REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-SEPTEMBRE 1950

DIRECTION

DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Protohistoire et Antiquités nationales. — R. LANTIER, membre de l'Institut, conservateur en chef du Musée des Antiquités nationales.

Archéologie grecque et romaine. — Ch. PICARD, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

COMITÉ

Civilisations du Paléolithique. — Abbé H. BREUIL, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Archéologie égyptienne. — P. MONTET, professeur au Collège de France.

Civilisations d'Asie. — Dr G. CONTENAU, conservateur en chef honoraire du Département des Antiquités orientales au Musée du Louvre.

Architectures antiques. — R. VALLOIS, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux.

Arts plastiques de la Grèce. — P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, membre de l'Institut, directeur d'études à l'École des Hautes Études.

Épigraphie et Institutions grecques. — G. DAUX, professeur à la Faculté des Lettres de Paris.

Épigraphie latine. — A. MERLIN, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, conservateur en chef honoraire des Musées de France. — J. GAGÉ, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

Histoire et Antiquités romaines. — J. CARCOPINO, membre de l'Institut.

Archéologie africaine. — L. LESCHI, professeur à la Faculté des Lettres d'Alger.

Archéologie et histoire byzantine. — P. LEMERLE, directeur d'études à l'École pratique des Hautes Études, Paris.

Histoire et Art du Moyen âge et de la Renaissance. — M. AUBERT, membre de l'Institut, conservateur en chef au Musée du Louvre, professeur à l'École des Beaux-Arts.

SECRÉTARIAT

Secrétaire de la rédaction. — Y. BÉQUIGNON, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

Raymond LANTIER Charles PICARD

MEMBRES DE L'INSTITUT

SIXIÈME SÉRIE. — TOME XXXVI

JUILLET-SEPTEMBRE 1950

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, Boulevard Saint-Germain, PARIS

1950

TOUS DROITS RÉSERVÉS

STRATIGRAPHIE ET CHRONOLOGIE DES SITES ARCHÉOLOGIQUES DU PROCHE-ORIENT

Ces deux mots « stratigraphie » et « chronologie » résument tout le domaine de l'investigation archéologique sur le terrain. Jusqu'ici, ces grandes questions de méthode n'avaient été traitées que sous l'angle régional et pour des périodes de peu de durée. Au-delà de ces limites, l'entreprise était jugée téméraire. Voici pourtant que paraît un traité sur la stratigraphie comparée et la chronologie de toute l'Asie sud-occidentale — la Chine elle-même est touchée — livre qui couvre la fin du III^e^ millénaire et les trois quarts du second. L'entreprise est *a priori* audacieuse ; aussi faut-il savoir gré à l'auteur de s'y être résolument engagé[1].

M. Cl. F. A. Schaeffer s'est avancé à travers ces vastes investigations en usant d'une méthode qui rendit aisé son cheminement. La base de départ en est établie sur les « cinq couches particulièrement bien marquées qui se succèdent toujours dans le même ordre », reconnues par lui à Ras-Shamra. Ces « couches-témoins » sont représentées par cinq zones qui marquent :

1° la fin du niveau I, vers 1200 ;
2° une interruption à l'intérieur de ce niveau, vers 1365 ;
3° une autre interruption à la base de ce même niveau I, vers 1575 ;

1. Claude F. A. Schaeffer, *Stratigraphie comparée et chronologie de l'Asie Occidentale*, Londres, Oxford University Press, 1948.

4° une zone de destruction à la base du niveau II, vers 2100 ;
5° une autre destruction encore, à l'intérieur du niveau III, vers 2300.

Ces coupures reconnues dans la stratification d'Ougarit, M. Cl. F. A. Schaeffer les retrouve aux mêmes époques et dans des couches archéologiques comparables, sur tous les autres sites du Proche et du Moyen-Orient, ceux au moins qui ont été l'objet de fouilles méthodiques, et où une stratification de quelque ampleur a été observée pour le millénaire étudié (c. 2300-1200). Dès lors, tout s'ordonne, nous dit-on, dans la chronologie des sites anciens de cette aire immense. Cette intuition si féconde est apparue à l'auteur comme apportant une « solution aussi simple que celle de l'œuf de Colomb », pour tous les problèmes stratigraphiques et chronologiques que discutent les archéologues. On aboutit à une mise en ordre de tout le matériel exhumé, depuis un demi-siècle, du Caucase au Sinaï et du Golfe Persique à l'Hellespont. Ce nivellement chronologique est d'une impressionnante ampleur.

Pour l'intitulé d'une enquête de cette étendue, on eût préféré un titre plus circonspect. Dans les longs cheminements de la dialectique, une part d'erreur est inévitable. A côté de l'histoire, qui bénéficie le plus souvent de son armature de textes, l'archéologie est une science difficile et muette, « éminemment conjecturale ». Elle travaille sur des faits discontinus, incomplets, que le choix infime des sites explorés, toujours partiellement, livre selon le hasard de la conservation des matériaux. Et on doit raisonner souvent par analogie, ce qui est la plus mauvaise dialectique. Précédé du mot « essai » ou de « contribution à », le titre du livre eût mieux habillé d'inévitables incertitudes.

Le point de départ de cette grande mise en ordre est la constatation d'un tremblement de terre qui aurait ravagé Ougarit vers 1365 avant notre ère. Vers le milieu de la dernière couche stratifiée du site, au niveau I, qui représente les débris laissés par les installations successives de 1600 à 1200 approximativement, « une couche d'incendie et de destruction

partielle témoigne d'une catastrophe sévère qui s'est abattue sur Ougarit au temps du Bronze Récent ; les murs écroulés ou simplement lézardés, le glissement caractéristique subi par les assises inférieures au-dessus du niveau du sol ancien, et d'autres indices, permettent de reconnaître qu'il s'agit là de dégâts causés par un violent tremblement de terre. Les dégâts ont été ensuite réparés et les maisons réutilisées » (p. 1). Une enquête aurait permis d'obtenir la certitude que la couche de destruction provoquée par ce tremblement de terre correspond à la catastrophe signalée dans la correspondance d'El-Amarna par Abimilki, roi de Tyr, qui s'adresse à Aménophis IV en ces termes : *Et Ougarit, la ville du roi, a été consumée par le feu; une moitié a été détruite, l'autre moitié n'est plus là.* Si donc, ajoute M. Cl. F. A. Schaeffer, « comme le texte de Tell El-Amarna le rapporte, la moitié de la ville a été radicalement détruite, au point de n'être « plus là », le séisme de 1365 a dû atteindre la force 8, selon l'échelle de Mercalli, ou 9 et 10 selon l'échelle internationale ». Cette déduction serait « confirmée par la destruction de nombreux bâtiments très solidement construits et renversés par des secousses horizontales ».

Par son étendue et les dévastations qu'il a laissées sur maints autres sites du Proche-Orient, ce séisme constituerait « un jalon fort précieux, planté en plein milieu du Bronze récent ». Il serait donc d'une importance capitale, comme repère à la fois stratigraphique et chronologique. L'auteur s'en est servi aussitôt pour discerner sur de nombreux sites les couches séparées par le cataclysme.

Les preuves de ce séisme sont-elles aussi décisives qu'il serait nécessaire pour lui donner toute sa valeur de repère ? Dans une fouille, les murs écroulés ou lézardés sont chose habituelle. Une installation toujours succède à une autre qui a dû être abandonnée. Les causes de dégradation, puis de ruine, sont nombreuses. Les pluies massives de l'hiver, qui pénètrent les couvertures et s'insinuent dans les murs, gonflent ou affouillent le terrain, viennent en tête. L'action éolienne, le tassement du sol, la destruction des bois de chaînage, l'action

de l'homme, etc., sont des agents permanents au service de cette loi sans rémission qu'est la gravité. Il y a aussi les secousses sismiques, de toutes intensités. M. Cl. F. A. Schaeffer cite le témoignage d'un mur construit tout entier en pierres de taille, qui a glissé, ou plutôt dont la seule assise conservée au-dessus du sol ancien se présente comme ayant glissé hors de son axe. Mais ce glissement n'a déplacé que six blocs dans une assise, restée en place ailleurs. Une poussée tangentielle limitée peut aussi bien, sinon mieux, provoquer un tel dévers. On aurait plus de certitude s'il nous était donné d'autres preuves de destruction pouvant être attribuées à un séisme. Trois références (p. 9, note 2) les annoncent, mais elles se rapportent malheureusement toujours à ce même et seul mur. Ces mouvements violents du sol, nombreux de nos jours, l'étaient aussi et même encore plus dans l'antiquité, nous dit-on. Mais il apparaîtrait aussi que la plupart des maisons d'Ougarit Récent 2 (1450-1365) ne sont que des restaurations d'habitations construites à l'Ougarit Moyen 2 (1900-1750). Les deux propositions se contredisent, qui font coexister de telles destructions et une telle conservation d'édifices encore repris par les habitants d'Ougarit Récent 3, après 1365.

La phrase de la lettre d'Abimilki citée plus haut se termine par les mots... *et les hommes de l'armée des Hittites ne sont plus là*. Ce détail est important, car il peut rappeler une intervention militaire pour la destruction d'Ougarit[1]. La pratique des textes orientaux apprend à ne pas les prendre trop à la lettre. Ce n'est pas, en tout cas, en invoquant la déclaration de ce roi de Tyr, déclarant Ougarit détruit au point de « n'être plus là », qu'on peut conclure à sa destruction radicale, moins encore à un séisme « de la force 8, selon l'échelle de Mercalli, ou 9 et 10, selon l'échelle internationale ». Au-delà, à la force 11, il ne subsiste en effet plus rien des bâtiments de pierre et à la force 12, toutes les œuvres humaines ont disparu.

1. Vers 1375, les Hittites conquièrent Alep et occupent le pays de Mukish (plaine d'Antioche) ; Subiluliuma détruit Qatna.

Avec la documentation actuellement fournie par les fouilles d'Ougarit, il faut donc se garder de considérer comme certain ce séisme de 1365 ; il peut à peine être supposé. Les destructions du milieu de ce niveau I sont si peu évidentes qu'aucune mention n'en apparaît dans les comptes rendus des fouilles avant la huitième campagne. Les traces d'incendie y sont « rares et nettement localisées[1] ».

Une interruption brusque dans la vie de la cité serait marquée par une rupture stratigraphique : écarts d'orientation dans les tracés, aménagements domestiques différents, couches de destructions ou de cendres étendues dans le cas où l'abandon du site aurait été provoqué par une action hostile. Or, au contraire, ce sont les mêmes installations rencontrées dans la partie inférieure de ce niveau qui servent encore jusqu'à l'extinction de toute activité sur le tertre d'Ougarit, vers la fin du XII^e siècle. Il est donc prudent de conclure à une déchéance progressive de la ville, à partir d'événements qui ont transformé l'organisation économique de la région et détourné ses courants commerciaux. Le XIV^e siècle est fécond en événements susceptibles d'avoir engendré de telles transformations. La conquête de la Syrie septentrionale par les Hittites, vers 1375, en est un. La ville s'est donc éteinte peu à peu, à partir du XIV^e siècle ; la pauvreté des dernières couches le prouve. Il faut aussi être prudent avant de conclure à une nouvelle « destruction » définitive, vers 1200. Les vestiges conservés témoignent plutôt d'un abandon.

Les trouvailles du niveau I d'Ougarit correspondent aux très nombreuses découvertes, de poteries principalement, faites en Palestine depuis plus d'un demi-siècle et confirment le classement qui en avait été établi.

Au delà, de 1575 et jusque vers l'an 1700, M. Cl. F. A. Schaeffer enregistre un hiatus dans l'occupation du site. Presque

1. *Syria*, XVIII, p. 137-140. C'est à ce moment qu'est découvert — et que les comptes rendus mentionnent — le mur à assise déversée qui attesterait un séisme (p. 137). A Minet el-Beida, des destructions plus apparentes sont signalées dès 1932 (*Syria*, XIII, 1932, p. 5 et 14).

partout où il a pu exécuter des fouilles sur le tell de Ras-Shamra, il aurait observé une rupture stratigraphique et chronologique entre son niveau I (1200-1575) et son niveau II (2100-1700). Le site aurait été abandonné par places pendant un siècle, ailleurs, pendant près de deux siècles, cet abandon n'étant cependant pas absolu (p. 21). Dans les trois sondages exécutés en profondeur, la fin du Bronze Moyen (1750-1600) n'aurait révélé aucun monument. L'activité aurait été « suspendue dans une grande partie de la cité, soit que celle-ci ait été partiellement détruite, soit que sa population ait été réduite par émigration, épidémie ou tout autre cause » (p. 27).

Cette coupure serait également visible dans la répartition chronologique du mobilier céramique des grands caveaux funéraires mis au jour sur le tell de Ras-Shamra. Dans plusieurs d'entre eux[1], la poterie fournit des séries qui relèvent incontestablement de la seconde moitié du XV^e^ siècle, avec débordement sur les premières décades du XIV^e^, c'est-à-dire, une céramique syrienne avec une forte influence chypriote, puis mycénienne. Ces mêmes caveaux livreraient aussi des séries à dater de 1900 à 1750 (p. 19), parce qu'on y trouve des formes voisines de celles en usage au XIX^e^ siècle, ainsi que d'élégantes cruches de forme élancée, peintes en rouge et noir, ou plus grossières, à panse globulaire et peinture ocre formant des bandes diagonales, les unes et les autres pourvues d'un long col rehaussé d'épaisses lignes circulaires étagées et auquel s'attache une anse. Dans un caveau (n° XXXVI) cette catégorie dernière de poteries serait exactement datée par la présence d'un fragment de tasse de Kamarès importé de Crète, donc attribuable sans aucun doute au XIX^e^ siècle.

Cette démonstration ne laisse, dans la dialectique, place pour aucun doute, mais, dans les faits, elle se brise sur la documentation présentée par l'auteur. A cette rupture stratigraphique s'oppose, en effet, l'assertion que la plupart des habitations d'Ougarit au Bronze Récent 2 (1450-1365) ne sont, moyennant quelques reprises et adaptations, que la

1. Les tombes LIII, LIV, LV, LVII, LXV.

réutilisation d'habitations construites au Bronze Moyen 2 (1900-1750). Mais rien n'est mieux stratifié dans un site que les couches où l'on relève un beau réseau urbain, net et continu. C'est la garantie qu'aucun remaniement d'importance ne s'y est produit. Même constatation dans la nécropole sous-jacente, puisque les caveaux, construits en même temps que les maisons du XIX^e^ siècle, auraient duré cinq siècles, avec interruption d'un ou deux siècles entre les premières sépultures et les dernières. C'est au contraire une belle, trop belle continuité d'urbanisme, d'habitations et d'usages funéraires qui nous est présentée. La rupture, si hiatus il y a, n'affecterait que l'armement, la parure, la céramique, en somme peu de chose, si tant est encore que les différences alléguées ne ressortissent pas à l'évolution normale des industries, et aux influences qui s'y font jour[1].

Le rattachement au XIX^e^ siècle et à la première moitié du XVIII^e^ des séries céramiques les plus anciennes de ces caveaux, non seulement ne s'impose pas, mais est à rejeter absolument. Les formes carénées et les cruchettes à col ourlé ou mouluré dominent dans ces séries, alors qu'elles sont étrangères à la céramique des tombes royales de Byblos contemporaines des pharaons Amenemhat III et IV (1849-1801 et 1800-1792) et de l'hypogée voisin (tombeau III) qui leur est de très peu postérieur[2]. La céramique peinte en noir ou ocre, et surtout de lignes rouges doublées de noir, paraît également insolite en ce temps du Bronze Moyen 2 (1900-1750). Rien de semblable encore dans les nombreuses séries de cette époque mise au jour à Byblos. Pas un seul coup de pinceau n'orne les vases des hypogées royaux. N'ont de décor peint, en ce temps-là, que les jarres où l'on serrait les trésors des temples, jarres fabriquées spécialement à cet effet. Leur ornementation, issue des motifs peints des céramistes de la fin du Bronze Ancien 3, n'a rien de commun avec celle des

1. Ce qui est évident pour la céramique.

2. A cette époque, le profil caréné est encore réservé aux productions métalliques.

vases en cause à Ras-Shamra[1]. Des formes céramiques nouvelles se remarquent dans des tombes de particuliers creusées au flanc Sud du promontoire giblite. La peinture y est rare : de simples lignes noires sur deux vases. Les aryballes en terre noire piquetée de blanc, dits de Tell-Yahoudyé, y font leur apparition[2]. On peut attribuer ces dernières sépultures à la fin du XVIII^e siècle, ou au début du XVII^e. Nous sommes déjà au temps où des bandes ont fait irruption vers 1750, en Syrie, d'où, renforcées d'éléments sémites, elles pénétreront parmi les Égyptiens qui leur donneront le nom d'Hyksos.

Reste l'argument majeur de la présence du fragment de tasse de Kamarès, qui, lui, est bien du début du Bronze Moyen 2 (1900-1750), dans l'ossuaire du caveau XXXVI. Ce caveau renfermant aussi un groupe de poteries qui relèvent du XV^e siècle et du XIV^e siècle initial, on est amené à conclure à un double aménagement funéraire. Là encore, on saisirait, d'une manière particulièrement évidente, le hiatus d'un siècle et demi qui sépare les niveaux I et II. Mais l'abandon presque deux fois séculaire d'un caveau funéraire et son remploi pour de nouvelles inhumations, respectueuses des premières, n'est pas concevable. D'autre part, si cela est, toutes les intrusions deviennent possibles. Un tesson isolé n'est jamais en place originelle, surtout dans une tombe où tous les fragments peuvent être retrouvés. L'argument n'est donc déjà plus absolument décisif. L'examen attentif du problème conduit à d'autres constatations. Dans une première mention de cette trouvaille importante, M. Cl. F. A. Schaeffer a écrit :

« Sous le sol de la chambre funéraire (de la tombe XXXVI), nous trouvâmes deux vases, l'un peint, l'autre en terre rouge lustré du type du niveau II de Ras-Shamra. A côté de ces vases, nous recueillîmes le fragment d'une tasse à paroi extrêmement mince, couverte d'une peinture polychrome du Minoen Moyen II. Il est, sans aucun doute, de la même origine que les vases du meilleur style de Kamarès, ce qui permet de l'attribuer aux XIX^e-XVIII^e siècles. Concurremment avec

1. Voir nos *Fouilles de Byblos*, I, p. 82 et 327.
2. MONTET, *Byblos* et l'*Égypte*, n^os 914-917, 920 et 929.

d'autres trouvailles analogues antérieurement faites à Ras-Shamra, il démontre les rapports qui dès le début du IIe millénaire relièrent Ugarit à la grande île de la Mer Égée » (*Syria,* XVIII, 1937, p. 144).

Nous lisons ensuite :

« A l'Est de l'entrée, au bas de la paroi, se trouve une ouverture de 0 m. 40 × 0 m. 50, donnant accès à un ossuaire long de 1 m. 40 et descendant jusqu'à au moins 1 m. de profondeur... Sous le sol en terre battue de la chambre funéraire, un puits avait été aménagé dans lequel on avait enfoui des vases et fragments céramiques provenant du mobilier antérieur... A côté de ces deux cruches reposait le fragment de tasse à décor peint en rouge et blanc sur engobe brun foncé à reflet métallique, avec paroi extrêmement mince *(egg-shellware)* du meilleur style de Camarès, signalé dans notre précédent rapport » (*Syria,* XIX, 1938, p. 201-203).

Le plan figuré p. 200, fig. 3, donne l'emplacement de l'ossuaire, mais aucune indication relative au puits.

Ailleurs, l'auteur écrit :

« Les ossements et les objets des inhumations antérieures avaient été confiés à un puits creusé à 50 cm. de profondeur dans le sol du caveau. C'est dans ce puits que reposait le fragment de tasse crétoise en question, ainsi que divers vases en partie incomplets, parmi lesquels il y avait deux cruchons, l'un en terre rouge lustré, l'autre peint en rouge et noir sur engobe chamois, soigneusement lissé » (*Ugaritica,* 1939, p. 54-55).

Dans l'ouvrage ici présenté, c'est encore autre chose :

Dans la chambre funéraire, à l'exception de quelques petits fragments de vases, aucun objet du mobilier original du caveau XXXVI n'a été rencontré. Un certain nombre ont cependant subsisté dans l'ossuaire resté intact et dont l'entrée se trouve à la base du mur sud du caveau, du même côté que le *dromos* et la porte d'entrée. Le fond de l'ossuaire descend jusqu'à 60 cm. au-dessous du sol en terre battue du caveau.

Parmi les vases ou fragments retirés du fond de l'ossuaire il y avait plusieurs cruches peintes en rouge et noir ainsi que deux autres en terre grise couvertes d'un bel engobe lustré, de couleur lie de vin ou noir. Enfin nous avons trouvé là le fragment d'un vase crétois en terre grise *(egg-shell ware)* peint en rouge et blanc sur fond brun foncé à reflet métallique du meilleur style de Kamarès au Minoen Moyen 2 (*Stratigraphie et Chronologie,* p. 16).

Le dessin de la tombe produit par M. Cl. F. A. Schaeffer, pl. V, montre une cavité meublée avec ces poteries et s'ouvrant dans le sol de la chambre funéraire interrompu à sa mesure.

On reste étonné de voir ce tesson de Kamarès et ces poteries sur lesquels on a tant écrit et tant échafaudé, d'abord trouvés sous le sol du caveau, puis reliés à celui-ci par un puits, ce puits à son tour garni d'ossements et le tout finissant dans l'ossuaire latéral du caveau funéraire. Cette fluidité enlève toute valeur à ces documents, et il faut se garder de rien édifier sur de si graves incertitudes. On inférera seulement du tout premier témoignage des comptes rendus que les deux cruches peintes en rouge et noir sont sans doute *in situ* et plus anciennes que le tombeau construit au-dessus ; que le fragment isolé de tasse de Kamarès, antérieur lui aussi en tout état de cause au tombeau, ne leur est accointé que fortuitement.

Ces cruches peintes, ne pouvant d'aucune façon être attribuées au Bronze Moyen 2 (1900-1750), tombent dans la période qui suit (1750-1600), dans cette époque qu'on a coutume d'appeler le temps des Hyksos et qui englobe à peu près toute la durée de l'hiatus envisagé par M. Schaeffer (1700-1575). Là s'insère aussi la céramique aux formes carénées et les nombreuses cruchettes à long col au bord mouluré, particularité inconnue antérieurement. Elles n'appartiennent plus aux séries céramiques du temps de la XII^e^ dynastie, mais en rappellent parfois les formes et disparaissent au cours de la XVIII^e^ dynastie. Dès lors, tout s'ordonne dans la mise en place chronologique des caveaux de Ras-Shamra.

1° Ils sont tous postérieurs à 1750, date moyenne importante, qui marque en Orient et jusqu'en Crète, une coupure nette, mais nullement un hiatus, dans le développement de la civilisation.

2° Les caveaux d'Ougarit livrant des cruches peintes en noir et rouge ne sont pas les plus anciens, mais parmi les plus récents, puisque ces cruches s'y trouvent presque toujours associées à des poteries d'importation chypriote du XV^e^ siècle

finissant, telles que bilbils, bols chypriotes, bouteilles fusiformes[1]. Et si on y constate des ensevelissements multiples, ceux-ci se succèdent à de courts intervalles de temps.

3° La durée de la céramique attestée dans cette nécropole se trouve réduite à deux siècles, de même que la durée de l'installation urbaine sus-jacente, si on présume que les caveaux font partie de ses maisons.

Mais là encore, il faut être très attentif avant de conclure à une telle association. Toujours un matelas de terre de l'ordre de 0 m. 50 à 1 m. s'interpose entre la couverture de ces caveaux et la fondation des murs. Jamais aucun des murs des

---

1. L'association de ces deux genres de poteries est remarquablement constante. A Ras-Shamra même, elle se manifeste cinq fois dans les huit caveaux funéraires décrits comme étant pourvus de cruches peintes de ce type (caveaux LIII, LIV, LVI et LVII qui ont livré respectivement une lampe à bec ouvert et des pyxides peintes, LXXXV). — Cf. *Syria*, XVII, fasc. 2 ; XIX, fasc. 3 et XX, fasc. 4 —. L'auteur admet que ces tombes ont reçu de multiples sépultures et qu'un abandon d'un siècle et demi à deux siècles séparerait les inhumations anciennes des récentes. Mais la même association se retrouve dans une tombe en pleine terre de la région sidonienne (*Bulletin du Musée de Beyrouth*, t. III, p. 53-63) où la céramique est bien datée par la présence d'un scarabée au nom de Thoutmès III. Même association encore dans la tombe I de Gézer (Macalister, *Excav. of Gezer*, t. III, pl. LX-LXIII, notamment les n°s 51, 74 et le scarabée n° 79 qui est de la XVIII^e^ dynastie). On ne peut systématiquement conclure de la présence de ces deux séries céramiques à un abandon séculaire de ces tombes. A Tell Ajjûl, où Petrie a recueilli des tessons de cette céramique peinte dans les couches inférieures du Bronze III et en association avec des bols chypriotes, M. Cl. F. A. Schaeffer est amené (*Stratigraphie et Chronologie*, p. 159) à envisager leur intrusion. A Tell Duweir, on retrouve cette céramique dans le premier état du temple dégagé au bas des pentes du tell, temple construit après le remblaiement du fossé de défense du temps des Hyksos (*c.* 1580-1550), et avant la réfection du sanctuaire à l'époque d'Aménophis III (1405-1370).

On allègue pour faire remonter cette céramique peinte à la XII^e^ dynastie qu'elle aurait été rencontrée à Kahun dans une installation contemporaine de Sésostris II (1906-1888). Mais une époque aussi haute n'a jamais été retenue absolument par personne, car si on a rencontré en même temps un petit fragment de vase de Kamarès qui semblerait la justifier, des cruchons du type de Tell Yahoudiyé et des pichets décorés de lignes horizontales ocres et noires nous ramènent à une date plus basse d'environ deux siècles. On sait aussi que cette installation fut réoccupée au temps de la XVIII^e^ dynastie (F. Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 21 ; *Illahun, Kahun, Gurob*, p. 5). Après tous les contacts que nous venons de mentionner entre cette céramique peinte et les productions du temps de la XVIII^e^ dynastie, il est difficile de ne pas conclure à la contiguïté chronologique des deux industries, et souvent même à leur utilisation synchrone.

maisons n'est le prolongement de ceux des tombeaux. On ne voit pas comment on aurait pu construire avec quelques chances de durée dans une terre extrêmement meuble qui vient d'être rejetée par-dessus tel caveau et en même temps dans une terre déjà tassée. Rien de durable ne se peut édifier dans un terrain aussi hétérogène. On est ainsi amené à admettre que cette zone funéraire se trouvait en dehors de l'agglomération urbaine ; celle-ci devait se trouver ailleurs sur le site. Ce n'est apparemment que vers la fin de l'utilisation de cette nécropole, un peu avant la grande expansion urbaine contemporaine d'Aménophis III et IV, le temps des temples et des tablettes, que des maisons se sont édifiées sur cette nécropole qui a fini par être entièrement oblitérée par le réseau urbain. Comme plusieurs de ces caveaux contiennent beaucoup de poteries des XV^e^ et XIV^e^ siècles, leur usage a continué pendant cette époque de prospérité d'Ougarit. Se trouvaient-ils alors au-dessous des maisons construites en ce temps-là, ou dans des terrains voisins, il est difficile de le dire. Cette question ne pourrait être élucidée que sur le terrain.

D'après ce qui a été publié, ce réseau de constructions ne livre aucun de ces enchevêtrements de murs, d'orientations discordantes, que laissent toujours des installations successives. Avec ma propre expérience à Byblos, je n'oserais voir dans ces restes architecturaux plus de deux ou trois siècles d'habitation au maximum. Ils représentent la dernière installation dans cette région du tertre d'Ougarit (c. 1500-1200).

Alors devient claire la rupture stratigraphique remarquée ici par le fouilleur. Cette rupture marque le passage de la nécropole à l'organisation urbaine du XV^e^ siècle. Dans l'hypothèse d'une installation fondée au Bronze Moyen 2 (1900-1750) et d'une durée d'un demi-millénaire, on pouvait se demander quel mauvais génie avait, du milieu de ces logis construits pour des siècles et aux murs si parfaitement conservés, fait disparaître toute trace et tous vestiges de l'occupation contemporaine de la fondation initiale. Nulle part, en effet, ne sont signalées dans ce réseau urbain les importantes couches du Moyen Empire qu'on y attendrait.

On concevait mal comment des quartiers entiers d'habitation (les murs sont chaînés), construits entre 1900 et 1750, pouvaient se trouver encore utilisés vers 1365 et même après (p. 9, 15, 19), surtout à la suite d'un abandon d'un ou deux siècles, alors qu'une simple négligence de quelques années entraîne, par la ruine des terrasses, l'écroulement inéluctable des murs. On fait aussi disparaître une impossibilité matérielle qui ruinait à elle seule la chronologie proposée et l'interprétation des vestiges exhumés : la coïncidence au même niveau géométrique des installations du Moyen Empire et du Nouvel Empire, qui représentent à Ras-Shamra des époques de longue et brillante civilisation pendant lesquelles les constructions se sont multipliées (cf. pl. V et VIII).

En remontant au Bronze Moyen 2 (1900-1750) ces caveaux funéraires qui, nous venons de le voir, relèvent de la subdivision suivante, le Bronze Moyen 3 (1750-1600), et même la dépassent, et l'installation urbaine fondée postérieurement à partir de la fin de cette époque et surtout au Bronze Récent 1 et 2, M. Cl. F. A. Schaeffer s'est trouvé amené à reculer d'autant la date absolue des couches sous-jacentes.

Dans la coupe stratigraphique présentée à la pl. XIII, figure, à la base du niveau I, où aucun vestige du réseau urbain n'a été rencontré, un sphinx portant le cartouche d'Amenemhat III (1849-1801). Il indiquerait le niveau du sol au temps de la XII^e^ dynastie. Un mètre plus bas, entre 1 m. 50 et 3 m. 10, apparaît une nécropole, qui réunirait les sépultures de ce même niveau et où se retrouve effectivement la céramique classée par l'auteur au Bronze Moyen 2. Les choses sont moins simples. Le sphinx au nom d'Amenemhat III comme la statuette de la princesse Chnoumit trouvée non loin étaient mutilés, leurs fragments dispersés dans un terrain « portant des traces de remaniement profond », qui livra « de nombreux fragments de sculptures très diverses » (*Syria*, XIV, p. 120 s.). Ces sculptures n'indiquent donc plus le niveau de la XII^e^ dynastie, mais celui correspondant à la destruction du temple de cette époque dans lequel elles avaient été

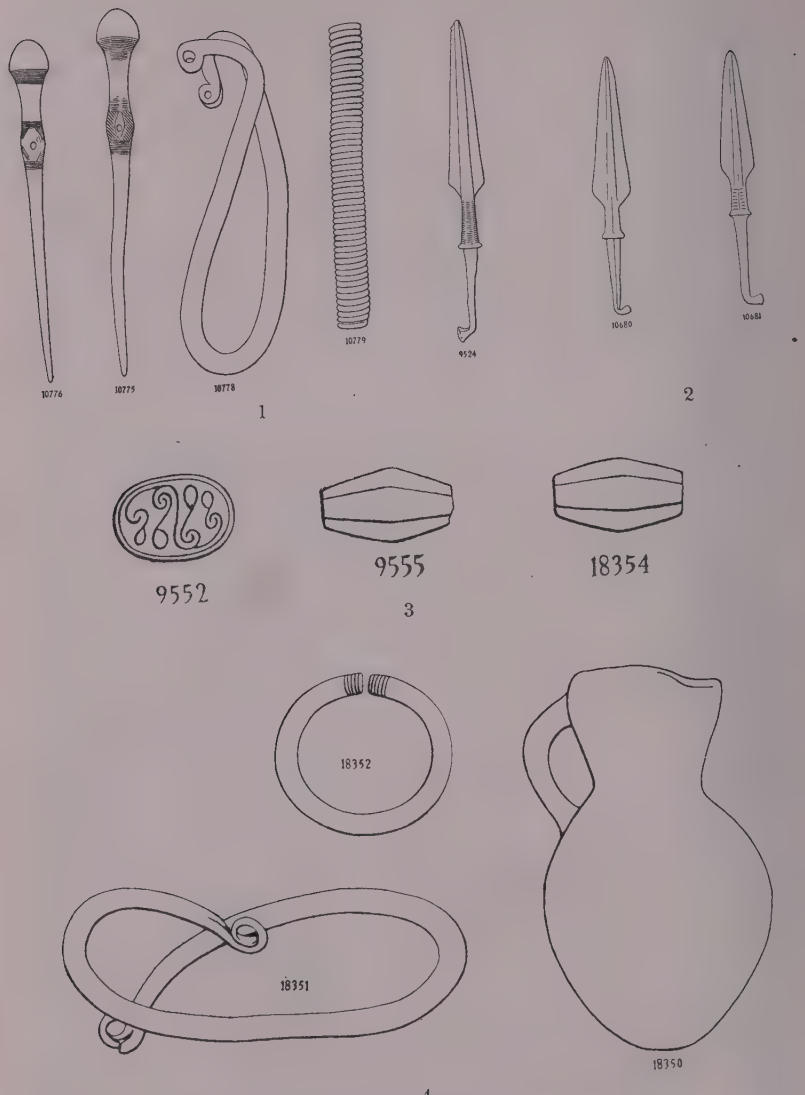

Fig. 1. — Armes et parures des dépôts d'offrandes de la XII^{e} dynastie dans un des temples de Byblos.

consacrées. Il ne faut pas attribuer aux gens d'Ougarit de la XII^e dynastie l'inconvenance d'avoir enterré leurs morts dans un emplacement consacré par leur temple et leurs offrandes, mais bien à ceux qui, plus tard, ont détruit ces choses saintes. Ces sépultures relèvent de la phase suivante (Bronze Moyen 3, 1750-1600) mais se trouvent enfouies dans les couches de la XII^e dynastie ou plus anciennes. Cette intrusion des morts d'une époque dans les débris laissés par les générations passées est un fait commun, et à moins que les tombes ne soient bien closes, il en sort souvent plus de confusion que de précision stratigraphique. Le contenu des tombes à cistes rencontrées dans ces mêmes strates ne déroge pas à cette chronologie.

Au-dessous des caveaux ou des strates qu'il attribue au Bronze Moyen 2, et nous au Bronze Moyen 3, M. Cl. F. A. Schaeffer a rencontré dans tous ses sondages une zone stérile, sans vestiges d'habitations, de 2 m. 50 dans sa coupe I, de 1 m. dans sa coupe III. A l'emplacement de la coupe II, le fond d'un caveau a bousculé les strates. A la base de ces couches, des tombes ont livré des perles biconiques en bronze, des épingles à tête ellipsoïde allongée et renflées à la hauteur du chas, des fils spiralés formant tubes, des bracelets à jonc cylindrique ouverts, enfin des torques à extrémités aplaties et ourlées, parfois trouvés dans le voisinage. Spéculant encore sur l'épaisseur des déblais qui s'interposent entre le sol présumé de l'habitat correspondant à cette nécropole et celui correspondant à la nécropole rencontrée immédiatement au-dessus, et sur cela seulement, il conclut à une antériorité d'environ un siècle pour la sépulture la plus profondément enfouie, ce qui amène à dater la fin de cette nécropole inférieure vers 2000, son commencement vers 2100[1].

1. A moins que les niveaux supérieurs et inférieurs ne soient datés, l'épaisseur d'une couche de déblais non stratifiés est souvent un médiocre critère chronologique. Avant d'en conclure quoi que ce soit, il faudrait au moins en connaître l'origine très exactement. Un mètre peut représenter 2.000 ans si le site a été occupé par des campements, un demi-siècle s'il représente les restes d'une construction moyenne en briques crues.

La date initiale de la nécropole supérieure doit être, nous l'avons vu, postérieure à la XII^e dynastie : mettons vers 1750 pour fixer les idées. La comparaison des objets trouvés dans la nécropole plus profondément enfouie, confirme cette date. A Byblos, ces perles, ces épingles, ces fils spiralés, ces bracelets, ces torques relèvent de la fin de la XII^e dynastie ou du début de la XIII^e (c. 1850-1760). Nous les avons rencontrés dans une demi-douzaine de dépôts d'offrandes de cette époque, en association avec des offrandes elles-mêmes datées par un scarabée de cet âge (fig. 1, 1, 3 et 4). Ceci nous amène à un abaissement de date de deux siècles au moins par rapport aux estimations de notre collègue[1].

Ces deux gisements superposés de tombes de la coupe III sont enfouis dans une terre jaunâtre, tassée dans le haut à partir de 1 m. 40 de profondeur, formée dans le bas, vers 4 m. à 4 m. 40, de briques désagrégées qui recouvrent une couche de cendre assez épaisse pour que des poteries étagées entre 4 m. 50 et 5 m. 50 puissent être considérées comme se trouvant dans les couches « supérieures » de ces vestiges d'incendie. Cette triple superposition de débris aurait été accumulée par l'incendie d'une installation dont le sol est à restituer apparemment vers 6 m. de profondeur. « En s'effondrant, la toiture (des maisons) entraînait dans sa chute le haut des murs en briques. Le tout finissait par se consumer sur le sol des habitations ravagées, où s'accumulait une forte couche de cendre mêlées de briques durcies par le feu. C'est cette couche que

1. La discussion sur les torques lourds et les torques légers, ceux-ci souvent en argent et plus récents que ceux-là, est spécieuse. Rien ne la motive et rien ne démontre le bien-fondé de cette distinction. A Byblos, un dépôt d'offrandes a livré un torques en argent de type lourd, ainsi que deux épingles à grosse tête renflées à l'emplacement du chas, l'une de type lourd, l'autre de type léger, associées à un pichet qui n'est déjà plus du type de ceux des hypogées royaux. La jarre dégagée par M. Montet a livré des épingles et des torques épais associés à de très nombreux scarabées à décor en spirales qui ne peuvent être antérieurs à la XII^e dynastie. Cette date n'est plus contestable depuis la découverte à Ouronarti, en Égypte, de près de cinq mille empreintes de scarabées à décor semblable et souvent identique, sur le sol d'une forteresse, refait à la fin de la XII^e dynastie. Reisner a attribué toutes ces empreintes au début de la XIII^e dynastie (*Bulletin of Boston Museum of Fine Arts*, XXVIII, 1930, p. 47-55).

nous rencontrons... à partir de 4 m. 40 de profondeur... Les murs en briques restés debout après la catastrophe s'écroulèrent et se désagrégèrent ; puis ils subirent une démolition et un nivellement général » (p. 25). Mis en graphique, ce récit exprime une couche d'incendie, de murs désagrégés, puis de murs écroulés et nivelés d'une puissance de 4 m. 60, ce qui est difficilement concevable, surtout si l'on observe que « le terrain après l'incendie n'a pas été recouvert d'habitations, mais transformé en un cimetière... », par conséquent que toute cette masse de déblais provient de la destruction d'une seule série d'habitations[1]. Cette formation de 4 m. 60 de déblais est heureusement nuancée par la suite. Une population peu nombreuse a, pendant un temps très court, occupé la surface de la couche de cendres vers 4 m. à 4 m. 40 de profondeur, et enterré ses morts au-dessous ; ce dont témoignent les vestiges d'une nécropole aux poteries peignées ou du type de *Khirbet Kerak* (p. 33-34). Et dans la partie supérieure de ces débris de murs écroulés, « parmi les bâtiments nivelés en plus des ruines qui avaient pu subsister après le grand incendie de l'Ougarit Ancien 2, il y avait de toute évidence des constructions de l'extrême fin de l'Ugarit Ancien 3 ». Mais une autre difficulté surgit alors dans l'esprit du lecteur : comment — après cette double installation postérieure à l'incendie qui avait entraîné tant de destructions de murs, et une durée de temps de l'ordre d'« un siècle au moins, probablement davantage », pour la formation de la seule partie inférieure de la couche jaune (p. 35), c'est-à-dire celle formée par les murs désagrégés des bâtiments incendiés —, comment pouvait-il rester debout encore assez de ces murs pour donner lieu à leur nivellement autour de 1 m. 50 à 2 m. 50 de profondeur, soit à 4 m. en moyenne au-dessus du sol des logis et environ deux siècles après leur incendie ? Dès qu'une installation construite en briques

1. Une telle épaisseur de déblais ne se rencontre que dans les ruines des plus énormes constructions de briques crues des pays du Tigre et de l'Euphrate, où la terre d'alluvion fournit tous les matériaux de construction. On la peut constater surtout près des murs, toujours parfaitement conservés à une égale hauteur.

crues a perdu sa couverture, ses murs se clivent et s'écroulent, chaussant leurs parties basses qui s'en trouvent admirablement préservées. Il est remarquable que dans toutes ces digressions, apparemment si précises et si minutieuses, pas un mot ne fasse état de ces murs : on reste en pleines considérations théoriques. Seuls, les murs des établissements superposés — eux ne sont jamais déplacés — pourraient donner une idée de la succession et peut-être de la chronologie de ces habitats, expliquer tout au moins ce que sont ces masses de déblais.

Juste au-dessous du niveau des tombes les plus profondément enfouies de la nécropole inférieure, vers la base des couches de destruction représentées par les briques désagrégées, ou bien à la surface de la couche de cendre immédiatement sous-jacente, furent mises au jour des têtes de lance à fort talon cylindrique prolongée par une soie recourbée du bout. Jouant sur cette différence de niveau d'environ deux à trois décimètres, entre le fond de ces tombes en pleine terre, qu'il attribue aux environs de 2100-1900, le fouilleur date ces armes entre 2200 et 2000 approximativement. A Byblos, ces têtes de lances se rencontrent dans trois des dépôts d'offrandes de la série signalée plus haut, qui sont de la fin de la XII^{e} dynastie ou du début de la XIII^{e} (fig. 1, 1, 2). Un de ces dépôts a livré, nous l'avons dit déjà, un scarabée relevant au plus tôt de la fin de la XII^{e} dynastie, plus certainement du temps de la XIII^{e}. Nous devons donc attribuer ces armes au Bronze Moyen 2 (1900-1750). Il n'est pas impossible qu'à Ras-Shamra elles appartiennent aux tombes immédiatement sus-jacentes, qui selon nous sont de cet âge. En tout état de cause cette attribution chronologique entraîne un abaissement moyen de deux siècles des dates que l'auteur propose pour ces armes.

Avec la documentation dont on dispose, il faut séparer nettement de la zone de terre jaune, farcie de briques crues, l'épaisse couche de cendres et de briques calcinées qui se trouve au-dessous. On ne peut concevoir des superstructures de briques s'écroulant longtemps après leur incendie. L'épaisseur de cette couche calcinée, environ 1 m. 50 autant qu'on

en peut juger, est plus que suffisante pour les restes d'un édifice moyen construit en briques crues. M. Cl. F. A. Schaeffer a déjà insisté sur l'hiatus qui sépare les documents trouvés dans cette couche de ceux de la suivante. La céramique peignée et les poteries du type de *Khirbet Kerak* enfouies dans ces strates leur appartiennent chronologiquement, ou sont postérieures si ce sont les pièces d'un aménagement funéraire. On ne peut rien dire d'autre. Ce n'est pas dans une zone fouillée aussi exiguë et confuse qu'il faut rechercher des précisions chronologiques. Contrairement à ce qu'avance l'auteur d'après ses observations à Ras-Shamra, la poterie peignée n'est pas caractéristique de la fin du Bronze Ancien. Elle appartient aussi, malheureusement pour la chronologie, à son milieu et à ses commencements[1]. Il ne faut jamais perdre de vue la durée presque millénaire de cette technique si l'on veut éviter de graves erreurs d'appréciation chronologique. En revanche, la poterie de *Khirbet Kerak* est bien datée en Palestine par de nombreuses observations concordantes sur des sites divers, aux entours du XXV^e^ siècle ; ayant peu duré, elle constitue à cet égard un excellent critère. A Ras-Shamra ces poteries doivent être attribuées à cette époque, et non aux XXIII^e^-XXII^e^ siècles, d'après la stratigraphie confuse et discontinue du site ou une date arbitraire de la céramique peignée qui les accompagne. C'est donc un hiatus de l'ordre de quatre à cinq siècles qui se révèle dans l'aire de ce sondage, à en juger par la documentation présentée[2]. Rien ne fait ressortir des destructions d'allure catastrophique vers 2300 et 2100. La seule couche de destruction attestée a précédé l'époque où

1. Dès le temps de Djemdet Nasr, à Byblos et à Megiddo (c. 3000). En dehors des particularités céramiques et stratigraphiques, la répartition et la façon des zones peignées permettent seules des précisions chronologiques.

2. Dans un tertre d'une trentaine d'hectares comme Ras-Shamra, quelques mètres carrés fouillés en profondeur ne livrent pas la stratigraphie complète du site. A Byblos, sur une étendue globale trois fois moindre, nulle part on ne rencontre toute la série des strates que nous saisissons cependant en totalité de ci de là depuis le début de l'Énéolithique jusqu'à l'époque byzantine. En plusieurs points de la bordure maritime du site, nous passons directement du romain à l'Énéolithique.

l'on utilisait la céramique de *Khirbet Kerak*, c'est-à-dire le XXV^e^ siècle environ.

Ce long examen des premières pages de ce livre était indispensable, car aux yeux de l'auteur la chronologie qui s'y trouve exposée sera la mesure-étalon qui va servir à mettre en ordre, en les rangeant dans ses cadres, les séries archéologiques découvertes dans les autres sites. La typologie permettra d'établir de vastes synchronismes entre les industries des différents gisements. Les couches de destruction révélées ou entrevues par les fouilleurs s'aligneront chronologiquement sur les cinq « couches-témoins » de Ras-Shamra. Celles-ci étant assez rapprochées, la correction apparaît toujours possible et n'est presque jamais refusée. Mais comme nous ne sommes absolument pas d'accord avec M. Cl. F. A. Schaeffer pour les dates qu'il propose, sauf celles du Bronze Récent, ni même pour ses observations stratigraphiques sur son propre chantier, il serait vain de poursuivre une discussion de cet ordre avec deux règles aux divisions aussi dissemblables, d'autant que constamment, trois ou quatre fois par page, les documents trouvés dans les autres sites sont ramenés au lit de Procuste de la chronologie de Ras-Shamra[1]. Nous nous bornerons, dans les pages qui suivent, à quelques remarques majeures, suggérées par la lecture du livre.

P. 53. — Il n'y a pas lieu de rouvrir la discussion au sujet de la date du Bâtiment aux colosses de Byblos, ni d'argumenter d'après les anciennes estimations qui l'attribuaient à

1. Là se trouve à notre avis le point faible de cette vaste étude. La base en est trop étroite. Trois sondages seulement, de plus en plus exigus, ont pénétré dans les profondeurs du tertre de Ras-Shamra. Les observations ainsi faites ne peuvent donner qu'une image très infidèle de la stratigraphie. Les objets se trouvent isolés, sans le contexte ni les enchaînements qui les pourraient éclairer ; leur interprétation directe, souvent poussée fort loin, avec la logique la plus simple, n'y trouve ni appui ni opposition. Les ressources de l'histoire ne sont jamais sollicitées. D'autre part, l'auteur, trop séduit par ses propres observations, ne retient guère les faits enregistrés sur les autres chantiers, sauf s'ils s'accordent à ses vues. Cette tenue donne parfois à l'exposé un ton dogmatique, hérissé d'apophtegmes tranchants, qui éveille la méfiance du lecteur.

l'Ancien ou au Moyen Empire. Il est du IIIe siècle de notre ère. Le débat est clos depuis longtemps[1].

P. 56. — Dans le temple de la Baalat Gebal, le Bâtiment II est la reprise en œuvre du bâtiment antérieur qui a duré jusqu'à la fin de l'Ancien Empire. Les salles G, H, I, J appartiennent à ce temple primitif, mais ce ne sont que des adjonctions entées sur un bâtiment plus ancien encore, qui relève des tout premiers temps du Bronze Ancien. L'hiatus qui sépare les deux temples doit se mesurer à une mémoire d'homme, puisque leurs murs externes se superposent exactement.

Les savants qui ont daté les dépôts d'offrandes du temple de la Baalat Gebal de la XIIe dynastie, Henri Hubert en tête, dès 1925, ont vu juste. Je ne sais ce que vaut la chronologie des bronzes du Caucase, mais en s'y référant, H. Hubert avait seul, au milieu du désarroi provoqué par cette découverte, avancé la date exacte de ces dépôts[2].

P. 68. — Il n'y a pas d'hiatus à Byblos entre 1700-1500. La succession de neuf hypogées royaux du même type, le premier daté entre 1850 et 1800, et dont plusieurs sont à ensevelissements multiples ; le développement des temples, particulièrement du temple aux obélisques qui a connu cinq étapes d'aménagement ; l'homogénéité des sépultures de particuliers dans les flancs de la falaise où le même type de tombe a livré des objets du XVIIe siècle au XVe, sont au contraire des preuves de continuité. Mais à partir de 1700 environ, l'acropole fut désertée peu à peu, et au temps du

1. *Fouilles de Byblos*, I, p. 70-72.

2. *Syria*, VI, 1925, p. 16-18. La difficulté d'assimiler d'emblée les bronzes de Byblos aux objets correspondants des collections caucasiennes du Musée des Antiquités Nationales ne lui avait pas échappé. Partant du synchronisme au moins partiel et approximatif reconnu entre le Moyen Empire égyptien et la deuxième période de l'âge du Bronze en Europe, reconnaissant combien est incertaine la chronologie des cimetières du Caucase et de l'Arménie, pour la plupart de l'âge du Fer, et que ceux-ci ne sont pas contemporains, il pense que les torques unis du Kouban peuvent être plus anciens et de l'Age du Bronze. Il le démontre indirectement. Des objets semblables fort nombreux ont été trouvés en Europe, qui, peut-on penser, ne doivent pas être de dates sensiblement différentes. Or les torques européens sont souvent associés à des haches que, d'un accord commun, on fait contemporaines de la XIIe dynastie égyptienne.

Nouvel Empire il n'y restait plus que les temples, des résidences cléricales avec quelques autres demeures. Mais c'était encore le centre de résistance en cas de siège. La ville des affaires à cette époque devait se trouver ailleurs.

P. 74. — Comme une trouvaille de monnaies, la céramique d'une tombe est à dater par la pièce la plus récente. En cas de documents d'une date basse et d'une date haute, c'est toujours la dernière qu'il faut retenir. P.-E. Guigues l'a fait pour les tombes de Kafer Jarra, alors que certaines formes pouvaient faire penser aux séries céramiques des hypogées royaux de Byblos.

P. 75. — Dans la tombe 8 de Kafer Jarra, il fut découvert une cruche à engobe rouge lustré, décorée d'un bandeau composé de traits parallèles curvilignes régulièrement contrariés. Une hydrie ornée de ce même bandeau décoratif ayant été relevée dans les couches d'incendie du temple de Nin Egal à Qatna, M. Guigues a établi avec raison un alignement chronologique. Selon M. Cl. F. A. Schaeffer, rien ne l'autorise ; la tombe et l'hydrie seraient du Bronze Moyen 2 (1900-1750). La parité de ces deux décors, qui va jusqu'à l'identité, s'expliquerait par une lointaine origine commune, à chercher dans la Mer Égée. Malheureusement, on n'a rien de semblable nulle part à l'époque du Bronze Moyen ; ce décor n'apparaît qu'à partir de la fin du xv^{e} siècle.

P. 98-107. — Le plus ancien palais dégagé à Alalakh (niveau VII) par Sir Leonard Woolley fut construit ou existait au temps de Yarim-Lim, roi de Yamkhad et d'Alep, contemporain de Zimrilim de Mari et d'Hammourabi de Babylone, qui ont régné respectivement de 1730 à 1700 et de 1728 à 1686. Ce prince eut pour successeur un nommé Hammourabi, encore contemporain de son grand homonyme, puis Niqmepukh, sous le règne de qui, probablement, le palais fut détruit (c. 1670-1660). Les niveaux sous-jacents VIII et sus-jacents VI-V ont livré une poterie à décor peint en rouge sur fond clair, caractérisée par des bandes circulaires autour du col des cruches. Cette poterie s'apparente visiblement aux cruches peintes des tombeaux de Ras-Shamra ; M. Cl. F. A. Schaeffer

n'a pas manqué de faire le rapprochement ; mais il les date selon sa chronologie entre 1900 et 1750. Ceci l'amène à refuser les rapprochements non moins évidents établis par Woolley avec la céramique du Khabour, qui fait son apparition au temps de Shamsi Adad Ier (1750-1717) et qui dure plus d'un siècle (fig. 2). Ces cruches peintes arrivent dans la stratification en contact avec des bilbils peints, rares dans le niveau VI, mais abondants déjà dans le niveau V. Leur exportation de

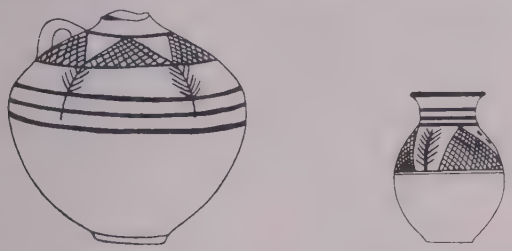

Alalakh. Khabour.

Fig. 2.

Chypre en Égypte et en Syrie, bien attestée dès le temps d'Aménophis Ier (1555-1535) corrobore la date de c. 1750-1550 pour l'usage des cruches peintes. Il a fallu les impérieuses préoccupations d'un système pour qu'on tourne le dos à ces *cumulative evidences*, en insérant un hiatus dans la civilisation d'Alalakh entre 1650 et 1550[1].

P. 109. — A Hama, M. H. Ingholt a recueilli, dans la partie supérieure de son niveau K, de la céramique de *Khirbet Kerak* qu'il date de 2600 environ. Au-dessus s'étend une forte couche de cendres que recouvre son niveau I, à la base duquel il a trouvé de la poterie peignée qu'on situe autour de 2400. M. Cl. F. A. Schaeffer synchronise cette couche de cendres

1. Ces dates basses pour le règne d'Hammourabi, approchées par Poebel dès 1942 dans sa publication de la liste royale de Khorsabad (*Journal of Near Eastern Studies*, I, p. 247-306 et 460-492), ont été précisées par Albright à la fin de la même année (*Bull. of Amer. Sch. of Oriental Research*, n° 88, p. 28-33) et indépendamment de tous deux par F. Cornelius (*Klio*, XXXV, p. 1-16). Elles peuvent être considérées comme définitives.

avec la couche de destruction observée par lui au sommet de l'Ougarit Ancien 2 ; dans la partie supérieure de celle-ci se rencontrent de la poterie peignée et de la poterie de *Khirbet Kerak*. Le synchronisme n'est pas à retenir, car à Ougarit ces poteries ne peuvent appartenir qu'aux populations installées *au-dessus* de cette couche de destruction (*Stratigraphie et chronologie*, p. 34).

P. 116. — Ce hiatus n'est pas davantage applicable dans l'histoire de Qatna. Le temple de Nin Egal a livré des inventaires du XVI^e^ siècle, afférents à des donations antérieures qui se répartissent sur trois ou quatre générations[1].

P. 123. — On constate un grand effort pour harmoniser et appuyer l'une par l'autre la stratification et la chronologie de Tell Beit-Mirsim et de Ras-Shamra. Le résultat, à y regarder de près, est décevant. La couche initiale J de Tell Beit-Mirsim, datée par Albright de 2500 à 2200, est alignée « pour sa dernière période » sur l'Ougarit Ancien 2. A cette époque, la population est numériquement faible à Ougarit. Il en est de même à Tell Beit-Mirsim, mais au niveau suivant H, elle l'est aussi, ainsi qu'aux niveaux G et F, c'est-à-dire jusque vers 1700, ce qui enlève toute portée au rapprochement. La concordance céramique est ténue. Seule une jarre peignée est identique de part et d'autre ; les autres poteries comparées n'ont pas le même fond ni les mêmes bords, et la céramique de *Khirbet Kerak* n'apparaît pas à Tell Beit-Mirsim.

Ce gisement d'Ougarit de la fin du Bronze Ancien est séparé par une couche de terre jaune stérile, donc inhabitée, épaisse de 3 m., de l'installation la plus ancienne du Bronze Moyen. A Tell Beit-Mirsim, la fin de la couche J est séparée des couches du début du Bronze Moyen par une couche intermédiaire composée de cendres laissées par un incendie, ce qui présume une habitation. L'hiatus de plus d'un siècle que révélerait ici la stratigraphie d'Ougarit ne s'entrevoit nulle part dans le site palestinien où Albright considère le niveau I

1. *Syria*, IX, p. 90 ; XI, p. 311 sqq. Du Mesnil du Buisson, *Le site archéologique de Michrifé-Qatna*, p. 20 sqq.

(XXIIe siècle) comme une couche de transition entre J et H, succédant immédiatement à J.

P. 125. — Les couches E-D de Tell Beit-Mirsim sont attribuées par le fouilleur à 1725-1550. Il entrevoit une interruption possible de quelques décades dans l'occupation du site autour de 1500. M. Cl. F. A. Schaeffer rétablit la situation en faveur de sa thèse en remontant ces couches au delà de 1600, ce qui lui donne l'hiatus cherché. Mais celui-ci s'établirait à Ougarit entre 1700-1575. Il est difficile, on le voit, même avec cet arrangement, de faire concorder les deux estimations.

P. 131. — Même rapprochement superficiel entre la céramique de Jéricho et celle d'Ougarit à la fin du Bronze Ancien. Des galbes piriformes, des fonds plats, le décor peigné, les jarres à deux anses ne sont pas des critères dont on puisse se contenter aujourd'hui pour fixer une date ou établir une concordance chronologique.

La céramique du type de Tell Yahoudiyé abonde à Jéricho, et les vases trouvés en association avec elle ne peuvent absolument pas être attribués à la XIIe dynastie. L'épaisseur des déblais du palais, du bas de la couche primitive *d* jusqu'à la dernière couche *b* qui en marque la limite supérieure, mesure près de 3 m. La céramique rencontrée dans cette épaisseur tombe bien dans la période de transition qui n'est plus le Moyen Empire et pas encore le temps de la XVIIIe dynastie. En attribuant (p. 136) à la XIIe dynastie, selon le jugement de Rowe, l'empreinte scarabéoïde imprimée sur un pithos trouvé dans les restes d'incendie qui recouvraient les magasins du palais, on arrive à une date impossible à retenir, puisqu'elle bloquerait tout le gisement avant la fin de la XIIe dynastie, ce que personne n'envisage. Ou bien ce scarabée est postérieur, ou bien il a été employé longtemps après sa fabrication.

P. 153 et fig. 124. — Rapprochement parfois abusif entre la céramique du bâtiment LZ de Tell Ajjûl et celle des hypogées royaux de Byblos. Ce sont presque toujours des nuances de forme sur lesquelles on passe qui accusent des différences d'époque. L'hypogée III de Byblos n'est pas daté du temps des Amenemhat III et IV.

P. 158. — Dès la première strate du palais de Tell Ajjûl et jusqu'à la quatrième, ce qui fait une épaisseur de plus de 3 m., on a rencontré en association constante des bols chypriotes et des fragments de cruches à décor peint en rouge sur fond clair. M. Cl. F. A. Schaeffer considère tous ces derniers comme des intrusions, ce qui n'est guère admissible. Sur le fréquent contact de ces deux industries, ci-dessus, p. 15, n. 1 et p. 27.

P. 169. — Le mélange dans la couche X de Megiddo de poteries appartenant à la couche sous-jacente XI et à celle postérieure IX justifierait la création d'un hiatus à peu près contemporain de celui d'Ougarit, entre 1700 et 1550. La strate X de Megiddo représente une succession normale et si l'on veut exploiter l'interpénétration des industries céramiques — sur le terrain, cette interpénétration d'une couche dans l'autre est chose constante, ce sont nos nomenclatures qui donnent l'impression contraire — on conclura à une industrie traditionnelle particulièrement durable qui s'enrichit peu à peu de techniques nouvelles. D'autres fouilleurs auraient retranché cette couche de leur nomenclature, mais le lecteur ne peut la supprimer et créer un hiatus chronologique à sa place.

La présence de vases de Tell Yahoudiyé exclut à notre avis, pour les tombes de la strate XI et pour la strate elle-même, une date antérieure à 1750. On n'a aucune preuve de l'existence de ces vases sous la XII^e^ dynastie, même à sa fin[1].

P. 170. — L'attribution au dernier tiers du III^e^ millénaire des strates XIX et XX de Megiddo, attribuées par le fouilleur à la fin du IV^e^, est un de ces jugements trop simples comme il y en a tant dans ce livre. La céramique de ces niveaux est datée par des empreintes du temps de Djemdet Nasr[2]. A Byblos, ce

1. Cf. les remarques de P.-E. Guigues, *Bulletin du Musée de Beyrouth*, I, p. 49.

2. L'auteur fonde son argumentation sur une épée à soie recourbée du bout, dont les analogies à Chypre et en Syrie justifieraient la date qu'il propose. Un seul objet ne peut dater un gisement contre les témoignages nombreux et concordants relevés sur le site et ailleurs. Sauf si elle est intruse, ce qui ne paraît pas être le cas selon une note que m'a remise M. G. M. Shipton, le gisement date cette épée et oblige d'admettre, ce qui n'est pas une grave affaire, que la petite idée de recourber l'extrémité d'une soie pour la mieux fixer à son manche est apparue dès

type d'empreinte apparaît dans les couches de la première civilisation urbaine, que nous aussi datons de l'époque de Djemdet Nasr, c'est-à-dire autour de 3000, selon notre stratigraphie, et les chronologies égyptienne et mésopotamienne aujourd'hui en cours. Elle a précédé, avec une forte installation intermédiaire, le premier temple de la Baalat Gebal, déjà en activité avant les règnes de Khasekhemouy et de Chéops. Il nous importe d'autant plus d'affirmer cette date que nous sommes menacés de voir abaisser, je ne sais de quelle fraction de millénaire, la date de la nécropole énéolithique de Byblos, rencontrée au-dessous de ce réseau urbain.

P. 181. — On ne peut dater une installation d'après l'âge de la plus ancienne apparition de quelques types de poterie rencontrés ailleurs. Rechercher le début d'usage d'une catégorie de vases est une chose ; évaluer la date de fondation d'un établissement en spéculant sur les poteries qu'il a livrées en est une autre ; il faut tabler sur une moyenne. Le P. Vincent l'a bien vu. Après avoir retenu, en accord avec le fouilleur, la date moyenne de 1400 pour la première fondation de Tell Abou Hawam, il écrit : « Si l'un ou l'autre type (de poterie) envisagé seul est de nature à suggérer une époque initiale reculée jusque dans la première phase du Bronze III (1600-1550), la date moyenne du XIV^e^ siècle est sans contredit la plus apte à justifier la variété d'une telle association, avec une durée totale peu inférieure à deux siècles[1] ».

P. 183. — La date initiale de 1475 pour le premier temple de Lakich est peut-être un peu basse ; mais ce serait une autre exagération que de faire remonter sa fondation au temps de la première manifestation de certains types céramiques, vers 1550. Le second temple ne peut remonter jusqu'à 1450, puisqu'on a trouvé, incorporée dans ses murs, une plaquette au nom d'Aménophis III (1415-1380). La fin du troisième

---

le XXX^e^ siècle. Il y a là, dans le jugement de l'heureux fouilleur de Ras-Shamra, une de ces graves méprises qu'engendre la typologie, lorsqu'on se fie à elle seule, sans souci du contexte. C'est un mauvais guide — l'expérience l'a souvent prouvé — qu'il ne faut mettre en piste et ne suivre que prudemment.

1. *Revue biblique*, 1935, p. 421.

temple ne doit pas être séparée de la destruction de la ville elle-même, qui livre la même céramique. Or on a trouvé, dans les ruines de celle-ci, un ostracon hiératique de la fin du XIII^e siècle, et Albright précise : « de la quatrième année de Méneptah, qui a régné de 1235 à 1227[1]. » La destruction étant survenue postérieurement, il est normal de l'attribuer au dernier quart du XIII^e siècle ; elle est peut-être due à la conquête israélite. Certaines dates proposées par les fouilleurs pour la construction et la ruine de ces trois temples sont querellées trois fois à vingt-cinq ans près, l'auteur se fondant uniquement sur l'examen des poteries. Dans la chronologie céramique de cette époque, une adhésion au quart de siècle à une date formulée ne se discute plus, hors l'intervention d'un document écrit livrant un repère absolu.

P. 189. — La notice sur Beisan n'est guère utilisable. Il n'y est pas fait état des résultats des nombreux articles parus dans *The Museum Journal* à partir de 1922, en particulier le tome XXIV, 1935, n° 1, qui est fondamental, car il traite spécialement (p. 5-22 et pl. I-X) de la céramique des niveaux XVIII à XI, et remet en place convenable la poterie hyksos. On la considère encore ici, sur la foi d'un premier exposé, comme appartenant au niveau XI, qui ne formait alors — enrichi de cette poterie inattendue — que la partie supérieure du niveau XII caractérisé par la plus nette production céramique de Khirbet Kerak. Dans la couche postérieure se trouvait le temple de Mikal, où fut recueilli un beau scarabée d'améthyste au nom de Sésostris I (1970-1935). Il est inutile, dans la stratification de Beisan, rectifiée depuis 1935, d'argumenter, afin d'en faire une offrande postérieure à sa fabrication et déposée dans le temple, lui-même chronologiquement abaissé. Le temple est de la XII^e dynastie ; le scarabée y est à sa place.

1. *BASOR*, 74, p. 20-21.

***

Nous laissons à des confrères plus au fait que nous des études archéologiques d'au delà de l'Euphrate et de nos rives, le soin de trier le bon et le mauvais grain dans la partie de l'ouvrage de M. Cl. F. A. Schaeffer concernant ces régions.

Le chapitre final intitulé « Résumé et conclusion » (p. 534-567) donne les grandes lignes de l'histoire du Proche-Orient et du Caucase à la lumière de la nouvelle doctrine. Aux faits économiques qui commandent en grande partie les événements historiques, l'auteur propose, pour les grands mouvements ethniques, de substituer de vastes catastrophes, d'origine sismique particulièrement. Sa dialectique impétueuse nous entraîne à la suite des peuples en marche, fuyant sous la terreur de désastres répétés qui auraient désolé les pays du Proche-Orient, notamment la zone montagneuse d'Anatolie. Entre 2400 et 2300, une première vague de fugitifs — peut-être conduite par un élément guerrier et d'une grande vigueur physique, car, dans les strates à eux attribués, on a trouvé de robustes têtes de lance — crée la belle civilisation représentée par les trésors de Troie III, les riches tombes d'Alača-Huyuk, les importantes trouvailles d'Alishar, de Tarse à la fin du troisième millénaire ; la kourgane de Maikop, le tombeau d'Astrabad, Tépé-Hissar (p. 538). Mais une difficulté surgit, car on nous a dit (p. 535) que Tarse, Alishar, Alača-Huyuk, Troie avaient été eux-mêmes ravagés par le violent séisme qui mit ces peuples en mouvement. Il faudrait admettre que ces sites abandonnés par ceux qui fuyaient les séismes ont été occupés par d'autres qui les fuyaient aussi. Au Sud de l'Amanus, ces mêmes immigrants n'auraient laissé que de pauvres vestiges dans les cités où ils campaient parmi les ruines et au-dessus des cendres. A Ras-Shamra, ils s'installent sur la couche de cendre provenant de la destruction de l'Ougarit Ancien 2. « Les couches de l'Ougarit Ancien 2 et la couche de cendres de sa destruction n'ayant jusqu'ici pas été atteintes par nos fouilles, abstraction faite de sondages, nous n'avons pas

encore pu établir la nature exacte et l'étendue des dégâts subis par la cité entre 2400 et 2300. Néanmoins, l'apparition dans les couches immédiatement postérieures à l'incendie de types céramiques et d'armes jusque-là inconnus à Ras-Shamra, indique que la catastrophe a été suivie par l'installation dans le pays d'Ougarit d'un élément ethnique étranger. Il semble aussi que cet élément fut numériquement peu important, et que l'occupation du site fut moins dense qu'avant la catastrophe ». Malgré les réserves formulées initialement, ce jugement nous paraît encore téméraire, car l'inconnu ne peut servir de terme de comparaison.

A l'extrême fin du Bronze Ancien 3, de nouveaux tremblements de terre chassent les gens d'Anatolie. « Terrorisée par la répétition des désastres, la masse de la population a dû émigrer vers des régions moins éprouvées par les secousses sismiques. Dans les pays où se réfugiaient les sinistrés, ils y amenaient à leur tour le désordre, et ainsi la catastrophe finit pas frapper des pays assez éloignés du centre initial de perturbation. Si nous admettons que la zone ravagée par les tremblements de terre s'étendait au Sud jusqu'en Syrie et en Palestine — en effet les traces de destruction observées dans les couches correspondantes des sites jusqu'ici explorés dans ces pays sont favorables à cette hypothèse — il est aisé d'imaginer l'amplitude de la catastrophe » (p. 542). Là encore on voit des groupes humains fuyant les zones sismiques, mais sans en sortir. On les retrouverait à Tell Hésy, à Jéricho, à Byblos. A Ougarit ils se seraient installés au-dessus des sinistrés de la précédente immigration. C'étaient d'habiles métallurgistes. « Parmi les plus anciens Ugaritiens du début du Bronze Moyen, il y a les fameux porteurs de torques (§ 15) dont nous avons trouvé les tombes à la base du niveau II, 1 de Ras-Shamra[1]. Leurs tombes ont été rencontrées au Qalaat er-

1. Ailleurs, p. 23, les torques sont trouvés non pas dans les tombes mais « un peu plus loin, dans la même couche ». Selon le *Journal of Egyptian Archeology*, XXXI, 1945, p. 92, des torques auraient été trouvés *in situ* sur des squelettes, mais dans son livre l'auteur ne fait plus état de cette importante constatation. On voit ici, et par l'histoire fluide du tesson de Kamarès cité p. 12, combien

Rouss (§ 27) et à Hama (§ 60), et plus au Sud leurs traces isolées ont été relevées à Kahun et à Abydos en Égypte. Au Nord et à l'Est de la Syrie des porteurs de torques ont vécu à Alishar II (type tardif 1900-1800 env., cf. § 146)... et, apparemment en nombre considérable, dans la région minière au voisinage du lac d'Urmia en Arménie. Cette population d'origine encore inconnue, peut-être arménienne, mais probablement pas caucasienne (§ 220), s'était installée aussi à Byblos (§ 34) ; tout un échantillonnage de ses parures caractéristiques (torques, épingles percées, colliers et spirales) à l'état neuf et même inachevé avait été consacré dans le temple de Byblos (§ 34). Le donateur faisait partie de la riche corporation des bronziers et orfèvres de cette ville, située près des montagnes d'Esrouan, connues pour abriter des gisements cuprifères et stannifères. Leur existence est révélée par deux torrents, les Nahr Feidar et Ibrahim qui charrient leurs minerais, et se jettent à la mer non loin de Byblos » (p. 544).

Nous avons tenu à citer ce passage afin de montrer l'ampleur des conclusions du livre de M. Schaeffer, mais aussi les observations et les réserves qu'il impose.

Si les ébranlements sismiques peuvent être enregistrés sur de très vastes étendues, leurs effets destructifs sont généralement limités. Ceux qui sont connus par l'histoire ou les observations récentes ne font voir de résultats catastrophiques que sur des aires restreintes. Je ne crois absolument pas que l'on puisse reconnaître les destructions d'un séisme à la fois au Caucase, sur les rives de l'Hellespont et dans les sables de l'Idumée[1]. Les tremblements de terre n'ont jamais fait déserter les régions détruites. Antioche, maintes fois renversée, fut autant de fois reconstruite, parce que les raisons économiques qui l'avaient engendrée et enrichie n'étaient pas atteintes. Les

---

est importante la présentation objective de la documentation mise au jour dans une fouille, indépendamment de toute sollicitation doctrinale.

1. De tels ébranlements apparaissent d'autant plus invraisemblables qu'ils devraient mettre en œuvre sismique deux blocs terrestres de constitution aussi fondamentalement différente que le socle arabique, qui fait partie du système africain, et le bloc anatolien, qui appartient au système alpo-himalayen.

contraintes économiques sont les plus terribles qui soient ; elles exigent parfois des sacrifices pénibles et constants dont l'homme s'accommode, parce qu'il y trouve malgré tout des facilités d'existence. Les métallurgistes sont particulièrement liés aux régions qui renferment des gîtes de minerai, ils ne les quittent que s'ils jugent les réserves épuisées.

On a bien trouvé des torques à Ougarit, et les gens les portaient. Mais pourquoi en faire un signe racial distinctif ? On ne peut rien produire pour étayer une telle supposition[1]. Les cheminements du commerce, la propagation des modes et aussi les mélanges de population peuvent rendre compte de bien des usages.

Nous avons déjà démontré que l'attribution de ces torques et des parures associées à la fin du Bronze Ancien 3 ou au début du Bronze Moyen ne se justifiait pas (ci-dessus, p. 20) ; on ne peut les dater plus haut que le début du Bronze Moyen 2 (1850-1750).

Ce ne sont pas les torques et les parures associées que Henri Hubert considérait comme étant originaires des pays du Caucase, mais le métal[2]. Et par région du Caucase, il entendait l'Osséthie, le Lenkoran, le Talŷche persan et l'Arménie russe ; il considérait l'ensemble de ces provinces comme une unité au point de vue archéologique. M. Cl. F. A. Schaeffer renonce si peu à cette origine que, selon lui, les forgerons eux-mêmes, « porteurs de torques », seraient originaires de ces pays, particulièrement de l'Arménie.

La présence de bronzes dans les dépôts des temples de Byblos ne permet certes pas d'en attribuer l'offrande à des bronziers, pas plus qu'il ne convient de réserver aux bijoutiers et aux marchands de cierges l'exclusivité des offrandes dans

1. L'onomastique syrienne que l'on commence à bien connaître, surtout par les textes égyptiens d'exécration publiés par Sethe et Posener n'a livré jusqu'ici aucun nom qui ne soit sémitique. Ces documents sont décisifs en faveur de l'arrivée en Phénicie et Canaan d'une population amorite dès avant c. 1900 (date de textes publiés par Sethe). L'apport ethnique des pays septentrionaux ne se décèle qu'après la XII[e] dynastie. C'est là un fait acquis trop souvent méconnu.

2. Il parle de torques « pour prendre un terme usuel en archéologie préhistorique » (*Syria*, VI, 1925, p. 16-29).

les sanctuaires d'aujourd'hui. Il ne subsiste que du métal dans ces dépôts parce que la matière organique a disparu.

Il n'y a pas, et il n'y a jamais eu, le moindre gisement de cuivre ou d'étain dans les montagnes du Kesrouan qui dominent Byblos, ni nulle part en Syrie. Les possibilités de gisements de cette nature ne commencent qu'à l'Amanus, qui est le prolongement des montagnes cuprifères de Chypre. Les nahrs Feidar et Ibrahim ne charrient aucun minerai. Les géologues s'accordent sur ce point[1]. Il vaut mieux pour ces questions donner sa confiance à des livres récents et à des géologues exercés, plutôt qu'à des archéologues ou à des économistes. L'hypothèse de M. G. A. Wainwright, selon laquelle des cailloux des deux minerais charriés par ces torrents auraient pu accidentellement, après fusion, donner du bronze[2], est une histoire à ranger avec celle de Pline relative à l'invention du verre.

P. 561. — Comment peut-on écrire au terme d'un si gros travail sur la stratigraphie des tells que « le rythme de leur croissance varie considérablement selon la constitution géologique du sous-sol, selon la différence des facteurs climatiques et géographiques, et selon la réaction des diverses civilisations aux grandes crises, qui, au cours de leur longue histoire, se sont abattues sur elles » (p. 561) ? L'explication est beaucoup plus simple. Les tells se forment parce que, pour des raisons de sécurité principalement, les populations vivent en agglomération serrée, parfois à l'intérieur de remparts. Comme on ne creuse ni cave ni sous-sol, lorsqu'une maison tombe en ruines, on nivelle et on rebâtit, ce qui conserve les premières assises. Dans l'architecture en pierre, les matériaux sont en partie remployés, le tell monte lentement. Bâtit-on en briques crues, les murs sont épais, ils durent peu et rien n'est remployé ; le tell monte vite. Il serait à peine besoin d'ajouter que pen-

1. L. Dubertret et J. Wetzel, que je remercie de leurs obligeantes communications.

2. A 1.300° pour isoler le cuivre. Une telle température n'est jamais atteinte, ni même approchée, dans un feu domestique.

dant le temps où il est abandonné, la hauteur du tell n'augmente pas.

P. 566. — On n'admettra guère qu'en « se servant uniquement des indices stratigraphiques et céramographiques, et de la méthode comparative du matériel archéologique en général, ainsi que de l'étude des monuments architecturaux, il soit aujourd'hui possible de dater, à cinquante ans près, n'importe quel monument du Proche-Orient remontant au second millénaire avant notre ère, et à cent ans près la plupart des monuments du troisième millénaire » (p. 566). Certainement non. L'appoint de la documentation épigraphique est indispensable pour obtenir des dates absolues. L'Égypte, jusqu'au début de la XII^e^ dynastie, la Mésopotamie, jusqu'à l'avènement de la première dynastie babylonienne, donnent seules des repères exacts à quelques années près. Hors de ces cadres, l'erreur peut être considérable. Quiconque aura eu la patience de lire ce compte rendu s'en sera rendu compte. Pour un type céramique aussi répandu et aussi caractéristique que celui de Tell Yahoudiyé, par exemple, on discute encore la date de son apparition entre la XII^e^ dynastie ou le début de la XIII^e^. Les cruches peintes de bandes diagonales ocres sont placées par nous entre 1750-1550, par M. Cl. F. A. Schaeffer, entre 1900-1750 (ci-dessus, p. 26-27). On vient de voir qu'il ramène vers 2300, les strates énéolithiques de Megiddo, contemporaines de Djemdet Nasr (c. 3000). Le Bâtiment aux colosses de Byblos serait probablement postérieur au Nouvel Empire, alors que nous l'attribuons au III^e^ siècle de notre ère. La grande approximation annoncée est réelle dans de nombreux cas, mais on ne l'obtient qu'en s'attachant aussi étroitement que possible aux chronologies égyptienne et babylonienne, et en tenant compte des supputations sur lesquelles de nombreux chercheurs se sont mis d'accord.

L'archéologie peut aider l'épigraphie en matière de chronologie, mais ordinairement l'archéologue ne s'inquiète du problème, et ne dit son mot, qu'après la révélation d'un document écrit. Ainsi lorsqu'à la suite des premières trouvailles de tablettes cunéiformes à Ras-Shamra, à partir

de 1929, il s'est agi de déterminer l'époque de ces anciens documents alphabétiques, les archéologues étaient à peu près d'accord pour les attribuer au XII^e^ siècle, ou au plus haut au XIII^e^ avant notre ère[1]. C'est un épigraphiste qui a révélé, dès 1930, que Ras-Shamra avait dû être détruite vers la fin du XIII^e^ siècle ou au début du XII^e^, et que les belles trouvailles de Schaeffer et Chenet nous reportaient au delà du XIII^e^ siècle[2]. La suite des fouilles a confirmé ces vues. Dès 1932, le fouilleur précise que « le temple était, au XIV^e^ siècle, et peut-être encore au XIII^e^, doublé d'une importante bibliothèque et d'une école de scribes[3]. »

***

Malgré les réserves formulées au cours de cet article, on saura gré à M. Cl. F. A. Schaeffer d'avoir réuni et groupé de manière fort commode une documentation dispersée et malaisément accessible. Son traité rendra de très grands services, comme répertoire de documents. Tout chercheur y trouvera une foule de matériaux qu'il lui sera loisible d'étudier et de classer, et les comparaisons s'en trouveront singulièrement facilitées. A ce titre, on ne cessera jamais de le consulter.

Maurice DUNAND.

---

1. Cl. F. A. SCHAEFFER, *Les fouilles de Minet el-Beida et de Ras-Shamra*, dans *Syria*, X, 1929, fasc. 4, p. 296; et RENÉ DUSSAUD, *Note additionnelle*, p. 300.

2. É. DHORME, *Revue biblique*, janvier 1930, p. 152-153 ; VINCENT, *ibid.*, fasc. 4, p. 441.

3. *Syria*, XIII, 1932, p. 21.

PYXIS A FIGURES NOIRES DU MUSÉE NATIONAL D'ATHÈNES

Le vase à figures noires 14909 du Musée National d'Athènes[1] est une pyxis — ou plus exactement une « kylichnis », selon M. J. Milne[2] — de la forme III, si l'on s'en rapporte à la classification adoptée par Richter-Milne[3], de la forme A, si l'on préfère la classification adoptée par J. D. Beazley[4] (fig. 1-2).

La poignée du couvercle se compose d'un bouton, en forme de cône légèrement concave et arrondi à son sommet, auquel fait suite une attache cylindrique. Cette attache va en s'élargissant vers le bas, pour rejoindre par une courbe gracieuse le couvercle proprement dit. Le couvercle a la forme d'un cône très aplati, d'un « chapeau chinois ». Le bord est saillant et dessine, vu en silhouette, un angle très aigu. Le rentrant est légèrement concave et ne continue pas exactement la courbe que dessine le corps du vase. Il y a un décrochement, le haut du corps étant plus large que le bord inférieur du couvercle. Les flancs du vase sont concaves, sans que la courbe qu'ils dessinent soit symétrique par rapport à un axe. La concavité est plus accusée vers le bas, si bien que l'on a, au total, trois degrés de courbure : celle du bord inférieur du couvercle, celle du haut du corps, et celle du bas du corps, l'ensemble formant un profil particulièrement harmonieux. Le pied est simple, légèrement tronconique, et se rattache au saillant du bas par une courbe, convexe cette fois. On sent que la forme a été soignée, de façon à donner une impression de grâce et de légèreté.

La poignée du couvercle est noire. A la naissance de cette poignée,

1. Je tiens à remercier Mme S. Karouzou, qui a bien voulu m'autoriser à publier ce vase, et dont les suggestions m'ont été précieuses.

2. *AJA*, 43, 1939, p. 247.

3. Richter-Milne, *Shapes and names of Athenian vases*, p. 20-21.

4. J. D. Beazley, *Attic red-figure vase painters* (cité *A. V.*), p. ix.

frise de petits bâtonnets (haut. 0,005), limitée par deux cercles noirs. Sur le corps du couvercle, *danse de femmes*. Sur le bord, double frise de boutons de grenade, entre deux cercles noirs, le cercle intérieur plus appuyé et souligné de petits points. Le rentrant du couvercle est

Fig. 1. — Pyxis d'Athènes (ensemble).

décoré de bâtonnets noirs qui occupent toute sa largeur, entre deux cercles. Le bord supérieur du corps est noir, avec frise de bâtonnets très courts, soulignée de deux cercles ; le cercle qui limite immédiatement la frise est bordé de petits points, chacun correspondant en gros à l'intervalle entre deux bâtonnets. Le bord inférieur, sous la bande à figures, est orné de rayons, pointe en bas (0 m. 01), entre deux cercles noirs assez épais. Le pied est noir.

Argile de couleur orange pâle. Figures noires, la peinture noire

parfois évanescente surtout sur les bords des silhouettes. Tous les détails, ainsi que les lignes générales, sont incisés, sans que le pinceau ait toujours suivi exactement l'esquisse tracée à la pointe.

DESCRIPTION DES SCÈNES FIGURÉES

A) *Couvercle* (fig. 12)[1]

Devant une colonne, surmontée d'un chapiteau, le tout assez grossièrement dessiné au pinceau, une femme (*a*), tournée à droite, vêtue d'un *chitôn* long et d'un *himation* sous

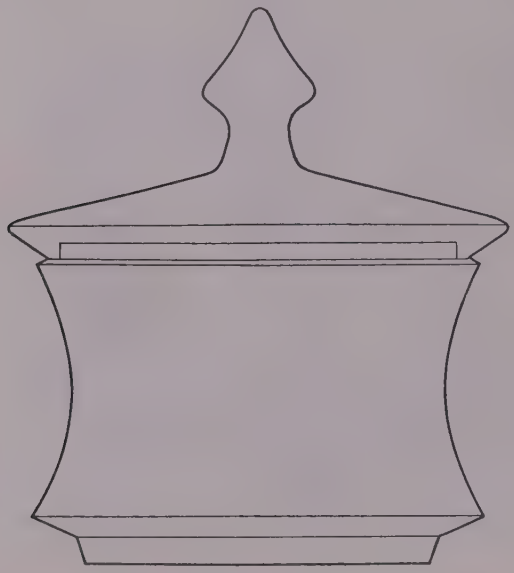

Fig. 2. — Type de la pyxis d'Athènes.

lequel elle a un bras caché, vient de puiser, avec une œnochoé, dans un cratère à colonnettes derrière lequel se trouve posé également un lébès[2]. Une autre femme (*b*), à droite

1. Cf. ci-après, p. 61.

2. L'*œnochoé* servait ordinairement à verser l'eau dans les cratères pour y opérer un mélange. Mais — quoique le vase utilisé le plus souvent pour les libations

également, assise sur un *klismos*, joue de la double-flûte. Elle est vêtue comme la précédente. Devant elle, un autel sur lequel dansent encore de petites flammes. Au-dessus de l'autel, tout en haut, dans le champ, deux couronnes. Enfin, cinq femmes (*c*, *d*, *e*, *f*, *g*) se dirigent vers l'autel en se tenant par la main, dansant une sorte de farandole. Toutes, sauf la troisième (*e*) sont vêtues du *chitôn* et de l'*himation*, dont le pan flotte derrière elles ; (*e*) est vêtue du chiton seulement ; (*c*) tend la main droite, paume ouverte, vers l'autel ; (*d*) et (*f*) tournent la tête en arrière ; (*g*) a le bras gauche sous son *himation*, probablement pour le retenir et l'empêcher de flotter. Toutes sont coiffées de la même manière et semblent avoir un bandeau dans les cheveux (certaines une *sphendonè* ?).

B) *Corps* (fig. 7-11)

A gauche, une porte, avec une haute marche et un linteau épais. Chacun des battants est divisé en deux panneaux par une bande transversale garnie de deux gros clous. Au centre de chaque panneau supérieur, ferrures en forme d'x[1]. Au centre de chaque panneau inférieur, clou (?) à grosse tête. Faisant suite à la porte, une femme (1), assise sur un *klismos*. Elle est assise à droite, mais se retourne, présentant le buste de face et la tête à gauche. Elle est vêtue d'un *chitôn* et d'un *himation* qui lui tombe sur les hanches. Sur les cheveux, elle porte un voile semé de petites étoiles. De la main gauche, elle tient un coffret ouvert[2]. Elle laisse pendre son bras droit pardessus le dossier du *klismos* et tient à la main droite un collier. Devant elle, une autre femme (2), debout, vêtue simplement d'un *chitôn*. Celle-ci se retourne également et fait les mêmes gestes que la première : elle tient, sur la main gauche, une corbeille[3], et laisse pendre, au bout de sa main droite, une bandelette. Dans le champ, entre les deux femmes, un miroir.

---

fût la phiale — on pouvait aussi se servir de l'*œnochoé* : cf. l'*œnochoé* de la Bibliothèque Nationale, *C. V.*, III, Hf, pl. 64, 2.

1. Cf. les mêmes ferrures sur le vase Heydemann, *Gr. Vasenb.*, pl. VIII, 5.
2. Sur la forme des coffrets, cf. G. M. Richter, *Ancient Furniture*, p. 89 sqq.
3. *Ibid.*, p. 89-90.

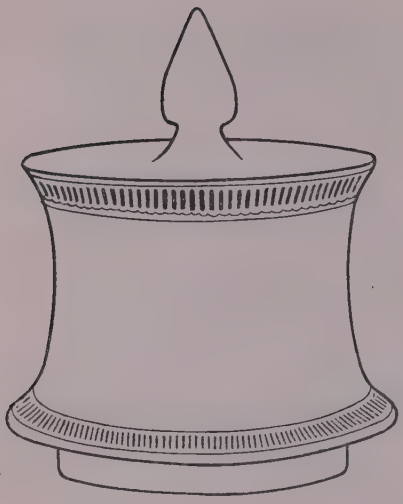

3

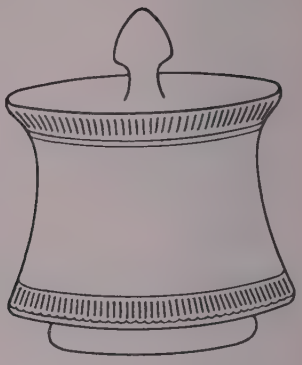

4

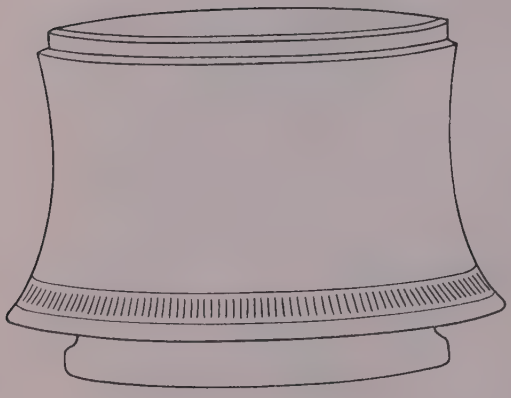

5

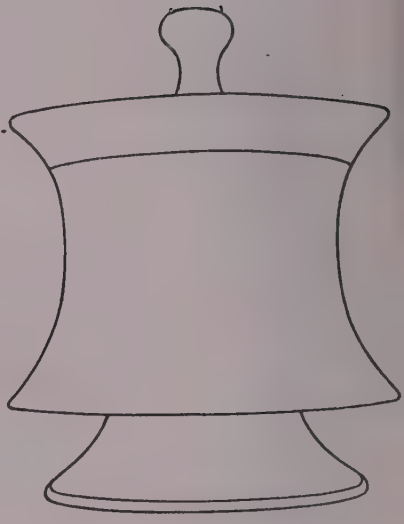

6

Fig. 3 à 6. — Formes de pyxides :
3, Pyxis du Céramique (Athènes) ; 4, Pyxis de Copenhague ;
5, Pyxis d'une collection allemande ; 6, Pyxis du type étudié par L. Curtius.

Devant cette deuxième femme, une table sur laquelle est posé un vêtement, sans doute un *himation*. Puis vient une troisième femme (3), derrière laquelle est suspendu un alabastre. Cette troisième femme est en train de s'habiller. Elle noue sa ceinture, et ses mains disparaissent derrière le repli

Fig. 7. — Détail du corps de la pyxis d'Athènes.

bouffant formé par le *chitôn*. Elle est tournée à droite, appuyée sur la jambe gauche, la jambe droite traînant un peu en arrière. Cette attitude, et le fait que la femme est légèrement penchée en avant, laissent supposer que le peintre a voulu rendre un mouvement : l'instant où la jambe droite va se déplacer. Devant, une femme (4) assise sur un *klismos*. Comme la première, elle est assise à droite et se retourne. *Himation* sur les hanches. Elle tient avec le bras droit une cithare d'où pend une pièce d'étoffe. A sa droite, dans le champ, un objet indistinct (bandelette ?). Enfin, scène de danse. Une femme (5) debout à droite *(chitôn, himation)* joue de la double-flûte ; une danseuse aux crotales (6), en chiton court, sans manches,

bretelles visibles sous le chiton, a la jambe gauche jetée en avant, sur la pointe du pied, la jambe droite ramenée en arrière, la pointe du pied en extension. Le bras droit est baissé, le bras gauche horizontal. Le mouvement exécuté

Fig. 8. — Même pyxis : suite de la représentation.

est une sorte de bond en avant sur une jambe, le reste du corps se portant au contraire en arrière. A droite de la danseuse, une septième femme (7) debout, face à gauche, à côté d'un *klismos* (au deuxième plan). Elle a le bras gauche sous son *himation* et tient à la main droite une plémochoé.

DATE

A) D'après la forme et les ornements.

Un assez grand nombre de pyxides présentent, comme la nôtre, un pied simple, des frises de bâtonnets en haut et, en bas, une frise de rayons. C'est le cas des pyxides E 773[1] et

1. Furtwängler-Reichhold, *l. l.*, pl. 57, 1.

E 772[1] du British Museum et d'une pyxis du Céramique[2] (fig. 1), cette dernière, datée par K. Kübler de 470, les deux premières, par A. Furtwängler, des environs de 450[3]. Les frises de bâtonnets se retrouvent encore sur une pyxis de Copenha-

Fig. 9. — Même pyxis : suite de la représentation.

gue[4] (fig. 2) datée de 460-450, et sur une pyxis d'Allemagne décrite par Lullies[5] (fig. 3).

L. Curtius a consacré quelques pages à l'évolution de la pyxis entre 440 et la fin du siècle[6]. A vrai dire, la nôtre n'entre pas exactement dans la série qu'il étudie, série où le pied, soigneusement travaillé, reproduit à un degré plus bas les

1. Id., *ibid.*, pl. 57, 2.
2. *Arch. Anz.*, 1935, 298, fig. 23.
3. J. D. Beazley les attribue l'une et l'autre à des « suivants » de Douris, cf. *A. V.*, p. 537.
4. *C. V.*, III, J, pl. 162, 4.
5. *In* Neugebauer, *Antiken im deutsch. Privatbesitz*, pl. 73, n° 169.
6. L. Curtius, *Pentheus*, 88° *Berl. Winckelmannsprogramm*, p. 1-6.

courbes du corps ; où le couvercle est plat, et ajusté de façon à prolonger sans interruption la concavité des flancs (fig. 6)[1].

Par conséquent, pour la décoration, notre vase semblerait se situer vers 460, date moyenne des pyxides citées plus haut, et pour la forme, il ne présente pas les signes caractéristiques

Fig. 10. — Même pyxis : fin de la représentation.

d'une mode qui naît vers 440. Néanmoins, nous avons signalé un certain nombre de détails importants : il y a peu de lignes droites dans la silhouette, en particulier dans le sens de la hauteur, mais surtout des courbes. La poignée du couvercle, avec sa légère concavité, contribue à donner de la hauteur à l'ensemble ; l'œil est attiré vers le haut par une série de courbes combinées — combinaison qui donne tout son prix à la pyxis dont L. Curtius fait le point de départ de sa série. On n'a pas l'impression de lourdeur que donnent les exemplaires de

1. *Ibid.*, p. 1, fig. 1.

Copenhague, du Céramique, du British Museum. Il y a un effort pour alléger les lignes, et cet effort révèle une date plus basse que 460. En somme, nous serions tentés de penser que nous sommes en présence d'une forme traditionnelle, dont les principaux représentants s'échelonnent entre 470 et 450. Mais certaines recherches nouvelles, très proches de celles qui aboutissent à ce chef-d'œuvre d'élégance qu'est la pyxis L. Curtius, nous inciteraient à descendre aux environs de 440[1].

Cette date est d'ailleurs confirmée par le style.

B) Nous limiterons notre attention à quelques figures, qui nous paraissent plus spécialement significatives : par exemple, sur le corps de la pyxis, la femme assise (1). L'attitude est très gracieuse, et pleine d'aisance. On notera l'élégance du pied gauche légèrement en retrait et reposant sur la pointe, la pose naturelle du buste et de la tête. L'artiste n'a eu aucune peine à représenter les jambes, le buste et la tête dans des positions différentes, sans que le naturel et l'aisance en fussent compromis. Il se pourrait d'ailleurs que ce type de figure remontât à une œuvre célèbre de la peinture ou de la sculpture, sans que l'on puisse au juste décider entre ces deux arts. Ed. Schmidt[2] met en avant Phidias, et l'on pourrait citer bon nombre de peintres de vases qui se sont inspirés de l'œuvre originale, quelle qu'elle soit : entre autres, le peintre d'Achille[3] (450-440), et le peintre de Cléophon[4] à la fin du siècle. Mais il y a un rapprochement encore plus complet : le Dionysos de la frise du Parthénon, dans le groupe où l'on voit traditionnellement Hermès, Dionysos, Déméter et Arès[5] se présente avec la même position des jambes et du pied gauche, et il a, lui aussi, le torse de face, le bras

1. L'étude de L. Curtius porte d'ailleurs sur une série assez limitée et ne prétend pas traiter de l'évolution de toutes les formes de pyxis. Elle a l'intérêt de bien mettre en relief un certain goût pour de nouvelles combinaisons de lignes.

2. In *Corona Ludwig Curtius*, p. 72-80, pl. 12, 1 et 2.

3. Lécythe, Athènes, 1818, Pfuhl, *Malerei und Zeichnung*, fig. 543.

4. Ed. Schmidt, *l. l.*, pl. 12, 3 ; Watzinger, *Griech. Vasen in Tübingen*, E 112.

5. G. M. Richter, *The sculpture and sculptors of the Greeks*, p. 507, fig. 489.

gauche levé, et l'*himation* sur les genoux. En dehors de l'attitude proprement dite de la femme, on peut noter la souplesse des plis de l'*himation* et l'heureuse opposition de valeurs d'une part entre la tache noire de cet *himation* et les fines incisions blanches du *chitôn*, d'autre part, entre les larges plis horizontaux de l'un et les innombrables petits plis verticaux de l'autre. Cette figure est l'œuvre d'un artiste qui saisissait admirablement les attitudes et qui avait le sens des valeurs picturales.

On retrouve la même aisance élégante dans le geste de la femme nouant sa ceinture, et appuyée gracieusement sur une jambe, sans effort et sans raideur. Comme le dit Ch. Picard, à propos de la Coré du relief d'Éleusis[1], il y a ici, en plus accentué, « une animation qui monte du bas, un rythme très doux » qui semble soulever la figure et lui donner plus de légèreté.

La femme debout, tenant une plémochoé, est une figure classique des lécythes à fond blanc et des hydries à scènes de gynécée. Cette figure drapée, qui se tient à l'extrémité d'une représentation — survivance des « spectateurs » de l'archaïsme — a été abondamment utilisée par le peintre d'Achille[2]. Chez ce peintre, c'est généralement un homme, appuyé sur un bâton. Mais le drapé est sensiblement le même, ainsi que l'attitude. Il y a là un « type » dont notre peintre s'est certainement inspiré[3].

Enfin il reste à examiner la petite danseuse aux crotales. Je n'ai trouvé nulle part l'équivalent exact du mouvement. Ce qui est le plus remarquable, c'est une liberté dans les gestes, dans la torsion du buste, dans l'opposition des bras et des jambes, qui ne le cède en rien à l'élégance d'un peintre quelque peu spécialisé dans les scènes de danse : le peintre de

1. Ch. Picard, *Manuel de sculpt. gr., Période classique*, II, p. 323.

2. J. D. Beazley, *JHS*, 34, 1914, p. 184, fig. 5.

3. On pourrait noter aussi que l'attitude de la femme, tenant d'une main un objet, avec l'autre main posée sur la hanche, est celle de l'Athéna du relief Lansdowne, déesse regardant son casque, qui semble inspirée de la Lemnia de Phidias. Cf. H. Schrader, *Phidias*, p. 95, fig. 78.

la phiale de Boston[1], dont l'activité se place autour de 440. Le peintre de notre pyxis semble même avoir exprimé le mouvement avec plus de franchise, moins de grâce un peu apprêtée. Le rendu des plis inférieurs de la tunique, qui suivent le retrait de la jambe droite et se plaquent au contraire sur la jambe gauche, est bien joli. Il traduit à merveille l'idée de balancement qui s'imposait, qui donne l'impression même du mouvement pris sur le vif, et qu'on retrouve chez l'Iris du fronton Ouest du Parthénon[2].

Le mouvement semble d'ailleurs avoir été la préoccupation essentielle de notre peintre. Le détail des figures ne paraît pas l'intéresser outre mesure. Les visages sont esquissés rapidement. La peinture noire ne suit pas toujours avec exactitude les contours tracés par incision. La ronde des femmes, sur le couvercle, vaut plus par la légèreté et la grâce de l'ensemble que par le « fini » du travail. Les incisions, rapides, ressemblent à des égratignures ; l'autel est dessiné de guingois, la colonne bâclée. Du moins, l'attitude et les gestes des personnages, tous féminins, sont aisés, vifs, élégants.

De même, la composition est particulièrement soignée. Sur le couvercle, aussi bien que sur le corps, elle a un commencement, une fin et un rythme, tout comme, *mutatis mutandis*, la frise des Panathénées. Les cinq danseuses occupent à peu près la moitié du couvercle, opposant une partie animée à une partie statique sensiblement équivalente en surface. Sur le corps on a aussi deux groupes, l'un et l'autre symétriques en eux-mêmes : deux femmes debout entre deux femmes assises, la danseuse entre deux femmes debout. Les deux groupes sont d'ailleurs construits d'après deux principes différents : dans le premier, les figures les plus hautes sont au centre, selon le principe de la construction en pyramide ; dans le second, au contraire, c'est la figure la plus petite qui est au centre, comme sur le relief de Triptolème. La composition est fermée d'un côté par la porte, de l'autre par la silhouette

1. J. D. Beazley, *AJA*, 37, 1933, p. 400, fig. 1, et 401, fig. 2.
2. H. Schrader, *l. l.*, p. 255, fig. 233.

imposante de la femme à la plémochoé, qui se correspondent. Et les vides sont harmonieusement comblés — de façon à conserver au rythme sa souplesse — soit par de menus objets, soit surtout par les gestes des personnages.

L'étude des figures et de la composition nous conduit donc aux mêmes conclusions que l'étude de la forme. En définitive, notre pyxis doit se situer d'après les rapprochements indiqués, à l'époque de Périclès, au moment où la technique de Phidias triomphait avec les frises du Parthénon, soit aux environs de 440.

Et pourtant, il est incontestable qu'elle diffère, à certains égards, des œuvres de cette époque consacrées à la vie féminine. La scène de gynécée notamment, ne baigne pas dans l'atmosphère qui naît alors, avec le peintre de la phiale de Boston, et, aussitôt après, avec le peintre d'Érétrie. Elle n'annonce en aucune façon le côté « petit maître » de Meidias et de ses contemporains. Il y a encore ici beaucoup de « sévérité » : pas d'oiseau familier, aucun détail qui fasse « joli ». Précisons un peu. Comme l'a noté Mme E. Zevi[1], la pyxis a été sans doute la forme préférée des peintres du monde féminin. Son usage même[2] imposait presque cette préférence. Mme E. Zevi reconstitue la chaîne qui, partant de la pyxis de Méglaclès[3], aboutit aux pyxides de Meidias ; et elle note[4], comme nous, à partir de l'hydrie de Vienne[5] (vers 430), l'influence de Phidias, qui se traduit par « l'ampleur des plis, l'expression grave des visages ». Nul doute que les rapprochements allégués ne soient légitimes. Nous admettons sans peine que sous l'influence de Phidias, les figures aient revêtu une certaine gravité, les plis prenant de l'ampleur. Mais nous croirions volontiers que les peintres se sont attachés plutôt à imiter des attitudes, des principes de composition,

1. E. Zevi, *Scene di gineceo e scene di idillio nei vasi greci della seconda metà del sec. V* (*Mem. Acad. Lincei*, 1938, VI, 6, 4).

2. Hoppin, *Handb. of red fig. vases*, II, 174, 1.

3. Cf. Pottier, *Dict. Antiq.*, *s. v. Pyxis*.

4. *L. l.*, p. 305.

5. Vienne, 1113, par le « Chryseis painter ». Cf. Beazley, *A. V.*, p. 794.

des types, qu'à essayer de rendre, sur de petits vases, une ambiance qui, dans une certaine mesure, reste l'apanage de la grande sculpture, et surtout de la sculpture religieuse. La preuve, c'est que les attitudes se retrouvent aussi bien sur les vases du peintre d'Érétrie, où règne une joliesse qui n'a rien de parthénonien[1]. Quant à la sévérité et à la gravité, il n'était nul besoin d'attendre si longtemps. Les scènes de gynécée se trouvent déjà abondamment sur toute une classe de lécythes à fond blanc des années 470-460[2], et l'usage même des lécythes, s'il prêtait, à la rigueur, à une certaine familiarité, ne menait guère à l'affèterie. Or, un grand nombre de vases de petite taille ont été trouvés dans les tombes attiques du dernier tiers du v^e^ siècle, et, comme l'a fait remarquer H. Metzger, « la multiplicité soudaine de ces petits vases trouve son explication dans leur qualité d'offrandes funéraires ; aryballes et pyxides, à partir du début de la guerre du Péloponnèse, succèdent aux vases de grande taille[3] ». Sans doute notre pyxis est un peu antérieure à celles dont parle H. Metzger, mais elle a été trouvée, selon toutes probabilités, dans une tombe[4]. Si elle est, comme nous l'avons dit, parthénonienne, elle est aussi l'œuvre d'un peintre qui se souvenait de la tradition des lécythes à fond blanc. Nous sommes dans le gynécée, mais nous y sommes pour ainsi dire en toute impartialité, sans la moindre tendance à la flatterie ; l'exploitation du monde féminin, avec tout son cortège de préciosité, qui naît aux environs de 440-430, n'intéresse pas notre peintre. Il poursuit une tradition qui est sur le point de prendre fin. Il n'en inaugure pas une nouvelle.

La répartition des « thèmes » qui composent la scène de gynécée en serait encore une preuve. Nous avons parlé plus

1. Cf. le groupe Éros-Aphrodite sur l'œon H. Stathatos publié par H. Metzger, *Mon. Piot*, 40, 1944, p. 69-86.

2. Classe IV, groupe B, Fairbanks, *Athen. white lekythoi*, I, p. 181 : « Probably most of these vases date from the ten or twenty years before the middle of the V° century, though a few isolated specimens may be even ten years later. »

3. *L. l.*, p. 85.

4. Je n'ai pu obtenir de certitude sur ce point.

haut, d'une manière générale, des lécythes de la classe IV : femme tenant une plémochoé ou un alabastre (thème de l'offrande au tombeau) — femme assise tenant un coffret ou une corbeille, cependant qu'une autre femme, debout devant elle, lui présente un miroir, un collier, etc. (thème « servante-maîtresse », que l'on retrouve également sur toute une classe d'hydries[1], et aussi, dans un autre domaine, sur les stèles funéraires). La « musique au gynécée » ou la leçon de danse paraissent moins anciennes. Cependant on voit déjà la joueuse de flûte, assise, accompagnant une danseuse, sur un vase de Lecce[2] qui date des environs de 475, sur une amphore de Syracuse[3] qui se situe aux alentours de 460-450, et d'une manière plus développée, sur une hydrie de Naples[4] de 450-440, représentant des danseuses au *calathiscos*. La scène qui nous intéresse, et qui figure sur l'épaule de l'hydrie, est plus complexe que sur les vases précédents : elle comporte une femme assise jouant de la double-flûte, une table sur laquelle repose un vêtement, deux danseuses, une femme debout, échangeant la double-flûte pour la cithare, et un homme appuyé sur un bâton. Enfin, et sensiblement contemporains de notre pyxis, il y a les vases déjà cités du « Phiale painter ». Comme le note Mme E. Zevi[5], ce ne sont là encore, à proprement parler, que des scènes de gynécée transformées par adjonction de musiciennes et de danseuses. Le thème évoluera au cours de la seconde moitié du siècle et se situera désormais plus volontiers en plein air.

Ainsi donc, et c'est ce que nous voulions montrer, là encore notre peintre semble davantage tourné vers le passé, récent peut-être, que vers l'avenir.

Il reste à examiner maintenant, dans le même ordre d'idées, un autre point, le plus important — et le plus singulier — : la

---

1. Cf. par ex. les hydries du British Museum E 188, E 190, E 192, E 195, E 208, E 209, etc.
2. *C. V.*, III, I *c*, pl. 3.
3. *Mon. Lincei.*, XVII, pl. 27, 2.
4. Furtwängler-Reichold, III, p. 319 sqq., fig. 151-154, pl. 171, 1.
5. *L. l.*, p. 312.

persistance de la figure noire à une date aussi avancée. Certes, la figure noire n'a jamais totalement disparu. Les amphores panathénaïques ont maintenu la tradition jusqu'à l'époque hellénistique[1]. Souvent, et bien après la fin de la période que l'on appelle archaïque, les peintres de vases à figures rouges se sont tournés, à l'occasion, vers la décoration d'amphores panathénaïques : ainsi le « Kleophrades painter », l' « Eucharides painter », le peintre de Berlin ont travaillé, semble-t-il, dans les deux techniques[2]. Il n'est pas impossible qu'un peintre comme l' « Aeschines painter » qui a subi pendant toute sa carrière (environ 470-450) l'influence du « Beldam painter[3] », un des derniers peintres de lécythes à figures noires, ait parfois abandonné le rouge pour le noir. J. D. Beazley[4] et K. Peters[5], ont attribué des amphores panathénaïques au peintre d'Égisthe, au peintre de Berlin, au peintre d'Achille, et, vers la fin du siècle, à Aristophane. Sans doute ces amphores forment une classe spéciale, volontairement archaïsante ; et l'on en dirait autant des *skyphoi* du Cabirion thébain, qui n'étaient sans doute pas ignorés en Attique. Mais leur existence seule suffisait à maintenir, sinon pleine de vie, du moins comme un état de fait, la tradition de la figure noire. Du reste, en dehors de ces vases, archaïsants pour des raisons religieuses, on trouverait d'autres exemples de figures noires, beaucoup plus tardifs qu'on ne l'imagine parfois. Il n'y a pas eu de coupure brutale entre la fin de la figure noire et le début de la figure rouge. Les « silhouettes-skyphoi » du « Beldam painter » — sans incisions, il est vrai — couvrent tout le second quart du v[e] siècle[6]. Deux amphores de Wurtzbourg[7], d'après la finesse et la souplesse des draperies, sont à dater des environs de 460, c'est-à-dire d'une époque où la figure rouge a

1. S. Dow, *Hesperia*, V, 1936, p. 50-58.
2. C. H. E. Haspels, *Attic black-figured lekythoi*, p. 152.
3. *Ibid.*, p. 178.
4. *AJA.*, 47, 1943, p. 448-450.
5. *Jahrb.*, 57, 1942, p. 143 sqq. et *Anzeiger*, 512.
6. Haspels, *l. l.*, p. 188.
7. Langlotz, *Griech. Vasen in Würzburg*, n° 217, pl. 48 et n° 202, pl. 48 et 56.

triomphé depuis longtemps et n'est pas loin de sa maturité.

C'est dire que notre pyxis pose un problème — il n'existe pas à ma connaissance d'autres exemples aussi tardifs, en dehors des classes spéciales déjà citées —, mais qu'il n'y a pas lieu de la considérer comme un phénomène extraordinaire. Les traditions en art sont tenaces, et les exemples ne manquent pas de résurgences isolées, d'archaïsmes volontaires, ni les mouvements que l'on baptise en les faisant précéder du petit mot « néo- ». Le plus souvent, il y a des raisons à tout cela, religieuses ou autres. Ici, la solution n'apparaît pas clairement, et nous en sommes réduits à des hypothèses. La première qui vient à l'esprit est celle de la fantaisie d'un artiste, saisi un jour par l'envie d'abandonner le pinceau pour la pointe sèche. On pourrait même admettre qu'il s'agit, ou bien d'un vieil artiste ayant connu encore les lécythes à figures noires — ce qui, chronologiquement, n'est nullement impossible —, ou bien au contraire d'un jeune, désireux de se singulariser. Au lieu d'une fantaisie d'artiste, on peut imaginer — et c'est l'hypothèse la meilleure — une fantaisie d'amateur éclairé, épris d'archaïsme, et voulant posséder une pyxis différente de celles que l'on devait voir partout aux environs de 440. Il est tout de même frappant que notre vase soit seul en son genre. Sans doute d'autres ont pu disparaître : il n'en reste pas moins que sa singularité s'explique au mieux si l'on consent qu'elle ait été voulue et recherchée. J'avais pensé un instant à une troisième hypothèse : D. M. Robinson[1] a montré que la fabrication des amphores panathénaïques avait été probablement interrompue de 434 à 422. On aurait pu supposer alors qu'un peintre spécialisé dans la décoration d'amphores panathénaïques, et habitué par là-même à observer le mouvement et à le rendre, se fût adonné un certain temps, faute d'amphores, à la décoration d'autres vases, en conservant la technique qui lui était familière. Les dates données paraissent un peu basses pour notre pyxis ; sinon, il faut le reconnaître, l'explication serait bien séduisante.

1. *C. V. Baltimore, Robinson Collection*, III He, p. 47.

INTERPRÉTATION

A) *La scène de gynécée* (fig. 7-11)

Est-ce purement et simplement une scène de gynécée, ou faut-il y voir autre chose ? On s'est, en effet, aperçu que les représentations de la vie féminine qui figurent sur tant de vases pourraient bien, dans un certain nombre de cas, avoir une signification religieuse[1]. Sans doute il serait vain de vouloir la trouver à tout prix : on risquerait d'attacher, à des scènes qui ne la méritent pas, une importance capitale, et de prêter aux décorateurs des intentions qu'ils n'ont jamais eues. Mais lorsque certains détails paraissent un peu étranges, et surtout lorsqu'on est en présence de plusieurs singularités — comme c'est le cas ici — encore faut-il essayer de leur trouver une explication.

Examinons d'abord le cas de la femme assise (1) qui tient un coffret ouvert, qui se détourne, et qui porte un voile. On est immédiatement tenté de penser, à cause de ce voile, qu'il s'agit d'une jeune épousée, et que la scène est une scène nuptiale. En effet le voile, ou κρήδεμνον, fréquent à l'époque homérique[2], semble l'avoir été beaucoup moins à l'époque classique[3], du moins comme parure. On ne le

Fig. 11. — Développement des figures ornant le corps de la pyxis d'Athènes.

1. Cf. le compte rendu du livre, déjà cité, de Mme E. Zevi, in *R. A.*, 18, 1941, p. 190-192.
2. H. Graillot, *Dict. Antiq.*, *s. v. Velamen.*
3. M. Bieber, *Griech. Kleidung*, p. 24.

trouve d'une manière usuelle que sur la tête de certaines divinités : Déméter[1] en premier lieu, souvent Héra[2], Hestia[3] ; dans les scènes d'initiation[4], et dans les scènes nuptiales[5], qui ne sont qu'une forme des scènes d'initiation. La présence du coffret à bijoux, ou κοιτίς[6], ne ferait que renforcer cette interprétation. On sait en effet qu'il avait sa place dans les cérémonies nuptiales[7]. Enfin, à l'autre extrémité de la représentation, la femme à la plémochoé apporterait encore un élément : la plémochoé, vase éleusinien[8], était utilisée au cours des purifications qui précédaient le mariage[9].

Mais je ne pense pas que ces éléments suffisent. Les scènes de préparatifs nuptiaux sont d'ordinaire beaucoup mieux caractérisées : par exemple, par la présence de loutrophores[10], de *lebetes gamikoi*[11], de torches ; ou bien, comme sur la pyxis d'Érétrie, on voit une petite servante ajuster à la mariée les chaussures nuptiales. De plus, sur notre vase, la scène serait bien disparate : que viendraient faire la danseuse aux crotales[12],

---

1. Déméter de Cherchell : Ch. Picard, *Manuel de sculpt. gr.*, II, p. 325, fig. 140.

2. Cf. la *pyxis* à fond blanc du Metropolitan Museum, *AJA*, 19, 1915, pl. 30.

3. Hestia du Capitole, M. Bieber, *l. l.*, pl. 24, 2.

4. Urne Lovatelli, M. P. Nilsson, *Geschichte der griech. Relig.*, pl. 43, 2.

5. Épinétron d'Érétrie, où la scène est généralement interprétée comme une scène nuptiale. Toutefois Hauser (*Œst. Jahreshefte*, 12, 1909, p. 95), E. Pfuhl (*Malerei und Zeichnung*, § 613), et M. P. Nilsson (*l. l.*, p. 690-692) y voient les préparatifs de la fête des *Adonia*. — Pyxis d'Érétrie, Brueckner, *A. M.*, 32, 1907, p. 80. — Fragment de loutrophore du British Museum, *JHS*, 41, 1921, pl. VII. Cf. d'une manière générale Brueckner, *Athen. Hochzeitsgeschenke*, *l. l.*, p. 79-122.

6. Hésychius : κοιτίς · ἡ μικροτέρα κίστη, ἐν ᾗ γυναικεῖος κόσμος ἀπετίθετο. Suidas : κοιτίς · ἡ μικρὰ κίστη, Ἀττικῶς · τὴν γὰρ κίστην κοῖτιν λέγουσιν · ἔστι δὲ ἐν αἷς κοιταζόμεναι αἱ γυναῖκες ἀπετίθεντο τὰ χρυσία.

7. Deubner, *Arch. Jahrb.*, 15, 1900, p. 152.

8. Athénée, XI, 496, *a* et *b*.

9. Bain rituel du fiancé : Ch. Picard, *La vie privée dans la Grèce classique*, pl. XV, 3.

10. Épinétron d'Érétrie.

11. Pyxis d'Érétrie déjà citée, Ch. Picard, *ibid.*, pl. XV, 1.

12. Il ne me paraît pas possible d'expliquer sa danse comme une danse nuptiale. J'aurai l'occasion de revenir sur la question des danses nuptiales à propos de la scène figurée sur le couvercle.

la femme en train de nouer sa ceinture[1], la femme à la cithare ?

Je crois qu'il s'agit bien d'une scène de gynécée, et que la plupart des détails que nous avons signalés peuvent recevoir des explications simples. Si le κρήδεμνον est relativement rare, en dehors des cas spéciaux que nous avons énumérés plus haut, il n'en reste pas moins qu'on en trouve des exemples, dans des représentations où manifestement la scène n'offre aucune signification spéciale. C'est le cas : pour un lécythe de Copenhague[2], où la femme qui porte le voile est une jeune mère de famille à sa toilette, tandis qu'un bébé joue à côté d'elle ; et pour un fragment de coupe à fond blanc où il s'agit d'Ériphile la coquette[3]. Le coffret figure sur un si grand nombre de scènes de gynécée pures et simples qu'il n'y a pas lieu d'y attacher une importance particulière. Qu'il soit ouvert n'est pas non plus un détail rare[4]. Plus difficile à expliquer est le geste de la femme assise, qui se détourne. Si elle était seule, peut-être pourrait-on chercher à son attitude un sens rituel. Mais il est extrêmement douteux que le contexte de la scène, dans son ensemble, appelle pareille interprétation. Comme sa servante est debout devant elle et la regarde, ne peut-on penser — puisque nous sommes dans le monde un peu secret de la coquetterie féminine — que la jeune femme est inquiète de savoir si son voile fait bon effet ? De face, elle a pu s'en assurer elle-même dans le miroir, mais de dos, elle a besoin d'une aide. Elle appelle la servante qui se retourne, un peu surprise, une bandelette encore à la main ; elle tourne gracieusement la tête, et elle demande si les plis tombent bien,

1. Je ne pense pas qu'on puisse songer ici à donner une explication de l'ensemble en supposant qu'il s'agit de moments successifs de la préparation, comme le fait E. Pottier, *in* Dumont-Chaplain, *Les Céram. de la Grèce propre*, I, p. 364 (où il donne à la pyxis qu'il étudie un numéro inexact : c'est E 774, et non E 770, du British Museum).

2. *C. V.*, III, I, pl. 164 *a*.

3. *Ant. class.*, V, 1936, pl. XXI *a*.

4. Lécythe à fond blanc, Benndorff, *Griech. und Sicil. Vasenb.*, pl. XV. Lécythe à fond blanc de Cambridge, *C. V.*, III, J, pl. XXX, 3 *a*. Amphore de Paris, Petit Palais, *C. V.*, pl. 13, 4. Pélikè, *ibid.*, pl. 15, 1.

si le voile est posé comme il faut, s'il n'y a pas un côté plus long que l'autre, etc.

Reste la plémochoé. Vase éleusinien et nuptial, elle est aussi parfois un simple accessoire de toilette[1], destiné à contenir des parfums. Mais ici il ne s'agit pas d'une scène de toilette à proprement parler, et surtout la femme à la plémochoé se trouve placée à un endroit tel qu'on ne voit pas bien la raison pour laquelle elle tiendrait un vase à parfum.

En somme, il paraît à peu près certain que nous sommes ici en présence d'une scène de gynécée, et non d'une scène nuptiale. Quelques détails qui, au premier abord, pouvaient peut-être aiguiller vers cette dernière interprétation s'expliquent par eux-mêmes, et ne sont pas si étranges dans un tableau de la vie féminine. D'autres — la plémochoé — restent assez énigmatiques. Peut-être nous sera-t-il possible de préciser davantage. Il n'est pas, en effet, exclu *a priori* que la scène de gynécée puisse s'éclairer d'un jour nouveau, si nous la mettons en relation avec la cérémonie représentée sur le couvercle.

B) *La danse* (fig. 12)

L'interprétation ici est difficile, pour peu que l'on s'efforce de déterminer à quelle danse nous pouvons avoir affaire. Le nombre des danses grecques anciennes est fort élevé[2], mais rares sont celles qui sont bien connues. La plupart ne sont pour nous que des noms. Ici une première précision nous est donnée : indubitablement il s'agit d'une danse religieuse. La présence de l'autel (fig. 12) suffirait à l'indiquer. Mais la majeure partie des danses grecques étaient des danses religieuses, et à vrai dire, il n'y avait guère de cérémonie religieuse qui ne s'accompagnât de danses et de musique[3] — quelle que fût

1. Richter-Milne, *Shapes and names...*, p. 21. Hydrie de New York, Richter-Hall, *Red fig. Athen. vases in the Metrop. Museum of Art*, pl. 142.

2. Meursius en dénombrait déjà plus de 180, cf. *Meursii opera* (J. Lami), t. V, p. 195-272. Sans compter toutes celles que l'on a découvertes depuis...

3. M. P. Nilsson, *l. l.*, p. 511, et S. Eitrem, *Opferritus und Voropfer der Griechen und Römer*, p. 28-29.

d'ailleurs l'importance de la cérémonie, simple sacrifice ou célébration d'un mystère[1]. Il est possible en tout cas de faire une constatation : la scène que nous avons sous les yeux est

Fig. 12. — Couvercle de la pyxis d'Athènes : danse féminine.

une scène rituelle et elle se déroule conformément à la règle. La matière du sacrifice se consume sur l'autel : c'est le moment où doivent avoir lieu les libations, qu'on est en train de préparer ; le moment, aussi, où l'on exécute les danses[2].

1. Lucien, *De Saltatione*, 15 : Τελέτην οὐδὲ μίαν ἀρχαίαν ἔστιν εὑρεῖν ἄνευ ὀρχήσεως.

Ibid., 16 : Ἐν Δήλῳ δέ γε οὐδὲ αἱ θυσίαι ἄνευ ὀρχήσεως.

2. Ph.-E. Legrand, *Dict. Antiq.*, *s. v. Sacrificium*. Il était exceptionnel que des sacrifices fussent célébrés sans chants et, par suite, sans danses. C'était le cas des Hyacinthies de Sparte (cf. Athénée, 136 D) et des sacrifices en l'honneur des Nymphes et d'Apollon Nymphagète à Thasos (I. G. XII, 8, 358).

Beaucoup plus intéressant est le fait qu'il s'agit d'une cérémonie exclusivement féminine. Le champ de nos investigations s'en trouve par là limité, et nous allons pouvoir examiner les hypothèses susceptibles d'être envisagées.

Parmi les danses exécutées, depuis la plus haute antiquité, par des jeunes filles, une des plus célèbres était celle du thiase des Vierges Déliades[1], « le grand prodige dont la renommée ne périra jamais : les filles de Délos, servantes de l'archer[2] ». On a essayé[3] d'assimiler cette danse à la fameuse γέρανος : à tort, semble-t-il, car la γέρανος dont la représentation figurée la plus vraisemblable, est celle du vase François, était dansée par des jeunes gens et des jeunes filles. Les danses des Déliades, aussi bien que la γέρανος et un bon nombre de fêtes déliennes, semblent avoir eu lieu (?) la nuit — ou du moins le soir — à la lueur des flambeaux[4]. Mais à vrai dire, cela ne constituerait nulle difficulté sérieuse, et si nous ne nous arrêtons pas au chœur des Déliades, c'est parce qu'il semble préférable de rechercher une fête plus proprement attique. Pour la même raison, nous écarterons les Parthénies[5], dansées surtout en pays dorien, et que nous connaissons bien, grâce

---

1. L. Séchan, *La danse grecque antique*, p. 119.

2. *Hymne homérique à Apollon délien*, v. 156-157.

3. I. R. Arnold, *AJA*, 37, 1933, p. 452-455. L'auteur pense que « les représentations de danses sur quelques-uns des vases de Délos semblent avoir été inspirées par une danse de ce type », mais elle ne précise pas de quels vases il s'agit. Si c'est le lécythe 568 (Dugas, *Délos*, X, pl. 69) la danse représentée est une danse dionysiaque. Si c'est l'assiette 633 (*ibid.*, pl. 51), nous avons affaire à une procession beaucoup plus qu'à une danse. D'autre part, le texte de Délos, Dürrbach, *Inscr. de Délos*, 316, l. 75-76, fait allusion aux fêtes d'Apollon ; or il n'est pas sûr que la γέρανος ait été dansée en l'honneur d'Apollon (cf. l'article de E. Cahen, *REG*, 36, 1923, p. 14 sqq., où l'auteur défend la cause d'Apollon, contre M. P. Nilsson et C. Robert qui pensent qu'à l'époque classique la γέρανος était exécutée en l'honneur d'Aphrodite, représentante d'une Ariadne tombée dans l'oubli). Enfin une simple référence à Tite-Live, XXVII, 37, 14, n'est peut-être pas suffisante pour donner à ῥυμοί le sens insolite de « cordes » et pour en conclure qu'il s'agissait de cordes destinées à guider les évolutions du chœur. Sur la γέρανος, cf. en dernier lieu, O. Rubensohn, *Eph. arch.*, 1937, p. 590-598.

4. L. Séchan, *l. l.*, p. 119-121. Le fait n'est pas prouvé.

5. *Ibid.*, p. 123 sqq.

à Pindare[1] et surtout à Alcman[2], et dont un cratère de la Villa Giulia donnerait, d'après A. Furtwängler[3], une représentation à peu près certaine.

La danse des Horai, connue par un texte de Philostrate[4] et par un relief néo-attique[5] semble avoir eu un rythme analogue à celui de notre danse. Mais les Saisons ont été successivement deux, puis trois, puis quatre ; or les danseuses sur la pyxis sont au nombre de cinq, et ce sont manifestement des mortelles. Plus intéressantes seraient les Danseuses Borghèse[6]. Hauser[7] a supposé, d'après certains détails : corbeille au centre des chapiteaux surmontant les colonnes qui forment l'arrière-plan — corbeille d'où s'échappent des flocons de laine —, qu'il s'agissait des Ergastines. Elles exécuteraient une danse pour célébrer la fin de leur travail. Mais ce n'est là qu'une hypothèse invérifiable, et aucune danse des Ergastines n'est mentionnée dans les textes.

Ce qui nous paraît caractéristique ici, c'est le rythme, assurément empreint d'allégresse et de vivacité. C'est même en cela que la danse diffère d'un certain nombre de représentations — généralement sur des vases peints — où l'on voit un groupe de femmes danser, au son de la flûte, en se tenant par la main. Deux exemples en sont donnés par des vases de Clazomènes. Sur le premier[8], il s'agit d'une file de danseuses se tenant par le poignet ; la première et la dernière tiennent une couronne. Le second[9], présente un autel à degrés, sur lequel reposent deux couronnes ; puis vient une file de danseuses, la première et la dernière tenant encore une couronne. Sur l'un et l'autre, les femmes se tiennent χεῖρ' ἐπὶ καρπῷ. Un autre exemple est fourni par une coupe de Flo-

1. *Pindare* (Puech), IV, p. 168.
2. *Anthol. lyr.* (Diehl), II, 7.
3. Furtwängler-Reichhold, I, p. 80-81, pl. 17-18.
4. *Imagines* (Bougot), p. 506.
5. L. Séchan, *l. l.*, pl. VI, 1.
6. *Ibid.*, pl. VI, 2.
7. *Neu-att. Reliefs*, p. 147.
8. E. Pfuhl, *Malerei und Zeichnung*, fig. 143-144.
9. Sorte de pyxis de Munich, Ducati, *Storia della ceram. graeca*, p. 174, fig. 135.

rence[1], qui représente huit femmes, χεῖρ' ἐπὶ καρπῷ, la première tendant la main gauche en avant, la dernière avec le bras droit sous le manteau. Mais dans toutes ces danses, le rythme est très lent, presque statique ; la danse ressemble plus à une procession qu'à une danse, et on imagine assez que c'est ce genre d'évolutions lentes qui devaient accompagner le chant du péan.

Inversement, si le rythme de notre danse est marqué, il n'atteint pas cependant la vivacité des rythmes orgiastiques. D'ailleurs la plupart des danses orgiastiques, par leur caractère même, étaient des danses individuelles, où chacun pouvait donner libre cours à son ardeur.

Parmi les fêtes attiques où les femmes jouaient un rôle prépondérant — voire où elles étaient seules à jouer un rôle — nous ne retiendrons que celles qui, d'après les textes, s'accompagnaient certainement de danses[2].

Telles sont par exemple, les *Tauropolia* et les *Brauronia*, en l'honneur d'Artémis. Les premières nous sont connues par Ménandre[3], et nous savons qu'elles comportaient une fête de nuit à laquelle les femmes et les jeunes filles prenaient part. Les jeunes filles y dansaient, au son de la musique[4], et le prêtre, armé d'une épée, piquait au cou un homme, suffisamment pour que le sang coulât[5]. Mais nous ignorons de quel genre de danse il s'agissait. Le culte d'Artémis s'accompagne souvent de danses rituelles, exécutées par des jeunes filles : mais c'est surtout à Artémis, déesse de la végétation, qu'elles s'adressent[6], et la plupart semblent avoir été des danses au

---

1. Florence 3950, Inghirami, *Pitture di vasi fittili*, 252-254 ; attribuée par J. D. Beazley à l'atelier du peintre de Penthésilée.

2. Ce qui nous permet de laisser de côté les *Arrétophoria*, les *Kalamaia* — qui d'ailleurs ne sont pour nous qu'un nom — les *Skira*, et les *Halôa*. Ce que nous savons de ces fêtes permet cependant d'avancer que les danses n'en étaient pas absentes (cf. d'une manière générale, L. Deubner, *Attische Feste*, p. 9 sqq., 40 sqq., 60 sqq., et 67). Mais faute de précisions, nous n'en pouvons rien dire.

3. Ménandre, *Epitrep.*, v. 234, 255, 260, 300.

4. L. Deubner, *l. l.*, p. 208.

5. Euripide, *Iph. Taur.*, 1449 sqq.

6. Artémis Limnatis (Paus., IV, 4, 2) ; Artémis de Caryai (Paus., III, 10, 7).

calathiscos. Nous n'en pouvons rien tirer de précis qui convienne aux *Tauropolia*. Le rituel des *Brauronia* comportait, lui aussi, des danses féminines[1] : celles des ἄρκτοι, petites filles de cinq à dix ans, vêtues d'habits de couleur safran. Originaire de Braurôn, le culte fut installé également sur l'Acropole, et également assuré par des ἄρκτοι, dont le temps de service semble s'être prolongé, car elles se consacraient à la déesse avant leurs noces[2]. Là encore, malheureusement, toute précision fait défaut. Quelle danse exécutaient les ἄρκτοι ? Il n'est guère vraisemblable d'imaginer une « danse de l'ours », mais ceci dit, on ne peut rien avancer de positif.

Faut-il associer notre danse au culte d'Aphrodite, ou aux fêtes du mariage ? H. Metzger a suggéré récemment[3], à propos d'un *lébès gamikos* du Musée national d'Athènes, que les hétaïres exécutaient probablement une danse en l'honneur d'Aphrodite ἐν κήποις, dont l'origine agraire s'était estompée ; mais c'était une danse au *calathiscos*. D'autre part, une quantité considérable de vases, dans le derniers tiers du Ve siècle et au IVe, nous renseignent sur le culte féminin d'Aphrodite, et nous n'y trouvons rien de pareil à la danse qui figure sur notre pyxis. Les fêtes nuptiales s'accompagnaient de danses : les textes nous l'apprennent[4]. Mais sur les quelques représentations que nous avons de ces danses[5] — représentations peu caractéristiques d'ailleurs — le chœur ne fait qu'accompagner le cortège, et jamais les danseuses ne se donnent la main.

Reste enfin la plus célèbre des *fêtes* réservées aux femmes : les *Thesmophories*, sur lesquelles, grâce à Aristophane, nous sommes un peu mieux renseignés que pour les autres. La fête

1. Deubner, *l. l.*, p. 207.

2. Festugière, in *Histoire générale des Religions* (*Encyclop. Quillet : Grèce-Rome*, p. 86).

3. *BCH*, 66-67, 1942-1943, p. 242 sqq.

4. Euripide, *Iph. Aulide*, v. 436 sqq.; *Troyennes*, v. 308 sqq.; Théocrite, *Épithalame d'Hélène*.

5. Pyxis du British Museum, E. Pottier, *Mon. Grecs*, 1889-90, p. 2. Lébès du Musée de l'Ermitage, K. Schefold, *Untersuchungen zu den Kertscher Vasen*, pl. 29, 1-2. Fragment d'œnochoé de Tübingen, Watzinger, *Griech. Vasen in Tübingen*, n° 174.

proprement dite durait trois jours. Elle était précédée d'une cérémonie qui se déroulait au cap Colias, dans le dème d'Halimunte[1], où se trouvait, au témoignage de Pausanias[2], un *hiéron* de Déméter et de Coré. La cérémonie du cap Colias comportait des danses. Plutarque nous raconte, en effet, dans la *Vie de Solon*[3], qu'au cours de la guerre contre Mégare, qui occupait alors Salamine, Solon se rendit un jour au cap Colias en compagnie de Pisistrate. Il y trouva toutes les femmes d'Athènes accomplissant le sacrifice traditionnel à Déméter. Il eut alors l'idée d'un stratagème. Il envoya à Salamine un homme de confiance chargé d'avertir les Mégariens qui tenaient l'île qu'ils pouvaient capturer les femmes les plus considérables d'Athènes. Puis il pria les femmes de se retirer, déguisa un certain nombre de jeunes gens imberbes, armés de poignards sous leurs vêtements féminins, et leur ordonna de « jouer » et de « danser » sur le bord de la mer. Le stratagème réussit, et lorsque les Mégariens, alléchés, débarquèrent, il n'en échappa aucun. Par conséquent, il est certain que les femmes jouaient et dansaient. Que dansaient-elles ? Farnell a supposé[4], avec vraisemblance, qu'il s'agissait de danses mimétiques. Toutes les fêtes de Déméter et de Coré semblent d'ailleurs avoir comporté ce genre de danses. Le poète orphique des *Argonautiques*[5] en parle à propos des *Thesmophories*, Clément d'Alexandrie[6] à propos des *Thesmophories*, des *Skirophories*, et même... des *Arrétophories*. Et Lucien[7], énumérant ce que

1. Schol. Aristophane, *Thesmoph.*, 80.
2. Paus., I, 31, 1.
3. Plut., *Solon*, 8, 4.
4. *Cults of the Greek States*, III, p. 87.
5. Orphée, *Argonautiques*, v. 26-27.
6. *Protreptique*, 17, 1 : Τὰ Φερεφάττης ἀνθολογία καὶ τὸν κάλαθον καὶ τὴν ἁρπαγὴν τὴν ὑπὸ Αἰδωνέως καὶ τὸ σχίσμα τῆς γῆς καὶ τὰς ὗς τοῦ Εὐβουλέως τὰς συγκαταποθείσας ταῖν θεαῖν... ταύτην τὴν μυθολογίαν αἱ γυναῖκες ποικίλως κατὰ πόλιν ἑορτάζουσι, Θεσμοφόρια, Σκιροφόρια, Ἀρρητοφόρια, πολυτρόπως τὴν Φερεφάττης ἐκτραγῳδοῦσαι ἁρπαγήν.
7. *De Saltatione*, 39-40 : (Χρὴ αὐτὸν εἰδέναι)... ὅλως τὴν Ἀττικὴν πᾶσαν μυθολογίαν. Ἐξαιρέτως δὲ τὴν Δήμητρος πλάνην καὶ Κόρης εὕρεσιν καὶ Κελεοῦ ξενίαν καὶ Τριπτολέμου γεωργίαν, κ. τ. λ...

doit savoir un bon danseur, cite « toute la mythologie attique » : la quête de Déméter, Coré retrouvée, l'hospitalité chez Céléos, Triptolème — à quoi il ajoute Icarios, Borée et Orithyie, Médée, les filles d'Érechthée, le rapt d'Hélène, etc. Ce n'était donc pas seulement aux fêtes de Déméter que l'on dansait des mimes, mais à bien d'autres encore, quoique le culte des Thesmophories semble avoir été particulièrement riche de représentations de ce genre[1]. Ceci dit, en quoi consistaient-elles exactement ? Nous ne le savons guère. Il est probable qu'elles comportaient des pas et des figures[2], les figures donnant aux spectateurs les indications nécessaires pour identifier le personnage « dansé », les pas traduisant les sentiments et les actions de ce personnage[3]. Malheureusement, étant donné l'absence de documents figurés, absence qui s'explique par le caractère même des cultes en question, nous en sommes réduits à des connaissances purement théoriques.

Poursuivons cependant notre enquête sur les *Thesmophories*. Le premier jour, Ἄνοδος ou Κάθοδος, avait lieu le retour d'Halimunte, en procession. Les femmes se rendaient au Thesmophorion d'Athènes, où elles offraient un sacrifice. Peut-être y avait-il là encore des danses. Le second jour, Νηστεία, était un jour de deuil[4], ne comportant pas de sacrifice[5]. C'est dans la soirée de ce jour de réclusion et d'abstinence que se situe l'action des *Thesmophories* d'Aristophane. Le troisième, Καλλιγένεια, était au contraire jour de liesse : c'était la fête de la « Belle Génération ». Les femmes échangeaient des plaisanteries obscènes, et se fustigeaient avec des rameaux

---

1. Weege, *Der Tanz in der Antike*, p. 57-58, a fait remarquer que c'était le cas des cultes à mystères, et en particulier des cultes de la végétation.

2. Plutarque, *Quaest. Conviv.*, 747 E, sur la distinction entre σχῆμα et φορά : τὸ σχῆμα μιμητικόν ἐστι μορφῆς καὶ ἰδέας — ἡ φορὰ πάθους τινὸς ἐμφατικὸν ἢ πράξεως ἢ δυνάμεως.

3. Cf. J. Nogué, *Pas et figures dans la danse grecque antique* (*BCH*, 61, 1937, p. 79-85).

4. Plutarque, *Démosthène*, 30 : ... ἐν ᾗ τὴν σκυθρωποτάτην τῶν Θεσμοφορίων ἡμέραν...

5. Aristophane, *Thesmoph.*, 376 et scholie.

feuillus. Elles offraient également un sacrifice[1], et dansaient sans aucun doute. C'est ce jour-là, notamment, qu'avait lieu le δίωγμα, ou Χαλκιδικὸν δίωγμα[2]. On a beaucoup discuté pour savoir ce qu'était au juste ce δίωγμα. Farnell[3], s'appuyant sur un texte de Servius[4], y voit le souvenir d'une « sacrificial death ». Rohde[5] pense à une danse mimétique. Deubner[6] l'interprète comme une pratique magique — analogue à celle des « *Saliae virgines* » — pratique qui, à l'origine, n'avait aucun lien avec les Thesmophories, et qui s'y rattacha uniquement parce qu'elle était, elle aussi, strictement féminine, et parce que, sur le calendrier, elle coïncidait avec les fêtes de Déméter. Évidemment, Hésychius emploie le mot θυσία. Mais quelle que soit l'explication que l'on donne du rite, il n'est pas interdit de penser que le sacrifice — puisque sacrifice il y avait — était précédé ou accompagné d'une danse mimétique ; et de toute façon, que l'on adopte l' *aition* de Farnell ou celui de Deubner, il est sûr qu'à l'époque classique le δίωγμα faisait partie du rituel des Thesmophories.

Parmi les danses exécutées en l'honneur de Déméter, E. Pfuhl[7] et après lui L. Séchan[8] mentionnent également l'*oklasma*, en se fondant sur un texte de Pollux[9]. Mais il est

---

1. Alciphron, *Epist.*, II, 37, 2. Sur les cérémonies de la Καλλιγένεια, cf. B. Ashmole, *JHS*, 66, 1946 (paru en 1948), p. 8-10.

2. Suidas : Χαλκιδικὸν δίωγμα · τοῖς Θεσμοφόροις Ἀθήνησί τι νόμιμον, ἐν πολέμῳ γυναικῶν εὐξαμένων διωχθῆναι τοὺς πολεμίους · καὶ συνέβη φυγεῖν εἰς Χαλκίδα.

Hésychius : δίωγμα · θυσία τις Ἀθήνησι ἐν ἀπορρήτῳ τελουμένη ὑπὸ τῶν γυναικῶν ἐν τοῖς Θεσμοφορ(ί)οις · τὸ αὐτὸ καὶ ἀποδίωγμα ὕστερον ἐκλήθη.

3. *Cults of the Greek States*, III, p. 92-93.

4. Servius, *Énéide*, I, 430 : légende corinthienne d'après laquelle la première prêtresse à qui Déméter révéla ses mystères fut mise en pièces par les femmes de Corinthe à qui elle refusait de les dévoiler à son tour.

5. *Kl. Schriften*, II, p. 362, n. 2.

6. *RM*, 36-7, 1921-22, p. 22. M. Ch. Picard, *Mon. Piot*, 45, 1950, *Lycurgue l'Edone* (à paraître), a marqué un rapport avec les Poursuites dionysiaques, où il faut voir des rites d'initiation.

7. *De Athen. pompis sacris*, p. 57.

8. *L. l.*, p. 156.

9. *Onomasticon*, IV, 100 : ἦν δὲ καὶ κωμαστικὴ μάχην καὶ πληγὰς ἔχουσα, καὶ ἡδύκωμος ἡδίων, καὶ κνισμὸς καὶ ὄκλασμα · οὕτω γὰρ ἐν Θεσμοφοριαζούσαις ὀνομάζεται τὸ ὄρχημα τὸ Περσικὸν καὶ σύντονον.

vraisemblable que Pollux fait allusion aux « *Thesmophories* », pièce d'Aristophane, et non aux cérémonies elles-mêmes. L'*oklasma* était sans doute dansé au cours de la pièce par le chœur, mais en tant que chœur comique.

Au total, nous constatons que les femmes dansaient beaucoup aux Thesmophories, mais nous n'avons encore aucun détail précis qui nous permette de nous représenter visuellement les danses. Pourtant ces précisions existent, et c'est Aristophane qui va nous les fournir. Le chœur des « *Thesmophoriazousai* » s'exprime en effet de la façon suivante :

La coryphée :

Ἄγε νυν ἡμεῖς παίσωμεν ἅπερ νόμος ἐνθάδε ταῖσι γυναιξίν 947
ὅταν ὄργια σεμνὰ θεοῖν ἱεραῖς ὥραις ἀνέχωμεν...

Le chœur :

Ὅρμα χώρει, κοῦφα ποσίν, ἀγ' εἰς κύκλον, 953
χερὶ σύναπτε χερ', <ἱερᾶς> ῥυθμὸν χορείας
ὕπαγε πᾶσα · Βαῖνε καρπαλίμοιν ποδοῖν. Ἐπισκοπεῖν δὲ
πανταχῇ κυκλοῦσαν ὄμμα χρὴ χοροῦ κατάστασιν.

Au vers 983, le chœur reprend presque textuellement les paroles de la coryphée : Παίσωμεν, ὦ γυναῖκες, οἷάπερ νόμος.

Notons d'abord l'importance des expressions répétées : ἅπερ νόμος ἐνθάδε ταῖσι γυναιξίν, et οἷάπερ νόμος, de même des expressions ὄργια σεμνά, et ἱεραῖς ὥραις. Il ne s'agit pas, comme dans le cas, examiné plus haut, de l'*oklasma*, d'une danse exécutée par un chœur de comédie en tant que tel, mais d'une danse exécutée au cours des *Thesmophories*. C'est une danse légère (κοῦφα ποσίν, καρπαλίμοιν ποδοῖν), animée (elle se change même au vers 982 en double pas, διπλῆν, danse encore plus vive.) D'autre part, le verbe παίζειν est aussi le verbe employé par Plutarque, en même temps que χορεύειν,

pour caractériser les ébats des femmes au cap Colias[1]. Les femmes ne devaient pas, au cours des Thesmophories, se livrer uniquement à des danses mimétiques, mais aussi à des danses où elles manifestaient simplement leur joie en présence de la divinité. Toutes les précisions que nous venons de trouver dans Aristophane s'appliquent à la danse qui figure sur notre vase : enjouement, main dans la main, et même

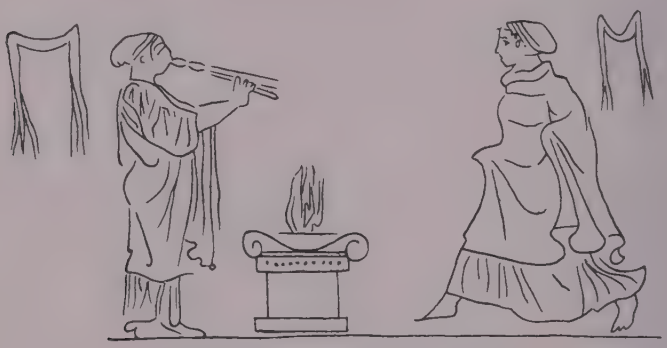

Fig. 13. — Danse près d'un autel.

le Ἐπισκοπεῖν δὲ | πανταχῇ κυκλοῦσαν ὄμμα χρὴ χοροῦ κατάστασιν, qui expliquerait autrement que par un besoin de variété le fait que la deuxième et la quatrième danseuses regardent derrière elles. On objectera peut-être que, sur la pyxis, il ne s'agit pas à proprement parler d'une ronde. Mais tout d'abord une ronde n'est pas obligatoirement fermée, et surtout il est impossible de la représenter sur un plan. La forme seule de la bande décorée, sur un couvercle, suffisait probablement, dans l'esprit du peintre, à traduire l'idée d'une danse en cercle.

Nous pouvons d'ailleurs, par l'examen de certains autres monuments figurés, confirmer ce que nous apprend Aristophane. Il existait encore une variété de danses en l'honneur de

1. Cf. encore Aristophane, *Grenouilles*, 387-388 : καὶ μ' ἀσφαλῶς πανήμερον | παῖσαί τε καὶ χορεῦσαι (le chœur des Initiés invoque Déméter).

Déméter : les danses voilées. Nous les connaissons bien — quoique les textes ne les mentionnent pas — grâce à une série de statuettes en terre cuite[1]. Léon Heuzey[2], le premier, a pensé à rattacher, avec vraisemblance, ces danses au culte de Déméter[3]. Or un vase peint (fig. 13,[4] représente une danseuse voilée, seule, exécutant un pas assez analogue à celui qu'exécutent les nôtres, devant un autel derrière lequel se tient une joueuse de flûte. La disposition même des personnages et de l'autel — avec cette différence que la joueuse de flûte est debout — est identique sur les deux vases. On la retrouverait encore sur un relief en terre cuite de Lipari[5]. Ce relief représente un autel rond ; derrière cet autel une joueuse de flûte[6] est debout, de face, encadrée de deux déesses coiffées du calathos. Il s'agit vraisemblablement de Déméter et de Coré, assistant au sacrifice offert en leur honneur, et sans doute aussi aux danses, comme le laisse supposer la double-flûte. Le son de la double-flûte paraît d'ailleurs avoir été particulièrement agréable aux Deux Déesses : une tablette du Perséphoneion de Locres[7] représente un petit édifice, semblable à un temple, sous lequel une *aulètris* joue de la flûte en présence d'une divinité assise ?, qui ne peut être que Coré. Il ne s'agit même pas ici de danses, mais sans doute d'un motif musical rituel.

Particulièrement intéressant encore est le relief de Samothrace[8], dont une partie se trouve au Louvre, une autre

---

1. Entre autres, la Danseuse Titeux et une danseuse de la Collection Gréau, L. Séchan, *l. l.*, pl. VII, 2, 3.

2. *Mon. grecs*, 1873-74, p. 22-23, et *BCH*, 16, 1892, p. 79. Cf. également E. Pottier, *BCH*, 5, 1881, p. 349.

3. Bien qu'elles figurent aussi parfois dans les cortèges dionysiaques : cf. Furtwängler-Reichold, pl. 80, 1, 2 et 4.

4. Stackelberg, *Graeber der Hell.*, pl. XXXV.

5. *Arch. Anz.*, 56, 1941, 699 sqq., fig. 155.

6. L'aulète des sacrifices était rarement une femme (cf. Th. Reinach, *Dict. Antiq.*, *s. v. tibia*). La présence d'une femme est donc un argument en faveur d'un culte réservé aux femmes. Ainsi, à Délos, le chœur des Vierges sacrées avait une *aulètris* attitrée : cf. *IG*, XI, 2, 158.

7. Orsi, *Boletl. d'Arte*, 1909, p. 418, fig. 13.

8. *Untersuchungen*, II, pl. IX. Des fragments nouveaux en ont été récemment découverts : *Art news*, 47 n° 7, nov. 1949 (avec figures).

au nouveau Musée de Samothrace, et qui représente une ronde de femmes, main dans la main, dansant au son du *tympanon*. D'après les dimensions, ce relief provient probablement d'un autel, et non de la décoration de ce qu'on est convenu d'appeler « l' Ancien temple », dans son deuxième état[1]. Déméter était loin d'être une inconnue à Samothrace. C'est là que Diodore[2] place son union avec Iasion. Elle y eut peut-être un temple, dont l'existence paraît révélée par plusieurs textes[3], et où, selon Strabon[4], se déroulaient des cérémonies fameuses en l'honneur des Deux déesses. D'autre part, à proximité du Cabirion de Thèbes, on adorait une Déméter Cabiria, dont le culte se confondait avec celui des Cabires[5]. Enfin — quelque énigmatiques que demeurent pour nous les mystères de Samothrace — nous savons pourtant qu'ils offraient des analogies étroites avec ceux d'Éleusis et que la quête mystique d'Harmonie, enlevée comme Perséphone, ressemblait fort à la πλάνη de Déméter[6]. De la ressemblance entre les deux « gestes », il n'est peut-être pas téméraire de conclure à la ressemblance des rites et à celle des images cultuelles[7]. Sans doute la danse de femmes, sur le relief de Samothrace, est rythmée par les éclats bruyants du tympanon, qui n'est pas un instrument particulièrement éleusinien. Mais les fragments nouveaux font apparaître aussi la présence d'une citharistе[8]. Le syncrétisme Déméter-Cybèle, comme le fait remarquer F. Chapouthier[9], est beaucoup plus ancien qu'on ne

1. Malgré F. Chapouthier, *Les Dioscures au service d'une déesse*, p. 157, n. 5. C'est à l'étude citée que j'emprunte la plupart des renseignements suivants.

2. Diod., V, 49, 1. Hésiode, *Théog.*, 969-971, place cette union en Crète.

3. Schol. Apoll. Rhod. I, 917. Plut., *Paul-Émile*, 26. Tite-Live, XLV, 6.

4. Strabon, IV, 4, 6.

5. Paus., IX, 25, 5.

6. Schol. Euripide, *Phéniciennes*, 6 : καὶ νῦν ἔτι ἐν τῇ Σαμοθράκῃ ζητοῦσιν αὐτὴν ἐν ταῖς ἑορταῖς.

7. O. Rubensohn, *Mysterienheiligtümer*, p. 181. L'auteur rapproche une statue de femme courant (fronton du Nouveau temple), *Untersuchungen*, I, pl. 39-40, et une figure de femme montant en char, connue par les dessins de Cyriaque d'Ancône, de la Déméter de Cyzique.

8. Fouilles de la mission Lehmann.

9. *L. l.*, p. 170. On en trouverait la preuve à l'Agora même d'Athènes, côté Ouest.

le croit d'ordinaire. Pindare[1] applique à Déméter l'épithète χαλκόκροτος, et Euripide attribue à la μήτηρ ὀρείη les tribulations et les pérégrinations de Déméter[2]. Il n'est donc pas étonnant qu'à Samothrace les cymbales remplacent parfois la flûte, qui elle aussi intervient. Selon l'interprétation traditionnelle, le relief qui nous occupe représenterait les danses nuptiales au mariage de Cadmilos et d'Harmonie[3]. Cela n'est pas impossible, encore que cette interprétation ne repose sur rien. On peut très bien imaginer qu'il s'agit simplement d'une danse rituelle, d'une de ces danses qui déroulait ses anneaux dans le sanctuaire, lors de la célébration des mystères. Et à supposer même qu'il s'agisse bien de danses nuptiales en l'honneur de Cadmilos et d'Harmonie, il n'est pas interdit de penser que l'artiste qui les a fixées dans la pierre les a vues à la ressemblance des danses réelles que, peut-être, il avait eu l'occasion de contempler[4].

Enfin un dernier document présente avec le nôtre une analogie frappante. C'est un couvercle de *lékané* trouvé dans la péninsule de Taman (fig. 14)[5]. Il représente cinq danseuses se tenant par la main et exécutant une danse identique à celle qui figure sur notre pyxis. Devant les danseuses, revêtues de riches costumes, se trouvent une joueuse de cithare appuyée sur un autel, et une *aulètris* assise. La présence d'une cithariste n'a rien qui doive nous étonner. Les libations qui accompagnaient un sacrifice ne pouvaient se passer de l'*aulos*, et c'est ce moment qui est représenté sur la pyxis. Sur le couvercle de Taman, la scène n'est pas aussi clairement définie. Il s'agit simplement d'une danse, et nous savons que les multiples variétés de la chorale orchestique s'accommodaient, tantôt d'un accompagnement de lyre, tantôt d'un accompagnement de

1. Pindare, *Isthmiques*, VI, 3.
2. Euripide, *Hél.*, 1301 sqq. : ὀρεία ποτὲ... μάτηρ θεῶν ἐσύθη,.. πόθῳ τᾶς ἀποιχομένας ἀρρήτου κούρας.
3. Kern, *P. W.*, *s. v. Kabiros*, 1428-1429.
4. *Cf.* Ch. Picard, *Rev. arch.*, 1950, II (à paraître).
5. *Compte Rendu, Atlas*, 1869, pl. IV, 14.

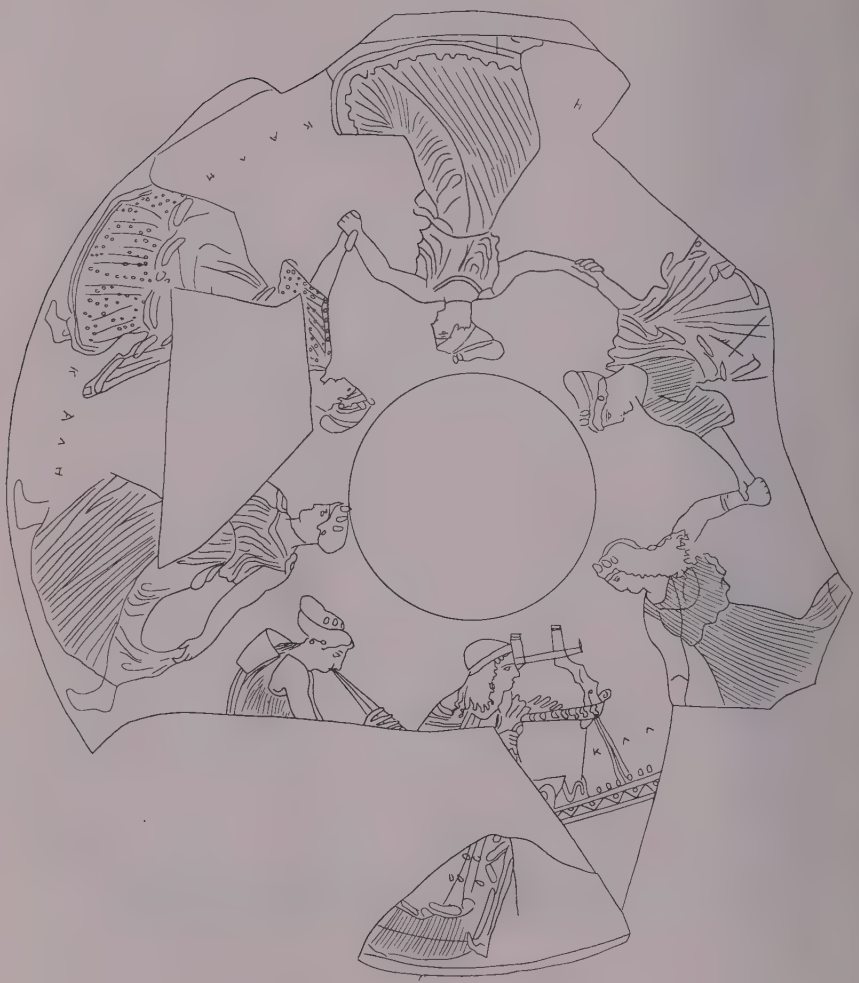

Fig. 14. — Danse de femmes :
sur un couvercle de *lékanè* de la péninsule de Taman.

flûte, tantôt d'un accompagnement de lyre et de flûte[1]. Mais c'est surtout sa provenance qui rend le couvercle de Taman intéressant — tout comme la plaquette de Locres. La Russie méridionale — ainsi qu'en témoignent les trouvailles qui y ont été faites[2], et surtout les vases de Kertch — a été, en particulier à la fin du Ve siècle et au IVe, une des terres d'élection du culte de Déméter et des mystères éleusiniens. Il n'est donc pas surprenant que, ici encore, le peintre ait reproduit, sur un vase essentiellement féminin, et dont l'usage peu à peu a remplacé celui de la pyxis, une danse religieuse essentiellement féminine.

Il semble ainsi que toutes ces représentations nous font bien pénétrer au cœur même des *Thesmophories*, d'autant plus passionnantes à connaître qu'Aristophane, jadis, a levé un peu pour nous le voile, et nous en a dit trop ou... pas assez. Dès lors, rien ne s'oppose à ce que l'on considère la scène de gynécée sous un aspect nouveau. Il serait bien extraordinaire, en effet, qu'une fête féminine, — au Ve siècle av. J.-Ch. comme de nos jours —, ne s'accompagnât pas de préparatifs minutieux, au plus secret du gynécée, et c'est à ces préparatifs que nous assisterions. Le rituel y aurait sa place — comme en témoigne la plémochoé, et peut-être le voile, cher à Déméter — et aussi, bien entendu, la coquetterie, qui n'a jamais été exclue d'aucune manifestation féminine, fût-elle religieuse[3].

André Dessenne.

---

1. Cf. Th. Reinach, *D. A.*, *s. v. Tibia.*

2. Calathos et figurines trouvées dans la tombe d'une prêtresse de Déméter, à Taman même, *Compte Rendu*, 1865, pl. III, 2, 3.

3. Quel jour se passe la scène ? Le problème est plus délicat à résoudre. Dans la pièce d'Aristophane, l'action se situe dans la soirée du deuxième jour, celui où les femmes ont le plus de loisir (v. 376-7 : τῇ μέσῃ... ἣ μάλισθ' ἡμῖν σχολή, où elles jeûnent (v. 984, νηστεύομεν δὲ πάντως), et où, d'après le scholiaste, elles n'offrent pas de sacrifice (schol. 376 : εὐ γὰρ ταῖς ἄλλαις ἡμέραις περὶ τὰς θυσίας γίνονται). C'est Plutarque qui parle de deuil (σκυθρωποτάτη ἡμέρα). Mais tout ce que nous savons des Thesmophories permet d'avancer avec certitude que l'idée essentielle qui présidait à la fête était celle de génération. C'est à cette idée que se rattachent les rites du premier jour, et ceux du troisième, qui porte

même le nom significatif de « Belle Génération » : ci-dessus, p. 67-68. Ceux du second jour ne font pas exception à la règle : le jeûne rituel, les rameaux d'agnus castus sur lesquelles s'asseoient les femmes ont aussi pour but de promouvoir la fécondation. Les femmes doivent s'abstenir de tout contact avec les aliments, et avec la boisson (point sur lequel Aristophane était particulièrement sceptique). Et l'absence même de sacrifice peut fort bien s'expliquer, semble-t-il, par ce veto : les sacrifices, que l'on offrît des victimes ou des gâteaux, étaient en effet une occasion de contact. Mais encore qu'à jeun, le chœur des Thesmophories n'a nullement l'air d'être en deuil. Les danses vont leur train. Ne serait-ce pas Plutarque qui aurait interprété avec les idées de son temps le jeûne et l'absence de sacrifice ? Ou peut-être le sens du rite qui avait évolué ? Quoi qu'il en soit, s'il faut en croire Aristophane, le mot *deuil* ne paraît pas très juste ; le mot *retraite* serait meilleur, une retraite n'étant pas forcément exempte de joie et de détente. Il serait tout de même étonnant qu'Aristophane — bien qu'il fût libéré en tant que poète comique d'une exactitude scrupuleuse — ait commis un contre-sens majeur, et soit allé à l'encontre de ce que tout le monde devait savoir. Il n'est donc pas interdit de penser que le jour de Νηστεία n'était pas un jour de deuil, au sens où nous l'entendons maintenant.

Sur notre vase, les femmes préparent une libation, et des flammes brûlent encore sur l'autel. Il est donc assuré que la scène n'a pas lieu le deuxième jour. Nous la placerions soit le premier jour, soit le troisième, avec une préférence pour le troisième. Le sens même de Καλλιγένεια, ce que nous savons des rites de la journée, permet en effet de penser que peut-être ce jour-là les femmes soignaient particulièrement leur toilette (cf. JEANMAIRE, *Couroi et Courètes*, p. 271), ce qui était, à côté des quolibets obscènes et de la fustigation, une manière comme une autre de rendre hommage à Calligeneia.

A PROPOS D'AVIENUS « ORA MARITIMA », VERS 701-702

On sait que la partie qui nous a été conservée du poème géographique d'Avienus, l'*Ora maritima*, s'achève sur une évocation de la région de Marseille à l'époque grecque. Avant de signaler la position qu'occupent la ville et son port, Aviénus en décrit les approches à partir du delta rhodanien, mentionnant les principaux accidents physiques du pays et citant certains des établissements qui s'y élevaient, *civitates* ou *oppida*. Deux études récentes, l'une de F. Benoit dans les *Mélanges Radet*[1], l'autre de R. Busquet dans l'*Histoire du Commerce de Marseille*, publiée par les soins de la Chambre de Commerce de Marseille[2], font état de ces indications pour esquisser une reconstitution du domaine massaliote, de cette χώρα Μασσαλιῶτις qui constituait l'hinterland de Marseille et qu'elle a jalonnée de postes pour y asseoir son autorité.

Or, le texte qui a été utilisé dans ces deux études et qui est celui de la plus récente édition française de l'*Ora maritima*, qu'a procurée A. Berthelot en 1934, est mal assuré. Faute d'en avoir tenu compte, l'exégèse qui nous est proposée se trouve caduque sur un point. Il s'agit des vers 701-702, qui se lisent ainsi dans l'édition Berthelot, où a été reproduit en l'occurrence le texte de l'édition *princeps* tel qu'il a été établi en 1488

1. *REA*, XLII, 1940, p. 567 sq. : *Le delta du Rhône à l'époque grecque.*
2. T. I, *L'Antiquité*, p. 43 sq. (Paris, 1949).

par V. Pisanus à partir d'un unique manuscrit, aujourd'hui perdu :

(Sunt hinc...)
Salyes atroces, oppidum priscum ra Mastrabalae
Paludes, terga celsum prominens,
.....

D'après le contexte, cette énumération, intercalée entre la mention d'Arles et celle de Marseille, a trait à la région coupée d'étangs qui s'étend au Nord-Ouest de la chaîne de l'Estaque. Touchant l'interprétation du mot *ra* au vers 701, F. Benoit a rappelé l'usage qui a été fait du nom latin *ratem* ou *radium* à l'époque gallo-romaine pour désigner des émergences de terre entourée d'eau, et auquel sont dus des toponymes comme *Ra*, *Ray*, *Rach*, dont l'emploi s'est perpétué jusqu'au Moyen-Age et parfois jusqu'à nos jours à la faveur de la dérivation suffixale. Il en a fort ingénieusement tiré argument pour conclure que dans le texte d'Avienus le mot *ra* était pris « dans son acception toponomastique » et « suivi du nom de la cité ». Ainsi, au vers 701, après la mention des Salyens et avant celle de la région d'étangs sur laquelle vient finir vers l'Est la plaine de la Crau, serait nommée « une antique forteresse, *Ra Mastrabalae*[1] ». F. Benoît l'identifie avec l'oppidum de Saint-Blaise, qui, un peu en arrière du golfe de Fos, se présente comme une émergence au milieu d'une zone lacustre.

R. Busquet, récusant la conclusion de son devancier, pense qu'il faut reconnaître dans le mot *ra* un nom propre et que celui-ci désigne un établissement antique situé à l'emplacement actuel des Saintes-Maries-de-la-Mer, dont F. Benoit a lui-même noté qu'au Moyen-Age on le connaissait sous le nom de *Beata Maria de Ratis*[2]. Les vers 701 et 702 d'Aviénus seraient à lire et à ponctuer ainsi :

... oppidum priscum Ra, Mastrabalae
Paludes,...

1. F. Benoit, *op. laud.*, p. 570, est conduit à lire et à ponctuer ainsi le texte d'Avienus : *Oppidum priscum, ra Mastrabalae, Paludes...*
2. F. Benoit, *ibid.*

Ils nous conserveraient la mention non pas d'un, mais de deux sites antiques différents qui jalonnaient le domaine massaliote :

1° L'oppidum de *Ra*, à la pointe occidentale de la Camargue, au débouché du Petit-Rhône ;

2° L'oppidum de *Mastrabala*, à l'extrémité orientale de la Crau, où il aurait donné son nom aux marais voisins[1] et où R. Busquet est d'accord avec F. Benoit pour l'identifier avec le site antique de Saint-Blaise, qui commandait tout le golfe de Fos[2].

L'une et l'autre exégèse nous paraissent à écarter, car elles se fondent, comme nous l'avons indiqué, sur un texte ruineux. Il est sûr, en effet, que ni le vers 701 ni le vers 702, tels qu'ils ont été utilisés, ne se prêtent à une scansion satisfaisante. Le poème d'Avienus est écrit en trimètres iambiques. Or, nous avons trois syllabes en trop dans le premier vers et deux syllabes, soit un pied, en moins dans le second :

Salyes | atro | ces, op | pidum | priscum ra | Mastra | balae
Palu | des, ter | ga cel | sum pro | minens,

C'est ce dont s'était avisé déjà Voss, qui, dans son édition de Pomponius Mela parue en 1658, a signalé un certain nombre d'améliorations à apporter au texte de l'*Ora maritima*. Il a proposé pour les vers 701 et 702 la correction qui s'impose et qui consiste à retrancher le groupe *priscum ra* du premier, où il est une adjonction adventice de quelque copiste distrait, et à faire passer *priscum* au second vers, dont le pied manquant

1. C'est du moins l'interprétation qui est donnée implicitement par R. Busquet de l'expression *paludes Mastrabalae*. Or, à la prendre au pied de la lettre, rien ne prouverait qu'après la mention supposée de l'oppidum de *Ra* il y ait eu là une désignation des marais d'après le nom d'un second oppidum. *Mastrabala* pourrait n'être qu'un toponyme caractérisant une plaine coupée de marais. Cf. ci-après pp. 4-5.

2. R. Busquet, *op. laud.*, p. 43. Cf. aussi F. Benoit, *REA*, XL, 1938, p. 138, n. 1 et 141.

se trouve ainsi rétabli[1]. Il est fâcheux qu'A. Berthelot n'ait pas tenu compte de cette correction, comme l'a fait A. Holder, dans son édition d'Avienus parue en 1887, et comme l'a fait après lui A. Schulten, dans l'édition de l'*Ora maritima* qu'il a insérée en 1922 dans les *Fontes Hispaniae antiquae*. Un texte correctement établi ne laisse en effet aucune place aux observations comme celles que nous avons rapportées, puisque le mot *ra* qui en fournit le prétexte n'a que faire au vers 701, et l'exégèse de l'*Ora maritima* doit en être débarrassée.

A la correction qui porte sur le groupe *priscum ra* et qui s'impose, Voss a ajouté, au vers 702, une correction qui nous semble plus douteuse du mot *paludes* de l'édition *princeps* en *paludis*[2]. Nous aurions ainsi, après la mention des Salyens, celle d'un antique oppidum dont une périphrase, *oppidum Mastrabalae priscum paludis*, donnerait à penser qu'il tirait son nom d'un étang voisin : « la vénérable citadelle du marais Mastrabala ». Non seulement la construction *oppidum paludis* nous paraît difficile à admettre pour indiquer la position de l'oppidum au bord ou à proximité de l'étang, mais encore l'emploi lui-même de la périphrase ne laisse pas de surprendre alors qu'Avienus vient de désigner par leurs noms les deux villes de Theliné et de Berginé. Et nous croyons qu'en maintenant sur ce point le texte de l'édition *princeps*, on doit lire ainsi les vers 701-702 :

Salyes atroces, oppidum Mastrabalae
Priscum, paludes,...

et comprendre qu'ils mentionnent à la suite « les farouches Salyens, la vénérable citadelle de Mastrabala, des marais... ». C'est à la fois la façon d'entendre la plus simple, celle qui est la plus conforme à l'usage habituel du latin et celle qui s'accorde le mieux avec l'état des lieux, le pluriel *paludes*

1. Le groupe *priscum ra* pour *priscum pa(ludes)* était une note marginale qui figurait en regard du vers 702, où manquait le mot *priscum*. Son auteur indiquait le complément à y introduire devant *paludes*. C'est par erreur qu'elle a passé dans le vers 701, où elle n'a que faire.

2. La correction de *paludes* en *paludis* a passé dans les éditions Holder et Schulten.

s'appliquant parfaitement à la région qu'évoque Avienus. Il peut aussi bien caractériser la côte marécageuse et basse qui fait suite au Grand-Rhône ou, plus à l'intérieur des terres, vers l'Est, le groupe lacustre formé par l'étang de Berre et la chaîne d'étangs plus petits qui en signalent les approches quand on vient de l'Ouest. Nous ne croyons pas qu'une mention spéciale soit faite de l'étang de Berre en dépit de son importance, comme on a été tenté de l'admettre quand, au lieu de *paludes*, on lit *Mastrabalae paludis*[1]. Nous inclinerions même à penser que le mot *paludes* doit s'entendre plutôt de l'état de la côte que des étangs de l'intérieur, car Avienus mentionne immédiatement après un cap, le *Cecylistrium*, que l'on identifie avec le cap Couronne, dernier promontoire que l'on rencontre avant d'arriver à Marseille[2].

Le nom de *Mastrabala* dans le texte d'Avienus tel qu'il doit être rétabli s'appliquerait donc directement et uniquement à un antique oppidum. Qu'il ait servi dans l'antiquité à désigner aussi un marais, rien dans Avienus ne le laisserait supposer. On est conduit cependant à l'admettre, si ce nom de *Mastrabala* doit être identifié, comme il est raisonnable de le supposer, avec celui de *Mastramela* qui est appliqué par Pline à un étang, *stagnum Mastramela*, de la région décrite par Avienus[3]. Une indication d'Artémidore, rapportée par Étienne de Byzance, précise d'ailleurs que le nom s'appliquait à la fois à une ville et à un étang : Μαστραμέλη : πόλις καὶ λίμνη τῆς Κελτικῆς[4]. C'est sans nul doute le désir de retrouver ces données dans le texte d'Aviénus qui a inspiré la correction abusive du *paludes* de l'édition *princeps* en *paludis*.

L'emplacement de *Mastrabala* peut-il être fixé ? L'identification que l'on a proposée avec le site antique de Saint-Blaise sur les hauteurs de l'Avarage, près de la rive Ouest de

1. C'est le cas notamment d'A. Schulten, dans le commentaire dont il accompagne son édition de l'*Ora maritima*, p. 135, et où *paludis* est donné comme une mention expresse de l'étang de Berre.
2. Cf. A. Schulten, *ibid.*, et p. 12.
3. *N. Hist.*, III, 5, 4.
4. Et. de Byzance, *s. v.*

l'étang de Berre, est assurément séduisante. L'oppidum de Saint-Blaise a révélé les traces d'une occupation rhodienne remontant jusqu'au VII^e siècle avant notre ère, qui justifierait en tous points le qualificatif de *priscum* appliqué par Avienus ou par ses sources à l'oppidum[1]. Toutefois, nous voyons à cela une difficulté : H. Rolland, le savant fouilleur de Saint-Blaise, a fait la preuve que le site avait porté dans le haut Moyen-Age le nom d'*Ugium*, et que c'était là un très ancien toponyme ne s'expliquant pas par les langues classiques, par conséquent « plus ancien que l'établissement grec qui se développa en cet endroit[2] ». Si donc c'est à ce site que se rapporte la mention d'Avienus, pourquoi aurait-il employé le nom de *Mastrabala* au lieu de ce vénérable toponyme qui ne pouvait que plaire à son goût de poète archaïsant ? Le mot *Mastrabala* n'est pas davantage explicable par les langues classiques et il ne saurait s'agir, comme dans le cas de Theliné, rebaptisée Arelatus par les Gaulois — mais précisément, Avienus mentionne les deux noms, l'ancien et le nouveau[3] — d'un second nom appliqué plus récemment au même site et que les écrivains de l'époque romaine auraient seul retenu. On ne comprendrait pas alors comment les chartes du Moyen-Age auraient pu enregistrer le toponyme le plus ancien, celui d'*Ugium* plutôt que celui de *Mastrabala*.

De surcroît, le nom d'*Ugium* qu'a porté l'oppidum de Saint-Blaise était aussi celui d'un étang, l'étang actuel de Lavalduc, dont il domine la rive orientale et nous avons là un cas fort net où le même toponyme a servi à désigner l'oppidum et l'étang. Mais précisément cette indication toponomastique fournit la preuve qu'on sentait l'existence d'une connexion géographique, si l'on peut dire, entre l'oppidum de Saint-Blaise et non pas l'étang de Berre, mais celui de

1. Cf. H. Rolland, *REA*, XXXIX, 1937, p. 111 ; *Bull. arch. Comité Travaux hist.*, 1936-37, pp. 70, 160, 339 ; 1938-40, pp. 110-111 ; *Bull. Soc. française fouilles arch.*, VII, 3^e^ fasc., pp. 216-224.

2. H. Rolland, *Ugium-Lavalduc*, dans *Mélanges Radet* (*REA*, XLII, 1940, p. 653 sq.).

3. *Ora maritima*, v. 689-691. Cf. F. Benoit, *La légende d'Héraclès et la colonisation grecque dans le delta du Rhône*, dans *Letires d'Humanité*, VIII, p. 127.

Lavalduc. Or, d'après le texte de Pline, il n'est pas douteux que le *stagnum Mastramela*, le seul dont il fasse mention dans cette région, et au-dessus, c'est-à-dire au Nord, duquel il place la Crau[1], ne soit l'étang de Berre. La mention par Avienus d'un oppidum de *Mastrabala*, dont le nom est identique à celui que portait l'étang de Berre dans l'antiquité, ne saurait donc s'appliquer au site de Saint-Blaise. Il faut établir, d'une part, le rapport oppidum de Saint-Blaise — étang de Lavalduc, d'autre part, le rapport oppidum de *Mastrabala* — étang de Berre. Et il reste, croyons-nous, une inconnue dans le second de ces rapports, l'oppidum de Mastrabala qui est encore à identifier en bordure de l'étang de Berre.

Sans doute les résultats de cette étude paraîtront-ils surtout négatifs. Mais il est parfois nécessaire, dans les recherches appliquées à la géographie antique, de faire le point des solutions auxquelles on a cru pouvoir s'arrêter parce qu'elles sont séduisantes et réduisent notre marge d'ignorance. Pour ce qui est d'Avienus, qui a fourni le texte de cet examen, nous croyons que, dans cet ordre d'idées, il faut faire table rase de certaines exégèses qui ont été proposées des vers 701-702 qui concernent la région de Marseille. Dans ces vers, s'ils sont correctement rétablis, on s'aperçoit qu'Avienus ne mentionne en pays salyen qu'un seul oppidum, à cause sans doute de son antiquité vénérable, comme il fait dans les vers immédiatement précédents pour le pays néarque, où il ne cite que la ville de *Bergine*. Cet oppidum, il le nomme *Mastrabala*, ajoutant que le pays voisin est de caractère lacustre. C'est en bordure de l'étang de Berre, pensons-nous, qu'il faut le chercher, si l'on doit admettre, d'après le témoignage de Pline, que ce nom de *Mastrabala* a été porté également par cet étang. L'identification reste à faire, mais il paraît dès maintenant exclu, et c'est dommage sans doute, que le site antique de Saint-Blaise, en bordure de l'étang de Lavalduc, soit à retenir.

J. JANNORAY.

1. PLINE, *N. Hist.*, III, 5 ; 4. D'après ce même texte, il y aurait eu au voisinage de l'étang de *Mastramela* un oppidum du nom de *Maritima Avaticorum*. L'emplacement exact n'en est pas connu ; cf. M. CLERC, *Massalia*, I, p. 152.

LES FORÊTS DE LA BASSE SEINE

La Seine, en aval de Gaillon, décrit une suite d'amples méandres encaissés, qui ont depuis longtemps, attiré l'attention des géographes. Sur les pentes des lobes intérieurs, les géologues ont reconnu des alluvions anciennes appartenant aux terrasses de la Seine[1] ; souvent on y rencontre 10 à 12 m. de cailloutis et de sables grossiers que l'on exploite assez fréquemment comme carrières de ballast. Vers Notre-Dame-de-Bliquetuit, dit Sion (p. 79), « les pentes qui s'inclinent vers la Seine rappellent les aspects mornes des landes armoricaines ». Dans les cas les plus favorables, c'est à peine si, à force de travail, l'on peut cultiver du seigle (Sion, p. 80) ; le plus souvent, on a renoncé à tout effort et abandonné le sol au taillis, le bois de futaie même y pousse difficilement parfois, dans la forêt de Rouvray par exemple (Sion, p. 199). En fait, chaque méandre, depuis Gaillon jusqu'à Aizier, porte des bois, plus ou moins étendus ; en aval du confluent de l'Eure, ces bois deviennent continus : ce sont les vastes forêts de Bord (qui ne forment qu'un tout avec la forêt de Louviers), de Rouvray et de la Londe, de Mauny, de Brotonne sur la rive gauche, de Roumare, de Jumièges et du Trait et, si l'on veut, de Maulévrier sur la rive droite. Ainsi, sur près de 100 kilomètres de son cours, la Seine est dominée par la forêt. Entre la nature du sol — si ingrate — et l'extension des forêts, le géographe n'hésite guère à apercevoir un lien direct. Jules Sion lui-même, qui n'ignorait cependant pas les vicissitudes

1. Jules Sion, *Les paysans de la Normandie orientale*, Paris, 1909, in-8°, p. 76-80 ; Ernest Chaput, *Recherches sur les terrasses alluviales de la Seine...*, dans *Bull. des Services de la Carte géol. de la Fr.*, n° 158, Paris, 1924, in-8°.

historiques de la vallée, n'a pas manqué de faire allusion, discrètement, à ce cas si net de déterminisme géographique (Sion, p. 78).

Mais, de leur côté, les archéologues, depuis plus d'un siècle, s'étaient mis en campagne. Outre d'innombrables trouvailles de détail — dont on trouvera les résultats, sommairement consignés, dans le *Répertoire archéologique* de l'abbé Cochet (1871), puis, pour la période gallo-romaine seulement, dans l'*Inventaire* de L. Deglatigny (1931) — deux séries de recherches ont une place hors de pair : celle de L. Fallue (1834-1836) dans les forêts de Maulévrier et surtout de Brotonne ; celle de L. de Vesly (1891-1908) dans les forêts de la Londe et de Rouvray, de Bord et de Louviers[1]. Ces résultats ont même atteint à une sorte de célébrité, qu'est venu consacrer M. A. Grenier en leur ménageant une place notable dans son *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*[2]. Fait rare, presque unique dans la France du Nord-Ouest, l'exploration archéologique a été assez poussée pour que rien d'essentiel ne puisse échapper. Toute la vallée, en effet, s'est révélée d'une extrême richesse archéologique[3]. Sans insister sur les éperons barrés, sur les mottes fortifiées, sans doute préhistoriques, mais auxquelles il est bien difficile d'assigner des dates précises, ni sur les nombreuses trouvailles de l'âge du Bronze,

---

1. Abbé Cochet, *Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure*, Rouen, 1871, in-4° ; Louis Deglatigny, *Inventaire archéologique de la Seine-Inférieure, Période gallo-romaine*, Évreux, 1931, in-8° ; Léon Fallue, *Mémoires sur les antiquités de la forêt et de la presqu'île de Brotonne et sur la villa de Maulévrier* (*Mém. de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, X, 1836, in-12, p. 369-464) ; Léon de Vesly, *Les fana ou petits temples gallo-romains de la région normande*, Rouen, 1909, in-8° ; *La forêt de Rouvray archéologique* (*Bull. de la Soc. normande d'Études préhistoriques*, XI, 1903, p. 130-146) ; voir aussi sur les fouilles de L. de Vesly : Louis Deglatigny, *Notice archéologique sur les forêts de Rouvray et de la Londe*, Rouen, 1922, in-8°. Pour la forêt de Brotonne et toutes les questions qui s'y rapportent, consulter : abbé Ad. Maurice et abbé Ar. Maurice, *En forêt de Brotonne... Essai historique...*, Caudebec-en-Caux, s. d. [1934], in-8° ; abbé Ad. Maurice, *L'île engloutie de Belcinac...* Caudebec-en-Caux, s. d. [1937], in-8°.

2. Albert Grenier, *Manuel d'Archéologie gallo-romaine*, II, 2, Paris, 1931, p. 767-773.

3. Vue d'ensemble dans : Marcel-A. Hérubel, *Les origines des ports de la Seine maritime* (*Acad. de Marine*, t. X, 1930, II[e] Partie, Paris, 1930, in-8°).

dont le seul intérêt pour nous sera, s'il en est besoin, d'attester en ces lieux la persistance de l'occupation humaine, nous sommes frappés par l'existence, en ces forêts, d'habitats gaulois qui paraissent nombreux. Alors que le reste de la Normandie semble l'ignorer — comme tout l'Ouest —, l'habitat à demi souterrain si bien connu dans la France du Nord et de l'Est, dont la seule trace est une fosse ronde plus ou moins profonde, que les archéologues ont pris l'habitude de désigner sous le nom de « mardelle », a été signalé en forêt de Brotonne sur divers emplacements par Fallue dès 1836 (p. 404 sqq.), en forêt de Roumare par Cochet[1], par le même en forêt de Jumièges (*Répert.*, col. 303). Bien que nombre d'hypothèses aient été mises en avant — selon lesquelles il s'agirait de carrières, de pièges ou même d'entonnoirs de dissolution — la présence au fond de ces fosses de débris de poteries confirme, comme en Lorraine, l'interprétation aujourd'hui classique[2]. Ainsi l'emplacement de la forêt, très tôt, aurait été peuplé, d'une manière assez dense. Mais nous ne saurions, pour cette époque, en dire davantage : s'agit-il bien d'habitats absolument permanents, et surtout d'habitats agricoles ? Si ces huttes dont nous retrouvons les traces étaient celles de chasseurs ou de bûcherons — ce que nulle constatation de nous connue, ne permet de nier catégoriquement — elles ne seraient que les ancêtres, un peu plus nombreuses, des actuelles maisons forestières éparses dans les bois domaniaux.

Mais, à l'époque gallo-romaine, les trouvailles deviennent si abondantes et si explicites que nul doute ne saurait plus s'élever : là où croissent, depuis un millénaire au moins, futaies et taillis, toute une vie agricole intense se déroula, d'Auguste à Aurélien. Les ruines abondent : ruines d'édifices carrés qui sont sans doute des sanctuaires rustiques — des *fana*, dont L. de Vesly a fouillé un emplacement en forêt de Bord proprement dite, et un à proximité immédiate, cinq

1. Michel Prévost, *Étude sur la forêt de Roumare*, Rouen et Paris, 1904, in-8°, p. 38.

2. A. Grenier, *Manuel d'arch...*, cité ; sur les mardelles, voir : W. Delafosse, dans *Mem. Acad. Metz*, CVIII, 1948, p. 64-82.

emplacements dans les forêts de Rouvray et de la Londe, deux en forêt de Roumare, un enfin à quelques pas de la forêt de Brotonne, à Vatteville-la-Rue — ruines aussi d'édifices plus complexes, assurément destinés à l'habitation, qui sont des *villae*, plus ou moins nettement caractérisées, plus ou moins riches aussi (on peut admirer au Musée de Rouen, la superbe mosaïque de la villa de la Petite-Houssaie en forêt de Brotonne, trouvée par Charlier en 1838; elle égale les plus belles trouvailles de la Proconsulaire)[1]. Pour s'en tenir aux villas fouillées ou reconnues avec précision (car certains auteurs, dont Fallue, ont une excessive propension à voir une villa dans chaque pan de mur antique[2]), on en connaît trois ou quatre en forêt de Brotonne, deux en forêt de Maulévrier, deux en forêt de Rouvray, deux en forêt de Bord. On connaît aussi les sites de bâtiments d'exploitation (forêts de Brotonne, de Roumare, de Rouvray, de la Londe, de Louviers) plus ou moins bien déterminés, des séries de bâtiments qui paraissent avoir constitué des bourgs ruraux (dans deux cas au moins : au Lendin, sur le bord de la forêt de Brotonne — FALLUE, p. 388 — et en forêt de Bord-Louviers) ; les sept groupes de ruines dans un rayon de 3 km. autour de la halte de Tôtes, signalés par L. de Vesly (*Fana*, p. 25), enfin des voies romaines de grande importance (voie Rouen-Saint-Sever-Évreux ; voie Caudebec-Aizier-Lisieux). A ces restes qui, pour une part notable, sont ceux de grandes constructions ou d'édifices religieux, il conviendrait d'ajouter, si toutefois on en pouvait saisir la trace (comme a pu le faire FALLUE, p. 383), les nombreux bâtiments agricoles en bois qui devaient compléter ces constructions de pierre et de tuile. Dans un grand nombre de ces sites, le matériel archéologique trouvé rend certaine la continuité de l'occupation pendant au moins quatre siècles — de la Tène III à Posthume ou à Constantin. Il est ainsi hors de doute que les agriculteurs gallo-romains ont exploité ces lieux

1. G. LAFAYE et A. BLANCHET, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, I, p. 1032.

2. Voir abbés MAURICE, *...Brotonne...*, *l. l.*, p. 24, n. 1.

qui nous paraissent si pauvres d'une manière à peu près aussi dense qu'ont été exploités depuis le XIII^e^ siècle au moins, les plateaux limoneux qui dominent la vallée. Les traits d'analogie entre le peuplement actuel des plateaux et le peuplement romain des lobes des méandres de la Seine sont d'ailleurs singulièrement nombreux. Synthétisant les résultats acquis, M. Grenier a reconnu là un habitat dispersé par fermes isolées ou petits hameaux (*Manuel...*, p. 772) — régime qu'il faudrait comparer à celui des bocages de l'Ouest ; — mais ne pourrait-on pas aussi le comparer à l'habitat du Roumois et du Pays de Caux (décrit par SION, p. 487) : si celui-ci est caractérisé aujourd'hui par de gros hameaux, sommes-nous sûrs que les ruines de ces hameaux, supposés incendiés, laisseraient apparaître beaucoup de bâtiments de pierre ? Ce qui est certain, en tout cas, c'est que cette dispersion de l'habitat se présente exactement sous le même aspect dans les zones actuellement forestières et dans le seul coin de plateau qui ait été exploré[1] de manière exhaustive[2].

---

1. Léon DE VESLY, *Exploration archéologique du plateau de Boos*, 1904-1909 (*Bull. de la Soc. normande d'Études préhistoriques*, XVII, 1909, p. 32-38), qui fournit toutes les références utiles.

2. Cette coïncidence, à tout le moins remarquable, entre l'habitat antique et l'habitat médiéval et moderne mérite d'être signalée, même si l'on ne sait pas grand chose des époques de transition ; on pourra peut-être un jour en faire état dans le débat, toujours ouvert, sur les origines de la structure agraire si particulière du Pays de Caux. Il est d'ailleurs — puisque nous ouvrons la porte à des rapprochements aventureux — une autre coïncidence que nous ne voulons pas omettre de noter : on sait qu'aujourd'hui la ferme cauchoise se trouve dans un herbage planté, la « masure », clos d'une levée de terre portant une haie avec grands arbres. Or, contrairement, semble-t-il, à la norme, les villas romaines de nos forêts sont entourées d'un talus enserrant sur un espace plus ou moins étendu les différents bâtiments d'exploitation en ordre dispersé. Le cas le plus net est la villa fouillée par Le Sage à Maulévrier (FALLUE, p. 382) ; ces talus se retrouvent dans la villa du Lendin (FALLUE, p. 390), dans certaines de celles de la Grande-Houssaie (*ibid.* p. 410) et des Landes (p. 420), ainsi que dans la grande villa de la Petite-Houssaie (COCHET, col. 507) en forêt de Brotonne. Enfin l'on n'a garde d'oublier l'importance que les mares paraissent avoir eu dans les exploitations antiques de la forêt de Brotonne (FALLUE, *passim*) — la même exactement que dans les fermes cauchoises modernes. On constate la même analogie dans les matériaux de construction : les bâtiments ruraux de la Mare-du-Puits, en forêt de Rouvray, étaient construits « avec un soubassement en pierres calcaires ou siliceuses, sur

Tous les habitats gallo-romains que nous venons d'énumérer ont été, autant que l'on puisse s'en rendre compte, victimes d'une destruction violente. Les *fana* (de Vesly) ont disparu en deux étapes : les unes vers le début du second tiers du IIIe siècle, sous Posthume sans doute (*fanum* de la Tête de cheval, à Orival, en forêt de la Londe), la majorité au cours du IVe siècle — les dernières monnaies trouvées s'échelonnent de Constantin Ier (Le Hazard, en forêt de Roumare ; les Essarts, en forêt de la Londe) à Maxime (383-388 : La Mare du Puits, en forêt de la Londe ; Le Catelier, à Criquebœuf). Mais, au IVe siècle, les temples païens ont pu être les victimes seulement de l'essor du christianisme, déjà solidement implanté à Rouen. Plus significatives sont les ruines des villas : celle de Maulévrier, qui fut incendiée, n'a pas fourni de monnaies postérieures à Gordien (Fallue, *l. l.*, p. 383), celle de La Petite-Houssaie au contraire a donné un bronze de Constantin (Cochet, col. 509), mais elle aussi a été incendiée. Les maisons pauvrement construites n'ont pas échappé au sort commun — telles ces trois petites habitations en maçonnerie de silex trouvées incendiées en forêt de la Londe, autour d'une mare pavée, près des Essarts (de Vesly, *l. l.*, *Bull. Soc. norm. Et. Préhist.*, 1903, p. 135). Ces vagues de destruction sont les mêmes qui ont atteint les villas du plateau, anéanti Juliobona à la fin du IIIe siècle, forcé Rouen à s'entourer de murailles à la fin du IVe siècle. Ces deux mêmes crises se retrouvent d'ailleurs un peu partout ; dans le Pays Messin, M. A. Grenier[1] attire l'attention sur l'importance des ruines accumulées lors des deux grandes invasions de 275 et de 350. Bien que ces dates soient celles de deux invasions terriennes, il

---

lequel s'élevaient des murs en argile et en torchis, comme les vieilles chaumières du Pays de Caux » (Léon de Vesly, *Exploration archéologique de la forêt de Rouvray, fouilles de 1904 : Bull. arch., du Comité des trav. hist.*, 1905, p. 10 et n. 2). Notons qu'on a signalé le même fait ailleurs que dans nos forêts : Henri Gadeau de Kerville et A.-G. Poulain, *Résultats de fouilles gallo-romaines effectuées au camp de Vernonnet, commune de Vernon, Eure* (*Bull. de la Soc. normande d'Études préhistoriques*, XXVI, 1925-1926, p. 126).

1. Albert Grenier, *Habitations gauloises et villas latines dans la Cité des Médiomatrices*, Paris, 1906, in-8°.

n'est pas exclu que les raids maritimes des Francs et des Saxons aient eu leur part dans ces destructions et l'on imagine volontiers des pirates remontant la Seine, comme le feront cinq siècles plus tard les Normands.

Aujourd'hui, là où s'élevaient les villages antiques s'étendent de vastes forêts du domaine de l'État ; ni maisons ni églises n'existent dans ces immenses cantons boisés ; tout au plus une chapelle, une maison forestière isolée. Contraste absolu donc entre les deux époques. Et la situation actuelle n'est pas une innovation récente. Aussi haut que les chartes nous permettent de remonter — jusqu'au début du XI^e^ siècle — il en a été de même. Loin d'avoir progressé, la forêt, attaquée par les défricheurs, a sérieusement reculé : les seules aliénations connues ont fait perdre plus de 700 acres au XIII^e^ siècle, plus de 1800 arpents au XVIII^e^ siècle à la forêt de Roumare, qui mesure aujourd'hui 4057 hectares. Pour chaque forêt, la toponymie et les documents nous montrent la continuité de cet assaut du X^e^ au XIII^e^ siècle : d'abord les noms en *tuit* (nord. *tveit*, défrichement) : Le Thuit, commune dans le lobe en aval des Andelys, Milthuit sur le bord de la forêt de Rouvray, Notre-Dame-de-Bliquetuit et Saint-Pierre-de-Bliquetuit le long de la forêt de Brotonne ; puis les noms en *essart*, assez nombreux pour qu'il ne soit point utile de les citer[1]. L'évidence s'impose : la forêt, à la fin du X^e^ siècle, était presque ininterrompue[2] le long de la Seine ; c'est donc entre le IV^e^ siècle et cette époque qu'il faut placer la naissance, puis l'extension illimitée de la vague forestière. Par bonheur, en une province où les sources d'époque franque sont si rares et si décevantes, les documents ne nous feront point défaut grâce à l'existence sur les rives de la Seine d'une grande ville, Rouen, et de deux monastères illustres, Jumièges et Fontenelle (Saint-Wandrille), ce dernier surtout. Nos premiers renseignements se rapportent aux toutes premières années du VII^e^ siècle (Frédégaire), puis

1. Voir Léopold DELISLE, *Études sur la condition de la classe agricole... en Normandie au moyen âge*, Évreux, 1851, in-8°.

2. Voir la carte schématique de Sion, fig. 5, p. 132.

et surtout au second tiers de ce siècle[1] : deux forêts nous sont signalées, celle d'Arelaunum *(silva Arelauna, Arlonis ; foresta Arlaunus ; saltus Arelauni)* voisine à la fois de Saint-Wandrille et d'une île de la Seine nommée *Belcinnaca*[2] que des documents du XI^e^ au XV^e^ siècle nous montrent avoir divisé le fleuve en deux bras entre Vatteville et Villequier — il s'agit donc de l'actuelle forêt de Brotonne[3] — et celle de Jumièges *(saltus cujus vocabulum est Gemmeticus)*. Les textes nous montrent ces deux forêts, la première surtout, d'une vaste étendue, sans qu'il soit d'ailleurs possible de préciser davantage[4], tant la toponymie a été bouleversée depuis. Nos sources, hagiographiques pour la plupart, insistent même à plaisir — mais en des termes bien littéraires — sur la sauvegarde de ces solitudes, circonstance propice pour exalter les mérites des saints fondateurs de monastères, comme saint Wandrille, ou de simples ermitages, comme l'insulaire Condedus. L'un de ces textes, justement retenu par les archéologues[5], nous signale même l'existence, non loin de Fontenelle, de ces ruines romaines que retrouveront les fouilleurs du XIX^e^ siècle. Ainsi, encore habitée sous Maxime, à la fin du IV^e^ siècle, la péninsule de Brotonne est, avec tous ses environs, couverte de bois sauvages au début du VII^e^ siècle. Ce sont donc, à n'en point douter, les invasions du IV^e^ siècle qui, ayant anéanti toute vie agricole en ces lieux, ont permis à la forêt de naître et de se développer. Conclusion qui n'a rien d'inattendu — des faits analogues ayant été relevés un peu partout, de la Lorraine à la Touraine[6] — et que l'on pourrait vraisemblablement

1. Voir les *Gesta sanctorum patrum Fontanellensis cenobii*, éd. Lohier et Laporte (*Soc. de l'Hist. de Normandie*, Rouen, 1936, in-8°.)

2. Voir abbé Ad. MAURICE, *Ile de Belcinac.*

3. Peut-être jadis plus étendue vers le Sud.

4. Malgré le texte de la délimitation de 715 (*Gesta s. p. Fontanel.*, cités plus haut, p. 29).

5. *Monstrabantur... in eodem loco... ruinae aedificiorum, priscorum accolarum industria olim exstructorum, sed exteriorum hostium feritate belluina solo funditus aequatorum*, cité par L. DEGLATIGNY, *l. l.* (Inventaire), p. 38.

6. Abbé E. LESNE, *Histoire de la propriété ecclésiastique*, t. I, Paris, 1910, in-8°, p. 92 et 96 ; A. GRENIER, *Habitations gauloises...*, p. 64, 105, 108, etc. ; C. JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, t. V, p. 179-180.

étendre à quelques zones boisées voisines, en particulier aux forêts du département de l'Eure (forêts d'Évreux et de Beaumont-le-Roger notamment, où tant de débris antiques ont été aperçus plutôt que fouillés par Stabenrath). Reste à expliquer pourquoi l'invasion de la marée forestière a été si intense dans la vallée de la Seine et pourquoi les grandes forêts s'y sont si bien conservées (alors que certaines des forêts voisines disparaissaient pour ainsi dire sans laisser de traces : sur la Risle, la forêt de Vièvre, citée par le Polyptique d'Irminon et les textes du XIe siècle, en Caux la forêt de Fécamp, etc.

Dans quelle mesure la forêt a-t-elle tout submergé ? Elle a épargné d'abord certaines régions presque complètement. Ce sont surtout, remarquons-le, les lobes d'amont, celui de Tosny, avec le seul « bois de la Garenne », celui de Muids-Andé aujourd'hui à peine boisé, mais défriché tôt (Le Thuit), celui de Freneuse et de Saint-Aubin-les-Elbeuf. Des noms gallo-romains de domaines ont pu se maintenir çà et là : Tosny *(Toeneium, Todiniacum)*, peut-être Léry (*Leretium, Liriacum*[1]), voire des noms celtiques : Duclair *(Durclarum)*, et le nom même de la forêt mérovingienne de Brotonne, *Arelaunum*, qui lui vient d'une villa du même nom, et, dans le vocabulaire des lieux-dits de cette même forêt, le mot *bracum* ou *bracus*, qui revient plusieurs fois dans la délimitation de 715 ; ce terme, glosé *bracus sive vallis*, est certainement celtique[2]. Bien plus, des habitats eux-mêmes, des villas romaines paraissent avoir survécu, plus ou moins réparés par les seigneurs du VIIe siècle : telle est l'hypothèse très vraisemblable qu'émet Fallue pour une villa sise au cœur de la forêt de Brotonne (p. 449) et qui, après diverses transformations, est devenue au XIe siècle un prieuré de Jumièges sous le nom scandinave du Torps (*thorp* = village) ; telle est, bien plus certainement encore, l'histoire du « *jucundum palatium* » des rois mérovingiens à

1. Voir Marcel Baudot, *Revue des Ét. anciennes*, XXXVIII, 1926, p. 151.

2. Auguste Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, in-4°, § 234 et 554.

Arelaunum, s'il s'agit bien de cet emplacement dit « la Maison du Roi » à Vatteville, où Fallue (p. 440) a retrouvé des monnaies romaines, mérovingiennes et médiévales en succession presque continue. Telle est peut-être encore l'histoire de certains hameaux qui paraissent avoir existé au IXe siècle dans les forêts de la Seine, s'il ne s'agit pas de premières tentatives de défrichement, comme on peut le penser. Néanmoins, malgré des exceptions, l'avance de la forêt a été exceptionnellement ample dans toute la vallée : la raison, ou l'une des raisons, n'en serait-elle pas que les bords mêmes de la Seine, exposés aux ravages de ces Saxons dont nous ne savons rien de précis, hors l'existence, auraient paru moins sûrs aux paysans qui ont survécu aux invasions, moins riches aussi que les plateaux d'alentour où les mêmes dévastations avaient certainement créé beaucoup de place libre. A quoi bon s'acharner sur des sols médiocres exposés aux pirates, quand de bien meilleures terres sont beaucoup plus sûres ?

Mais pourquoi ces conquêtes de la forêt, qui s'expliquent si bien, ont-elles été en quelque sorte définitives, puisqu'elles remontent à environ quinze siècles ? Une suite de constatations fort simples, que nous avons réservées jusqu'ici, nous mettra sur la voie. A qui appartiennent les deux seules forêts du VIIe siècle que nous connaissions, Brotonne et Jumièges ? Tout d'abord aux rois francs qui viennent y chasser : *cumque* [*Chlotharius rex*] *Arela*[*un*]*o villa venisset et venationem in ibi exercerit*, nous dit dès 602 Frédégaire (plus tard ces réserves de chasse seront cédées aux abbayes de Jumièges et de Saint-Wandrille). De même il est à peu près certain que les forêts de Bord et de Louviers ont appartenu aux souverains mérovingiens qui résidaient au palais de Rotoialum (Le Vaudreuil), puis aux Carolingiens, qui séjournaient à Veteres Domus (? Louviers). Nous savons d'autre part[1] qu'une grande partie des domaines des ducs normands du XIe siècle autour de Rouen

1. L. Musset, *Notes pour servir d'introduction à l'histoire foncière de la Normandie*, dans *Bull. de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, XLIX, 1942-1945, p. 49-51.

leur provenaient de leurs prédécesseurs les rois francs. Ne serait-ce point le cas des forêts de Rouvray, La Londe, Silveison (Forêt-Verte) et Roumare que nous trouvons entre leurs mains[1] ? Ainsi donc toutes les forêts de la Seine, ou peu s'en faut (nous ne savons rien de la forêt de Mauny), auraient été des forêts fiscales. D'autres terres bordant la Seine appartenaient aussi au prince : Pitres, le domaine de Pental au confluent de la Risle et de la Seine. Pourquoi cet accaparement ? C'est sans nul doute en vertu du droit que les rois francs avaient de disposer à leur gré et à leur profit des terres vacantes — droit dont les modalités juridiques sont discutées[2], mais dont l'exercice comme moyen pratique d'enrichissement du fisc n'est nié par personne. Le roi franc — qui venait souvent à Rouen, l'une des métropoles de la Gaule — a mis la main sur ces terres vides, en particulier sur cette brousse qui bordait le fleuve, poussée sur les ruines des villages gallo-romains. Il s'y est introduit, se l'est réservée comme terrain de chasse. Cette terre devint par là un « lieu interdit », « hors de toute jouissance privée » (Dumas) : ce que les juristes du temps expriment en la nommant *foresta* (le terme est appliqué par les textes francs dont nous disposons à la seule forêt de Brotonne, par un diplôme de Dagobert de 715 ; mais les hagiographes ne se soucient pas, habituellement, de précision juridique). Cette jouissance exclusive par le roi comportait, avant tout, l'interdiction de défricher et de chasser. Nul doute que ces privilèges ne se soient perpétués au profit des successeurs des Mérovingiens, directs (les abbés du IX^e^ siècle), puis indirects (les ducs du XI^e^ siècle) : ils sont à l'origine de ce féroce droit anglo-normand de la « forêt » qui se développera précisément sur le même terrain au XII^e^ siècle (c'est tout ce qu'on peut dire sans entrer dans la controverse[3]). Jusqu'à nos jours donc, c'est la

1. Léopold Delisle, *Des revenus publics en Normandie (Bibl. de l'École des Chartes*, 1848, 1849-1850, 1852).

2. Auguste Dumas, *Quelques observations sur la grande et la petite propriété à l'époque carolingienne*, dans *Rev. hist. de Droit*, 1926, p. 240.

3. Cf. en dernier lieu J.-F. Lemarignier, *Recherches sur l'hommage en marche...* (*Travaux de l'Univ. de Lille*, nouv. sér., XXIV, Lille, 1945, in-8°, p. 24-26).

décision d'un roi inconnu du Ve ou du VIe siècle qui a protégé les forêts, interdit tout défrichement. Toutes ces forêts, aliénées ou non par les rois francs, sont en effet passées au XIe siècle dans le domaine ducal, puis de là au XIIIe siècle dans le domaine de la couronne de France qui les a directement transmises à l'État moderne un seul cas requiert une explication : celui de la forêt de Brotonne, que les ducs ne possèdent plus au XIe siècle, mais la forêt dépend de la famille de Raoul d'Ivry et des comtes d'Arques, rameaux détachés de la famille ducale ; confisquée à ces derniers, elle fut détenue par les comtes de Meulan jusqu'en 1204, puis revint au domaine royal).

Ainsi les quinze derniers siècles de l'histoire de cette vallée inférieure de la Seine ont été déterminés par les ravages des pirates, qui, dans la seconde moitié du IVe siècle, anéantirent les villages romains[1]. C'est l'histoire, et nullement je ne sais quel déterminisme géographique, qui est à l'origine des immenses forêts de la basse Seine.

Lucien Musset.

---

1. On nous permettra de faire observer que les ravages des Vikings, habituellement considérés comme beaucoup plus importants que ceux des Francs, n'ont apporté, sur cette voie essentielle de leur passage, que des retouches de minime importance, telles que la disparition provisoire des abbayes, l'anéantissement définitif du palais d'Arelaunum.

VARIÉTÉ

Les sépultures mérovingiennes par incinération en Belgique

En règle générale, les barbares qui vinrent s'installer dans les provinces occidentales de l'empire romain inhumaient leurs morts. Quelques peuplades seulement, tels les Hessois, les Saxons et les Frisons, restèrent attachés au rite primitif de l'incinération. Tous les cimetières mérovingiens de Belgique, sauf trois, témoignent de l'usage constant de l'inhumation. Ces trois exceptions sont : Brecht dans la province d'Anvers, la plaine de Port-Arthur près de Gand, et Zemmerzake situé au Sud de la même ville.

Nous nous proposons d'examiner ici l'origine et la signification de ce phénomène, en tenant compte des trouvailles analogues faites dans les pays limitrophes. Notre étude sera donc uniquement fondée sur l'archéologie.

***

En 1911, vingt-cinq tombes ont été fouillées à Brecht, le long de l'ancienne route romaine de Bavai à Utrecht[1]. Une douzaine d'autres avaient déjà été détruites au cours de travaux de désablement. Les vingt-cinq nouvelles sépultures régulièrement fouillées consistaient en fosses en terre libre, dans lesquelles avaient été déposés des os incinérés, mélangés à des cendres et à du charbon de bois. De plus, trois foyers ont été découverts. Dix-sept tombes seulement comprenaient un mobilier : divers objets en fer, souvent méconnaissables, des perles dont un grand nombre étaient fondues, des tessons et trois urnes biconiques intactes, dont deux appartenaient à la même tombe. En dehors des sépultures, on a découvert une framée et un petit scramasaxe. Il n'est guère possible de dater avec précision cette nécropole. La pauvreté du site nous fait opiner pour le VII^e^ plutôt que pour le VI^e^ siècle.

La fouille du cimetière par incinération de la plaine de Port-

1. DE LOË et RAHIR E., *Sépultures par incinération de l'époque franque à Brecht (Province d'Anvers)*, dans *Ann. soc. arch. Brux.*, 28 (1919), p. 57-64, 3 fig. ; — STROOBANT Louis, *Le cimetière mérovingien de Brecht*, dans *Ann. Féd. arch. et hist. de Belg.*, 1911, p. 775-787 ; — DE LOË, *Belgique ancienne. Catalogue descriptif et raisonné (Musées royaux d'art et d'histoire à Bruxelles)*. IV. *La période franque*, Bruxelles, 1939, pp. 87-93, fig. 21, 77 et 78.

Arthur, au Nord de Gand, près du port, fut mal conduite, de sorte que nous ne pouvons établir avec certitude les caractéristiques et le nombre de tombes[1]. Il semble, toutefois, que les fosses étaient en terre libre. Parmi les objets récoltés figure un triens en or, imité d'une monnaie d'Anastase, empereur d'Orient (491-518). Les armes comprennent deux umbos, plusieurs scramasaxes, et deux fers de lance. L'un de ces derniers a deux ailerons au bas de la douille. Citons encore des perles, divers objets en bronze et en fer, des tessons et trois urnes biconiques. Le mobilier est complété par des restes, parfois informes, de boucles en fer damasquiné à trois ou à cinq boutons, par une petite boucle triangulaire en bronze et par la plaque de support d'une fibule discoïde du VII^e^ siècle. La presque totalité des objets datables appartenant au VII^e^ siècle, nous croyons que le cimetière de Port-Arthur fut en usage pendant ce siècle.

La troisième nécropole, celle de Zemmerzake ne fut pas non plus parfaitement fouillée[2]. Nous ne savons pas combien de tombes furent ouvertes. C'est d'autant plus regrettable qu'il s'agit ici d'une nécropole où les rites de l'incinération et de l'inhumation étaient tous deux pratiqués. Y a-t-il eu d'abord incinération, puis inhumation par suite d'un changement dans les croyances, ainsi que nous le constatons à Putten[3] ? Les deux usages furent-ils, au contraire, contemporains ? Nous ne le savons pas. Le mobilier recueilli dans les tombes comprenait quelques armes, des objets en fer, des débris de trois vases en verre non reconstituables, des perles, de nombreux tessons, dix-sept vases biconiques et sept vases faits à la main[4]. Cette nécropole date du VII^e^ siècle.

*
* *

Avant d'examiner les origines de ceux qui pratiquèrent les incinérations découvertes en Belgique, nous rechercherons les trouvailles analogues faites dans les régions voisines[5].

En France, en 1878-1879, l'abbé Renet[6] mit au jour, lors des

---

1. Maertens Joseph, *Sépultures par incinération de l'époque franque à Gand (Flandre Orientale)*, Gand, 1928, 16 p., 2 pl. Les objets sont déposés au Musée archéologique de l'Université de Gand, où nous avons eu l'occasion de les examiner.

2. Maertens de Noordhout Jos., *Le cimetière franc de Semmersaecke*, Gand, 1940, 19 p., 4 pl. ; — Id., *Vases dits saxons*, dans *Bull. Soc. Roy. Belge d'anthropol. et de préh.*, 55, 1940, p. 37-45, 3 pl. ; — Terrisse de Sceaux, *Note à propos du cimetière franc de Semmersaecke, ibid.*, p. 76-77. Nous avons réédité la nécropole de Zemmerzake : Hombert Pierre, *Het Merowingisch grafveld van Zemmerzake*, dans *Handel. der Maatsch. voor Gesch. en Oudheidk. te Gent*, N. R. 3, 1948, p. 122-130, pl. I-IV.

3. Cf. *infra*.

4. C'est à tort que Maertens a qualifié de saxons ces vases faits à la main ; cf. notre étude, p. 130.

5. Nous n'avons pas l'ambition de donner ici une liste complète des incinérations d'époque mérovingienne découvertes jusqu'à nos jours : certaines publications régionales ou secondaires ont pu nous échapper.

6. Renet (abbé), *Les fouilles de Hermes, 1878-1879*, dans *Mém. soc. acad. d'arch., sciences et arts du Départ. de l'Oise*, 9, 1880, p. 20-24.

fouilles qu'il fit au Mont-Hermes près de Beauvais, quelques sépultures mérovingiennes par incinération, mêlées à des inhumations fort nombreuses. Quelques décades auparavant, l'abbé Cochet[1] avait déjà

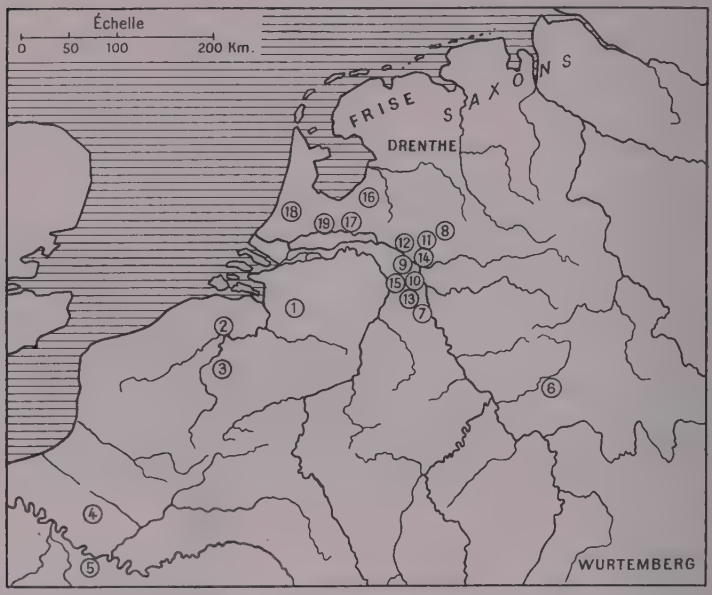

Les sépultures mérovingiennes par incinération en Europe Occidentale.

1, Brecht ;
2, Gand ;
3, Zemmerzaze ;
4, Mont-Hermes ;
5, Houdan ;
6, Giessen ;
7, Dusseldorf-Stockum ;
8, Rill ;
9, Neuss ;
10, Duisbourg ;
11, Haltern ;
12, Walsum ;
13, Alsum ;
14, Wulfen ;
15, Krefeid-Stratum ;
16, Putten ;
17, Wageningen ;
18, Katwijk-Binnen ;
19, Utrecht.

signalé, dans le cimetière de la *Butte des Gargans* à Houdan, deux fosses contenant, outre des charbons et des vases, des ossements calcinés. A part ces deux exemples, nous ne connaissons, pour la

1. Cochet J.-B.-D. (abbé), *La Normandie souterraine ou notices sur des cimetières romains et des cimetières francs explorés en Normandie*, Paris, 1855, 2e éd., p. 320.

France, aucune incinération du Haut Moyen Age[1] ; il semble donc que ce rite funéraire y fut exceptionnel, à cette époque du moins.

Dans l'Allemagne du Sud-Ouest, dans la Hesse et dans le Wurtemberg, les incinérations sont plus fréquentes. Celles du Wurtemberg furent étudiées par Veeck en 1923[2], celles de la Hesse (Giessen) par Zeiss en 1934[3]. Ces sépultures datent des VI^e^ et VII^e^ siècles.

La région du Bas-Rhin allemand nous offre de nombreux exemples de tombes par incinération. Parfois, comme à Dusseldorf-Stockum[4], Rill (Kreis Moens)[5] et Neuss[6], il ne s'agit que d'une fosse isolée. Les autres fouilles, que nous mentionnons ci-après, se rapportent à des nécropoles où, bien souvent, les inhumations et les incinérations sont mêlées. Les plus anciennes constatations ont été faites pendant la seconde moitié du siècle passé. C'est dans les années 1850 à 1860 que l'on a découvert des incinérations d'époque mérovingienne à Duisbourg[7]. Ici également, nous sommes en présence d'objets appartenant aux VI^e^ et VII^e^ siècles. Peu de temps après, en 1863, quelques urnes contenant des os calcinés furent découvertes à Dusseldorf[8]. Enfin, à la fin du siècle, les tumuli de la *Westruper Haide*, près de Haltern, livrèrent une douzaine de tombes par incinération, datant du VII^e^ siècle[9].

Plus récemment, en 1934, trois urnes cinéraires furent signalées à Walsum (Kreis Dinslaken). La nécropole dont elles font partie date de la fin du VII^e^ et du début du VIII^e^ siècle[10]. D'autres incinérations furent mises au jour à Alsum (Stadtkreis Duisburg). Elles sont antérieures aux précédentes ; on doit les reporter au VI^e^ et au VII^e^ siècle[11]. A Wulfen (Kreis Recklinghausen), un cimetière mixte

---

1. A Draveil (Laville A., *Sépulture mérovingienne à incinération de Draveil Seine-et-Oise*, dans *Bull. et Mém. Soc. d'anthropol. de Paris*, 42, 1901, p. 253-257, 9 fig.), il ne s'agit pas d'une sépulture mérovingienne par incinération, mais de fonds de cabane, ainsi que l'a suggéré Vauvillé O., dans la discussion de cette trouvaille (*ibid.*, p. 257-258).
2. Veeck, *Brandgräber in alamannischen Reihergräberfriedhöfen Würtembergs*, dans *Germania*, 7, 1923, p. 89-91.
3. Zeiss Hans, *Hessische Brandbestattungen der jüngeren Merowingerzeit*, dans *Germania*, 18, 1934, p. 279-284, 1 fig.
4. Cf. une note de Wentzke dans *Germania*, 13, 1929, p. 218-219 ; cf. aussi Zeiss, *l. l.*, p. 283.
5. Stampfusz Rudolf, *Fränkische Brandbestattungen am unteren Niederrhein*, dans *Forschungen und Fortschritte*, 12 (1936), p. 202.
6. Steeger A., *Neue fränkische Grabfelder des fünften bis achten Jahrhunderts am linken Niederrhein*, dans *Nachrichtenblatt für deutsche Vorzeit*, 13, 1937, p. 121, n. 4.
7. Wilms M., *Alterthümer der Umgegend von Duisburg*, dans *Bonner Jahrbücher*, 52, 1872, p. 33-34, pl. VI-VII.
8. Guntrums dans *75 Jahre Friedrichstadt, Denkschrift des Bürgervereins Friedrichstadt ;* nous n'avons pu consulter cette publication, et la citons d'après Stampfusz, *l. l.*, p. 201.
9. Conrads A., *Zwei germanische Urnenfriedhöfe bei Haltern*, dans *Zeitschrift für vaterländische Geschichte und Alterthumskunde*, 58, 1900, p. 221-223.
10. Stampfusz, *l. l.*, p. 201-202 ; — von Uslar R., *Chronologische Uebersicht über neue Funde im Gebiet des Vertrauensmannes Bonn für die Jahre 1933-1936*, dans *Nachrichtenblatt für deutsche Vorzeit*, 13, 1937, p. 101.
11. *Ibid.*, p. 202 ; — von Uslar R., *l. l.*, p. 101.

de seize tombes, dont trois par incinération, fut découvert peu avant 1935. L'époque des sépultures nous est malheureusement inconnue[1].

Terminons cette revue des sépultures mérovingiennes par incinération trouvées sur les bords du Rhin inférieur allemand, en rappelant les très intéressantes découvertes de Krefeld-Stratum[2]. Steeger fouilla cette remarquable nécropole où inhumations et incinérations existaient côte à côte. Dans ces dernières, les fouilleurs ont constaté des détails rituels différents. D'autre part, ces tombes, dont les plus anciennes peuvent appartenir au v^e^ siècle et les plus récentes au VIII^e^, sont plus pauvres que celles par inhumation. Steeger croit que cette variété de rites funéraires peut être expliquée par l'origine différente des populations.

En conclusion, nous croyons devoir reprendre l'opinion émise par Stampfusz[3], suivant laquelle les sépultures mérovingiennes par incinération du cours inférieur du Rhin en Allemagne sont les vestiges de Germains restés fidèles aux anciens rites, contrairement à d'autres groupes ayant subi des influences romaines ou chrétiennes.

Dans le N.-O. de l'Allemagne, nous rencontrons également des sépultures par incinération aux v^e^, VI^e^ et VII^e^ siècles. Toutefois, nous trouvons ici une population et une culture toutes différentes. En effet, cette contrée était occupée non plus par des Francs, mais par des Saxons. C'est un fait connu que ces derniers pratiquaient la crémation sans cependant ignorer l'inhumation : les deux usages ont coexisté dans la Saxe antique jusqu'à sa christianisation[4].

Il nous reste à considérer les trouvailles faites aux Pays-Bas. Cette contrée, relativement plus pauvre en cimetières de cette époque que les régions limitrophes, nous offre cependant un assez grand nombre de nécropoles avec crémation. Les incinérations apparaissent fort nombreuses en Frise, où les invasions saxonnes ont été le plus considérables[5]. Plus au Sud, en Veluwe, à Putten[6], fut découvert un cimetière des VI^e^ et VII^e^ siècles. Il appartenait à une population saxonne qui incinérait ses morts et déposait leurs cendres dans des vases de type saxon. A la fin du VI^e^ siècle, lors de la poussée mérovingienne vers le Nord, Putten gravite dans l'orbite mérovingienne,

---

1. STIEREN A., *Bericht des Vertrauensmannes für kulturgeschichtliche Bodenaltertümer der Provinz Westfalen*, dans *Nachrichtenblatt für deutsche Vorzeit*, 11, 1935, p. 11-12.

2. STEEGER Albert, *Germanische Funde der Völkerwanderungszeit aus Krefeld*, Krefeld, 1937 (*Schriftenreihe der städtischen Kulturamies in Krefeld*, n° 1) ; — ID., *l. l.*, dans *Nachrichtenblatt*, p. 122 et 126-127.

3. STAMPFUSZ, *l. l.*, p. 202.

4. ROEDER Fritz, *Neue Funde auf kontinental-sächsischen Friedhöfen der Völkerwanderungszeit*, dans *Anglia*, 57, 1933, p. 321-360, XXX pl.

5. BOELES P. C. J. A., *Friesland tot de Elfde Eeuw. Zijn Oudste Beschaving en Geschiedenis*, La Haye, 1927, p. 120-196 ; — HOLWERDA, *Nederlands Vroegste Geschiedenis*, Amsterdam, 1925, p. 223-234 ; — ID., dans le vol. 1 de *Geschiedenis van Nederland*, Amsterdam, 1935, p. 89-92.

6. HOLWERDA J. H., *Een grafveld bij Putten*, dans *Oudheidkundige Mededeelingen*, N. R. 7, 1926, p. LX-LXXV, fig. 25-35.

comme le prouvent les urnes biconiques et d'autres objets typiquement mérovingiens. Au début du VII^e^ siècle, l'influence chrétienne se fait sentir et l'inhumation apparaît. Plus tard, quand le roi Dagobert est obligé de reculer vers le Sud, les importations mérovingiennes disparaissent, la céramique saxonne réapparaît, mais l'inhumation subsiste. En d'autres endroits, à Wageningen[1] et à Katwijk-Binnen[2], par exemple, nous retrouvons des cimetières mixtes aux VI^e^ et VII^e^ siècles. Quant aux incinérations d'Utrecht[3], elles sont bien postérieures : 857-918.

La situation aux Pays-Bas se résume donc de la manière suivante. Dans les provinces de Frise, de Groningue et de Drente[4], l'emprise saxonne fut particulièrement forte ; la céramique et les nombreuses incinérations nous le prouvent. Plus au Sud, dans la région des grands fleuves, nous assistons à une interpénétration des cultures saxonne et mérovingienne, dont la nécropole de Putten nous fournit un exemple frappant.

*
* *

Quand de Loë et Rahir publièrent les fouilles de Brecht, ils émirent l'opinion suivante : « Bref, les tombes de Brecht, d'après nous, sont bien des tombes de l'époque franque, mais non des *tombes de Francs*. Elles nous apparaissent comme étant les sépultures de Belgo-Romains vêtus et armés à la manière barbare, sans cependant avoir abandonné encore leur rite funéraire[5] ». Maertens de Noordhout reprit cette hypothèse à propos du cimetière de Port-Arthur à Gand[6].

Pareille conjecture nous semble difficile à accepter ; en effet, il est quasi impossible que des Belgo-Romains se soient maintenus dans ce coin de la Belgique jusque dans le VII^e^ siècle, d'autant plus que cette région était pratiquement abandonnée dès le IV^e^ siècle. En outre, il paraît étrange que ces Belgo-Romains aient continué à pratiquer la crémation, malgré la grande révolution de rites qui s'est produite aux III^e^ et IV^e^ siècles, à la suite de laquelle l'inhumation a complètement remplacé l'incinération[7]. Enfin, s'il s'agit vraiment de Belgo-Romains, pourquoi ne découvre-t-on leurs traces que dans une région peu fertile, abandonnée fort tôt et peu romanisée, et

---

1. Id., *Het grafveld van Wageningen*, *ibid.*, N. R. 9, 1928, p. 82-116, fig. 9-26.
2. Id., *Opgraving in het Klein Duin te Katvijk-Binnen*, *ibid.*, 6 (1912), p. 48-53, pl. 42-48.
3. Vollgraff C. W. et Van Hoorn G., *Opgravingen op het Domplein te Utrecht*. III. *De opgravingen in Juni en Juli 1934*, Haarlem, 1936, p. 80-87.
4. Van Giffen A. E., *Opgravingen in Drente tot 1941*, Meppel, 1943, p. 521-540.
5. *L. l.*, dans *Ann. Brux.*, p. 64.
6. *L. l.*, p. 10.
7. Cf. au sujet de l'évolution du rite funéraire en Gaule : Dhondt J., De Laet S. J., Hombert P., *Quelques considérations sur la fin de la domination romaine et les débuts de la colonisation franque en Belgique*, dans *Miscellanea Van de Weerd = Antiquité classique*, 17, 1948, p. 143-149.

pourquoi n'en trouve-t-on pas plus au Sud, où l'emprise gallo-romaine subsista malgré les invasions ?

Il faut chercher ailleurs la solution du problème. Zeiss[1] et Salin[2] ont incidemment suggéré un rapport avec les Saxons. C'est ce qu'il convient d'examiner de plus près. Si nous envisageons la répartition géographique (voir la carte) des différentes localités d'Europe occidentale où des incinérations ont été signalées, nous constatons que les trois cimetières belges sont, géographiquement parlant, très proches des nécropoles saxo-mérovingiennes de Hollande, avec lesquelles ils peuvent fort bien former un tout. Cette hypothèse trouve d'ailleurs une confirmation dans le fait que ces cimetières sont contemporains et qu'ils témoignent de rites semblables.

En conclusion, nous croyons que les incinérations mérovingiennes de Belgique ne sont pas les traces de Gallo-Romains attardés, mais celles d'éléments venus du Nord (Saxons ou Frisons ?). Qu'il y ait eu des influences saxonnes en Belgique, l'archéologie en apporte encore d'autres preuves. Rappelons les vases saxons de Pry[3], d'Anderlecht-lez-Bruxelles et de Harmignies (Hainaut)[4], la fibule saxonne de Marilles (Brabant)[5] et celle de Harmignies[6], les *sceattas* découverts à La Panne et à Namur[7]. Il est probable qu'il y aurait moyen de trouver d'autres indices des relations entre la Belgique, d'une part, et les Saxons de Grande-Bretagne et des Pays-Bas, d'autre part.

Enfin, Roeder[8] a retracé sommairement le bilan des trouvailles saxonnes en pays mérovingien. Or, il est frappant de constater que l'aire de dispersion de ces trouvailles correspond *grosso modo* à celle des cimetières par incinération[9]. N'est-ce pas là un argument de plus en faveur de la thèse que nous avons essayé de défendre ?

Paris-Bruxelles, 1947-1948.

Pierre HOMBERT.

---

1. *L. l.*, p. 284.
2. *Rhin et Orient.* I. *Le Haut Moyen Age en Lorraine d'après le mobilier funéraire. Trois campagnes de fouilles et de laboratoire*, Paris, 1939, p. 90.
3. MYRES J. N. L., *Some English parallels to the Anglo-Saxon pottery of Holland and Belgium in the Migration Period*, dans *Miscellanea Van de Weerd = Antiquité classique*, 17, 1948, p. 468, n° 7 et fig. 6, n° 7.
4. CUMONT G., *Les trouvailles dans les Tertres (Terpen) de la Frise*, dans *Ann. Soc. Arch. Bruxelles*, 21, 1907, p. 136-139 ; — ID., *Encore quelques vases de type saxon trouvés dans les cimetières francs d'Anderlecht (près de Bruxelles) et d'Harmignies (Hainaut)*, *ibid.*, 22, 1908, p. 301-311 ; — MYRES, *l. l.*, p. 468, n° 6 et fig. 6, n° 6.
5. DE BAYE J., *Les bijoux francs de Marilles*, dans *Bull. Monum.*, 1889.
6. CUMONT G., *Tertres*, p. 137, n. 1.
7. ID., *Monnaies trouvées dans les gisements côtiers de La Panne (Flandre Occidentale)*, dans *Ann. Soc. arch. Brux.*, 21, 1907, p. 75-78 ; — ID., *Sceattas anglo-saxons trouvés à Namur*, *ibid.*, p. 493-494.
8. *L. l.*, p. 327.
9. Il ne faut pas, croyons-nous, en conclure, comme MYRES *(op. cit.)*, que la Belgique a servi de base pour les invasions saxonnes de la Grande-Bretagne.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

GEORGE FOUCART (1865-1944).

Sous la plume autorisée et bienveillante de M. Ét. Drioton, le *Bulletin de l'Institut d'Égypte* a rendu hommage, l'année même de sa mort, à ce disparu ; la notice a été reproduite peu après, dans la *Chronique d'Égypte*, n° 41, janv. 1946, p. 81-87[1].

Né à Versailles, G. Foucart avait eu pour père le célèbre helléniste Paul Foucart, épigraphiste de grande classe, qui fut directeur de l'École française d'Athènes de 1878 à 1890, puis, pendant de longues années, professeur au Collège de France, où son influence. ainsi que celle d'E. Bourguet, d'Holleaux déjà, a marqué plusieurs générations de savants et restera sans peine au-dessus d'injustes dénigrements. P. Foucart avait été le maître de Salomon Reinach. Il fut aussi celui de son propre fils, jusqu'au jour où les échanges spirituels qui s'établissent si naturellement dans une famille unie de savants amenèrent une collaboration en sens inverse, inattendue ; car Paul Foucart finit par être influencé lui-même par les travaux de son fils[2]. Il l'avait amené en Égypte pour la première fois, en 1891, au cours d'une

1. G. Foucart avait eu le mérite, au Caire, de comprendre combien il était nécessaire, pour un directeur de mission, d'entretenir des rapports suivis et cordiaux avec les collègues et les institutions de l'étranger. Nos amis belges de la Fondation Reine Elizabeth ont gardé et garderont le souvenir de son empressement à accueillir leurs représentants en Egypte (Mission Marcelle Werbrouck, etc.).

2. Le père et le fils ont partagé, dans le domaine de l'histoire des religions, plusieurs points de vue, et notamment une défiance avouée contre certaines méthodes aventureuses de l'ethnologie ; voire peut-être, quelquefois, contre le principe, si légitime, du comparatisme. Cela peut s'expliquer, à sa date, par les excès des tenants du totémisme, qui ne voulaient alors faire rien moins que tout expliquer à partir de ce point de départ. G. Foucart, notamment, examinant les faits religieux primitifs dans les domaines voisins de l'Ancien Orient et de l'Afrique noire, ne fut pas porté, comme tant d'autres, à transformer le totémisme, malgré sa vogue, en principe d'explication générale. Qui le lui reprocherait trop durement aujourd'hui ? On ne peut, non plus, regretter qu'il ait entraîné parfois son père hors des voies de l'hellénisme, que nul ne considère plus aujourd'hui comme un domaine fermé. Toutefois, il y a plus à reprendre qu'à prendre dans les théories dernières de Paul Foucart concernant les prétendues origines égyptiennes de l'éleusinisme ou de la religion dionysiaque en Grèce. Ces partis pris « égyptisants » ont nui à de solides études, comme celle sur *Le culte de Dionysos en Attique*, celle sur *Les mystères d'Eleusis*, et voilà un cas où la collaboration intellectuelle entre deux savants d'une même famille n'aura pas été sans risque.

mission officielle, obtenue après son retour d'Athènes. G. Foucart se plut au bord du Nil, et y demeura. Nommé, par J. de Morgan, inspecteur de Basse-Égypte, il avait eu à explorer d'abord toutes les ruines subsistant sur la rive droite de la branche de Damiette. Les rapports conservant les traces de ce travail ont été publiés dans les *Annales du Service* de 1901, avec une note de G. Maspero soulignant leur intérêt. M. É. Drioton a rappelé que G. Foucart put alors dresser un plan provisoire des vestiges de Boubastis, vestiges depuis lors disparus.

Rentré en France à la fin de 1894, G. Foucart prépara ses thèses de doctorat : l'*Histoire de l'ordre lotiforme, études d'archéologie égyptienne* (1897), et *De Liberiorum conditione apud Athenienses* (1896). La soutenance eut lieu brillamment en 1897, devant un jury présidé par Maspero. L'*Histoire de l'ordre lotiforme* devait recevoir, en 1898, un prix de l'Académie des Inscriptions. Cette récompense empêcherait, aujourd'hui même, de juger trop sévèrement le travail, même si l'on sait désormais que l'architecture d'Égypte n'a pas connu d'*ordres* véritables ; même si l'on observe que nombre des documents catalogués comme « lotiformes » devraient être plutôt considérés comme *papyriformes*. Quant aux études sur l'affranchissement des esclaves, elles ont représenté l'hommage d'adieu de l'égyptologue à l'hellénisme, et aux travaux paternels. En 1898, G. Foucart était nommé professeur d'antiquités orientales à l'Université de Bordeaux. Son enseignement organique allait être consacré au commentaire de divers documents religieux ; en particulier les *Textes des Pyramides* retinrent son attention, documents dont Maspero venait de donner la première édition dans son *Recueil de Travaux*. G. Foucart allait ensuite accorder de plus en plus d'attention à la littérature religieuse d'Égypte, jusqu'alors souvent dénigrée ou tout au moins négligée, et dont il a tenté, un des premiers, de montrer l'intérêt, y cherchant justement, si difficile que parût encore l'exégèse, le commentaire spirituel des faits archéologiques et des représentations artistiques conservées. On a pu apporter, par la suite, beaucoup plus de rigueur que lui-même à l'utilisation des textes qu'il mettait en cause, notamment ceux des Pyramides, pour la série, encore incomplète, dont nous disposons. Mais il serait injuste de ne pas reconnaître que la méthode esquissée avait sa valeur. S'il est arrivé que les études et monographies de l'auteur ne l'aient pas fait toujours valoir au mieux, c'est que G. Foucart travaillait vite et n'allait pas volontiers au fond des choses. Aimable et disert, doté de beaucoup de chaleur et de conviction dans ses raisonnements, G. Foucart a peut-être eu plus de succès devant le grand public que près de ses propres confrères ; ceux-ci n'ont pas manqué de relever sans aménité certaines assertions sans preuves, ou des témérités de doctrine, dans la production du nouvel historien des religions d'Égypte. Appelé en 1903 à la chaire d'histoire des religions, à Aix-en-Provence, G. Foucart sut, là aussi, se constituer un auditoire enthousiaste. Peut-être cette aisance dynamique manifestait-elle aussi quelque hardiesse ; en tout cas, elle le détachait un peu trop des études préparatoires, qui doivent cautionner sans cesse la valeur des idées d'un savant. Il arriva aussi que G. Foucart, esprit curieux, se dispersât trop. La Chambre de Commerce de Marseille l'y avait encouragé en créant pour lui une chaire des coutumes et religions des peuples africains, création qui devança celle d'Hambourg, mais qui a contribué à l'éloigner un peu des réalités directes de l'égyptologie.

On trouvera dans l'étude de M. É. Drioton, ci-dessus signalée, une page fort intéressante sur les recherches et les débats qui devaient aboutir, en 1909, à la première apparition du livre intitulé *Histoire des religions et méthode comparative*. Le succès en librairie fut tel pour cet ouvrage, pourtant spécial, qu'une deuxième

édition (augmentée) a paru dès 1912 : l'autre avait été épuisée l'année même de la publication. Il est bon de relire l'*Introduction* de 1912, pour pouvoir juger sereinement de l'affaire de la vacance d'histoire des religions, au Collège de France : quand fut nommé A. Loisy, malgré le vœu de l'Académie des Sciences morales et politiques, qui, ayant droit de vote, avait désigné G. Foucart à une imposante majorité. É. Drioton n'a pas caché que des influences politiques s'étaient mêlées à l'affaire, et aussi les querelles de la critique religieuse, toujours allumées. Après un demi-siècle, qui ne sait que les passions suscitées ne sont pas éteintes ? On a été peiné de lire il y a deux ans (*RHR*, 134, 1947-1948, p. 205, n. 2, et p. 206), dans un compte rendu consacré à un grand manuel récent d'antiquités orientales, certaines réflexions rétrospectives, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles sont entachées de partialité. Le livre de 1912 n'aurait été qu'un « pamphlet ». plus encore, il est dit, à propos de ce traité, qui « réclamait pour l'égyptologie une place au soleil de la science comparée des religions » : « La place au soleil, revendiquée si énergiquement, était la chaire d'histoire des religions au Collège de France, et la polémique était dirigée contre les concurrents ». Si polémique il y eut en 1909-1912, elle ne s'orientait pas du moins, comme celle de 1948, contre des morts. Un jugement plus équitable devra être établi ; s'il est peu douteux que G. Foucart ait exagéré les possibilités d'instruction *générale* à dégager des documents égyptiens, il n'en a pas eu moins vraiment le mérite d'attirer l'attention sur ce matériel d'étude, et en 1909-1912, il était exact, comme à mon sens peut-être encore aujourd'hui, que la religion égyptienne présentait plus de monuments classés et élucidés que les religions d'Asie Centrale. Bien entendu, une sage méthode comparative devra s'intéresser d'ailleurs, ici et là, désormais, selon les possibilités. Mais il serait difficile de reprocher à G. Foucart en 1909-1912 un point de vue trop exclusif, si l'on reprenait ailleurs soi-même aujourd'hui une prévention comparable. Qui voudra relire avec calme la copieuse *Introduction* 1912 (p. I-CLXIV) de G. Foucart, y trouvera d'ailleurs, beaucoup moins qu'on pourrait croire de ce « old trick of polemics » dont on l'a accusé : l'auteur défendait ses positions, selon son droit. Et nous avons eu beaucoup mieux, certes, depuis lors, en fait de controverses d'histoire religieuse, qui n'ont pas pourtant fait toujours scandale !

En janvier 1915, M. Lacau abandonnant l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire pour la direction générale du Service des antiquités de l'Égypte G. Foucart fut désigné par ses pairs pour le remplacer : il arrivait à ce poste important avec un bagage très honorable d'études (parues au *Journal des Savants*, à la *Rev. archéol.*, à la *Revue critique*, à la *Revue d'hist. des religions*, surtout au *Sphinx*, (revue égyptologique de l'Université d'Upsala) ; il avait aussi collaboré à l'*Encyclopaedia of Religion and Ethics*, de Hasting. Sa direction, qu'il dut quitter contre son gré après 1928, a été l'objet de critiques : il fit pourtant beaucoup pour les travaux de l'Institut français dans la nécropole thébaine de Deir el Medineh, où il a fouillé lui-même, et il commença les recherches, devenues peu à peu si fructueuses, à Medamoud, sur la rive droite du Nil. La production copieuse du *Bulletin de l'Institut* arrivait à Paris, chaque année, avec une constante régularité. Les spécialistes y trouveront plusieurs mémoires suggestifs, dus au directeur lui-même ; p. ex. : *Un temple flottant : le vaisseau d'or d'Amon-Ra* (1922) ; *La Belle fête de la vallée* (1924). Dans les comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, G. Foucart intervenait aussi très souvent, pour rendre compte, avec compétence, du travail de ses collaborateurs. On prête à Georges Bénédite d'avoir comparé sa science et son autorité, en matière de religion égyptienne, à celle des prêtres saïtes

qui instruisaient Hérodote. Curieux mimétisme ! A force peut-être de vivre sous le climat de Louqsor, à proximité des temples et des tombeaux thébains dont il aimait tant à expliquer lui-même l'imagerie, à faire relever les ornements (missions M. Baud), il avait pris une assez directe ressemblance de figure avec les antiques personnages sacerdotaux de la vallée du Nil. Sa vigoureuse silhouette, sa tête rasée eussent pu servir de modèle aux sculpteurs de Saïs.

Mis à la retraite en 1928, il dédaigna l'offre d'un rectorat à Aix, et voulut rester en Égypte, où sa femme secondait son effort. En 1934, il a édité son Περί χρωμάτων, dans les *Mélanges Maspéro* de l'Institut français, son *Tombeau d'Amonmos*, 1935, et, dans la même année, des *Voyages mystiques aux Villes Saintes*. Il fit aussi, pour les *Monumenta geographica* du Recueil de S. A. le Prince Youssouf Kamal, le dépouillement des textes grecs relatifs à l'Égypte ancienne, jusqu'à la période byzantine. Enfin l'Université de Bruxelles a reçu de lui un manuscrit sur la science égyptienne, qu'elle se proposait de publier. Il méditait un autre traité dont le premier chapitre devait être sa communication sur le *Soleil d'Hérodote et la cosmophysique des physiologues*. Ainsi que l'indique M. le Chanoine É. Drioton — à qui j'ai emprunté, pour la plupart, les renseignements bibliographiques ici mis en œuvre — c'est en lisant publiquement le texte de ce dernier mémoire, que G. Foucart sentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter. Ch. P.

GEORGES SEURE (1873-1944).

Entré en 1894 à l'École normale supérieure, G. Seure en sortait agrégé des lettres en 1897, et fut envoyé aussitôt à Athènes, où il fit le classique séjour de trois années ; rentré en France, ensuite, après deux lustres d'enseignement — il avait en cette période suppléé P. Pâris à Bordeaux pendant deux ans —, il prit depuis 1900 un congé, rompu seulement de 1916 à 1919, quand, pendant la guerre, il tint à exercer de nouveau ses fonctions publiques au Lycée Saint-Louis, n'ayant pas eu à revêtir l'uniforme.

La carrière scientifique de cet Athénien — grand et blond, d'extérieur assez froid, mais d'une courtoisie très mondaine — avait été déterminée dès le début vers la Thrace barbare où il alla voyager, au commencement de ses années de mission en Orient. Il reconnut là un domaine peu exploré encore, et attrayant, autant pour le linguiste que pour l'archéologue. De 1898 à 1901, parurent ainsi, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, une série d'études spéciales, qui devaient trouver ensuite un prolongement, sous le titre *Archéologie thrace*, comme on verra, dans la *Revue archéologique*. Avec le consul A. Degrand, qui fut longtemps son collaborateur actif et bénévole, G. Seure avait alors commencé l'exploration des *toumbès* de la Grèce du Nord ; la tâche devait être étendue en Macédoine même, dans les vallées du Vardar et du Galiko, et poursuivie par d'autres avec plus d'intensité à partir de la guerre de 1914-1918, quand la campagne d'Orient amena dans les régions prospectées de nouvelles équipes archéologiques, françaises et anglaises. G. Seure n'en avait pas moins eu le mérite, avec A. Degrand, d'ouvrir, en quelque sorte, le chantier et d'amorcer les recherches : cf. *BCH.*, 30, 1906, p. 359-432. L'étude des tells des vallées de la Maritsa et de la Toundja préparait une exploration plus générale, dont le champ est loin d'être encore épuisé, en surface et en profondeur.

Toutefois, G. Seure semble avoir abandonné d'assez bonne heure l'exploration et l'exploitation des tells de Thrace ; il a légué à l'Institut d'art de l'Université de

Paris, à sa mort, un dossier concernant ses observations, qui pourront être reprises. Dès 1900, il commençait, dans le *BCH.*, une série de publications concernant des chars qu'il appela « chars thraces », et dont certains ensembles, ou certains débris, provenaient des *toumbès* (cf. *BCH.*, 1900, 1901, 1904, 1925). Cet ordre de recherches lui avait permis de réunir aussi un abondant matériel, qu'il n'eut pas le temps, ni peut-être la persévérance, de classer et d'examiner pour une synthèse, même provisoire. Il a généreusement du moins, là aussi, laissé à l'Institut d'art les cartons contenant ses dossiers ; j'en ai pu faire bénéficier ainsi Mlle Ét. Colozier, qui a repris l'étude et la fera aboutir. — Entre temps, A. Alföldi a présenté, de son côté, les observations décisives qui ont fixé l'origine *funéraire* des « chars thraces », et leur caractère *dionysiaque*. Il a montré l'extension de la production de ce mobilier sacré d'outre-tombe, dont les découvertes de La Bussière-Étable (Haute-Vienne), en France, ont enrichi récemment encore la série, suivie maintenant à travers toute l'Europe d'Est en Ouest.

Rentré en France vers 1900, G. Seure devait revenir en mission en 1910 en Thrace, pour des fouilles qu'il pratiqua à Silivri, l'ancienne Sélymbria (*BCH.*, 36, 1912, p. 534-641). Il fit connaître à cette occasion la collection A. Stamoulis, formée sur place *(ibid.)*. Il annonçait alors déjà son recueil d'*Archéologie thrace, Documents inédits ou peu connus*, qu'il se proposait de faire paraître de façon continue, dans la *Rev. archéol.*[1]. Cette publication, présentée sous forme de commentaires pour des documents ou des travaux locaux peu accessibles, certains parus en langue bulgare, d'autres en grec, a rendu bien des services, malgré son caractère discursif : si les interprétations de G. Seure ont pu être critiquées à leur tour, il a préparé un abondant matériel d'étude. La rubrique *Archéologie thrace* débuta avec le deuxième semestre de la *Rev. arch.*, 1911, puis dans les deux volumes de 1912. Trois séries ont été publiées jusqu'en 1929 ; elles furent groupées à part en quatre tomes.

Une étude sur Nicopolis ad Istrum avait été publiée aussi dans la *Rev. arch.* en 1907 et 1908 (1907, II, 257-276, p. 412-428 ; 1908, II, p. 33-95).

La collection A. Stamoulis contenait toute une suite de représentations du Cavalier thrace. Depuis 1912, G. Seure n'a plus cessé de s'intéresser à cette catégorie d'ex-voto de la Grèce du Nord, sans jamais présenter, là non plus, de synthèse. Il avait recueilli plus de 600 à 700 documents figurés, dont nous n'avons pas même le répertoire. Dès 1912 même, il avait donné à la *REA.*, fasc. 2-3-4, une série de remarques minutieuses, au sujet du costume du Cavalier, de ses attitudes, des variantes du paysage et de la figuration, des influences étrangères. Il est plusieurs fois revenu sur le sujet dans ses études d'Archéologie thrace, dont certaines sont à chercher aussi dans la *REA.*, 1920, 1923, et dans la *Rev. des Ét. grecques*, surtout, en 1912, 1913, 1918, 1929 ; je signale là les enquêtes sur Τελεσφόρος-Τιλεσπόρος (31, 1918, p. 389-398), et sur Νέος ἥρως, Κοῦρος ἥρως (42, 1929, p. 241-254).

Vers 1930, G. Seure fit la connaissance de Ch. Vellay, qui travaillait alors sur les problèmes de la topographie troyenne, en confrontant le texte d'Homère et les résultats des fouilles commencées par H. Schliemann à Hissarlik. Lorsque parut en 1930 même, avec de vives critiques contre les conclusions des fouilleurs, le livre de Ch. Vellay, *Les nouveaux aspects de la question de Troie*, G. Seure n'hésita

1. Précédemment la *Rev. arch.* avait publié, de G. Seure, en 1902, des notes d'archéologie russe, et une étude sur la Sicile primitive ; cf. Y. Béquignon, *Tables* 1900-1945, p. 34, avec la mention des autres contributions à la *Rev. archéol.*

pas à prendre parti dans le camp des sceptiques et à faire lui-même une campagne acerbe contre certaines méthodes archéologiques ; il écrivit d'abord huit articles dans le *Journal des Savants* (1931-1932), associant là la question d'Ithaque, reprise par W. Dörpfeld, et celle de Troie-Hissarlik, autour de laquelle Ch. Vellay ouvrait une polémique. Le livre *A la recherche d'Ithaque et de Troie*, devait paraître en 1933, chez P. Geuthner, assemblant les articles du *Journ. des Savants*. Les critiques n'étaient pas toutes fondées, ni les règles de méthode proposées aptes à guider sans risque les fouilleurs de l'avenir ; on renonce de plus en plus aisément aujourd'hui à considérer la géographie homérique comme « un bloc indéfectible ». J'ai rendu compte de ces études, et de la controverse (*RÉG.*, 48, 1935, p. 338-341).

Comme les morts, les modes vont vite, et il est à craindre que tout cela ait déjà perdu quelque actualité. L'Institut de France a recueilli, sans en faire usage jusqu'ici, un répertoire de mots et noms thraces que G. Seure avait diligemment assemblés au cours de ses études et de ses recherches épigraphiques. L'ouvrage, quoique incomplet, resté inédit, mériterait certainement d'être tenu à jour et révisé par un linguiste qualifié.

On devra accorder que G. Seure — à qui, de son vivant même, Paul Perdrizet, autre historien de la Thrace antique, ne ménagea pas les coups d'épingle — a beaucoup travaillé autour des régions antiques qui l'intéressaient. Bénéficiaire d'une situation de fortune qui le dispensait de l'épreuve et de l'usure quotidienne de l'enseignement, il eût été en mesure, peut-on dire, de laisser après lui les synthèses que l'on pouvait attendre de son information et de sa curiosité toujours en éveil. Peut-être sa santé, qui fut toujours fragile, l'a-t-elle desservi ; peut-être a-t-il un peu trop accordé aux contingences du journalisme : il a écrit, à la fin de sa vie, de nombreuses chroniques dans le *Journal des Débats*, suivant ainsi bien des voies d'information divergentes. Du moins, personne ne pourra repartir ou repasser sur les chemins qu'il avait plus ou moins suivis, sans lui être grandement reconnaissant de tout ce qu'il a fait au bénéfice de nos études[1]. Ch. P.

---

1. BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Articles dans le *BCH :*

1898, p. 472-491 : Voyage en Thrace : l'emporium romain de Pizos ; p. 593-598 : Le théâtre de Périnthe-Héraclée.

1899, p. 615-617 : Bas-relief funéraire de style attique au musée de Tchinily-Kiosk.

1900, p. 147-169 : Voyage en Thrace : Inscriptions de Thrace : le territoire continental des dieux de Samothrace. Inscriptions recueillies sur la côte thrace de la mer de Marmara ; p. 574 : Bornes du territoire continental des dieux de Samothrace ; p. 616 : Communication sur la reconstitution d'un char trouvé en Thrace.

1901, p. 156-220 : Voyage en Thrace : Etablissements scythiques dans la Thrace, tumuli et chars thraco-scythes ; p. 308-324 : Voyage en Thrace ; inscriptions funéraires.

1904, p. 210-237 : Un char thraco-macédonien.

1906, p. 359-432 (avec Degrand) : Exploration de quelques *tells* de Thrace.

1912, p. 534-640 : Antiquités thraces de la Propontide, collection Stamoulis.

1925, p. 347-427 : Chars thraces.

Articles dans la *Rev. Arch. :*

1902, I, p. 62-78 : Tumuli et poteries de l'âge du Bronze en Géorgie.

1907 II, p. 207-276 et 412-428 ; 1908, II, 33-95 : Nicopolis ad Istrum, étude historique et épigraphique.

1911, II, p. 301-316 et 423-449 : Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus (1re série).

1912, I, p. 319-336 ; II, 255-276 ; 1913, I, p. 45-76 ; II, p. 225-252 *(id.)*.

PIERRE ROUSSEL (1881-1945).

Pierre Roussel, mort en octobre 1945, était né en février 1881 à Nancy. Membre de l'École française d'Athènes de 1905 à 1909, il y est revenu à plusieurs reprises jusqu'en 1913, et a, pendant ces séjours répétés en Grèce, consacré le meilleur de son activité à l'exploration archéologique, surtout épigraphique, de Délos. Il soutint en 1916 ses thèses de doctorat. Maître de conférences à Bordeaux, professeur de langue et littérature grecques à Strasbourg de 1919 à 1925, il fut directeur de l'École française de 1925 à 1935, puis professeur d'histoire grecque à la Sorbonne de 1935 jusqu'à sa mort ; il avait été élu membre de l'Académie des Inscriptions en 1937.

Carrière toute simple et toute droite ; elle n'avait été traversée que par quelques accidents de santé, mais rien ne permettait de prévoir, à l'âge auquel il était parvenu, une évolution fatale, en pleine production scientifique. On trouvera ci-après la liste des principaux travaux de Pierre Roussel ; détachons seulement ici quelques titres, parmi les plus importants. *Délos, colonie athénienne* et *Les cultes égyptiens à Délos du III^e^ au I^er^ siècle avant J.-C.* (1916) forment ses deux thèses et correspondent très exactement aux mérites et aux tendances qui se manifestent dans toute l'œuvre à venir : disciple et ami de Maurice Holleaux, Pierre Roussel est à la fois épigraphiste et historien ; il ne séparera jamais les deux disciplines.

Dès 1914, il avait publié dans les *Inscriptiones graecae*, de Berlin, vol. XI, le fascicule IV : *Inscriptiones Deli liberae. Decreta, foedera, catalogi, dedicationes, varia ;* en 1935, il donnait avec F. Durrbach, dans les *Inscriptions de Délos* (collection française qui prenait la suite du tome XI des *Inscriptiones graecae*), les *Actes des fonctionnaires athéniens :* enfin, en 1937, paraissaient deux nouveaux fascicules de la même série, en collaboration avec Marcel Launey : *Décrets, dédicaces, textes*

1914, II, p. 54-66 : Archéologie thrace. Documents inédits ou peu connus (2^e^ série).
1915, I, p. 71-93 ; II, p. 165-208 ; 1916, I, p. 359-386 ; 1917, I, p. 158-188 ; 1918, I, p. 76-91 ; 1919, II, p. 133-172 ; p. 333-361 ; 1921, I, p. 108-126 ; 1922, I, p. 46-78 ; 1923, I, p. 1-42. 1924, I, p. 307-350 ; *id.* (2^e^ série).
1925, II, p. 1-38 ; 1926, II, p. 137-172 ; 1929, I, p. 51-83 : Archéologie thrace. Documents inédits (3^e^ série).
Ces articles ont été réunis en 3 séries ou 4 tomes, parus à la Librairie Leroux :
T. I (1^re^ série), 1 vol., 1913.
T. II (2^e^ série), Première partie, *Inscr.*, 1 vol., 1920.
T. III (2^e^ partie) *Objets en métal et terres cuites*, 1 vol., 1925 (avec index).
T. IV (3^e^ série), *Monuments figurés*, 1 vol. 1925-1929 (de 3 fascicules).
Articles dans le *Journal des Savants :*
1931, p. 207-225 ; 337-360 ; 400-421.
1932, p. 105-121 ; 210-222 ; 315-325 ; 358-368 ; 452-462 : A la recherche d'Ithaque et de Troie.
Articles dans la *Revue des Et. anc. :*
XXII, 1920, p. 1-21 : Connaîtrions-nous, enfin, un texte en langue thrace ?
XXV, 1923, 305-329 : Musée de Belgrade : reliefs votifs inédits ou disparus ; *id.* dans XXVI, 1924, p. 30-67.
XXIX, 1927, p. 341-376 : Les impromptus touristiques aux Tombeaux des Rois (à propos des Inscr. gr. et lat. des T. des Rois à Thèbes, par Jules Baillet).
Articles de la *R. E. G. :*
XXV, 1912, p. 24-41 : Deux variantes thraces de type d'Artémis chasseresse.
XXVI, 1913, p. 225-261 : Les images thraces de Zeus Kéraunos.
XXXI, 1918, p. 389-398 : Τελεσφόρος-Τιλεσπόρος.
XLII, 1929, p. 241-254 : Νέος ἥρως, Κοῦρος ἥρως.
On doit aussi à Georges Seure le commentaire des Monuments d'architecture du Recueil d'Espouy (« envois » et projets des Prix de Rome d'architecture).

divers postérieurs à 166 avant J.-C. Voilà le gros morceau de l'œuvre proprement épigraphique de P. Roussel[1]. Mais il s'est intéressé dans un nombre imposant d'articles aux époques, aux provinces et aux aspects les plus divers du monde grec ; rappelons au moins que son grand article sur les archontes de Delphes au IIIe siècle av. J.-C. (*BCH*, 1923) a marqué un tournant décisif pour les études de chronologie et d'histoire de la Grèce centrale.

Dans le domaine historique, il a publié, outre ses thèses, en 1928, dans la Collection « Peuples et civilisations », le tome II qui traite de *La Grèce et l'Orient des guerres médiques à la conquête romaine* (collaboration de R. Grousset et surtout de Paul Cloché ; mais la moitié du volume lui est due entièrement) ; en 1938, dans l'*Histoire générale* de Glotz (t. IV, Ire Partie de l'*Histoire Ancienne : Alexandre et le démembrement de son empire*), les chapitres qui traitent du démembrement (p. 255-404) ; en 1939 enfin, *Sparte*, livre de dimensions modestes, mais d'une information exhaustive ; quiconque a essayé une fois de « vulgariser », au meilleur sens du terme, et de franchir le stade de l'érudition, admirera la maîtrise et la clarté avec laquelle, sans rien omettre d'essentiel, sans renoncer aux termes techniques, il a présenté l'un des problèmes les plus obscurs de l'antiquité grecque.

Formé à l'école d'Holleaux, Pierre Roussel n'a rien mis au-dessus de l'honnêteté scientifique. Le crible de sa critique est impitoyable ; il ne se laisse jamais imposer. A qui le lit attentivement, il n'est pas impossible de relever, de-ci, de-là, dans ses articles d'une perspicacité aiguë, quelques négligences de forme ; mais elles sont, sous sa plume élégante avec naturel, une élégance de plus : jamais ce qu'il écrit ne sent l'huile ; ce parfait savant n'a jamais été pédant.

Les titres que nous venons de rappeler ne constituent qu'une faible partie de l'œuvre écrite de Pierre Roussel. « Délien », il a publié dans la collection « Le Monde hellénique », aux Belles-Lettres, une monographie sur *Délos*, qui est en son genre un chef-d'œuvre. Helléniste et juriste (il était membre de la Société d'histoire du droit), il a édité et traduit dans la Collection Budé les *Discours* d'Isée, avec des notices substantielles. Parmi ses derniers articles ou mémoires, deux méritent plus particulièrement d'être signalés pour l'ampleur de leurs vues : le discours sur *Platon et l'idée panhellénique*, qu'il lut en qualité de délégué de l'Académie des Inscriptions à la séance annuelle des Cinq Académies, en octobre 1941, et la belle *Étude sur le principe de l'ancienneté dans le monde hellénique* (1942). Mais comment poursuivre ce choix ? Le droit, les institutions, les mœurs, l'histoire des religions ont été de sa part l'objet d'études pénétrantes. Tel article de 25 pages, publié dans le *Bulletin de correspondance hellénique* en 1930, sous le titre modeste *L'initiation préalable et le symbole éleusinien*, met au point mieux que de gros livres certains problèmes du culte des Deux Déesses. Pierre Roussel avait en préparation ou en vue divers travaux. Avec lui ce n'est pas un érudit parmi d'autres qui disparaît ; tous ses livres, et ses moindres articles, portent la marque de sa personnalité et de son intelligence ; ce qu'il n'a pas achevé, nul ne l'achèvera, et le vide qu'il laisse ne sera pas comblé.

Georges DAUX.

I. — OUVRAGES

Inscriptiones Graecae, vol. XI, fasc. 4. *Inscriptiones Deli liberae. Decreta, foedera, catalogi, dedicationes, varia*, Berlin, 1914, in-f°.

1. Il avait collaboré depuis 1923 aux premiers volumes du *Supplementum Epigraphicum Graecum* et il avait été désigné à Amsterdam en 1938 pour organiser et présider le second congrès épigraphique qui devait se tenir à Paris en 1942.

Délos, colonie athénienne, Bibl. des Écoles fr. d'Athènes et de Rome, fasc. 111, Paris, Fontemoing, 1916, in-8°.

Les cultes égyptiens à Délos du IIIe au Ier siècle avant notre ère, Nancy, Berger-Levrault, 1916, in-8°.

Isée : discours. Texte et traduction, Paris, Les Belles-Lettres, 1922, in-12.

Délos, Paris, Les Belles-Lettres, 1925, in-12.

La Grèce et l'Orient, des guerres médiques à la conquête romaine, en collaboration avec P. Cloché et R. Grousset. *Peuples et civilisations, Histoire générale* publiée sous la direction de L. Halphen et Ph. Sagnac, vol. II, Paris, Alcan, 1928, in-8°.

Inscriptions de Délos. Actes des fonctionnaires athéniens... après 166 av. J.-C. (nos 1400-1479) ; fragments d'actes divers (nos 1480-1496), en collaboration avec F. Durrbach, Paris, H. Champion, 1935, in-4°.

Inscriptions de Délos. Décrets postérieurs à 166 avant J.-C. (nos 1497-1524). Dédicaces postérieures à 166 avant J.-C. (nos 1526-2219), en collaboration avec M. Launey, Paris, H. Champion, 1937, in-4°.

Inscriptions de Délos. Dédicaces postérieures à 166 avant J.-C. (nos 2220-2528). Textes divers... postérieurs à 166 avant J.-C. (nos 2529-2879), en collaboration avec M. Launey, Paris, H. Champion, 1937, in-4°.

Alexandre et le démembrement de son empire (avec G. Glotz et R. Cohen), *Histoire générale* publiée sous la direction de G. Glotz, 2e part., t. IV, Première Partie, Paris, Presses Universitaires de France, 1938, in-8°.

Sparte, Paris, de Boccard, 1939, in-8°.

II. — Articles et mémoires

Mélanges

Règlements rituels, Mélanges Holleaux, Paris, A. Picard, 1913, in-8°, p. 265-279.

Remarques sur un discours d'Antiphon, Mélanges Glotz, II, p. 813-822, Paris, 1932.

Un nouveau document concernant le génos des ΚΗΡΥΚΕΣ, Mélanges Bidez (*Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientale*, II, 1933-34), p. 819-834, Bruxelles, 1934.

Une inscription d'Aphroditopolis, Mélanges Maspero, vol. II (*Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale*, LXVII), p. 33-40, Le Caire, 1934.

ΣΙΤΩΝ, Mélanges Navarre, p. 375-381, Toulouse, éd. Privat, 1935.

Remarques sur un papyrus florentin, Mélanges Desrousseaux, p. 429-434, Paris, Hachette, 1937.

Athènes et l'amphictyonie delphique en 346, Mélanges G. Radet (*R. É. A.*, XLII, 1940, p. 330-339).

Un monument d'Hiérapolis-Bambyké relatif à la paix perpétuelle de 532 ap. J.-C., Mélanges syriens offerts à R. Dussaud, Paris, Geuthner, 1939.

Institut de France. Séance annuelle des Cinq Académies, 25 oct. 1941

Platon et l'idée panhellénique, Paris, Firmin-Didot, 21 pages in-4°.

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Fouilles de Délos (juin-juillet 1910), 1910, p. 521-524.

Un édit de Ptolémée Philopator relatif au culte de Dionysos, 1919, p. 237-243.

Enclos de Poseidon à Thasos, 1927, p. 211-212.

Le kômos des Dionysia, 1929, p. 195-199.
Une trilogie de Sophocle : la « Téléphie », 1930, p. 43-46.
Lettre sur la découverte au Céramique du tombeau des Lacédémoniens morts en 403, 1930, p. 181-182.
Rapport sur les travaux de l'École françaises d'Athènes en 1929, 1929, p. 284-285 ; — ... *en 1930*, 1930, p. 364-365 ; — ... *en 1932*, 1932, p. 5-6 ; — ... *en 1933*, 1933, p. 389-390 ; — ... *en 1935-1936*, 1937, p. 171-186 ; — ... *en 1937-1938*, 1939, p. 269-286 ; — ... *en 1938-1939*, 1940, p. 261-275 ; — ... *en 1940-1941*, 1942, p. 263-275.
Les hymnes de Médinet Mâdi, 1938, p. 23-24.
La Périée samothracienne au III^e siècle, 1940, p. 81-82.
Les nomothètes athéniens, 1940, p. 343.
Une inscription grecque de Laodicée-sur-mer, 1941, p. 501.
L'exposition des enfants et les rites de la naissance en Grèce, 1942, p. 137.
Un acte d'affranchissement provenant de Kalymnos (Dodécanèse), 1942, p. 201.
Deux inscriptions gréco-latines du temple de Dmeir (Syrie), 1943, p. 235 et 246-248.

Journal des Savants

Les inscriptions de Délos, 1924, p. 103, 169 sqq.
Alexandre le Grand, 1949, p. 49 sqq.

Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Étude sur le principe de l'ancienneté dans le monde hellénique du V^e siècle avant J.-C. à l'époque romaine, XLIII, 2^e Partie, p. 123-227.

Revue archéologique

Hestia à l'omphalos, 1911, II, p. 86-91.
Le renouvellement de la Ligue de Corinthe en 302, d'après une inscription d'Épidaure, 1923, I, p. 117-140.
Les travaux de l'École française d'Athènes à Delphes et à Délos, 1925, II, p. 39-61.
Un règlement militaire de l'époque macédonienne, 1934, I, p. 39-47.
Sur quelques inscriptions attiques, 1941, II, p. 209-232.

Revue belge de philologie

Le thème du sacrifice volontaire dans la tragédie d'Euripide, 1922, p. 225 sqq.

Bulletin de correspondance hellénique

Inscriptions anciennement découvertes à Délos, 31, 1907, p. 335-377 (cf. p. 388).
(Avec L. Bizard), *Fouilles de Délos exécutées aux frais de Monsieur le duc de Loubat*, 31, 1907, p. 421-470.
Les Athéniens mentionnés dans les inscriptions de Délos, 32, 1908, p. 303-344.
Note sur les inscriptions de Délos en l'honneur de C. Billienus, 33, 1909, p. 443-444.
(Avec J. Hatzfeld), *Fouilles de Délos exécutées aux frais de Monsieur le duc de Loubat (1905-1906). Inscriptions*, 33, 1909, p. 472-522.
Addendum au Bulletin, XXXII, p. 438, n° 64, pl. IV, 33, 1909, p. 525.
Ἡ τετράγωνος, *note sur deux inscriptions de Délos*, 34, 1910, p. 110-115.
(Avec J. Hatzfeld), *Fouilles de Délos exécutées aux frais de Monsieur le duc de Loubat. Inscriptions (1905-1908)*, 34, 1910, p. 355-423.
Fragments d'une liste d'archontes déliens, 35, 1911, p. 423-432.
Laodicée de Phénicie, 35, 1911, p. 433-440.

La confédération des Nésiotes, 35, 1911, p. 441-455.
Note additionnelle sur la liste des gymnasiarques déliens, 36, 1912, p. 436-438.
Le senatus-consulte de Délos, 37, 1913, p. 310-322.
Remarques sur la chronologie des archontes de Delphes au III^e siècle av. J.-C., 47, 1923, p. 1-84.
Les épimélètes aitoliens à Delphes, 50, 1926, p. 124-134.
Remarques sur quelques règlements religieux, 50, 1926, p. 305-318.
Les mystères de Panamara, 51, 1927, p. 123-137.
Remarques sur le bas-relief de Kallistè, 51, 1927, p. 164-169.
Note sur une inscription de Panamara, 51, 1927, p. 344.
Une nouvelle inscription de l'Asklépieion d'Athènes, 52, 1928, p. 3-8.
Note sur une inscription d'Olynthe, 53, 1929, p. 18.
Deux familles athéniennes à Délos, 53, 1929, p. 166-184.
L'initiation préalable et le symbole éleusinien, 54, 1930, p. 262-267.
Un nouveau document relatif à la guerre démétriaque, 54, 1930, p. 268-282.
Le miracle de Zeus Panamaros, 55, 1931, p. 70-116.
La population de Délos à la fin du II^e siècle av. J.-C., 55, 1931, p. 438-449.
Delphes et l'amphictionie après la guerre d'Aitolie, 56, 1932, p. 1-36.
Une signature d'un fils de Lysippe (?), 56, 1932, p. 287-289.
A propos du péan de Dionysos, 56, 1932, p. 289.
ΣΧΑΔΟΚΑΡΥΑ, 57, 1933, p. 393.
Remarques sur quelques inscriptions trouvées à l'agora d'Athènes, 58, 1934, p. 91-100.
A propos du trésor des Athéniens de Delphes, 58, 1934, p. 518.
Note sur un décret d'Athènes, 59, 1935, p. 520-521.
A propos d'un nouveau décret de Samothrace, 63, 1939, p. 1-3.
La Périée samothracienne au III^e siècle av. J.-C., 63, 1939, p. 133-141.
Note sur deux inscriptions de Thasos, 64-65, 1940-1941, p. 289-290.

Revue des Études Anciennes

Note sur deux inscriptions de Thasos, XIV, 1912, p. 377-381.
Note sur un décret attique, XIV, 1912, p. 391.
Une inscription funéraire d'Égypte, XVI, 1914, p. 349-350.
Médée et le meurtre de ses enfants, XXII, 1920, p. 157-171.
Un geste de pudeur, XXIV, 1922, p. 185-186.
Thucydide et les Barbares, XXIV, 1922, p. 281-292.
La fondation des Sôtéria de Delphes, XXVI, 1924, p. 97-111.
La prétendue défense d'Antiphon, XXVII, 1925, p. 5-10.
Hérodote et l'expédition des Perses contre Delphes, XXIX, 1927, p. 337-340.
Les mystères d'Éleusis, XXXI, 1929, p. 261-264.
Un sanctuaire d'Agdistis à Rhamnonte, XXXII, 1930, p. 5-8.
Les archontes athéniens, XXXIV, 1932, p. 196-204.
L'amende de Chios (Aristophane, Paix, v. 169-172), XXXV, 1933, p. 385-386.
La poix des Anthestéria, XXXVI, 1934, p. 177-179.
Ptolémée X, Sôter II et Cyrène, XLI, 1939, p. 5-18.
A propos d'un document égyptien de l'époque ptolémaïque, XLIII, 1941, p. 153-157.
Les chlamydes noires des éphèbes athéniens, XLIII, 1941, p 163-165.
Affranchissement et adoption d'enfant à Calymnos, XLIV, 1942, p. 217-223.
L'exposition des enfants à Sparte, XLV, 1943, p. 5-17.
A propos d'un décret attique relatif à la déesse Bendis, XLV, 1943, p. 177-182.

Revue des Études grecques

Bulletin épigraphique : XXVI, 1913, p. 441-487 ; XXVII, 1914, p. 441-477 ; XXVIII, 1915, p. 446-475 ; XXIX, 1916, p. 435-456 (avec G. Nicole) ; XXX, 1917, p. 409-425 (avec G. Nicole) ; XXXIII, 1920, p. 403-432 ; XXXIV, 1921, p. 423-456 (avec A. Plassart) ; XXXV, 1922, p. 426-439 ; XXXVII, 1924, p. 331-361 ; XXXIX, 1926, p. 255-288 ; XLI, 1928, p. 360-388 ; XLII, 1929, p. 181-204 ; XLIII, 1930, p. 182-217 ; XLIV, 1931, p. 205-231 ; XLV, 1932, p. 204-232 ; XLVII, 1934, p. 205-260 ; XLIX, 1936, p. 341-394 (avec R. Flacelière).

Le rôle d'Achille dans l'Iphigénie à Aulis, XXVII, 1915, p. 234-250.

Astyanax, XXXII, 1919, p. 482-489.

Interprétation d'une épigramme de Callimaque, XXXIV, 1921, p. 266-274.

Les fiançailles d'Haimon et d'Antigone, XXXV, 1922, p. 63-81.

Nikanor d'Alexandrie et la porte du temple de Jérusalem, XXXVII, 1924, p. 79-82.

Un nouvel hymne à Isis, XLII, 1929, p. 137-168.

Les κυνηγοί *à l'époque hellénistique et romaine*, XLIII, 1930, p. 361-371.

Le testament du roi de Cyrène, XLV, 1932, p. 286-292.

Les fuseaux des Moires, XLVI, 1933, p. 273-276.

Les Corcyréens à Samos et la légende d'Héraclès en Attique, LV, 1942, p. x-xi.

Divers

Un Syrien au service de Rome et d'Octave, *Syria*, XV, 1934, p. 32-74.

Décret des Péliganes de Laodicée-sur-mer, *ibid.*, XXIII, 1942-1943, p. 21-32.

Les inscriptions du temple de Dmeir, *ibid.*, XXIII, 1942-1943, p. 173-200 (en collaboration avec Fernand de Visscher).

Une étymologie ancienne du nom de Sarapis, *Rev. philol.*, 1914, p. 255-258.

Remarques sur les Suppliantes et le Prométhée d'Eschyle, *ibid.*, 1920, p. 241-247.

Épitaphe de Gaza commémorant deux officiers de la garnison ptolémaïque, *Aegyptus*, XIII, 1933, p. 145-151.

Bulletin de l'Association Guillaume Budé. Supplément, Lettres d'humanité, 9, mars 1950, *La famille athénienne*, p. 5-59 (posthume, avec une introduction de C. D[ugas].

R. L. et G. D.

STANLEY CASSON (1889-1944).

Le Pr John L. Myres[1] a consacré à ce savant anglais tué à la fin de la guerre récente, en service commandé, dans un accident d'aviation, une notice émue, où il rappelle que « comme beaucoup des hommes de sa génération » — pas tous ! — « Casson a eu sa vie brisée deux fois par la guerre. » Il servait en Macédoine pendant la campagne de 1916-1918, et une mission de combat me réunit un jour à lui ainsi qu'à M. R. Pettazzoni, à Lamia, au moment des opérations militaires destinées à obtenir l'abdication du roi Constantin ; trois archéologues-historiens, officiers de trois nations, collaborèrent temporairement alors, comme représentants de leurs pays. J'étais l'aîné et d'un grade supérieur sous les armes. Stanley Casson était un allié justement soucieux des intérêts de son pays en Orient, mais qui faisait toutes choses avec allant, bienveillance et gaieté. Nous devions nous retrouver, en 1939, en uniforme encore, pour une seconde aventure en Orient, qui, à lui, a coûté la vie.

1. *Annual the British School at Athen*, 41, 1940-1945.

Je veux rendre, avant tout, hommage à un compagnon de guerre loyal et fort courageux.

C'était aussi un *scholar* de grande classe, car il combinait d'une façon exceptionnelle les dons de l'homme d'action, et ceux de l'imaginatif créateur. On sait peu qu'il a publié un roman, *Murder by burial*, 1938[1], où il y a un portrait de chanoine-archéologue, l'actif chanoine Burbery, avec des vues d'une amère ironie sur l'*invidia* des médiocres, dans le domaine de la science : « Ses découvertes répétées n'étaient-elles pas dues à la négligence et à l'ignorance des générations de chanoines qui l'avaient précédé ? Ses pairs ne lui pardonnaient pas... »

John L. Myres a raconté les débuts de St. Casson, quand il vint du Collège de Lincoln en 1909, envoyé par la corporation des « Merchant Taylors » et débuta dans l'anthropologie, sous l'influence de Farnell et de Marett : « Déjà les hommes et leurs œuvres l'intéressaient plus que la langue et la littérature ». Une bourse au Collège Saint-Jean lui facilita l'admission à l'Université d'Oxford, et une mission d'études lui fut ensuite attribuée à l'École anglaise d'Athènes. St. Casson s'intéressa à toute la vie grecque jusqu'à la période byzantine ; le pré-hellénisme, qui retint beaucoup de ses compagnons, ne réussit pas à le séduire trop exclusivement. Il regarda avec intérêt l'architecture et la sculpture classique. On lui doit, comme on sait, un *Catalogue des sculptures du Musée de l'Acropole d'Athènes*[2]. Il a fait aussi de brillantes recherches sur les méthodes primitives de fabrication des statuettes de bronze (cf. déjà *JHS.*, 42, 1922, p. 207-219), prouvant que ce n'était pas la fonte, mais le martelage pratiqué sur des barres de bronze, qui avait représenté, au point de départ, le procédé usuel pour la confection des ex-voto, entre la chute de la civilisation mycénienne et le début du VI^e^ s. av. J.-C. Plus tard, chaque figurine de bronze était d'abord grossièrement fondue, puis travaillée au marteau. Peut-être certaines de ses affirmations techniques étaient-elles trop catégoriques, mais il a ouvert la voie à des discussions fécondes.

Après deux années de travail très intense en Grèce, Stanley Casson vit éclater la guerre de 1914. Un siècle plus tôt, observe J. L. Myres, il aurait été aux côtés de Lord Byron et de Codington, d'Hastings et de Richard Church. Comme beaucoup de ses camarades français de l'École d'Athènes, il prit aussitôt du service ; quand je le revis en Macédoine, il était capitaine au Régiment de l'East Lancashire, ayant commandé en France, non sans risques — il fut question de le réformer pour une blessure reçue dans les Flandres — une troupe aguerrie d'Écossais et d'Irlandais de Liverpool. On l'envoya, après sa convalescence, à Salonique, aux ordres de Sir George Milne. Ici, l'aventure et l'étude de l'antiquité renouaient des liens ; St. Casson fut à la fois officier sur le front et fouilleur, dans le no man's land des parages d'Amphipolis et de Philippes, partageant sa sollicitude entre les sites préhelléniques et les monuments conservés du classicisme gréco-romain. Son livre *Macedonia, Thrace and Illyria* (1929) est sorti, en partie, des études qu'il put mener, les armes à la main ; puis il alla à Constantinople, avec d'autres, et passa de là au Turkestan. Quelles exceptionnelles lettres de créance pour le futur directeur adjoint de la mission britannique à Athènes ! La paix revenue, il se partagea entre Athènes et le Musée Ashmole, à Oxford, où professait encore Percy Gardner, le plus philosophe des archéologues anglais, avec qui St. Casson avait fait ses premières études. Guy Dickins était tombé à la guerre, et sa mort laissait

1. Traduit en France sous le titre ridicule : *Enterré vivant*.
2. T. 2, 1921. Le premier volume avait été l'œuvre de Guy Dickins.

un vide douloureux ; St. Casson acheva dans cette période à la fois son *Catalogue* du Musée de l'Acropole, et son traité, ci-dessus mentionné, sur les provinces frontalières, en bordure de la Grèce du Nord : essai de géographie historique qui obtint le Prix Conington en 1924, avant même qu'il fût publié.

St. Casson écrivait avec aisance et puissance ; il s'intéressait aussi à la philologie, à l'enseignement. Son goût naturellement bienveillant pour les jeunes, et pour les discussions érudites, trouva à s'alimenter dans ses postes successifs de New Lane College. En 1928, c'était, au témoignage de J. L. Myres, un « *proctor* » énergique et assez peu conventionnel, son collègue, qui venait de Worcester étant lui-même un autre ex-officier ! Il emmenait volontiers des boursiers d'études jusqu'en Orient, et leur fit ainsi connaître un jour Chypre, alors qu'il commençait lui-même à dédier son attention aux antiquités de cette île, où l'attiraient les problèmes linguistiques et archéologiques à la fois, notamment les énigmes de l'écriture locale. Le livre *Ancient Cyprus*, est sorti de ces missions[1]. S'il ne fit pas beaucoup de conférences hors d'Oxford, il fournit des cours d'initiation à Bristol, et alla répandre la bonne parole jusqu'en Amérique en 1933-1934, à Bowdoin College (Maine), ce qui lui donna occasion d'étudier les musées américains. Il ne revint aux fouilles d'Orient que pour explorer l'Hippodrome de Byzance (1928-1929), où il découvrit quelques-unes des bases de statues collectionnées jadis au Lauseion ; il fit paraître en français les premiers comptes rendus de ces fouilles difficiles et méritoires. C'est seulement après la publication faite en 1929 de ses recherches sur la Grèce du Nord qu'il se consacra à nouveau à la sculpture hellénique — et moderne ! — enquêtes pour lesquelles il est peut-être le plus connu parmi les savants. En 1929 et 1933, ses études *The technique of Early Greek sculpture* (Oxford, 1933) furent publiées et obtinrent un vif succès. Elles résument d'importantes observations, très personnelles, sur les méthodes de travail, les instruments, et le style des ateliers primitifs de la Grèce ; le livre comporte aussi un exposé de principes, et une vigoureuse enquête critique, souvent novatrice. Ensuite, il élargit encore ses vues et fit paraître divers ouvrages pour le grand public : une étude rétrospective des *Progrès de l'archéologie*, un traité, bien plus général encore, sur *La découverte de l'Homme*. Soucieux du cours des événements qui rapprochaient alors à nouveau l'Europe de la guerre, il écrivit un essai hardi : *Progrès et catastrophe*. Ces ouvrages datent de 1937 à 1939, et marquent l'impression profonde que produisait la tension internationale sur cet esprit si perspicace[2].

Quand éclata le nouveau drame de 1939, il n'hésita pas et rejoignit immédiatement l'Intelligence Corps ; il a publié, dans les Collections d'Oxford, une courte monographie sur la Grèce, qui a les qualités et les défauts des ouvrages de propagande nationaliste. Dans les premiers moments de l'invasion de l'Occident, il avait failli être fait prisonnier en Hollande, où il était en mission temporaire ; il rejoignit ensuite la mission britannique près de l'armée grecque. Il a écrit tout ce qu'il était permis de dire sur les sombres jours de cette période, avec une verve et une perspicacité très personnelles. Nul doute qu'il eût été destiné à jouer un rôle important dans le renversement de la situation pénible de l'Occident. Mais une fin de soldat devait échoir à ce philhellène, à 54 ans seulement, en Grèce même.

---

1. Il en a paru une édition française, mise à jour par l'auteur : Paris, Payot, 1939, *Bibliothèque historique*.

2. En 1935, il avait publié sur ses expériences de la première guerre mondiale, des souvenirs, d'une forme brillante et volontiers sarcastique.

La Grèce, toujours respectueuse du sacrifice et fidèle à ses amis étrangers, a magnifié sa carrière militante, en consacrant au colonel St. Casson une épitaphe, parue dans *Hellas*.

St. Casson était resté jeune d'esprit et d'allure, et très mobile. Comme l'écrit J. L. Myres, « il prenait rapidement une décision, et en changeait souvent ». Mais ses principes étaient stables : quand il republia en 1939 son *Introduction à l'histoire de la Grèce ancienne*, datée de 1922, ce fut presque sans aucune correction dans le texte.

St. Casson était associé d'honneur de l'Institut royal des Architectes britanniques ; il s'est toujours intéressé, à Salonique comme à Oxford, aux questions d'urbanisme. Il en est question dans son dernier livre, *Grèce et Grande-Bretagne*, publié seulement en 1944, et qui contenait aussi des vues curieuses, en faveur de l'hellénisme et de ses leçons : « Nous, disait-il, avec nos siècles d'éducation religieuse abstraite derrière nous, nous comprenons difficilement le point de vue des Anciens. Les Grecs s'efforcèrent à penser clairement, à agir justement, à vivre libres. La religion pour le Grec ancien était remise au choix de l'individu ». — Religion ancienne et moderne, sculpture grecque et arts d'aujourd'hui, cet humaniste aux vues larges, au sourire critique et caustique, au cœur mal résigné contre les tromperies et les conventions, a voulu tout peser sur les balances de l'esprit. En vrai helléniste, il a préféré toujours la vérité et la beauté, là où il les trouvait.

Ch. P.

THOMAS WHITTEMORE (1871-1950).

Thomas Whittemore, né à Cambridge (Massachusettes) le 2 janvier 1871, est décédé soudainement à Washington le 8 juin 1950, au moment où, comme chaque année, il se préparait à quitter les États-Unis pour se rendre à Paris, puis à Istanbul. La France perd en lui un ami, auquel elle était loin d'avoir payé sa dette en lui donnant la rosette de la Légion d'honneur. Les études byzantines voient disparaître avec lui l'un de leurs plus efficaces soutiens. Th. Whittemore était docteur de la Brown University, conservateur des monnaies et sceaux byzantins du Fogg Art Museum (Harvard University), membre de nombreuses sociétés savantes. Il avait été représentant des États-Unis à l'Egypt Exploration Fund, et professeur d'art byzantin et copte aux Universités de New York et de Columbia. Mais surtout, avec l'appui ou la collaboration d'amis, pour la plupart anciens élèves ou professeurs de l'Université de Harvard, il avait fondé et il dirigeait le *Byzantine Institute*, dont le siège est à Boston, et dont le président, jusqu'à ces derniers mois, était Robert Blake, lui aussi frappé par la mort. Cet Institut, grâce à la persévérance de Th. Whittemore et aux concours qu'il sut trouver, avait déjà réalisé une œuvre considérable. Après une première série de recherches portant sur les monastères coptes et les églises bulgares, il s'était vu confier par le gouvernement turc, en 1932, la mission de dégager et consolider les mosaïques de Sainte-Sophie. On sait à quels admirables résultats le travail patient et systématique de Th. Whittemore et de son équipe a conduit : trois « Rapports préliminaires », qui sont en fait des volumes somptueusement illustrés, ont paru en 1933 *(Mosaïques du Narthex)*, 1936 *(Vestibule Sud)* et 1942 *(Portraits impériaux des tribunes Sud)* ; le quatrième et le cinquième sont sous presse. Et comme l'achèvement des travaux à Sainte-Sophie n'apparaissait plus très éloigné, Th. Whittemore s'était vu confier la même tâche pour quatre autres églises : Saints-Serge-et-Bacchus, Sainte-Irène, la Pamma-

karistos, Kahrie Djami. Il avait commencé d'installer les chantiers. Faut-il dire combien il serait regrettable que cette œuvre ne fût pas continuée — et continuée d'une façon digne de celui qui en avait été l'initiateur et si longtemps l'artisan ? L'Association Internationale des Études byzantines, constituée à l'occasion des Congrès tenus à Paris et Bruxelles en 1948, se doit de s'en préoccuper.

C'est encore au *Byzantine Institute* et à Th. Whittemore que la France, cette fois, doit la réalisation à Paris même d'une entreprise non moins chère à tous les byzantinistes : la création, 4, rue de Lille, dans les locaux de l'École des Langues Orientales et de la Société Asiatique, d'un centre d'Études byzantines, vite devenu le lieu de ralliement de tous ceux qu'intéresse ce difficile domaine de l'Histoire et de l'Histoire de l'Art. Il publie un Bulletin, dont le tome I, consacré à des monuments de Bulgarie, a paru ; le tome II, consacré à l'Égypte copte et dédié à la mémoire de W. E. Crum, est sur le point de paraître. Et il met à la disposition des chercheurs une documentation sans cesse élargie : fichiers, collection de photographies, bientôt collection de microfilms, et surtout une admirable bibliothèque. Celle-ci, riche d'environ 20.000 volumes, était pour la plus grande partie propriété personnelle de Th. Whittemore. Elle rivalise avec les grandes bibliothèques byzantines de Munich, des Assomptionnistes, de Dumbarton Oaks. A Paris, elle comble les fâcheuses lacunes, dans ce domaine, de nos bibliothèques officielles, celle de la Sorbonne en tête. Depuis la disparition du bienfaisant mécène que fut ici aussi Th. Whittemore, les lecteurs se demandent avec inquiétude si ce précieux instrument de travail va leur être enlevé. Il est vrai qu'une pareille mesure serait contraire, non seulement — à coup sûr — aux intentions, mais probablement aux dernières volontés de Th. Whittemore. C'est donc plus qu'un souhait, c'est un espoir très ferme qu'on exprime en disant que la bibliothèque de l'Institut byzantin d'Amérique doit rester, à mi-chemin entre les États-Unis et Byzance, dans la ville d'élection que Paris fut pour son fondateur, afin d'y perpétuer, dans la reconnaissance des savants et dans leurs travaux, le souvenir de Thomas Whittemore.

Paul LEMERLE.

Bibliographies régionales.

Le *Museum helveticum*, 6, fasc. 4, mars 1950, p. 252-255, a signalé fort utilement les travaux des savants suisses, dans le domaine des études concernant l'antiquité, pour les années 1945-1949.

Les *Fasti archaeologici*, dont la *Rev. arch.* est heureuse de saluer l'apparition, donnent, avec des informations sur les fouilles, des mises au point bibliographiques, par pays. Deux fascicules ont paru I, 1946 ; II, 1947.

Sur les études classiques en Suède pendant la guerre, on consultera, d'un point de vue général, *Bullet. Assoc. G. Budé*, N. S., I, juillet 1946, le tableau des pages 119-122 ; et pour le Danemark, Einar Dyggve, *Oriental and classic archaeology*, dans *The humanities and the sciences in Denmark during the second World War*, 1948, p. 55-63.

M. O. Gigon a donné un aperçu concernant les études classiques en Suisse de 1939 à 1945 (*Bullet. Assoc. G. Budé*, N. S., 2, déc. 1946, p. 66-76. — Un *Bulletin* des *Recherches polonaises sur le monde antique* a paru en déc. 1949, par les soins de l'Académie polonaise des Sciences et des Lettres : Centre polonais de recherches scientifiques de Paris (n° 4, déc. 1949). On trouvera là une liste des philologues

classiques morts au cours des années 1939-1949 : parmi ceux-ci Tadeusz Zieliński (1859-1944), dont on sait l'influence dans le domaine des études historiques, religieuses, et philologiques. X.

Propos sur la muséographie.

En un temps où il est de mode de prétendre à tout régenter, on ne s'étonnera guère de la vogue d'une discipline nouvelle : la muséographie. Vouloir établir des règles immuables pour la présentation d'un matériel infiniment divers, c'est pourtant oublier le caractère éphémère, et en quelque sorte subjectif, de cette activité des conservateurs de musées. On lira et méditera avec profit quelques propos empruntés à un article de M. Pierre Verlet, conservateur en chef du département des objets d'art du Moyen âge, de la Renaissance et des Temps modernes, au Musée du Louvre ; l'article est publié dans *Museum*, I, 1948, p. 30 :

« Je ne crois pas, pour ma part, à la muséographie. Je ne pense pas qu'il existe une science des musées, ni que l'on peut *(sic)* établir une doctrine de leurs arrangements. Le réel seul doit compter ; et ce réel, c'est l'objet d'art, non pas la théorie. Des intellectuels peuvent se complaire dans des théories, des idées toutes faites, des abstractions. La moindre réalisation pose des cas d'espèce, auxquels ne peuvent répondre des formules empruntées à quelque manuel. La pratique fait de nous des empiriques.

« Nous devons aussi tenir compte de la mode. Certaines tendances plaisent pendant quelques années, puis paraissent ridicules ; il est alors dangereux de les avoir érigées en règle. Ce qu'une génération a cru parfait, est critiqué et détruit par la suivante, sinon plus tôt. Nous subissons, sans nous en rendre compte, l'influence de certains « étalagistes ». Il faut avoir pitié du conservateur qui « laisserait faire » par quelque spécialiste de la « présentation ». R. L.

La vaine querelle des égyptologues : le symbolisme contre l'histoire ?

A la suite de malencontreux articles d'un journaliste qui s'était découvert en quinze jours une âme et même une compétence d'égyptologue, on a beaucoup parlé au grand public non averti, depuis le printemps dernier, d'une nouvelle méthode pour découvrir la vérité sur les monuments millénaires de la vallée du Nil.

Que promettait-on, et que projetait-on ? Ainsi que l'écrit spirituellement M. É. Drioton, directeur général du Service des Antiquités du Caire[1], il s'agissait d'une « rénovation totale » de nos connaissances « par l'emploi de méthodes créées de toutes pièces à l'aide d'évidences fournies par la structure des monuments : une révélation de la véritable sagesse des anciens Égyptiens, et de leur science profonde du *cosmos*, bref tout ce qu'il faut pour combler d'aise les assoiffés de merveilleux et de nouveauté » !

Un Congrès aurait été immédiatement nécessaire, à Louqsor, pour mettre en présence ceux que le journaliste animateur du débat appelle les « *symbolistes* », les savants de l'avenir, et les autres : les « *historiens* », les attardés...

La *Revue archéologique* met simplement ici, sous les yeux des lecteurs qui seraient tentés de signer l'appel de Louqsor, quelques pages de bon sens : les

1. *Les Nouvelles de la Colonie française du Caire*, mai 1950, p. 8-9.

extraits de ce qui a été écrit à ce sujet par deux égyptologues bien qualifiés au cours de toute une vie de découvertes et d'études.

De M. É. Drioton *(Les Nouvelles, l. l.)* :

« Ce que nous cherchons tous, « symbolistes » ou autres, c'est de retrouver ce qu'ont été les pensées des anciens Égyptiens. Il ne s'agit pas d'exalter ou de dénigrer leur civilisation, de battre en brèche le spiritualisme ou le matérialisme, de prendre parti pour la Grèce ou pour l'Égypte, pour Aristote ou pour Platon. Porter la question sur ce terrain, c'est la déplacer.

« Or les anciens Égyptiens, s'ils ont laissé relativement peu de textes historiques, ont au contraire gravé sur pierre ou écrit sur papyrus des kilomètres de textes religieux ou sapientiaux, dans lesquels ils ont exposé leurs idées et qui nous font connaître, de première main, leur mentalité.

« Parmi ces textes, la plupart étaient destinés au grand public. Quelques-uns au contraire étaient cachés dans la nuit des sanctuaires et des sépultures. S'il y eut jamais des livres ésotériques, ce furent bien ceux-là, dont beaucoup sont parvenus jusqu'à nous. C'est donc un fait que nous avons au total entre les mains les moyens de connaître quelque chose de la pensée égyptienne dans ses différents domaines, même les plus réservés. J'avoue d'ailleurs que certains passages sont souvent difficiles à comprendre, en raison de notre connaissance encore imparfaite du sens de bien des mots et de notre impuissance devant certaines allusions. Mais il est toujours possible d'en déterminer le sens général.

« Dans ces conditions, la première chose à faire pour connaître les pensées des anciens Égyptiens sur un sujet quelconque est de consulter leurs écrits.

« Ou bien les anciens Égyptiens s'y expliquent directement, et la cause est entendue. Ou bien ces écrits révèlent une mentalité avec laquelle nous devons confronter les pensées que nous songeons à leur attribuer. Si ces pensées ne cadrent pas avec cette mentalité, nous sommes sûrs de faire fausse route, quelles que soient les évidences que nous ayons cru acquérir ailleurs, par exemple dans l'observation, si minutieuse qu'elle soit, des monuments, surtout si nous les interprétons à l'aide d'une philosophie étrangère à celle qui se dégage des écrits anciens.

« C'est ce qui est arrivé jusqu'à présent aux prétentions émises par les « symbo-« listes »...

« Elles peuvent être sublimes, et même géniales, en elles-mêmes ; elles peuvent expliquer certains faits sélectionnés et groupés avec art : elles ne sont sûrement pas celles des anciens Égyptiens, parce qu'elles s'écartent de leur mentalité attestée par les textes.

« Tel est le nœud de la question.

« Ainsi la notion, fondamentale pour les « symbolistes », du temple prévu dès ses origines pour être agrandi ou remplacé à des dates calculées par les astronomes, se heurte aux inscriptions, si nombreuses, relatives à des réfections de temples dans lesquelles les rois bâtisseurs ne donnent jamais d'autre motif à leurs travaux que le fait d'avoir trouvé menaçant ruine le temple qu'ils disent avoir reconstruit. Elle se heurte également aux termes du rituel de la fondation des temples, souvent gravé avec bas-reliefs. On y possède, décrites et commentées, toutes les cérémonies dédicatoires, depuis le tracé au cordeau orienté sur la Grande Ourse jusqu'à la pose de la première pierre de l'édifice, sans jamais aucune allusion à l'avènement de temps révolus.

« Ce même rituel mentionne dans son texte et montre dans ses illustrations ce qu'il était prescrit de mettre en dépôt dans les fondations de temples, et l'on y

retrouve en fait les objets indiqués. Mais jamais, au grand jamais, il ne parle des remplois de pierres provenant de temples plus anciens, auxquels les « symbolistes » attachent tant d'importance et sur lesquels ils fondent en grande partie leurs théories. Il faut normalement en conclure que la présence de telles pierres n'est que fortuite et sans signification, ou qu'elle ne témoigne, tout au plus, que de pratiques superstitieuses, en usage chez les maçons, qui n'avaient rien à voir avec la sagesse authentique et les spéculations scientifiques des anciens Égyptiens.

« D'ailleurs l'idée que l'intérieur des fondations et des murs d'un temple constitue, pour employer les expressions mêmes du critique du *Figaro littéraire*, « une sorte de bibliothèque secrète que des sages mettent sous un temple » ne résiste pas à l'examen. Curieuse bibliothèque en effet, que celle dont aucun document ne peut être consulté sans qu'on ait à déplacer des centaines de tonnes de matériaux ! »

De M. G. Lefebvre, *La Revue du Caire*, juin 1950, p. 156-160 :

« Le temple dans l'homme », « la révélation symboliste », voilà des expressions qui eussent inquiété le solide bon sens, non seulement de Champollion et de Mariette, mais de Maspero et de Loret, et qui ne laissent pas de paraître suspectes à la quasi-totalité des égyptologues de tous pays.

« S'il y eut un peuple fermement attaché à la réalité, c'est bien le peuple égyptien, dont l'essentielle préoccupation fut toujours de s'assurer une existence matérielle confortable et une survie heureuse, en se ménageant les faveurs et la protection des rois et des dieux. C'est ce constant souci qui a inspiré la construction des temples, celle des tombeaux, comme la rédaction de tant d'écrits, dont le sens parfois reste obscur, non parce qu'il est scellé de sept sceaux, ou qu'il soit nécessaire d'être philosophe avant d'être philologue, mais pour une raison plus modeste : notre connaissance encore imparfaite du vocabulaire et de certains faits d'ordre historique ou culturel, auxquels trop souvent les textes égyptiens ne se réfèrent qu'avec une excessive concision.

« Se montrer surpris de ce qu'un haut fonctionnaire égyptien affirme, sur sa stèle funéraire, qu'il fut toute sa vie un juste et ne commit point d'iniquités, traiter de « stupide » cette interprétation prosaïque et supposer que ces humbles paroles dissimulent un sens plus profond, des concepts mystiques, un secret inaccessible à la masse des égyptologues « traditionalistes », mais dont les adeptes d'une nouvelle *cabale* auront un jour la révélation, c'est manquer de psychologie, et ignorer de parti pris la simple, la pauvre réalité humaine, l'effroi du pécheur à l'approche du Jugement, tel qu'il s'exprime chez tous les peuples, en toutes les langues et, si magnifiquement, dans une strophe du *Dies irae*.

« Critiquer, d'autre part, le précédent directeur du Service des antiquités et l'architecte de Karnak parce qu'ils ont dégagé du troisième pylône les matériaux d'une chapelle de la douzième dynastie qu'Aménophis III y avait enfouis, c'est méconnaître le service rendu par ces archéologues en reconstituant un élégant monument du Moyen Empire, exagérer l'intérêt que pouvait présenter pour la science un prétendu dispositif, à l'intérieur du pylône, de ces blocs désaffectés, et vouloir, bien vainement, dissimuler le goût dont témoignèrent les Pharaons, à toutes époques, pour prendre, comme on dit, leur bien où ils le trouvaient. Sans doute les moyens ne leur manquaient pas d'aller chercher à la carrière et de faire transporter des matériaux neufs : mais il est si commode à un roi bâtisseur de se servir de pierres qu'il a sous la main ! Ramsès II ne s'appropriait-il pas allègrement les statues de ses prédécesseurs, remplaçant leur nom par le sien avec une telle

habileté que, seul, l'œil exercé du regretté Capart put, dans plusieurs cas, découvrir la supercherie ?

« Je ne vois pas que sur aucun point les égyptologues « traditionalistes » aient à changer leur position, ni que l'égyptologie ait, dans sa marche de plus d'un siècle, fait fausse route et mérité qu'une sorte de suspicion soit jetée sur ses méthodes, dans des livres ou des articles destinés au grand public. »

Le grand inconvénient des vaines querelles — comme celle des « symbolistes » contre les « historiens » — ce n'est pas seulement de faire perdre un temps précieux à ceux qui s'intéressent encore aux civilisations du monde antique ; elles risquent de déterminer, aussi, les positions des uns et des autres à se durcir au mépris de toute impartialité ; tel qui est baptisé « symboliste » ne voudra jamais plus regarder autrement qu'avec des lunettes ésotériques le monde des faits à étudier, plus simples, à l'occasion, qu'on le fait croire ; à leur tour, certains historiens peuvent être tentés d'accroître leur suspicion contre des méthodes qui n'ont pas toujours été employées prudemment, et tendraient à l'être de moins en moins, si des journalistes se croyaient chargés de refaire, en un domaine où la France érudite a tant et si bien marqué sa place, le travail des patients découvreurs qualifiés, de Champollion à nous.

En parlant le langage de la sagesse, MM. É. Drioton et G. Lefebvre rendent un éminent service, qui console du reste. Ch. P.

Après le Centenaire de l'École française d'Athènes (1846-1946).

On a laissé volontairement ici s'écouler plusieurs années après cet important événement archéologique, qui aurait pu être célébré dès 1946, si les circonstances l'avaient alors permis. Le nécessaire a été fait convenablement l'année suivante : à Athènes, de façon plus spectaculaire ; à Paris, simplement, mais en présence du Chef de l'État.

Une intéressante Exposition des découvertes de l'École a eu lieu à Paris[1].

On a déjà beaucoup écrit sur le Centenaire de l'École d'Athènes, et la bibliographie serait abondante. Des conférences multiples ont accompagné la commémoration. Divers articles, l'un de *France-Illustration*[2], l'autre de la *Revue historique* 1948[3] (cf. aussi *Éducation nationale*, 31, 1947, p. 1-2) ont rappelé en général, et sans acception du rôle des personnes vivantes, les origines, l'installation, les travaux de la mission française, marquant aussi l'action scientifique et philhellénique continue, exercée pendant un siècle.

Un tome du *Bulletin de correspondance hellénique (BCH)*[4] a constitué un recueil de travaux archéologiques et historiques de membres, anciens membres, et amis de l'École.

En outre, M. R. Demangel a composé et distribué plusieurs récits des fastes de

1. *Catalogue*, 1947, avec une introduction de Ch. Picard, et des notices de divers anciens « Athéniens ».

2. 36, 1946, p. 640-645.

3. N° 199 : janvier-mars 1948, p. 1-21 ; *ibid.*, avril-juin, p. 189-207. C'est la Direction de la *Rev. historique* qui m'avait demandé spontanément cette étude, comme me fut aussi demandé l'article de *France-Illustration*. Les points de vue actuels exprimés dans la *Revue historique* ont provoqué quelque éclat ; j'y vois la preuve de leur utilité, grandissante. On y reviendra au besoin.

4. 70, 1946, publié en 1947.

sa Direction, la seule dont il ait été parlé[1] avec quelque détail en cette occasion. La publication du *Supplément* au *BCH.*, 70, 1946 — insérée dans la suite d'une publication scientifique à couverture jusqu'ici anonyme — porte exceptionnellement le nom du directeur en exercice. On est surpris aussi de la prodigalité de cette plaquette, illustrée de photographies souvent inutiles, qu'on est plus habitué à rencontrer dans les *magazines* publicitaires (cf. p. ex., p. 70, 71, 132, etc.).

P. 2, n. 3 (cf. aussi p. 240) il est parlé, rapidement et au conditionnel, du projet de répertoire objectif des travaux communs d'un demi-siècle, projet qui avait été conçu avant 1935, d'accord avec feu P. Roussel, par M. Y. Béquignon et par moi-même[2]. Puisque l'occasion a été perdue de faire paraître ce travail essentiel et nécessaire[3] lors même du Centenaire de la mission française — quand les crédits ne manquaient pas ! — il conviendra, un jour, d'en reprendre l'établissement. — L'« *Historique* » — combien « *sommaire* » ! — qui prétend, dans le *Supplément* 1946, correspondre à une tâche si vaste et si sérieuse a été relégué fâcheusement en « appendice », p. 239-266 ; il occupe ainsi, comme on voit, tout juste 27 p., bibliographie (?) comprise, pour cinquante années de découvertes françaises, alors que le *Supplément Demangel* en comporte 276 (discours, partie mondaine, thés, théâtres, cérémonies diverses : 173 p.). Il sera difficile de considérer comme suffisant le résumé du grand labeur essentiel de l'École française d'Athènes depuis 1900.

On ne peut même pas accorder l'historicité à la première partie du *Supplément* 1946, où certain discours officiel a été gravement mutilé, sans que l'auteur et les auditeurs fussent plus avertis des changements opérés que le futur lecteur. Qui voudra affirmer que ce qui est imprimé ainsi, p. 30 sqq., reproduise intégralement les paroles publiquement prononcées par M. H. Grégoire, paroles entendues à Athènes par tous ? Ce n'est pas seulement Edmond About qui a été censuré. Il est instructif et plaisant que le nom d'un ancien Directeur, placé en cette occasion lui aussi *in rasura*, ait encore bénéficié d'une seconde *damnatio memoriae* anthume, dans l'« apologie » de la *Rev. historique*, 203, 1950, p. 1-29[4].

L'étrange manière de citer les textes propre au *Supplément* 1946 avait été déjà regrettée et signalée ; on pourra maintenant s'édifier à ce sujet, d'après la rectification — requise par voie légale — qui a fini par être imprimée, *BCH.*, 73, 1949, p. 514, quelque peine qui ait été prise — et perdue — pour dissimuler sous une note l'aveu imposé. Textes truqués, textes tronqués, on eût aimé parler de toute autre chose, à propos de l'École d'Athènes et « au seuil de son second siècle »[5]. Ch. P.

---

1. Par lui-même. Cf. notamment, les *CRAI*, 1947, p. 589-614 ; le Discours prononcé à la Sorbonne, le 6 nov. 1947, et surtout le *Supplément* au *BCH*, 70, 1946 ; cf. enfin, *Rev. hist.*, 203, 1950, p. 1-29 ; etc.?

2. Le dépouillement des documents a été commencé par M. Y. Béquignon cf. *Rev. hist.*, 1948, p. 4, n. 1.

3. Il se trouve que dès 1947 a paru : *A history of the American School of classical Studies at Athens*, par Lewis E. Lord. C'est un exposé pratique et direct des travaux d'une mission archéologique fondée seulement en 1881. Les 418 p. sont consacrées à la mission même, à son histoire, à ses découvertes sur le terrain (illustrées de 44 pl.). La formule correspond assez à ce que l'on doit souhaiter pour le compte rendu des travaux de la mission française d'Athènes dans le premier demi-siècle 1900-1950.

4. Ceux qui supposent qu'il n'y a pas eu de direction — sinon fantômale — à Athènes, de 1919 à 1926, trouveront confirmation de leur erreur dans la *Rev. hist.*, 203, 1950, *l. l.* (R. Demangel). On est plus étonné ici de voir que le même article supprime aussi le nom, et l'action, du directeur suivant (1926-1935) ! Il y a des tableaux qui valent surtout par leurs Ombres.

5. Ce seuil doit être franchi en nov. 1950 par un nouveau Directeur.

La tentative sacrilège de Miltiade au sanctuaire parien de Déméter.

Elle a été rappelée à l'attention, récemment, par la publication, parue en 1948, du livre VI d'Hérodote *(Eraiô)* ; il s'agit de l'édition de la Collection Budé que poursuit si vaillamment M. Ph.-E. Legrand. Le récit d'Hérodote est le principal (non le seul) que nous ayons, sur cette aventure[1]. Mais l'historien d'Halicarnasse, avec un louable souci, nous a gardé deux versions de l'épisode : celle qui était « panhellénique », et celle des Pariens, particulièrement intéressés dans l'affaire (ch. 133 sqq.).

On connait les faits : il y avait à Paros un *hiéron* de Déméter Thesmophoros, hors les murs[2], bâti sur une élévation de terrain comme celui de Colone à Athènes, comme celui d'Éleusis, comme celui que nous avons fouillé en 1911, à Thasos (colonie parienne), non loin de la Fontaine Archouda, etc. Le sanctuaire parien est dit, par Hérodote (VI, 134, 5) « des déesses chthoniennes » ; Coré et Déméter y étaient donc associées. Conseillé par une (ancienne) ὑποζάκορος des Deux déesses[3], Timô, Miltiade qui tentait de conquérir l'île, voulut dérober les *hiéra*, afin de démoraliser la défense des insulaires enfermés dans leurs murailles qu'ils rehaussaient chaque nuit aux points faibles. L'affaire date de 489. Ici se place un des cas où le sacrilège a été puni par les dieux ; selon ce que racontaient les Pariens, Miltiade parvenu *à la colline* sur laquelle s'élevait le sanctuaire, voulut franchir l'ἕρκος, une αἰμασιή qui n'était certainement pas un « mur de pierre sèche »[4]. Proche de forcer la porte du temple, il aurait été saisi d'épouvante sacrée au point de rebrousser chemin. Mais en essayant à nouveau de « sauter le mur », le stratège se serait brisé la cuisse, ou le genou. Châtiment du ciel !

M. Ph. E. Legrand pense que Miltiade voulait prendre dans le temple « un objet

---

1. Ce que l'Histoire générale de G. Glotz, II, p. 40-41, ne dit pas ; cf. ci-après, n. 2.

2. Ce sanctuaire (région de l'église Panaghia Hekatontapyliani ?) n'a pas encore été retrouvé ; cf. O. Rubensohn, *Paros*, *P. W.*, *RÉ.*, 18, 4, 1949, col. 1781 sqq. (col. 1842-1845). — Sur la tentative de Miltiade, cf. col. 1813-1814 de cette étude ; sources autres qu'Hérodote : Ephore, Stéphane de Byzance, Cornelius Nepos, scholiastes ; *ibid.*, mise au point des informations historiques sur l'expédition, qu'on a voulu parfois orienter vers Thasos : E. Bulanda, *Archeologia*, II, 1948, p. 105-116 (cf. 116). Le *hiéron* des Deux déesses à Paros était très ancien, ce qu'attestent déjà l'*Hymne à Déméter*, dit « *homérique* », et le fragment 119 d'Archiloque.

3. Je ne crois guère qu'elle ait été capturée pendant le siège même (*sic*, Ph. E. Legrand). — Comment Miltiade l'eût-il, en ce cas, si bien écoutée ? Il vaut mieux admettre que Parienne de naissance, vendue à Athènes, elle avait fait partie de la maison de Miltiade, avant la tentative sur l'île. Il est encore plus difficile de croire que Miltiade ait voulu donner assaut au *hiéron*, avant de s'attaquer à l'enceinte. C'eût été une bien mauvaise stratégie, et quelle faute !

4. Le dossier du mot αἰμασία, partiellement constitué en 1945 (L. Robert, *Le sanctuaire de Sinuri près de Mylasa*, p. 78 sqq.) s'est enrichi ; pourtant la notice de D. M. Robinson, *Excavat. at Olynthos*, XII, 1946, p. 453, tenait encore en deux lignes, sans une seule référence épigraphique. — Le sens de mur « en pierres sèches », qui n'est guère attendu pour un ἕρκος de sanctuaire d'initiation (cas de Paros) doit être une mauvaise interprétation, née déjà chez les Anciens : il faut entendre *mur de clôture*, puis enclos, en certains cas. Les murs de Babylone, en brique cuite, qualifiés d'αἰμασία par Hérodote, ont défié les siècles. La question de solidité n'est pas en cause. — Il y a plus de références à Hérodote pour le mot αἰμασιή qu'on n'en mentionne ordinairement ; p. ex. : I, 180, et non 120, éd. Ph. E. Legrand, t. 2, p. 163, n. 2 (II, 138) ; I, 191 ; II, 69, 138. L'Artémision de Boubastis, sur son enceinte appelée αἰμασιή, *avait des décors sculptés* (II, 138). Il ne pouvait s'agir ainsi d'un mauvais mur.

qui passait pour le Palladium de la cité ». Hypothèse à rejeter, car on ne conservait pas les *Palladia* hors les murs ; bien plutôt au réduit le plus sûr de la défense, dans les Acropoles intérieures. En outre, quand Timô est mise en accusation par ses compatriotes, après l'aventure, elle est inculpée ὡς ἐξηγησαμένη τοῖσι ἐχθροῖσι τῆς πατρίδος ἅλωσιν, καὶ τὰ ἐς ἔρσενα γόνον ἄρρητα ἱρὰ ἐκφήνασα Μιλτιάδῃ. C'est Hérodote qui le dit expressément, VI, 135. Il s'agit donc bien des *hiéra* de la ciste et du calathos, que manipulaient les initiés dans les nuits du *télestérion*. Miltiade a été puni comme ayant enfreint les défenses sacrées qui protégeaient les sanctuaires d'initiation à Éleusis, tant aussi qu'à Samothrace, ou ailleurs[1]. Il avait voulu « κινῆσαί τι τῶν ἀκινήτων » : *hiéra* réservés à l'usage des cérémonies secrètes, en principe immuables[2] et intouchables. Retenons que la Pythie de Delphes a tiré d'affaire la prêtresse Timô, en déclarant ensuite aux Pariens que ce n'était pas Timô même qui avait conseillé Miltiade, mais plutôt un malin *fanîôme :* celui-ci apparu tout exprès pour perdre un ennemi athénien, condamné d'avance par les dieux à τελευτᾶν μὴ εὖ ! Curieuse disculpation, rappelant *mutatis mutandis* celle que le Stésichore de la Palinodie met en jeu au bénéfice moral d'Hélène.

Le texte a récemment attiré aussi l'attention de M. N. M. Kontoleon, dans sa courte et intéressante étude sur Τὸ Ερέχθειον ὡς οἰκοδόμημα χθονίας λατρείας, publiée en 1949[3]. Il n'était sans doute pas vain de chercher ici à en préciser tout le curieux détail, puisqu'il s'agit d'un cas précis de violation d'un sanctuaire et même d'un *mégaron* fermé, interdit aux hommes, à l'intérieur d'un péribole. Faut-il admettre une épiphanie de la déesse arrêtant elle-même Miltiade au seuil de son *mégaron*, comme le suggère O. Rubensohn[4] ? Je ne le crois pas nécessaire, d'après le texte d'Hérodote (VI, 134), notre première source directe. Mais comme l'a bien vu O. Rubensohn, l'importance des *hiéra* pariens du *mégaron*, auxquels on croyait attaché le salut de la ville et de l'île, est un fait instructif, à rapprocher d'abord de ce qui nous est connu d'autre part, pour Thasos, où après la fondation, vers 680, Cléoboia, une prêtresse parienne, avait apporté solennellement les objets sacrés, enfermés selon Polygnote de Thasos, dans la ciste de Déméter[5]. Tout cela vient éclairer d'une lumière oblique, mais précieuse, l'histoire des cultes thasiens datant de la colonisation. A Thasos, l'étude du sanctuaire des deux déesses, que je crois avoir été situé au voisinage de la fontaine (moderne) dite Archouda — donc, hors les murs aussi — devra être reprise. Peut-être s'expliquera-t-on mieux, enfin, pourquoi c'est une Déméter, qui, à Anthéla, présidait aux réunions d'automne des amphictions delphiques. A son culte aussi pouvait être attachée, comme dans les Cyclades, et parfois ailleurs, une notion de salut public. Ch. P.

Illustrations de l' « Iliade ».

Dans un récent fascicule de l'*American Journal of Archaeology* (LIV, 1950, pp. 112-118), M. Kaz. Bulas, savant polonais bien connu par son livre *Les Illus-*

1. Le sacrilège est aussi de l'ordre de ceux d'Alcibiade et des Hermocopides.
2. Clément d'Alexandrie a appris que les *déplacer* de la ciste au calathos constituait un acte religieux.
3. P. 44. L'auteur ne se prononce pas sur les ἀκίνητα.
4. *Paros*, P. W., *RE.*, *l. l.*, col. 1815, à cause de l'expression : φρίκης αὐτὸν ἐπελθούσης.
5. O. Rubensohn, *l. l.*, col. 1806, 1815. Je ne crois pas pour ma part, malgré O. Rubensohn, col. 1844, que le rôle de Timô ait été tout à fait comparable à celui de Cléoboia : à Paros, Timô avait un rang subalterne.

trations antiques de l'Iliade, Suppl. 3 à *Eos* (Lwow, 1929), publie sous le titre *New Illustration to the Iliad* une nouvelle table iliaque du Metropolitan Museum de New York, déjà reproduite dans le *Bulletin* du Musée (XIX, 1924, p. 240 sqq., fig. 2).

Le fragment, haut de 0 m. 18, brisé à gauche et en bas, figurait dans sa partie centrale la Prise de Troie et, de part et d'autre, des épisodes relatifs à la guerre et dont seuls ceux qui illustraient les livres XIX-XXIV de l'*Iliade* sont conservés, ainsi que la moitié droite de la scène centrale, divisée en deux zones : dans la zone supérieure, on aperçoit un portique avec des maisons, indiquées schématiquement entre le portique à gauche et le mur de rempart à droite. Au premier plan, le cheval de Troie apparaît clairement et, auprès de lui, un guerrier qui doit être Ajax emmenant Cassandre. C'est la scène qui figure sur la Table Capitoline, mais ici elle est inversée. Dans la zone inférieure, quatre scènes : un portique semblable à celui de la zone supérieure, puis Priam mis à mort par Néoptolème, et l'enlèvement d'Hécube, et, à côté, Énée emportant Anchise sur ses épaules. Le fragment supérieur à la scène centrale représente le rachat d'Hector et un autre les jeux funèbres du livre XXIII, v. 327 sqq. Sur le côté droit, en haut, la scène des jeux funèbres avec Achille ; au-dessous, Achille traînant le corps d'Hector ; la troisième scène montre Poseidon et Athèna réconfortant Achille aux prises avec le Scamandre (*Il.*, XXI, v. 284-7), mais la disposition est encore l'inverse de celle de la Table Capitoline; puis Énée sauvé par Poséidon (l. XX, v. 318-25), et enfin Thétis auprès d'Héphaistos. Toutes ces interprétations sont fondées sur la comparaison avec les documents connus et sur les légendes inscrites sous les diverses scènes figurées. M. Bulas estime que le document est contemporain de la Table Capitoline, soit du début de l'Empire, peut-être de l'époque julio-claudienne.

Ensuite, l'auteur a ajouté quelques compléments à son livre et à l'article qu'il avait fait paraître, en guise de premier supplément, dans *Eos*, XXXIV, 1932-1933, pp. 241-250, « La colère d'Achille »[1].

Il nous a semblé utile d'indiquer ici les principaux résultats acquis par M. Bulas, et même d'y ajouter, sans vouloir établir un *corpus*[2].

Pour l'enlèvement de Briséis, M. Bulas ajoute (*A. J.*, p. 114 sqq.) les mosaïques d'Antioche sur l'Oronte (II, pl. 50, n° 70 et III, pl. 50, n° 50) qu'il rapproche de la peinture de la maison du poète tragique (*Paysages*, p. 129), tandis qu'il rejette le lécythe Greifenhagen (*Die Antike*, XVIII, 1942, p. 10, fig. 1-3) ; sur le pithos béotien du VII^e^ s., publié jadis par de Ridder (*B. C. H.*, 1898, p. 459 sqq.), M. Bulas reconnaît, acceptant comme nous (*Paysages*, p. 134), l'interprétation de Hampe (*Frühgr. Heldensage*, pl. 37, p. 69), Hécube offrant le péplos à Athéna (*Il.*, VI, v. 286 sqq.). Un relief de La Valette, publié par P. C. Sestieri (*Rendiconti Lincei*, VI, 13, 1937, p. 21 sqq.) représenterait la Dolonie : tandis que Rumpf (*Scritti Nogara*, p. 406 sqq.) le date du IV^e^ s. après J.-C., M. Bulas (*A. J. A.*, p. 115) accepte la date de Sestieri (fin du I^er^ s. de notre ère), tout en se demandant si la scène figure bien la Dolonie, et non pas plutôt la mort d'Astyanax. M. Bulas avait

1. Cet article, que les circonstances nous avaient empêché d'utiliser lorsque nous avons publié au lendemain de la libération notre volume *Paysages et Images de l'Iliade*, Paris, 1945, nous a été aimablement communiqué par la Bibliothèque Universitaire de Bâle, par l'obligeante entremise de notre collègue M. A. Schlagdenhauffen, que nous remercions ici très vivement.

2. Pour abréger, nous renvoyons ici à l'article de l'*American Journal* en citant : *A. J.*, à *Eos*, en citant : *Eos* et à notre ouvrage en citant : *Paysages*.

signalé (*Eos*, p. 249) le cratère de Syracuse publié par B. Pace dans les *Monumenti* de 1932 et il en rejetait l'interprétation de l'éditeur (massacre de prisonniers troyens), pour se rallier à celle que suggérait G. Lippold (*Phil. Woch.*, 1930, col. 1114), reprise indépendamment, et avec d'autres arguments, par M. Ch. Picard (cf. *Paysages*, p. 140). M. Bulas signale aussi (*A. J. A.*, p. 115) les peintures de la Domus Transitoria, découvertes sous le palais de Domitien au Palatin et qui se rapportent au cycle troyen. Pour l'ambassade auprès d'Achille (*Il.*, IX, v. 182 sqq.), M. Bulas qui avait indiqué (*Eos*, p. 241 et pl. I, 1 *a-b*) un lécythe du Musée Czartoryski, ajoute (*A. J. A.*, p. 116) l'hydrie de Caeré (Pottier, *Monuments Piot*, XXXIII, 1933, p. 67-94 et pl. VIII = *Recueil Ed. Pottier*, p. 665 sqq.) que nous avions à notre tour reproduite (*Paysages*, p. 136). Il faut peut-être reconnaître la mort de Patrocle sur une métope archaïque de Foce del Sele (Capaccio) (*Arch. Anz.*, 1941, p. 644), et Ménélas soulevant le corps de Patrocle sur un chaton d'onyx gravé d'une bague du Musée Bénékis (*B. C. H.*, LXII, 1938, pl. XLVIII, n° 4 et p. 448 = *A. J. A.*, p. 116). Achille apparaît, assis auprès du corps de Patrocle, sur un lécythe à figures rouges du Metropolitan Museum (vers 420), publié dans le *Bulletin* du Musée de 1932 (*Eos*, p. 243), rappelant l'*Iliade*, XVI, v. 681 sqq. M. Bulas ajoute (*A. J. A.*, p. 116) un cratère de New York (*Bull. Metr. Mus.*, XI, 1916, p. 257 et fig. 6, et *R. M.*, 47, 1932, p. 138 sqq., fig. 5). Un fragment de vase d'Olynthe (*A. J. A.*, p. 117) publié par D. M. Robinson (*Olynthos*, V, 1933, p. 109 sqq., pl. 78), figure Thétis et ses sœurs portées sur des dauphins, et une mosaïque (*A. J. A.*, 1934, p. 508 sqq.) de la fin du v^e^ s. montre Thétis, avec deux Néréides, apportant ses armes à Achille, de même qu'un bronze de Larissa Crémastè (*A. J. A.*, 1934, p. 219) du IV^e^ s., fait voir Thétis montée sur un hippocampe. Le même sujet se voit encore sur une belle pélikè du Musée National d'Athènes (n° 15299) découverte en 1927 sur l'emplacement des anciennes écuries royales (*Eos*, p. 244 sqq. et pl. I, 2 et II, 3 ; interprétée à tort, *BCH.*, LI, 1927, *Chron.*, p. 471, comme « le mort assis, et, de part et d'autre, deux femmes tenant l'une son casque et son bouclier, l'autre son épée et sa lance »). Pour Achille traînant le corps d'Hector, M. Bulas avait signalé (*Eos*, p. 245) le vase de l'Héraion de Délos (*Eos*, p. 245, n. 15, lire : A. Plassart, et non : J. Chamonard) que nous avons reproduit (*Paysages*, p. 166). Il ajoute (*A. J. A.*, p. 118) un relief du Musée National de Budapest (*Arch. epigr. Mitt.*, XIII, 1890, p. 69, fig. 21) qu'il avait omis, mais il rejette comme une copie la terre cuite publiée par G. G. Cook (*J. H. S.*, 1941, p. 39, fig. 2). La plus ancienne représentation du rachat du corps d'Hector par Priam serait celle du fragment à figures noires d'Oxford, publié par Mlle Lorimer (*J. H. S.*, 1910, p. 35) (*Eos*, p. 246). Il y faut ajouter (*A. J. A.*, p. 118) le vase du peintre Cléophradès trouvé au Céramique (*A. A.*, 1937, p. 185 et 1938, p. 612).

Serait-il permis d'augmenter un peu ces *addenda* ? Le vase de Sophilos, mentionné *Eos*, p. 250, a été publié pour la première fois dans les *Monuments Piot*, XXXIII, 1933, p. 43-66 (voir *Paysages*, p. 171). Nous avons cru reconnaître, après d'autres (*Paysages*, p. 150), le combat autour du cadavre de Patrocle dans une amphore à figures noires du musée de Munich ; Thétis apportant ses armes à Achille (*Paysages*, p. 153) sur le col d'une amphore de style cycladique orientalisant identifiée par M. Ch. Dugas (*Délos*, XVII, p. 19 et pl. XIII, B *c* 19). Nous n'oserions affirmer que M. Bulas ait mentionné le relief en marbre représentant Achille traînant le cadavre d'Hector, trouvé à Reggio et signalé par S. Reinach, *Rev. arch.*, 1929, I, p. 198, d'après l'ouvrage de N. Putorti. Nous avons cru pouvoir adopter l'opinion, discutée, de R. Nierhaus (*Jahrbuch*, LIII, 1938, p. 111-113 ;

cf. *Paysages*, p. 177) selon qui le col d'une amphore mélienne du Musée National d'Athènes figure le duel entre Ajax et Diomède aux jeux funèbres en l'honneur de Patrocle. Avec R. Hampe, nous pensons (*Paysages*, p. 170) que les deux Molions sont représentés sur un cratère de New-York et sur un vase de l'agora d'Athènes (cf. pourtant les réserves de Fr. Chamoux, *Rev. arch.*, 1945, I, p. 71, n. 1, tandis que Kirk, *B. S. A.*, XLIV, 1949, p. 148, accepte avec un point d'interrogation l'interprétation de R. Hampe). Le cratère du Musée de Vienne à représentations homériques publié dans le *Corpus Vasorum*, Deutschland, Bd 5, Wien, I, pl. 24 et p. 35-38 (Munich 1942), interprété comme eschyléen par H. Kenner dans les *Wiener Jahreshefte* (33, 1941, p. 1-24) et discuté par nous ici même (*Rev. arch.*, 1945, I, pp. 148 sqq.) semble avoir échappé à l'attention de M. Bulaš. De même, M. Ch. Picard a noté, ici encore (*Rev. arch.*, 1947, I, pp. 84-85) l'exacte correspondance entre les indications d'Homère (*Iliade*, XVIII, v. 590) sur les acrobates qui font la roue et la représentation d'une chalcédoine de Cnossos (?) du M. M. III. Pour terminer, signalons les compléments qu'apporte l'article de M. Fr. Chamoux déjà cité (*Rev. arch.*, 1945, I, p. 87-97) et l'étude, plus sceptique, de M. G. S. Kirk, *B. S. A.*, XLIV, 1949, p. 93-153 et, notamment, p. 148-149), « Ships on geometric vases », que M. Bulaš ne pouvait connaître quand il écrivit son article. Kirk mentionne la plaque du Sounion représentant un navire de guerre (*Paysages*, p. 113 = Kirk, p. 120, fig. 7), mais, sauf erreur, l'exégèse de la *Rev. arch.*, 1940, II, p. 5 sqq. (Ch. Picard) n'y est pas indiquée. Pour le bol de Thèbes, aujourd'hui au British Museum (*Paysages*, p. 83 = *B. S. A.*, *l. l.*, p. 114, n° 40 et fig. 4), M. Kirk estime que des deux explications traditionnelles, Thésée et Ariadne ou Pâris et Hélène, celle-ci est la plus admissible (*l. l.*, p. 149). Pourtant il ne l'accepte pas et il préfère penser, avec Wilamowitz, qu'il s'agit là simplement d'une scène de départ : un capitaine de navire prendrait congé de sa (ou d'une) femme ; celle-ci se tient immobile, mais l'argument ne nous paraît pas décisif, car la femme peut se préparer à suivre le personnage masculin qui embarque à sa droite. Peut-être nous le concédera-t-on, reconnaître dans ces personnages Hélène suivant Pâris est plus plaisant qu'y voir la scène anonyme d'un adieu. Y. BÉQUIGNON.

Le gérant : P.-J. ANGOULVENT.

1950. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)
ÉDIT. N° 22.560 Dépôt légal : 4-1950 IMP. N° 12.331

L'AIGLE DU CULTE SOLAIRE SYRIEN

Dans un précédent article[1], on a essayé de montrer que la représentation de l'apothéose par une figure humaine étendue sur le dos d'un aigle dérive de l'art grec, et non pas, comme le croyait Fr. Cumont, de la mythologie babylonienne. Cependant, si le thème de l'homme porté par l'oiseau est purement hellénique, ceci n'explique pas l'apparition de l'aigle solaire dans un monde qui ne semble avoir connu auparavant que l'aigle de Zeus. D'où vient cet intrus ? Les diverses théories qu'on a formulées à cet égard n'ont pas eu l'heur de satisfaire entièrement leurs auteurs mêmes. R. Dussaud supposait que l'aigle de Zeus s'allia aux Baals locaux, lorsque ceux-ci furent identifiés au Zeus hellénique, c'est-à-dire à partir de l'époque d'Alexandre[2]. Le R. P. Ronzevalle rapportait aux Hittites l'aigle syrien, dont l'image se rencontre au IIe millénaire av. J.-C., ainsi qu'à l'époque impériale[3]. Fr. Cumont considérait l'aigle, du point de vue religieux autant qu'artistique, comme un produit de l'astrolâtrie sémitique, tout en n'excluant pas l'idée que le faucon solaire des pharaons égyptiens aurait contribué à sa genèse[4]. Assemblage de deux hypothèses dont aucune n'emportait la conviction.

Par bonheur, l'aigle syrien offre certains traits caractéristiques, indiquant quelle n'est pas, sûrement, son origine, et d'où il pourrait provenir. Souvent, il a un serpent dans le

1. A. Roes, *L'aigle psychopompe de l'époque impériale* (*Mélanges Ch. Picard* II, p. 881 sqq.).

2. R. Dussaud, *Notes de mythologie syrienne*, 1903, p. 16.

3. R. P. Ronzevalle, *L'aigle funér. en Syrie* (*Mél. de la Fac. orient.*, Beyrouth, V, 2, 1912, p. 166).

4. F. Cumont, *Et. syr.*, p. 108 sqq.

bec ou dans les serres. C'est ainsi qu'il se voit figuré aussi bien sur les reliefs funéraires occidentaux que sur le faîte ou à l'intérieur des temples de l'Orient[1]. En second lieu, la place du serpent peut être prise par la couronne[2]. Exceptionnellement, l'oiseau tient la couronne et le serpent (fig. 8).

Troisièmement, les reliefs sépulcraux et les représentations d'apothéoses montrent parfois deux aigles au lieu d'un. Fr. Cumont ne paraît pas avoir trouvé cela bien remarquable : il pensait que les deux aigles se rapportaient à deux morts différents[3], et ne cherchait pas d'autre explication. L'art funéraire syrien connaît en effet les aigles jumeaux sur les tombes qui renferment deux corps, mais il y a aussi des cas d'autre nature, dont nous parlerons plus bas.

Fig. 1. — Emblème de bouclier sur vase à figures noires.

L'aigle tenant le serpent ou figuré à côté de lui n'est pas inconnu aux adeptes de l'archéologie classique. Il apparaît souvent sur les vases archaïques comme ornement de remplissage ou comme emblème de bouclier (fig. 1)[4] ; parfois même, il forme la décoration principale d'un objet[5]. On le remarque aussi sur quelques pierres taillées[6], et sur de nombreuses monnaies de la Grèce propre — d'Élide notamment — ou

---

1. P. ex., W. Altmann, *Röm. Grabaltäre*, p. 22, fig. 15 ; p. 99, fig. 83 ; *Syria*, 1926, pl. LXV, 1.

2. P. ex., Altmann, *l. l.*, p. 52, fig. 42 ; p. 80, fig. 67 ; Fr. Cumont, *Et. syr.*, p. 39, fig. 10, 11 ; *Symbolisme funér.*, pl. XX, 1 ; *Monum. Asiae min. ant.*, VI, pl. 63, 363.

3. Fr. Cumont, *Et. syr.*, p. 41.

4. *Brit. Mus. Cat. Vases*, II, pl. IV B. 194 ; Hartwig, *Griech. Meisterschalen*, pl. XVI ; E. Pfuhl, *Malerei u. Zeichn.*, p. 192, 508 *a* ; H. Bloesch, *Antike Kunst i. d. Schweiz*, pl. 26 ; *CVA., France*, 9, pl. 38, 2.

5. Karapanos, *Dodone*, pl. XXI, 3 ; *Fouilles de Delphes*, V, p. 43, fig. 132.

6. *Ancient Gems, Metrop. Mus. of Art*, 1942, n. 9 ; A. Furtwängler, *Gemmen*, pl. V, 40.

des colonies helléniques[1]. Peut-on en conclure que le serpent y fut considéré comme un attribut de l'aigle de Zeus ? Nous n'en avons pas de preuve certaine. Certes, l'auteur de l'*Iliade* appelle l'aigle luttant avec le serpent un présage du dieu suprême. Mais tout phénomène peut en somme être regardé comme un pronostic. Les auteurs classiques aiment décrire le

Fig. 2. — Décor de lécythe corinthien.

combat du rapace avec le reptile[2], mais ils ne semblent pas le donner pour un symbole de quoi que ce soit. L'aigle au serpent était donc dans l'art antique un motif connu, mais sans rapport avec la mythologie grecque. Devons-nous y voir un thème oriental qui, une fois reçu dans l'art archaïque grec, se maintint longtemps, notamment sur les médailles ? Cette solution paraîtra probable, pour peu qu'on se rappelle que l'aigle n'est pas le seul oiseau qu'on a coutume de réunir au serpent. Sa place est prise par le coq sur différents vases grecs de l'époque archaïque (fig. 2)[3]. Le plus souvent, on

1. *Nomisma*, VIII, 1913, pl. III-VI ; *Nomisma*, IX, pl. III. Le motif est parfois remplacé par un aigle attaquant un lièvre.

2. Voir par exemple *Ilias*, XII, 202 sqq., *Aeneis*, XI, 751 sqq., Ovide, *Métam.*, IV, 362 sqq., 712 sqq.

3. A. Rumpf, *Chalkid. Vasen*, pl. XCIII, CXXX ; K. A. Neugebauer, *Führer durch das Antiquarium*, II, pl. 13, F. 1002 ; *l. l.*, p. 66, inv. 4281 ; Morin-Jean, *Le dessin des animaux en Grèce*, p. 139, fig. 155 ; E. Langlotz, *Gr. Vasen, Samml. Würzburg*, 1932, pl. 21, 159 ; *Corpus Vas., Berlin*, I, pl. 4, 1 ; Sieveking-Hackl, *Vasensamml. München*, I, p. 20, fig. 28 ; pl. 9, 283 ; *Rev. arts asiat.*, 1935, p. 189, fig. 12.

trouve deux coqs réunis dans un groupe antithétique avec un ou deux serpents placés entre eux. Plus rarement, c'est un coq unique qui fait face au reptile. Signalons ici un joli petit bronze du musée de Munich. Il représente un coq fringant debout sur une sphère : le serpent s'entortille entre le socle où repose le globe et les plumes caudales inférieures de l'oiseau[1]. Ainsi nous ne manquons pas de preuves pour l'association du coq et du serpent.

Fig. 3.
Sceau archaïque grec
(Sparte).

Antérieurement, vers l'an 700, c'est un volatile fortement huppé qui occupe la place de l'aigle. On le rencontre sur des sceaux en ivoire et en os trouvés à Sparte (fig. 3)[2], ainsi que dans la céramique protocorinthienne géométrique, où le serpent est réduit le plus souvent à une courte ligne en zigzag placée devant la poitrine de l'oiseau (fig. 4)[3].

Cependant, on constate que le motif dont je parle est plus ancien que les produits de l'art archaïque. On aperçoit déjà sur des vases géométriques tant l'oiseau unique avec le serpent que les oiseaux antithétiques qui ont, comme les coqs corinthiens, un serpent entre eux deux (fig. 5)[4]. Cela est d'autant plus remarquable que les motifs du géométrique tardif ne passent pas dans l'art décoratif archaïque : après une brève hésitation, les potiers des principales cités grecques ont

Fig. 4. — Tesson
protocorinthien
trouvé à Argos.

1. W. Christ, *Führer durch das Antiquarium in München*, p. 65, n° 26.

2. R. M. Dawkins, *Artemis Orthia*, pl. CXXXIV, *c*; pl. CXLIV en dessous : l'oiseau est accompagné d'une étoile.

3. F. Johansen, *Sikyon. Vasen*, pl. X, 1-3.

4. P. ex., R. Hampe, *Frühe griech. Sagenbilder*, pl. 18, 4 ; pl. 26 ; pl. 21, 3 ; *Ath. Mitt.*, 1903, *Beilage* X, 1 (p. 113) ; Fairbanks, *Cat. Vases Boston Mus.*, pl. XXV, 285.

renoncé à leurs raides figures humaines et animales stéréotypées, ainsi qu'à leurs ornements de remplissage surannés, pour adopter les nouveaux motifs orientaux qu'ils venaient d'apprendre à connaître, probablement par des tissus importés. De toute façon, un thème commun à l'art géométrique et à

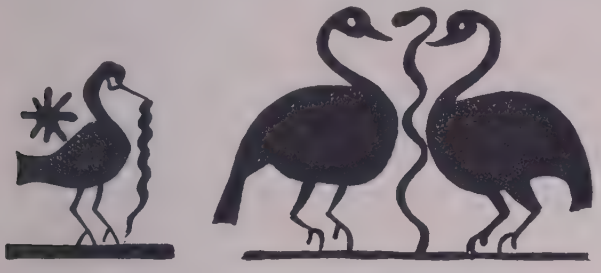

Fig. 5. — Décor de vases géométriques.

l'art orientalisant doit donc être d'origine orientale. Qu'il me soit permis de le rappeler ici : j'ai essayé naguère de prouver que le décor figuré de l'art géométrique tardif est emprunté à l'art des peuples de l'Asie citérieure[1]. L'oiseau au serpent de l'art géométrique, oiseau aquatique à ce qu'il semble, réapparaît plus tard en Occident, métamorphosé en aigle ou en coq. On remarque une fluctuation similaire par rapport à un second thème géométrique. Je veux parler de l'oiseau au poisson, qui est un oiseau aquatique dans l'art géométrique, mais un aigle dans l'art classique[2]. Aussi bien, ces deux motifs, dont les vicissitudes évoluent parallèlement, présentent-ils entre eux encore d'autres points de comparaison.

Que si, malgré tout cela, on voulait encore douter de l'origine orientale de l'oiseau au serpent, je renverrais les sceptiques aux objets mycéniens où il est représenté et qui sont séparés du géométrique tardif par un laps de temps des plus considérables. A l'exemple crétois que j'en ai donné ailleurs[3], on peut ajouter le cratère cypro-mycénien de Ras

1. A. Roes, *Greek geometric art*, 1933.
2. A. Roes, *Birds and Fishes* (*Jaarber. Ex Oriente Lux*, 1948, p. 461 sqq.).
3. A. Roes, *De oorsprong der geom. kunst, diss. Utrecht*, 1931, p. 64, fig. 25.

Shamra[1] et une pierre taillée trouvée dans l'Inde, mais appartenant indubitablement à l'art mycénien de Grèce[2]. Vers la même époque, le même thème et celui de l'oiseau au poisson se retrouvent sur la poterie peinte de Palestine[3], et s'il nous plaît de remonter plus haut encore, nous rencontrons finalement les deux motifs sur la poterie préhistorique de Suse[4], et dans l'art mésopotamien du III[e] millénaire[5].

Ainsi donc, la preuve de l'origine orientale de l'oiseau au serpent se trouve être fournie de façon irrécusable. Considérons maintenant l'aire géographique qu'il a fini par couvrir. Il est digne de remarque qu'il pénétra très avant en Asie. L'art chinois de l'époque Han se l'appropria[6], et il devint cher aux artistes de l'Inde ancienne, où l'oiseau solaire Garouda portait le serpent (naga) dans le bec[7]. Pareillement, la représentation de l'oiseau avec le poisson se répandit jusqu'en Chine[8]. La répartition géographique des deux motifs est de nature à faire croire qu'ils procèdent du répertoire de l'art iranien, hypothèse qu'il est sûrement permis de tenir pour probable. Notons que dans le Roman d'Alexandre, la mort du roi est signalée par l'apparition au ciel d'un astre lumineux, d'un serpent et d'un aigle, en suite de quoi les Perses décident de révérer leur vainqueur comme Mithra[9] : ils avaient donc compris le sens de la combinaison des phénomènes célestes qu'ils venaient de voir et il les mettaient en rapport avec le culte du Soleil.

Pour ce qui est des tentatives d'expliquer l'association de l'oiseau et du serpent, les savants modernes y voient pour

---

1. *Brit. School Ann.*, 1936-1937, p. 215, fig. 3.
2. A. Furtwängler, *Gemmen*, pl. VI, 23.
3. Flinders Petrie, *Beth Pelet*, II, pl. LXIII.
4. Comparer *Mém. de la Délégation en Perse*, XII, p. 216.
5. H. K. Bossert, *Gesch. des Kunstgewerbes*, III, p. 377, fig. 3.
6. *Rev. arts asiat.*, 1935, p. 185 sqq.; Fry, *Animals in Chinese art*, pl. IV.
7. G. Combaz, *L'Inde et l'Orient class.*, 1937, p. 158 ; Coomaraswamy, *Bull. Boston Mus. fine arts*, 1937, p. 38 ; Vatter, *IPEK*, 1934, p. 147.
8. *Jaarber. Ex Oriente Lux*, 1948, p. 466.
9. *Historia Alexandri Magni*, III, 31 ; G. Kroll, *Hist. Alexandri Magni*, I, p. 144 sqq.

la plupart une victoire cosmique. Pour Wensinck, elle symbolise le triomphe du soleil sur l'océan[1], pour Thomson[2] et Langdon[3] les rapports entre deux constellations. Cette dernière suggestion ne semble pas recevable, attendu que dans la symbolique funéraire des Syriens l'aigle représente sans conteste le soleil. Autre explication plus intéressante, partagée par R. Dussaud[4] : le serpent fixerait la route à suivre par le soleil ; ceci expliquerait que la plupart du temps, l'oiseau et le serpent ne sont pas représentés s'attaquant l'un l'autre.

Selon Wittkower, qui a consacré un article à l'aigle au serpent[5], il y a certaines tribus d'Indiens, qui connaissent le même motif (ainsi d'ailleurs que celui de l'oiseau au poisson). La façon dont ils l'interprètent varie : c'est tantôt le soleil, ou le jour, qui déchire le symbole de la nuit, tantôt l'oiseau du tonnerre dévorant le serpent aquatique. Les armes du Mexique, un aigle au serpent perché sur un cactus, correspondraient à l'hiéroglyphe aztèque désignant l'ancien nom du pays, qui signifiait : soleil et ténèbres. Mais ici, un scrupule nous arrête. Pour intéressant qu'il soit de noter les idées des Indiens sur un tel sujet, il n'en pourrait pas moins arriver que le sens attribué en Amérique à l'emblème en question (dont on ne sait s'il dérive du nôtre) fût sans conséquence pour celui du symbole répandu en Asie et en Europe. Ce sont les découvertes qu'on a faites ou qu'on fera en Asie qui devront apporter un jour la solution du problème ici posé.

Retenons de tout ceci que ce n'est en aucun cas l'aigle de Zeus qui apparaît dans la symbolique solaire des Syriens. Ce n'est pas non plus le faucon solaire d'Égypte, ni l'aigle hittite, qui, pour autant que nous sachions, n'était jamais

---

1. Wensinck, *Tree and bird as cosmological symbols*, *Verhandl. Kon. Akad. van Wetensch., afd. Letterkunde*, 1921, p. 46 sqq.

2. Thomson, *A glossary of Greek birds*, 1895, p. 8.

3. Langdon, *Tammuz and Ishtar*, p. 116.

4. R. Dussaud, *Syria*, XXIII, 1942-3, p. 75. Le serpent figuré en relief derrière l'aigle sur le linteau de l'adyton du temple de Bel à Palmyre semble se traîner en replis à travers les étoiles du ciel : *Alte Orient*, 40, p. 75, fig. 12.

5. *Journ. Warburg Inst.*, II, 1938-9, p. 305 sqq.

associé au serpent. C'est assurément l'aigle d'un culte oriental non encore déterminé, mais dont l'origine pourrait devoir être cherchée en Iran.

A première vue, une enquête concernant l'origine du thème de l'aigle à la couronne (qui alterne parfois avec la Niké stéphanophore) ne semble pas promettre beaucoup. L'idée qu'après une vie bien remplie, les morts avaient droit à une couronne existait déjà au temps de Platon. A Rome, elle avait acquis droit de cité au point que pour symboliser le triomphe sur la mort, on sculptait sur les sarcophages des courses de char, l'unique point de comparaison étant l'obtention de la palme et de la couronne au bout de la carrière[1]. Et qui, chez les adeptes de l'eschatologie orientale, devait sembler plus désigné pour tendre la couronne au défunt, que l'aigle solaire, élu pour ravir son âme ; ou la déesse de la victoire, emblème de la consommation du bon combat ? Ajoutez que l'image dont se sert cette symbolique funéraire, la combinaison de l'oiseau de proie et de la couronne, nous est très familière. Les monnaies d'Olympie, par exemple, montrent déjà tant la Niké stéphanophore que l'aigle de Zeus placé entre la couronne et le foudre[2]. Ici, la couronne est simplement une allusion aux jeux olympiques, mais il n'importe : du point de vue de la forme, c'est le même thème de l'association de la Niké ou de l'aigle avec la couronne, sujet qui nous est tellement connu qu'il nous fait l'effet d'être purement classique. Sommes-nous en droit pour cela de conclure qu'au moins ce trait-là de la symbolique syrienne soit d'origine grecque ? Je ne le pense pas, et voici pourquoi. Il est possible de prouver qu'à l'époque romaine, l'emploi de l'emblème en question ne se limitait pas aux cas où l'aigle jouait le rôle d'oiseau psychopompe.

Sur un relief d'un palais parthe à Hatra, par exemple, le buste couronné du dieu solaire est flanqué par deux aigles dont chacun a une couronne dans le bec[3]. Sur une fresque de

1. Fr. Cumont, *Symbolisme funér.*, p. 467 ; p. 482 sqq.
2. *Nomisma*, IX, pl. III.
3. F. Sarre, *Kunst des alten Persien*, pl. 62.

Doura se voit le dieu Iahribol, clairement représenté ici comme dieu solaire, entre une victoire et un aigle minuscules, tous deux porteurs de couronnes, et qui semblent fondre sur leur maître à toute vitesse[1]. Que ce dernier thème fasse partie de la symbolique iranienne, cela ressort de l'examen des étoffes à quadriges, qui représentent un dieu solaire sassanide vu de face sur son char entre deux petites figures humaines volantes qui lui apportent chacune une couronne[2]. On peut d'ailleurs alléguer des preuves beaucoup plus anciennes. Sur nombre de monnaies de rois parthes, et surtout sur celles d'Orodes I (57-37) et de Phraates IV (37-2), se remarque l'effigie du prince auquel une petite Victoire ou un aigle figurés derrière la tête apportent une couronne[3]. C'est peut-être à titre de représentant sur terre du Soleil que le roi reçoit ici les honneurs dus à la divinité[4]. Les Victoires sont vraisemblablement empruntées à l'art occidental. Mais ceci n'est pas vrai de l'aigle (qui était probablement l'élément primaire), car la combinaison de l'oiseau et de la couronne était connue en Orient du temps des Achéménides, et l'aigle, à cette époque, semble déjà avoir été un emblème héliaque. En effet, la Russie méridionale nous a fourni un document curieux qui n'a pas reçu, de la part des archéologues, l'attention qu'il mérite. Dans un tumulus de la nécropole dite des Sept frères, située dans le Kouban, on a découvert, parmi les nombreuses bractées d'or qui avaient été cousues sur les linceuls, quelques exemplaires de la figuration visible sur la fig. 6[5]. Ils représentent un aigle éployé tenant une couronne dans une de ses griffes. Or, la sépulture en question date du

Fig. 6.
Bractée d'or
trouvée en Russie.

1. *Berytus*, III, 1936, pl. VII, 1.
2. *Syria*, 1937, p. 45, fig. 26 ; O. von Falke, *Gesch. der Seidenweberei*, I, fig. 74, fig. 87.
3. *Brit. Mus. Coins Parthia*, pl. XIV, 2, 3 ; pl. XX-XXIV, *passim* ; *Mém. de la Mission en Iran*, XXV, 1934, pl. I, II.
4. Cf. *infra*, p. 138.
5. E. Minns, *Scythians and Greeks*, p. 208, fig. 106, 30.

commencement du v^e^ siècle avant notre ère : à côté d'un vase à figures rouges, elle contenait des objets d'art de caractère plus archaïque.

Pesons et examinons plus en détail ce que nous apprend cette intéressante trouvaille. On constate, dans le Sud de la Russie, à côté du style animalier indigène, deux sphères d'influences, celle de l'art hellénique et celle de l'art perse. Il y a des objets grecs ou pseudo-grecs, et des objets iraniens ou relevant du style achéménide. Or, le thème de l'aigle éployé n'est grec en aucun cas[1]. Il est, par contre, très fréquent sur la poterie peinte trouvée en Iran, et sa présence sur des tissus sassanides fait voir que sa popularité a été durable. Le décor de la bractée d'or dont nous avons parlé est donc perse d'inspiration. Ajoutez à cela que l'oiseau stéphanophore rappelle les images bien connues de la divinité iranienne qui surgit du disque solaire ailé : elle aussi est figurée moitié de face, moitié de côté ; elle aussi tient en main la couronne[2]. Jusque dans les satrapies occidentales de l'empire perse, la couronne reste l'attribut de cette même divinité, dont la figure hellénisée paraît sur des médailles de Cilicie de l'époque de Tiribaze (fig. 7)[3]. Ainsi donc, la couronne faisait fonction chez les Perses d'attribut divin ; ce n'était pas un objet décerné à titre d'honneur, mais un emblème relatif à l'autorité et à la puissance de celui qui la portait.

Fig. 7. — Effigie d'une médaille de Cilicie.

La couronne attribuée à l'aigle semblerait avoir eu un même sens. Aux exemples démontrant que le rapace stéphanophore n'est pas forcément psychopompe, on peut ajouter encore. L'aigle solaire figuré devant la pierre sacrée d'Ela-

1. Je ne connais pour la Grèce qu'un seul exemple de l'aigle héraldique. C'est une fibule d'ivoire trouvée à Sparte : Dawkins, *Artemis Orthia*, pl. CXXXIV, 1.

2. F. Sarre et E. Herzfeld, *Iran. Felsreliefs*, pl. XXXV.

3. P. Gardner, *Types of Greek coins*, pl. X, 8 ; Milani, *Studi e materiali*, I, p. 45, fig. 9.

gabal a toujours une couronne dans le bec[1]. Un groupe de marbre provenant d'un temple à Khirbet et-Tannour en Nabatène représente un aigle debout sur une couronne et regardé par un serpent enroulé autour d'une de ses griffes (fig. 8)[2]. Il semble, sauf erreur, qu'au même titre que le serpent, la couronne pouvait être un attribut fixe de l'aigle solaire. Qu'on y ait vu à l'époque romaine la couronne accordée au défunt en récompense de ses mérites, cela est naturel, vu la signification qu'avait prise le Soleil dans l'eschatologie. Sur un verre doré du IVe ou du Ve siècle, on voit sainte Agnès placée entre deux aigles stéphanophores, qu'à l'instar de ses prédécesseurs païens, l'artisan chrétien doit avoir regardés simplement comme la marque symbolique de l'honneur rendu à une morte[3].

Fig. 8. — Groupe de marbre trouvé en Transjordanie.

Passons maintenant à la gémination de l'aigle funéraire que j'ai signalée ci-dessus comme son troisième signe distinctif. Un grand camée des collections de Berlin montre un empereur enlevé dans les airs par deux aigles stéphanophores[4], et c'est toute une famille impériale que l'on voit figurée au-dessus de deux volatiles de même genre sur un camée de Trèves[5]. Remarquez que dans les deux cas les oiseaux tournent la tête, ce qui est une attitude que l'on aimait

1. *Röm. Mitt.*, 1901, pl. XII ; *Catal. della Coll. Datari*, Le Caire, 1901, pl. XXXII, 4155.

2. *Ill. London News*, 1937, August 21, fig. 18.

3. KRAUS, *Gesch. der christl. Kunst*, I, p. 200, fig. 170 ; L'ORANGE, *Apotheosis in anc. portraiture*, p. 99, fig. 70 ; *Rev. de l'art chrétien*, 1890, p. 393.

4. A. FURTWÄNGLER, *Gemmen*, III, p. 327, fig. 170.

5. *L. l.*, p. 323, fig. 167.

à attribuer aux aigles solaires. Sur la Colonne Antonine deux aigles accompagnent de leur vol le génie ailé qui élève au ciel l'empereur et son épouse[1], et le même couple escorte Constance Chlore sur un diptyque connu dans son ascension en quadrige du bûcher à l'empyrée[2]. Les exemples que je cite ont trait à des princes ou à des membres quasi divins de la dynastie régnante ; mais le doublement de l'aigle se constate tout aussi bien sur les tombes de mortels ordinaires[3]. D'aucuns ont cru que le nombre des oiseaux psychopompes était proportionné au nombre des corps déposés dans la fosse. Fr. Cumont, entre autres, était persuadé que sur les monuments syriens, deux aigles signifiaient deux morts[4]. R. Delbrück allait jusqu'à supposer que sur le diptyque dont je viens de parler, l'impératrice était censée être aux côtés de son mari, encore que l'artiste ne l'eût pas figurée[5]. La vérité semble être autre. Ce n'est pas sur le nombre des funérailles que se règle celui des aigles funéraires. Un tel calcul ne se vérifierait qu'une seule fois par rapport aux représentations d'apothéoses citées ci-dessus. Aussi, plutôt que d'adopter une conclusion si peu justifiée, convient-il de chercher une autre solution. Or, il s'en présente une qui se recommande par sa simplicité même : en Orient, à l'époque romaine, le dieu solaire était souvent accompagné de deux aigles. Citons quelques exemples. Nous avons déjà parlé du relief du palais parthe à Hatra[6]. On connaît un relief de Baalbek où paraît le visage du dieu solaire placé au-dessus de deux aigles[7]. Un relief de Palmyre montre son buste radié entre deux de ses acolytes ailés[8]. Une intaille d'Alep est ornée de la figure d'un dieu avec un globe — donc proba-

1. W. Amelung, *Die Sculpturen des Vatik. Mus.*, I, p. 883.
2. Fr. Cumont, *Et. syr.*, p. 101, fig. 43 ; R. Delbrück, *Konsulardiptychen*, pl. 49.
3. Fr. Cumont, *Symbolisme funér.*, pl. XLIV, 2 ; Id., *Et. syr.*, p. 42, fig. 12 ; comparer p. 40. W. E. Crum, *Coptic monuments*, 1902 (*Cat. gén. du Caire*, 8001-8741), pl. XXXVIII, 5624.
4. Fr. Cumont, *l. l.*, p. 41.
5. R. Delbrück, *l. l.*, p. 228.
6. Cf. *supra*, p. 136.
7. *Syria*, 1929, pl. LXXXII, 1.
8. *Syria*, 1941, pl. III.

blement un dieu solaire — flanquée par deux aigles qui tournent la tête et ont une couronne au bec[1]. Sur une intaille syrienne, une base supporte la statue du dieu solaire d'Hiérapolis, placée entre deux aigles qui tournent la tête[2]. Aussi bien, l'association d'une image divine avec deux figures d'animaux est un thème très commun en Orient.

Au demeurant, l'idée qu'une divinité peut avoir deux aigles à son service n'est pas absolument inconnue aux adeptes de l'archéologie classique elle-même. L'omphalos de Delphes était flanqué de deux aigles d'or ; la légende voulait qu'ils se fussent rencontrés là, après avoir été lancés par Zeus des extrémités du monde. De même, l'autel de Zeus Lykaios sur le Mont Lykaion était gardé par une paire d'aigles dressés à droite et à gauche du monument. Et un sceptre émaillé d'or provenant de Kourion et datant d'environ 600 avant J.-C., se termine en un pommeau qui soutient deux aigles[3].

Malgré ces exemples concordants, personne n'aura l'impression que Zeus avait deux aigles, comme Wotan avait ses deux corbeaux, car toutes les fois que le dieu suprême est représenté avec son oiseau sacré, il n'en a avec lui qu'un seul, posé soit sur sa main soit à côté de lui. Aussi A. B. Cook, dans son monumental ouvrage sur Zeus, a-t-il eu peine à trouver une explication de la paire d'aigles au service de Zeus Lykaios. Il se contente de citer un avis ténébreux d'Usener qu'il est malaisé de prendre pour une explication[4].

Le thème des aigles jumeaux est en somme trop rare en Grèce pour qu'on l'y croie indigène et fondé sur la mythologie hellénique. Les Grecs doivent l'avoir emprunté au Proche-Orient. Nous allons tâcher de l'y repérer plus complètement que nous n'avons fait jusqu'à présent.

Les exemples donnés ci-dessus avaient trait au Soleil anthropomorphe, supporté ou gardé par ses aigles fidèles.

---

1. Fr. Cumont, *Et. syr.*, p. 60, fig. 27.
2. *Syria*, 1949, pl. I, 4.
3. Stanley Casson, *Anc. Cyprus*, pl. XI ; p. 156 sqq.
4. Cook, *Zeus*, II, p. 189 : « the eagles are Augenblicksgötter that have not yet coalesced into a Sondergott ».

Mais le même motif existe aussi dans une version plus ancienne où le soleil est représenté sous forme géométrique. C'est ainsi qu'à l'entrée d'un tombeau phrygien, datant de l'époque impériale, le décor d'un tympan de fronton consiste en deux cercles concentriques comme motif central, avec un aigle de chaque côté[1]. Si l'on sait combien, à en croire le témoignage des monnaies, les emblèmes héliaques étaient fréquents dans les frontons des temples, on ne saurait douter que les cercles concentriques n'aient pas représenté ici le soleil. Les tiares de certains rois d'Arménie et de Médie, notamment celle de Tigrane (83-69 av. J.-C.), sont décorées de deux aigles regardant derrière eux et séparés par un disque ou une étoile à huit rais (fig. 9)[2]. Si au IIe siècle avant notre ère le roi de Perside orne son couvre-chef d'un aigle placé ostensiblement au milieu de la coiffure[3], on a des raisons de croire que celui-ci y figure à titre d'emblème héliaque. Remontant le cours du temps et tenant compte de la force des traditions dans un pays comme la Perse, nous pouvons aussi considérer comme un symbole solaire l'aigle d'or mentionné par Xénophon comme l'étendard royal de son époque[4]. Cela est d'autant plus probable que Plutarque parle d'un coq d'or qui servait d'enseigne sous l'empire des Achéménides[5]. Le coq, comme les Grecs le savaient, était voué en Perse au soleil. L'alternance du coq d'or et de l'aigle d'or constitue donc en elle-même une preuve du caractère solaire de ce dernier. Ailleurs aussi en Orient, les symboles solaires ont fait office d'étendard : on les voyait dans les armées des rois

Fig. 9. Portrait de Tigrane sur médaille arménienne.

1. Perrot-Chipiez, *Hist. art*, V, p. 132, fig. 84.
2. Macdonald, *Cat. Hunterian Coll. of coins*, III, pl. LXIII, 1 ; K. Regling, *Die antiken Münzen*, p. XLII, 857 ; *Brit. Mus. Quart.*, 1936-7, pl. XI, 7.
3. *Brit. Mus., Cat., Coins, Persis*, pl. XXX, 1-8.
4. Xenophon, *Anabase*, I, X, 12 ; *Cyrop.*, VII, 1, 4.
5. Plut., *Artaxerxes*, X.

d'Assyrie[1], ainsi que, pendant le règne de Goudéa, en Babylonie, sous la forme d'un lion portant le disque solaire sur le dos[2].

Le thème des deux aigles antithétiques placés, la tête tournée, de part et d'autre d'un symbole solaire, n'appartient pas en propre à l'art syrien et parthe. On le rencontre déjà dans l'art perse. C'est ce que prouve un sceau achéménide (fig. 10) où les rapaces gardent un cercle qui renferme l'effigie du dieu solaire émergeant du croissant[3].

Fig. 10.
Sceau achéménide

Nous avons vu que l'aigle solaire au serpent a été à l'origine une espèce d'oiseau aquatique. La même chose est vraie de

Fig. 11. — Décor de vases proto-attiques.

l'aigle au poisson. Demandons-nous en conséquence si, au VII[e] siècle et aux temps antérieurs, les oiseaux associés au soleil étaient bien toujours et partout des oiseaux de proie. La réponse est facile. Sur la poterie proto-attique, à côté de l'oiseau au serpent accompagné d'un symbole solaire, on rencontre aussi les mêmes oiseaux flanquant deux par deux un même symbole (fig. 11)[4]. L'art géométrique place entre

1. King, *Bronze reliefs from the Gates of Shalmaneser*, pl. XIX, LVIII.
2. Cros-Heuzey, *Nouvelles fouilles de Tello*, p. 291, fig. 6, *a*, *b*.
3. W. H. Ward, *Seal cylinders*, p. 339, fig. 1134.
4. *Journ. hell. St.*, 1934, p. 187, fig. 2 ; *Rev. ét. gr.*, 1938, p. 145, fig. 17.

deux oiseaux une variété d'emblèmes de formes multiples : la roue, la croix grecque, la croix gammée, etc.[1].

En Iran, la combinaison du soleil et de deux oiseaux indéfinissables se remarque sur la céramique de Nehavand, qui date de la seconde moitié du IIe millénaire[2]. A une époque beaucoup plus reculée, elle apparaît sur la vaisselle peinte de Chanhu-daro dans le Sind, qui est apparentée à celle de Mohenjo-daro et qui n'est par conséquent pas sans rapports avec la poterie préhistorique de l'Iran[3].

Ainsi, la croyance que le soleil est accompagné dans sa course par deux oiseaux paraît remonter jusqu'à la civilisation proto-iranienne. C'est apparemment une des nombreuses conceptions empruntées par les Perses à la population primordiale du pays.

Les monuments mithriaques aussi ont gardé le souvenir de la dualité de l'oiseau solaire, dont le rôle y est en général joué par le corbeau ; l'aigle y est très rare, le coq au contraire relativement fréquent. Fr. Cumont, dans son grand ouvrage, commente un dessin d'un relief d'Antium aujourd'hui perdu où l'on voit deux corbeaux au lieu d'un[4]. La présence de deux volatiles lui paraît fort extraordinaire ; on sent qu'il incline à mettre en doute sur ce point la bonne foi du dessinateur. Mais la même particularité se remarque dans le dessin, moitié pointillé, moitié gravé, d'une curieuse broche de l'Ashmolean Museum, où le coq se tient devant Mithra, qui a deux corbeaux derrière lui (fig. 12)[5].

Ainsi donc, les trois traits caractéristiques de l'aigle syrien

---

1. Par exemple A. Roes, *Greek geom. art.*, p. 14, fig. 4 ; *IPEK*, 1940, p. 60, fig. 8 ; Athènes, Musée National, inv. 16088, 14124.

2. *Brit. Mus. Quart.*, 1937, pl. XLIII ; comparer p. 157.

3. *Arch. Survey of India, Memoirs*, 48, pl. XX, 1.

4. Fr. Cumont, *Textes et monuments*, II, p. 246, fig. 79 ; cf. p. 247.

5. L'objet a été publié par Vermaseren dans *Antiq. Journ.*, 28, 1948, p. 178 sqq. et pl. 27 ci-haut. L'auteur prend l'oiseau sur le manteau pour un corbeau, et l'autre pour un rossignol, comme emblème de la lumière défaillante. Les deux oiseaux sont cependant exactement pareils, et ils perchent précisément aux deux endroits où l'on aimait placer le corbeau : sur le manteau agité par le vent et sur la queue du taureau.

solaire, son serpent, sa couronne, son redoublement, témoignent de son origine iranienne.

Une question finale se pose. L'idée de l'ascension du roi défunt à la voûte étoilée, et celle du rôle du soleil dans l'eschatologie ont-elles été, comme le croyait Fr. Cumont,

Fig. 12. — Broche de l'Ashmolean Museum.

inventées par les prêtres chaldéens de l'époque hellénistique, ou bien convient-il de leur attribuer une origine perse ? Selon Ammien Marcellin, par la volonté de la noblesse et du peuple, Arsacès, le fondateur de l'empire parthe, fut à sa mort élevé aux astres, et le premier : « *astris ritus sui consecratione* (par une apothéose selon le rite national) *permixtus est*[1] ». De là vient, dit l'auteur, que le roi de Perse continue à porter le titre de « Frère du Soleil et de la Lune ». On a l'impression que les croyances des Parthes concernant la vie future

1. *Amm. Marc.*, XXIII, 6, 4.

de leurs princes n'étaient pas essentiellement différentes de celles dont témoigne la symbolique occidentale, par rapport aux empereurs romains. Le texte d'Ammien Marcellin ne dit pas clairement si Arsacès fut le premier de sa lignée à être divinisé, ou si la conception même de l'apothéose du souverain ne date que de son règne. Il est probable qu'elle n'a pas été beaucoup plus ancienne, attendu que les rois achéménides ne paraissent pas avoir été mis au rang des dieux par une cérémonie d'apothéose, à leur décès. Mais si l'eschatologie communément appelée syrienne existait déjà en Perse au IIIe siècle av. J.-C., et que sa symbolique solaire soit iranienne, comme on a essayé de le montrer ici, il n'est pas déraisonnable de croire que la pensée d'où elle est née ait été d'origine perse.

Anne Roes.

VARIÉTÉ

UN RELIEF PANNONIEN D'INSPIRATION ÉGYPTISANTE

Dans la revue hongroise *Szépmüvészet* (« *Beaux-Arts* ») (Budapest, 1942, pp. 11-14, une planche photographique), M. Aladàr Dobrovits étudie un relief du Musée de Székesfehérvàr représentant une « scène nilotique » *(A Székesfehérvàri Muzeum « Nilusi jelenet » dombormüve)*. L'essentiel de cet article écrit en magyar est repris, et en certains points précisé, par l'auteur à propos des « *Vestiges des cultes égyptiens à Aquincum* » *(Egyptomi kultuszok emlékei Aquincumban)* dans la revue *Budapest Régiségei* (« *Antiquités de Budapest* », XIII, 1943, pp. 50-53, notes 37-65 avec résumé en anglais, p. 495 et fig. 1, p. 51, où l'extrémité gauche du relief n'est pas tronquée comme sur la reproduction ci-dessus indiquée).

Ce fragment de calcaire, long de 1 m. 75, haut de 0 m. 52, épais de 0 m. 15, a été trouvé en 1874 à Székesfehérvàr (Stuhlweissenburg, l'Alba Regia des rois hongrois) et il est conservé au musée de cette ville. Signalé jusqu'alors sommairement dans des études locales et par L. Nagy (« *Mumienbegräbnisse aus Aquincum* », *Diss. Pannonicae*, série I, fasc. 4 (1935), pp. 28 et 39, et fig. 26), il a été mentionné aussi récemment dans la grande « *Histoire de Budapest* » *(Budapest története)* dirigée par K. Szendy, t. I *(Budapest az ókorban*, « *Budapest dans l'antiquité* »), 2e vol. (Budapest, 1942), à la fois par Tibor Nagy à propos des « cultes orientaux » en Pannonie (p. 457, n. 463) et par Louis Nagy à propos des relations avec les autres contrées (p. 664) ; reproduit pl. CIV, 3 (cliché inversé).

Comprise entre deux bandes plates horizontales sans ornement (celle du bas étant incomplète), la « scène nilotique » de Székesfehérvàr montre au centre quatre arbres représentés de façon schématique ; deux crocodiles, dont les corps se croisent, émergent en son centre de la bande inférieure du cadre ; l'un, au premier plan, tourné vers la gauche, saisit par le museau une mule chargée de deux amphores, qui s'arc-boute sous l'effet de la souffrance et de l'effort ; l'autre, disposé symétriquement par rapport au premier, et tourné vers la droite, ouvre la gueule pour happer un petit personnage (un pygmée sans doute), qui cherche refuge dans un palmier.

M. Dobrovits rapproche ces deux motifs de scènes connues ailleurs : le crocodile mordant la mule se trouve aussi sur une peinture

murale d'Herculanum et une mosaïque d'El Alia (au Musée de Sousse), ainsi que dans une composition de Nealkès décrite par Pline (*H.N.*, XXXV, 142) ; le pygmée escaladant un arbre pour fuir un crocodile figure sur une fresque de Pompéi[1]. Le problème se pose alors de savoir si, pour le lapicide, les deux scènes se trouvaient déjà réunies en une seule composition-modèle. Cet « artiste » — un artisan bien plutôt — n'avait visiblement jamais vu ni palmier ni crocodiles (cf. la gueule camuse et l'échine des reptiles). Sa maladresse se manifeste aussi, selon l'érudit hongrois, dans le dessin gauche de la mule et des amphores — qui n'est pas, selon nous, sans présenter quelque vigueur — et dans l'attitude contorsionnée du petit personnage — qui est d'ailleurs celle même du Pygmée de Pompéi.

En revanche, M. Dobrovits s'attache à dégager les mérites de la composition qui rappelle une sorte de ligne d'ondes, dont les corps symétriques des deux crocodiles dessineraient le creux, les sommets étant marqués d'un côté par la mule, de l'autre par le palmier où se suspend le pygmée ; la direction verticale des quatre arbres du milieu se retrouverait dans les lignes des deux amphores et du palmier. Le style local pannonien se décèlerait dans le type de composition, avec son rappel d'une ligne d'ondes, ainsi que par la tendance à remplir le champ entier de la scène, l'accentuation très géométrique des formes, et la volonté générale de schématisation (absence de personnages auxiliaires) ; la pierre utilisée, enfin, est un calcaire de la région (cf. déjà L. Nagy, *Diss. Pannonicae*, I, 4, 1935, pp. 28 et 39). L'histoire de l'occupation romaine en Pannonie et celle, présumée, du style égyptisant conduisent l'auteur à dater l'œuvre de la première moitié du second siècle. La destination du relief reste incertaine ; sa forme ne donne aucune indication sûre ; peut-être était-ce le côté d'un monument funéraire.

Pour M. Dobrovits, en effet, les « scènes nilotiques » ne sauraient avoir une simple valeur décorative ; leur « arrière-plan spirituel » est la conception d'une Égypte considérée comme le royaume des dieux et des morts, ce que l'auteur développe encore p. 65 sq. d'un essai sur « *l'Égypte et l'Hellénisme* » (*Egyptom és Hellenizmus*, Budapest, coll. Parthenon, 1943 ; cf. pl. 5 une reprod. photogr. de notre relief). Il rappelle aussi, à propos de ces scènes où, sur le fleuve parsemé d'îles, se livrent des combats à la fois comiques et mortels, le chapitre 110 du Livre des Morts égyptiens, représentant l'au-delà comme un ensemble d'îles. Les Pygmées, de plus, seraient en rapport étroit avec les scènes funéraires (cf. un tombeau des environs de Kertch, mentionné dans Roscher, *Lexikon* III, 2, 3308 — et une scène du Columbarium de la Villa Doria Pamphili à Rome, pour lequel on se reportera désormais à G. Bendinelli, « *Le pitture del colombario di Villa Pamphili* », Roma, Instituto poligraphico dello Stato, 1941). Ajoutons qu'une autre peinture du columbarium représente la cueillette des dattes, scène familière des bords du Nil qui pourrait être à

1. P. Grimal, *Les jardins romains*, 1943, p. 336, n. 7.

l'origine du thème du Pygmée grimpant dans l'arbre. Les rapports entre le « symbolisme funéraire » et les « scènes nilotiques » pourraient être encore, selon nous, indiqués à propos d'un sarcophage de marbre, provenant de la via Ostiense, au Musée des Thermes (Inventaire 113065). Il représente, au milieu d'un paysage de palmes et d'édifices, un fleuve que sillonnent des barques et d'où émergent des crocodiles.

Les hypothèses que nous avons résumées ci-dessus conduisent M. Dobrovits à considérer le relief de Székesfehérvàr, important témoin de l'art pannonien, comme un fragment de sarcophage d'un fidèle d'Isis dans les pays danubiens. N'a-t-on pas trouvé à Aquincum et à Carnuntum (l'actuelle Petronell) des momies dont les chaussons seraient ceux-mêmes des momies égyptiennes ? (L. Nagy, « *Aquincumi Mumia temetkezések* » ; *Mumienbegräbnisse aus Aquincum* (*Dissertationes Pannonicae*, sér. I, fasc. 4, 1935 ; et A. Franck, *Die Mumie von Petronell, Neues Wiener Tagblatt*, 8 Aug. 1939, p. 7). Le goût d'exotisme fut en effet très prononcé dans la Pannonie romaine (cf. les remarques présentées dans la *Revue Arch.*, 1949, II, p. 99-100, à propos de l'étude d'A. Radnoti, *Romaikori néger szobrocsa Köszegen, Römische Negerstatuette aus Köszeg*).

Jean Leclant.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Ad memoriam : G. Maspero, 1846-1916.

A l'occasion d'une causerie faite à la Radiodiffusion française le 17 avril 1950, M. Gustave Lefebvre a rappelé dignement l'œuvre et la carrière de l'illustre égyptologue français, qui mourut en pleine séance de l'Académie des Inscriptions, à son poste de secrétaire perpétuel, et dont la famille engagée dans les voies de la science a offert héroïquement à la patrie, au cours des deux dernières guerres, trois victimes regrettées.

Émouvante et sobre commémoration, qui méritait d'être signalée à nos lecteurs. Le texte en a été publié.

Cérémonie en l'honneur de la famille Reinach.

Une plaquette commémorative qui a été déposée en novembre 1950 sur le bureau de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a rappelé la cérémonie du 14 mai 1949, où fut apposée sur la maison des Reinach, à Saint-Germain-en-Laye, rue Salomon-Reinach, 5, une plaque rappelant les sacrifices et les travaux de l'illustre famille. De nombreuses personnalités des milieux scientifiques et politiques avaient répondu à l'appel de Mme P. Goujon et de M. Julien Reinach, conseiller d'État, fils de Théodore Reinach. Les mémoires de Salomon, Théodore et Adolphe-Joseph Reinach ont été évoquées notamment dans un discours de M. Ch. Picard, qui a rendu hommage au dévouement patriotique et à l'œuvre éminente des trois savants disparus.

Inde ou Grèce : Cassandre, Laocoon et le Cheval de Troie dans l'art du Gandhara ?

M. John Allan a signalé et reproduit en 1946-1948[1] un relief du Gandhara seconde moitié du IIe s. ap. J.-C.) que l'on croit provenir du district de Peshawar (subdivision de Mardan). A gauche, une femme, les bras levés et ouverts, s'efforce de barrer le passage d'une porte à la hauteur de laquelle elle atteint avec ses bras, qui semblent saisir, de chaque côté, le linteau. L'expression de la figure, le mou-

1. *JHS.*, 66, 1946, p. 21-23 (paru en 1948) d'après l'*Annual report of the archaeological survey of India*, 1923-1924, p. 125-126, pl. 41 C, où le relief avait été publié par M. H. Hargreaves.

vement témoignent d'une émotion vive, mêlée de crainte. On y a vu une déesse protectrice de cité ; toutefois, elle est nue jusqu'à la ceinture, et il n'apparaît pas certain qu'elle porte une couronne crénelée.

L'horreur témoignée par cette apparition féminine devant la porte (de ville) est expliquée par le reste de la figuration. On voit là arriver un cheval porté sur un truc à quatre roues, et poussé par deux hommes. Malgré la taille réduite, M. John Allan pense qu'il s'agit du célèbre Cheval de Troie, d'autant que devant la porte, entre la femme épouvantée et la machinerie qu'on veut introduire, un personnage entièrement vêtu, barbu, de taille élevée, menace d'enfoncer un épieu dans le poitrail de l'équidé. — L'accoutrement de la femme est indien, les autres personnages (Priam et Sinon (?), selon M. J. Allan) — sont habillés à la mode gréco-romaine. A l'extrême droite, un soldat debout, très mutilé, tient une lance.

M. H. Hargreaves avait publié le relief comme bouddhique[1], thèse que ratifie encore M. A. Foucher (*CRAI*, 24 nov. 1950). Selon M. John Allan, la représentation aurait été inspirée par Virgile (*Énéide*, II, 50-53), qui montrait Laocoon frappant de sa lance et faisant résonner le fatal ex-voto chevalin. La femme apparue à la porte serait Cassandre, qui, sans succès, avait averti les Troyens. La comparaison avec la *Tabula iliaca* du Capitole (O. Jahn, *Griech. Bilderchroniken*, Bonn, 1873, pl. I)[2] est intéressante, car on voit là Cassandre, dont le nom est inscrit[3], retenue au moment où, de la ΣΚΑΙΑ ΠΥΛΗ, elle interpellait le cortège amenant le Cheval. M. John Allan a rappelé aussi une gemme publiée par A. Furtwaengler, qui montre Cassandre, horrifiée, *levant les bras au ciel* (ce serait l'origine du geste transposé sur le relief du Gandhara !) tandis que débarquent les soldats grecs, par une échelle, et une corde, des flancs du monstre introduit dans la ville[4].

M. John Allan considère qu'il y a là, parmi les sculptures du Gandhara, la première qui représente une scène de mythologie classique, et un thème laïque[5].

Mais l'œuvre est assurément de main locale, comme le prouve le type donné à Cassandre.

Il serait intéressant de vérifier ici que l'inspiration est virgilienne, et qu'il y a un rapport avec les *Tabulae iliacae* (Ier s. ap. J.-C.). Toutefois dans l'*Énéide*, le cheval n'était placé sur roues qu'après l'intervention violente de Laocoon. Il faut prêter grande attention aux réserves qu'a présentées récemment devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres M. A. Foucher (24 nov. 1950) ; il ne nie pas qu'il y ait eu imitation et rappel du thème du Cheval de Troie. Mais, avec H. Hargreaves, il pense qu'on avait appliqué la règle propre à l'école indo-grecque du Gandhara. Cassandre est devenue p. ex., une protectrice de cité; partout des détails typiquement orientaux permettent de deviner, sous la transposition du mythe, l'adaptation à la légende indienne du Bouddha[6]. Ch. P.

---

1. *Annual report*, ci-dessus, n. 1.
2. Cf. aussi, *Dict. ant.*, fig. 3948.
3. Juliette Davreux, *Proph. Cassandre*, p. 133, fig. 32.
4. Roscher, *Lexicon*, IV, p. 942, fig. 4.
5. Ici ou là, les emprunts mythologiques — légendes de Dionysos, de Ganymède, etc. —, ont laissé d'autres traces. M. J. Allan relève la présence fréquente de sujets d'apparence classique sur des gemmes et de petits objets portatifs, au N.-O. de l'Inde. Cf. aussi l'« extraordinaire galerie de divinités » (J. Allan) figurées sur les monnaies d'or du IIe s. ap. J.-C.
6. Cf. à ce sujet le beau livre, si attrayant, de M. A. Foucher lui-même, *La Vie du Bouddha d'après les textes et les monuments de l'Inde*, 1949, On voit là que tous les reliefs boudhiques ont pour sujet la légende sainte. Un seul ferait-il exception ?

Encore le Trône Ludovisi.

Nous avons reçu la note suivante, intéressante, et que nous publions, selon les règles de l'impartialité scientifique :

« Les recherches archéologiques et esthétiques de la période récente ont créé une nouvelle image de l'art grec qui diffère beaucoup de celle que nous avait léguée le classicisme. Au lieu d'être gracieux et harmonieux, sentimental, et, avouons-le, un peu fade et doucereux, il se révèle viril, vigoureux, vital, animé d'une sensibilité plastique sans pareille ; il paraît être plus moderne et plus éternel à la fois. Cette conception nouvelle conduirait à écarter plusieurs œuvres soi-disant grecques, qui sont en réalité d'époque plus récente. Beaucoup de problèmes restent à examiner. Un des plus passionnants, celui de l'authenticité et de la date du « Trône de Boston », a été résolu de façon heureuse par M. J. Colin, qui place l'œuvre à l'époque de Tibère[1]. Celui du « Trône Ludovisi », qui a servi d'exemple à l'œuvre tibérienne, n'est qu'à peine posé encore. Les archéologues continuent à dater cet ensemble au début du v^e^ siècle av. J.-C., malgré les étrangetés qui les inquiètent et qu'ils expliquent avec plus d'ingéniosité que de vraisemblance. Tout de même, si nous nous affranchissons du prestige de ce chef-d'œuvre — et de ses savants admirateurs — la solution des difficultés est évidente : c'est là une œuvre non pas archaïque, mais archaïsante.

« La composition de l'ensemble donne déjà de précieux indices. Il est formé par trois reliefs, celui du milieu étant fortement accentué. Cette centralisation, étrangère à l'esprit grec, qui traite impartialement chaque partie d'un ensemble, est au contraire un trait caractéristique de l'art italique. La même centralisation se constate dans le relief principal, où l'effet est concentré sur la figure du milieu. Les trois personnages, en outre, forment un groupe inséparable, tandis que le sculpteur archaïque présente plutôt des juxtapositions. Leur unité est soulignée par la ligne incurvée du bas, qui a dû se répéter en haut ; le contour net, l'encadrement marqué sont d'autres caractéristiques italiques. D'ailleurs, jamais l'artiste grec ne changera la surface à décorer pour l'adapter à sa composition.

« Quant au motif, la naissance d'Aphrodite, il a été représenté ailleurs dans l'art grec. Mais ici la déesse n'est pas accueillie avec révérence ; elle est soutenue, soulevée, secourue, dirait-on, avec une familiarité qui aurait choqué le sentiment religieux du v^e^ siècle. Contrairement au principe grec, des parties importantes du corps divin sont cachées, les bras par les servantes, les jambes et une partie du ventre par une draperie, qu'on revoit exactement sur un vase arétin ; l'origine, bien différente, de ce motif se voit sur un relief de Locres[2]. D'autre part, le corps reste très visible sous la fine draperie transparente, qui fait valoir les formes jusqu'aux détails, au lieu de les couvrir pudiquement ; les seins divergents montrent, d'ailleurs, une position plus coquette que naturelle. Nous sommes bien loin de la draperie un peu raide qui ne fait que laisser entrevoir les corps des Korai ;

---

1. *Revue archéol.*, 1946, I, p. 23 sqq., 139 sqq. Nous nous référons à cette étude pour la littérature sur ce sujet ; nous y ajoutons toutefois l'important article de Mme L. Quarles Van Ufford dans : *Bulletin Ant. Besch.*, 1936, p. 1. Un autre argument pour la thèse de M. Colin est la ressemblance entre la vieille femme du côté et celle du fronton d'Olympie, qui est due à une restauration du début de l'Empire (*Arch. Anz.*, 1930, fig. 22, p. 525).

2. *Ausonia*, 1909, fig. 60, pour les reliefs de Locres ; *Meded. Nederl. Inst. te Rome*, 1937, pl. VII pour le vase arétin.

bien loin aussi des draperies collantes du dernier quart du v[e] siècle. On songerait plutôt à une statue drapée de Francfort, statue d'époque hellénistique avancée[1]. Le corps svelte et étroit aux seins menus correspond aussi à l'idéal esthétique de ce temps. Le sourire qui anime le visage un peu lourd de la déesse ne révèle pas le franc désir de plaire des naïves Korai, mais la coquetterie complice d'une femme raffinée.

« Les figures quasi symétriques des assistantes, dénotant un contraste subtil dans les tissus du vêtement, encadrent celle de la déesse. Les plis de la draperie sont habilement arrangés pour produire le plus d'effet décoratif possible, sans trop cacher les corps charmants ; ils nous rappellent aussi la statue de Francfort. Les deux femmes s'appuyent sur une seule jambe, motif inconcevable avant Polyclète. La façon de désigner la plage par des cailloux est une invention hellénistique ; aucun sculpteur grec d'avant l'hellénisme avancé, d'ailleurs, ne fait porter l'attention sur le paysage.

« Restent les reliefs secondaires des côtés. Le contraste est là éloquent entre le nu insolent de la musicienne et la modestie pudique de la femme drapée ; les mots *meretrix* et *matrona* s'imposent. Le nu féminin ne se dffuse guère qu'au IV[e] siècle dans la grande sculpture ; l'attitude compliquée aux jambes croisées est impossible avant Lysippe ; l'empreinte faite au coussin est un trait réaliste inconcevable aux époques archaïques et classiques. La femme drapée à tête couverte est une création du II[e] siècle, adoptée avec empressement par les Romains, chez lesquels la matrone joue un rôle si important.

« Tandis que, dans les trois reliefs, le traitement des draperies témoigne de l'habileté de l'artiste, nous sommes frappés par la lourdeur, le manque de nuances, et le défaut de sensibilité dans les parties nues. Ce même contraste est évident sur le relief Lansdowne, représentant Athéna avec un casque à la main, œuvre qui est considérée comme néo-attique par la direction de la Glyptothèque Ny Carlsberg, où elle se trouve maintenant. Au lieu du sens plastique, si fort chez les Grecs, on y constate d'ailleurs une tendance décorative et linéaire, qui pointe directement vers l'Italie. Les figures, en outre, semblent plutôt modelées que sculptées.

« L'atmosphère du monument n'est pas moins importante que la composition et les formes. On ne respire ici nullement le parfum du mythe ou du mystère religieux, la légende pieuse ou même le conte de fées. L'ensemble n'a pas été spontanément créé par un élan de foi ou par l'amour d'une vénérable tradition ; il y a là l'invention habile, l'ingéniosité d'un artiste brillant et spirituel. La création est due au scepticisme savant et ironique de l'ère hellénistique, et non à la ferveur religieuse de l'époque archaïque.

« Tâchons de dater cette œuvre apparemment archaïsante, plutôt italique que grecque. Elle n'appartient pas au néo-atticisme du II[e] siècle, qui s'inspire d'œuvres d'époque classique. Elle est plus avancée, plus raffinée que la frise de l'autel de Domitius Ahenobarbus (115 av. J.-C.). Elle ne montre plus le style « obtus » du temps de Sylla. D'autre part, elle est moins avancée que le relief de la base de Cività Castellana avec ses figures allongées aux muscles accentués, qui date d'environ 50. C'est donc entre 80 et 50 av. J.-C. qu'elle doit être placée. Quoiqu'il soit dangereux d'attacher un nom d'artiste à chaque œuvre retrouvée par hasard,

1. R. Horn, *Stehende weibliche Gewandstatuen in der hellenistischen Plastik* (1931), pl. 35 ; voir aussi p. 84, pour l'excellente analyse des différences de draperie classique et hellénistique.

ici un souvenir s'impose : celui de Pasitélès. Pasitélès, célèbre artiste à la mode, dont une œuvre pourrait difficilement manquer dans le parc de Salluste ; Pasitélès, plus modeleur que sculpteur ; Pasitélès, originaire d'Apulie, qui devait connaître les reliefs de Locres, dont la ressemblance a frappé les archéologues, et adopter facilement le « pied de Locres » comme mesure ; Pasitélès, qui a influencé à son tour les reliefs Campana et les vases arétins, auxquels le Trône Ludovisi fait songer plusieurs fois. Si l'œuvre n'est pas de Pasitélès lui-même[1], c'est dans son entourage immédiat qu'on devra chercher l'artiste. Ainsi, le Trône Ludovisi ne se trouverait pas si éloigné de celui de Boston, rapporté à l'école de Ménélaos, élève de ce maître.

« Déjà en 1887, Visconti l'avait attribué à l'époque républicaine, à vrai dire par méconnaissance de l'art archaïque, qu'il ne jugeait point capable d'une telle maîtrise. A leur tour, les remarques suggestives de Cultrera, trop discrètement cachées[2], ont eu plus de valeur. Cette voix modeste s'est perdue parmi les affirmations de ceux qui ne jugeaient que l'art grec capable d'un tel chef-d'œuvre ; mais leurs éloges apportent, malgré eux, plusieurs arguments contre l'origine tant vantée. Reconnu enfin, on le souhaite, comme une œuvre archaïsante, le Trône Ludovisi cessera de troubler notre image de l'art archaïque ; il élucidera, au contraire, un chapitre important, mais obscur, de l'histoire de l'art : resté autant grec que romain, vers la fin de l'hellénisme[3]. »

Dr A. N. Zadoks-Jitta,
Cabinet Royal des Médailles, La Haye.

La découverte de Panagurichté.

MM. Dim. Tsontchev, directeur du Musée et de la Bibliothèque de Plovdiv, et P. Gorbanov nous écrivent :

« Le 8 décembre 1949, des ouvriers bulgares creusant le sol dans les parages de la briqueterie située à environ 2 km. au S.-E. de Panagurichté (Bulgarie du Sud) ont exhumé soudain neuf vases d'or plastiques.

« Cette trouvaille a été faite au milieu des vestiges d'une des quatre *komai* thraces qui se trouvaient jadis dans la petite vallée voisine, hameaux autrefois compris dans les limites de la peuplade thrace des Coelaletae[4], peuple de l'Hèbre et du Rhodope. Un de ces hameaux était déjà connu par un tombeau-tumulaire, daté de l'époque hellénistique.

« Le trésor nouveau se compose de neuf vases d'or, ciselés, probablement destinés à des συμπόσια ; quatre rhytons, trois œnochoés, une amphore (hydrie ?), et un plat décoré de têtes (fig. 1).

---

1. Pour Pasitélès, cf. l'article suggestif de C. C. Van Essen, *Meded. Nederl. Inst. te Rome*, 1937, p. xx, où l'auteur fait même une allusion au Trône Ludovisi et cherche une solution pour le Trône de Boston dans l'entourage de Pasitélès.

2. Cultrera, *Saggi sull'arte ellenistica*, 1907, p. xxx, n. 1.

3. [La question du Trône Ludovisi revient, on le voit, à l'ordre du jour. — Mentionnons ici pour la documentation de nos lecteurs, les dernières remarques de G. Rodenwaldt, *Arch. Jahrb.*, 61-62, 1946-1947, *Anz.*, col. 40-43 : G. Rodenwaldt inclinait à donner aux deux ensembles, Ludovisi, Boston, comme provenance la Grande-Grèce ; le Trône de Boston aurait été l'œuvre d'un élève italien du maître grec auteur du Trône Ludovisi. Les deux ensembles auraient couronné des *naiskoi*. — *La Réd.*].

4. Véliko-Koilelethe ; cf. Pauly-Wissowa, *RE.*, XI, 1, 1921, *s. v.* Koelaletae.

Fig. 1. — Trésor de Panagurichté.

« Les extrémités inférieures des rhytons se terminent par des *protomés* animales : deux sont ornés d'une tête de cerf, le troisième d'une tête de bélier ; le quatrième d'un avant-corps de bouquetin.

« Sur le corps principal, les figures sculptées représentent des épisodes tirés de la légende grecque : l'une d'elles est le Jugement du concours des déesses devant Pâris, à l'Ida. Trois des rhytons ont gardé leurs anses, qui se terminent, à leur partie supérieure, par des mufles de lions, décoratifs.

« Les trois œnochoés représentent des têtes féminines, vues de face. L'embouchure est arrondie ; les anses portent, à l'extrémité supérieure, des figures de sphinx (?) Une des têtes féminines est accostée, de chaque côté, d'un griffon. Chaque œnochoé possède, à la partie antérieure, sous le déversoir, une gueule de lion percée, qui permettait de faire passer, jadis, le liquide emplissant le vase.

« L'« amphore » a deux anses plastiques, en forme de Centaures ; sur sa panse est représentée une scène énigmatique, en pays thrace (?) avec des hommes d'armes, de chaque côté d'un tombeau ; le fond, sans support, s'orne de deux têtes de nègres antithétiques, qui permettaient l'écoulement du liquide. Cette sorte de récipients devait servir à rafraîchir le vin pour les banquets. Les autres vases connus de ce type sont orientaux, produits du monde iranien.

« Le plat circulaire retrouvé est orné au pourtour de vingt-quatre « glands » et de trois rangées de vingt-quatre têtes de nègres. »

Ainsi que le constatent nos correspondants — que nous remercions vivement — le trésor de Panagurichté paraît devoir constituer un apport précieux à notre connaissance de la toreutique hellénistique ; nous reviendrons sur le sujet en temps utile ; il s'agit évidemment d'œuvres d'exportation, probablement ioniennes, ce que la publication permettra d'établir. La découverte, des plus riches, prouverait l'intensité de l'exportation artistique vers les pays du Nord, à l'époque des vases de métal précieux, dont les trésors royaux des cours de Macédoine regorgèrent un jour, à en juger par le butin des victoires romaines. Les pièces découvertes près de Panagurichté nous renseigneront, très utilement aussi, sur les formes et l'usage des vases d'apparat employés dans la Grèce du Nord, pour les banquets et les cérémonies religieuses. Le plat orné de vingt-quatre têtes de nègres n'est pas seulement à joindre aux listes de documents recueillis déjà par Miss Grace Breadsley[1] ; on fera le rapprochement avec les plats ou autres objets décorés de têtes humaines, documents dont M. W. Deonna a récemment montré l'importance, ici-même[2].

On prévoit une publication spéciale, en volume, en bulgare et en français, des vases de la découverte de Panagurichté[3]. Ch. P.

Fouilles sur l'emplacement de la Victoire de Samothrace.

Invité par le Pr K. Lehmann, directeur de la Mission américaine à Samothrace, M. Jean Charbonneaux a pu continuer les recherches, reprises en 1939, sur l'emplacement où fut découverte la Victoire.

Ce qui subsiste de la plate-forme qui portait le monument a été complètement dégagé. C'était une plate-forme à trois degrés, en blocs de Paros soigneusement

1. *The negro in Greek and Roman civilization*, 1929.
2. W. Deonna, *Rev. arch.*, 1950, I, p. 35 sqq., p. 147 sqq.
3. Dans l'*Annuaire II*, Plodiv ; et dans le *Bulletin de l'Inst. archéol. bulgare.*

dressés et soulignés d'un listel creux. Le dallage en calcaire signalé par Champoiseau a disparu ; mais la fondation en petites pierres, qui portait les dalles de marbre de Thasos sur lesquelles la proue de trière est posée, a été mise au jour et donne la position oblique exacte du monument par rapport à l'axe de la plate-forme.

Il est apparu que le mur de soutènement, en gros blocs non taillés, qui encadrait le monument, lui est postérieur. Les fragments de céramique découverts permettent, semble-t-il, de placer la date de la plate-forme entre 250 et 150 av. J.-C., celle du mur de soutènement du Ier siècle av. J.-C. Tel est du moins le résultat d'un premier examen de ces fragments fait par K. Lehmann.

Enfin, dans le trou creusé par Champoiseau, qui a malheureusement détruit la partie antérieure de la plate-forme, a été retrouvée la main droite mutilée de la statue et un doigt de la même main[1]. La main est ouverte, la paume est lisse, ce qui exclut l'hypothèse de la trompette et même, peut-être, celle de la couronne. — Il se peut que la main élevée et ouverte n'ait rien tenu.

Cette découverte permet d'espérer que d'autres fragments de la statue pourront encore être recueillis dans le voisinage.

En outre, quelques fragments de la base en forme de proue apportent un élément nouveau pour la reconstruction de la partie manquante à l'avant du navire.

J. Charbonneaux.

Sur une frise samothracienne.

Presque simultanément, un intéressant rapport de la mission américaine de Samothrace *(Institut d'art de l'Université de New York)* et le périodique *Art News*, 47, n° 7, nov. 1949[2], ont fourni des informations récentes sur les heureuses découvertes de la quatrième campagne. Sur une terrasse triangulaire ont été exhumés les débris architecturaux d'une construction hellénistique (début du IIIe s.), que les fouilleurs qualifient comme une « construction ionique, petite et gracieuse ». La « façade » est conservée presque entièrement sur une hauteur assez forte. Il s'agirait, nous dit-on, « de Propylées, plutôt que d'un autel monumental » (p. 5 du rapport).

Pendant le travail du dégagement des blocs, on a retrouvé de grands morceaux de la frise de danseuses connue déjà depuis cinq cents ans, révélée d'abord par le voyage et les croquis de Cyriaque d'Ancône à Samothrace[3]. Une partie de cette frise a été rapportée, comme on sait, au Louvre, à l'époque du Consul Champoiseau ; elle se trouve aujourd'hui exposée dans l'ancienne Cour du Sphinx.

Les savants de la mission autrichienne avaient placé, à tort, cette frise dans une position impossible, sur leur « Vieux temple » imaginaire, au-dessus d'une architrave dorique (!), bien qu'ils eussent pensé à un édifice possible de cette terrasse triangulaire, dont l'exploration est en cours. Depuis lors, on a repris trop volontiers leur erreur[4]. D'autres parlaient d'une attribution au Nouveau temple, tel Schmidt,

---

1. (D'autres fragments, de doigts, dont certains s'ajustent, ont été depuis lors retrouvés au Musée de Vienne, en Autriche. *La Réd.*)

2. Je remercie vivement Mme et M. Lehmann des renseignements ainsi reçus.

3. Les fragments vus par Cyriaque étaient encastrés dans une tour médiévale de l'ancienne ville.

4. F. Chapouthier, *Les Dioscures au service d'une déesse*, 1935, p. 157, n. 5 : décoration de l'ancien temple, deuxième état.

Archaistische Kunst, p. 39-40, pl. 17, I et H. Thiersch, *Pro Samothrake*, p. 6. Les fouilleurs américains hésitent entre un Propylée ou un autel, et préfèrent plutôt l'hypothèse : Propylée (p. 5). Je me tiendrais plus volontiers, pour ma part, à l'autre possibilité, celle d'un décor d'autel, en raison de la nature du sujet, et du fait que les personnages de la frise étaient placés jadis au niveau de la vue. Le fragment nouveau le plus important mesure environ six pieds de long. On y voit un chœur de danseuses entourant un joueur de cithare. La pièce est bien conservée, avec ce que les fouilleurs appellent une « rythmique gracieuse », un « charme calligra-

Fig. 2. — Nouvelle frise samothracienne.

phique ». Beaucoup moins enthousiaste, M. G. Becatti, dans la *Critica d'arte*, en 1941[1], parlait d'un motif banal, de thèmes fastidieusement répétés, de figures « desséchées, allongées, toutes égales ». Une confrontation des textes permet de mesurer la variation des goûts : le rapport américain ne parle-t-il pas « de la verve des lignes, du charme du modelé et du style des draperies, du caractère capricieux des têtes », en ajoutant que « l'ensemble est enchanteur » (p. 6). Curieux conflit stylistique[2] ! — Bornons-nous ici à constater que l'orientation des figures n'est pas la même sur les fragments qu'on a déjà, et qu'elle doit correspondre ainsi à la répartition sur les quatre faces d'un autel[3]. Le plus grand fragment retrouvé par la mission américaine, et dont nous reproduisons ici la partie centrale (fig. 2) montre

1. 6, 1941, p. 32 sqq.

2. Et chronologique : car M. G. Becatti ne pense pas qu'on puisse maintenir la date du III[e] s. pour la frise de Samothrace et du Louvre.

3. Deux chœurs, qui devaient garnir chacun deux faces *visibles à la fois* : c'est le principe de la composition sur le sarcophage des « Pleureuses » de Sidon, et il est plus ou moins canonique. Le rapport américain parle à tort « d'un chœur de danseuses se dirigeant, en partant des deux sens opposés, vers un point central, probablement la porte du bâtiment ionique que les frises ornaient » (p. 6-7). Comme il y a eu au moins *deux musiciens*, cette interprétation est caduque.

les danseuses conduites par une cithariste, alors que sur le morceau du Louvre, il y a un joueur de tympanon.

On avait jusqu'ici fait état exclusivement du joueur de tympanon, et l'on rappelait à ce sujet[1] l'introduction de la musique phrygienne dans les fêtes de la Mère des dieux, associée aux Cabires, à Samothrace, comme à Thèbes, p. ex. C'était, disait-on, Électre qui avait, selon Diodore (V, 49, 1) introduit à Samothrace les bruyants instruments, cymbales, tympanons, et les rites orgiaques. Il faudra bien tenir compte aussi de l'usage fait de la cithare.

Les petites danseuses de Samothrace et du Louvre, qui portent le *calathos* en tête, ne sont pas des figurantes ordinaires. Elles représentent, comme je l'ai déjà montré ailleurs, les Κοῦραι de Cybèle que mentionne déjà Pindare ; celles-ci tourbillonnent avec élan sur un skyphos à figures noires du Cabirion de Thèbes, soutenues par la musique de la double flûte[2]. Quant à la lyre — à six cordes — elle guidait déjà une danse rituelle, *cabirique*, sur un curieux vase lemnien archaïque qui a été trouvé dans un sanctuaire d'Héphaistia (Lemnos)[3]. La scène comporte, à Lemnos, une adoration d'une déesse-mère, richement parée, assise, devant qui se présentent un lyricine dansant et un παῖς battant des mains[4]. Il n'y a donc rien d'imprévu dans la figuration de la nouvelle frise, frise d'autel, répétons-le. En se tenant toutes par les mains, en intégrant aussi les instrumentistes dans leur défilé — elles les saisissent par les pointes de leur vêtement (fig. 2 : cithariste) — les danseuses au *calathos* de Samothrace menaient autour du *Bômos* de la terrasse triangulaire un *choros* bénéfique, un cortège de lustration perpétuelle[5].

Il est de moins en moins nécessaire de songer spécialement aux danses nuptiales célébrées lors des épousailles de Cadmos et d'Harmonie, chorégraphie matrimoniale sur laquelle nous n'avons aucune information valable[6]. Ch. P.

Héraclès et les Cercopes au portail de Sainte-Trophime d'Arles.

M. F. Benoît a récemment découvert, et signalé, au retour septentrional du portail de Sainte-Trophime[7], la présence d'un Héraclès portant, la tête en bas, les Cercopes, attachés sur un bâton. La scène éveille directement le souvenir d'une métope archaïque de Sélinonte, bien connue, et d'autres représentations du mythe.

L'Héraclès aux Cercopes est directement placé au-dessous d'une figuration de la pesée des âmes à la balance, saint Michel opérant le jugement. Ce tableau rappelle lui-même les Psychostasies antiques, et notamment celle du Trône de Boston, si l'on doit, avec M. J. Colin, la dater du temps de Tibère : l'Eros ailé central a précédé les anges.

---

1. F. Chapouthier, *Les Dioscures*, p. 157 sqq.
2. *Rev. arch.*, 1941, II, p. 264-266.
3. A. Della Seta, *Arch. Ephem.*, 1937, 2e vol., p. 629 sqq. (cf. p. 643, et fig. 4. p. 644).
4. *RHR.* 135, 1949, p. 129-142 ; cf. p. 133, n. 5 (Ch. Picard).
5. Sur un couvercle de lékané de la péninsule de Taman (*Rev. archéol.*, 1950, II, p. 73 et fig. 14), la danse, identique à celle du relief de Samothrace, est guidée par la musique, à la fois, d'une joueuse de cithare et d'une *aulétris*. Une joueuse de flûte participe à la fête de la Grande-Mère sur un skyphos à figures noires du Cabirion voisin de Thèbes ; il n'est pas impossible qu'à Samothrace, on découvre, avec de nouvelles figures, une *aulétris* aussi. La musique pouvait changer sur les quatre faces de l'autel.
6. O. Kern, *P. W. s. v. Kabiros*, col. 1428-1429.
7. *Latomus*, 9, 1950, p. 67, 71, pl. 2.

Il y a, en pendant, une scène infernale, sculptée du haut en bas au retour Sud du même portail. Ce n'est peut-être pas un hasard si l'on voit, de ce côté, un Léviathan cornu tenant deux âmes damnées, *la tête en bas*.

D'autre part, M. F. Benoît a supposé que, sur le retour Nord, on avait voulu opposer le choix des élus (Psychostasie), et la punition des damnés (Cercopes).

Il ne faudrait pas dire, de façon trop absolue, que l'iconographie occidentale a délaissé le thème d'Héraclès et des Cercopes. On le connaît en effet au Sanctuaire du Silaris, dès l'époque archaïque, tout ainsi qu'à Sélinonte. Je signale ici

Fig. 3. — Héraclès apportant les Cercopes à Eurysthée.

à l'attention (fig. 3) un vase à phlyaque, malheureusement perdu aujourd'hui (semble-t-il), et qui était antérieurement en Sicile à Catane. Il a été reproduit par Mlle M. Bieber, *The history of the Greek and Roman theater*, 1939, p. 264, fig. 375. Héraclès amène les Cercopes au roi Eurysthée, défiguré comme lui par la caricature comique. L'acteur jouant Eurysthée porte un vêtement « *pyrgotos* » de roi macédonien (les parodies anti-macédoniennes n'ont pas manqué en Grande-Grèce depuis l'expédition de Pyrrhus à Tarente[1]), et il a la couronne en tête. Héraclès réjoui, marchant à grands pas, est coiffé de la *léontè*, et se sert de sa massue comme d'un bâton de voyage. Amusant détail : les Cercopes, figurés comme des singes noirs, sont *en cage* l'un et l'autre, portés avec un « joug » de porteur d'eau, qui tient les deux cages : on se souviendra des « amours en cage » des vases syracusains et tarentins de la fin du classicisme.

M. F. Benoît a rappelé justement, d'après une étude de M. A. Grenier (*Mél. Radet*, 1940, p. 636 sqq.), qu'Héraclès avait été à l'Occident un héros de théâtre

1. Dans le champ un bucrâne, comme sur les vases macédoniens (R. Lantier, *CRAI*, 1949, p. 200-209.

populaire. Cette vogue, qui prêtait à la caricature, a commencé probablement du temps de l'hilarotragédie, et, comme on voit ici, à l'époque des vases à phlyaques, en tout cas.

Il est possible — non certain — que le motif des Cercopes ait été délaissé à l'époque gallo-romaine, où la série des Travaux subit maintes adaptations, et la geste héracléenne, des remaniements. Ce qui est important, c'est de constater qu'il n'était pas oublié. Le Moyen âge n'a pas manqué de contes édifiants, empruntés à la littérature antique, qu'avait « relayée » le roman byzantin. Lettrés, prédicateurs, décorateurs d'église, non moins sans doute que les bateleurs, ont puisé au trésor merveilleux. Le récit de *Flamenca*, que M. F. Benoît a rappelé, et dont le thème se passe à Avignon, évoque des jongleurs contant la guerre de Troie, l'épopée de la Toison d'or, et les Travaux d'Hercule[1].

Si l'on pouvait prouver qu'au portail de Sainte-Trophime, la réapparition de l'Héraclès aux Cercopes n'est pas sans rapport avec les spectacles de comédies du Moyen âge, des voies intéressantes de recherches pourraient être ouvertes.

Ch. P.

Le « baiser à la terre » : survivances de rites antiques à l'époque chrétienne.

M. Ferdinand Lot, étudiant divers épisodes de la vie militaire, du Moyen âge au XVI[e] s., a rencontré ce qu'il appelle « le baiser à la terre »[2], usage d'hommes d'armes avant le combat ; il en interprète justement la signification comme religieuse, et rapproche le célèbre combat d'Héraclès et d'Antée (*l. l.*, p. 440), où le géant se revigorait chaque fois au contact du sol.

On eût pu aussi rappeler, d'après les *Fastes* d'Ovide, par exemple, le stratagème célèbre de Brutus, et son succès, lorsque, se jetant au sol, il fut le premier à embrasser « sa mère ».

Brantôme décrit très soigneusement le rite militaire, à la bataille de Cérisoles (14 avril 1544), où les lansquenets du Rhingrave, pour faire d'abord un simulacre de combat, « *ayant baizé la terre et en jetté chascun une poignée derrière les espaules à leur mode* », reprenaient, troupe germanique, l'usage des archers anglais à Azincourt (*l. l.*, p. 435 sqq.). L'historien italien Paul Jove, dont l'œuvre fut achevée en 1549, savait qu'il y avait là une coutume religieuse païenne, comme le relève M. Ferdinand Lot, citant son texte en latin à la p. 436 de sa note.

Il y a d'ailleurs plusieurs autres exemples signalés du même comportement des combattants du Moyen âge et des temps postérieurs : on baisait volontiers la terre avant l'engagement.

On ne peut que souscrire à l'interprétation suggérée par le rapprochement du mythe d'Antée. Mais ce mythe d'une religion naturiste n'était pas isolé, chez les Grecs. Dans la *Bibliothèque* du Pseudo-Apollodore, I, 6 sqq.[3], il est rappelé, par exemple, qu'Héraclès lui-même, bien qu'il eût frappé le géant Alcyoneus de ses flèches infaillibles, n'arrivait pas à le tuer : car celui-ci reprenait sa vigueur en tombant au sol natal ; ainsi Héraclès fut-il obligé, *sur le conseil d'Athéna*, d'entraîner son adversaire *hors de Pallène*, et, dès lors, celui-ci perdit la vie.

---

1. Ed. P. Meyer, 1865, v. 635 ; Olivier de Gautier d'Arras, *Eracle*, éd. Lôseth, 1890, V, 5144 sqq. (cités par F. Benoit, p. 71, n. 2).
2. *Mélanges H. Grégoire*, 1949, p. 435 sqq.
3. Résumé rédigé au II[e] s. de l'ère chrétienne.

Le récit est instructif : c'est le sol *de la patrie* qui rend ici sa force au blessé. Pour l'explication de la poignée de terre jetée par-dessus les épaules (épisode des lansquenets de Cérisoles), M. Ferdinand Lot n'a rien pu alléguer, dit-il, qui le satisfasse. Proposons pourtant ici encore un souvenir, qui, dans une certaine mesure, semblerait explicatif. Pindare (*IV^e Pyth.*, v. 60 sqq.), à propos de l'Argonaute Euphémos et de la légende de la fondation de Cyrène, a rappelé l'histoire d'une motte de terre, reçue par Euphémos de Triton, lors du passage des Argonautes en Cyrénaïque. *Elle devait symboliser la domination sur ce pays d'Afrique.* Le rite médiéval est donc une sorte de *nuncupatio*, digne d'accompagner le « baiser à la terre ». On sait ce qui advint de la motte de terre talismanique d'Euphémos. Un serviteur maladroit la laissa choir, paraît-il, à la mer, et les descendants d'Euphémos, à cause de ce manquement à la Terre-Mère, se virent longtemps retardés dans leur prise de possession de la Cyrénaïque. Si la motte de terre avait été jetée *en offrande perdue* (cf. le jet par-dessus l'épaule) dans le gouffre du Ténare, comme il avait été prescrit par la loi divine, la conquête africaine eût pu être réalisée dès la quatrième génération.

Elle ne se fit que beaucoup plus tard, en fait, en raison de la perte de la βῶλαξ δαιμόνια (Pindare, *l. l.*, v. 66), cadeau symbolique de Triton. Cette motte de terre magique était le Λιβύας εὐρυχόρου σπέρμα (v. 75-76), qui eût dû être précipité, au retour des Argonautes, dans une bouche de l'Hadès. Ceci explique, je crois, le lancement de la poignée de terre par-dessus l'épaule, rite militaire hérité d'un long passé, célébré à Cérisoles et ailleurs, à l'époque chrétienne, à la façon de ces sacrifices païens qu'on faisait en détournant les yeux[1]. Ch. P.

Rites antiques et modernes : épreuves et bénédictions des chevaux.

On trouve trace dans la vie religieuse antique, en Grèce notamment, d'épreuves de dressage à caractère prophylactique, dont bénéficiaient les animaux de trait, richesse des éleveurs et des cavaliers.

Les aspects religieux de la tradition du dressage de Bucéphale par Alexandre sont bien connus. Il existait d'autre part, dans tout le monde grec, un folklore des démons aptes à favoriser ou défavoriser la vie des chevaux, leur domestication, leurs emplois dans la culture. Le rituel de Poseidon-Hippios — à qui le Centaure Chirôn était uni par parenté, Titanide et Cronide lui-même, et qui était l'époux d'une Déméter chevaline à Phigalie-Bassae — a comporté çà et là de curieuses épreuves, dont un texte de *l'Hymne à Apollon (Suite pythique)* nous a gardé un souvenir trop souvent méconnu. Il s'agit de rites pratiqués au Bois sacré d'Onchestos[2] :

Le passage s'insère dans le récit des « erreurs » d'Apollon descendant du Nord pour chercher et fixer l'emplacement de son futur oracle (en Grèce centrale). Il rencontre le bois d'Onchestos (v. 230-238) :

« C'est là que le poulain nouvellement dompté dresse les naseaux sous la lourde

1. Le rabin Léon de Modène (1571-1648), décrivant les *Cérémonies et coûtumes qui s'observent aujourd'huy parmy les Juifs* (trad. par le sieur de Simonville : Coll. *Judaïsme*, II, Rieder, 1929), relatait (p. 195, *l. l.*) qu'au sortir d'une inhumation, « chaque Juif arrache deux ou trois fois de l'herbe, et dit, *en la jettant derrière soy*, ces paroles du Psaume 71, v. 16 : « Ils fleuriront de la ville comme « l'herbe de la terre. » Et cela pour signe de la résurrection ».

2. Cf. en dernier lieu, H. JEANMAIRE, *REG*, 58, 1945, p. 66 sqq., cf. p. 74-77.

charge, en tirant un char magnifique. Le cocher le plus habile doit sauter du siège à terre et faire route à pied. Les bêtes, cependant, n'ayant plus de maître, font résonner la caisse vide, abandonnée par le conducteur. Si le char se rompt dans la futaie du bois sacré, on court aux chevaux ; mais le char, on l'abandonne, timon en l'air. Ainsi fut réglée l'*hosié*, dès le commencement. On invoque alors le seigneur du lieu (Poseidon) ; et le char, c'est la part du dieu, qui le reçoit en sa garde. »

A Olympie et ailleurs, le démon Taraxippos, opposé au bienfaisant Zeuxippos[1], tourmentait les attelages de course à l'hippodrome, effrayait les bêtes, et provoquait parfois des chutes catastrophiques, contre lesquelles on tentait de se prévaloir.

On ne doit donc pas s'étonner de retrouver certaines traces, dans la vie moderne, de croyances de même sorte, qui n'ont été que peu transformées, parfois, et provoquent la nécessité des bénédictions — ou à l'occasion, des procès d'animaux, avec exorcismes.

Pour les procès de chevaux, on a rappelé récemment[2] celui qui eut lieu près de Rouen, vers la fin du xv^e^ s., quand un percheron récalcitrant fut soupçonné d'abriter un double démon, Cléributh — patron, alors, de la paresse — et Baabrehunt, maître de la folie. Le cheval, condamné, fut abattu à coups de merlin, devant une foule pieuse qui chantait des cantiques, dit-on.

Le 27 nov. 1948, lors de la réunion de la Société française de folklore à Paris, aux Hautes Études, M. Pierre du Colombier a fait une intéressante communication, où — à propos d'un tableau de Claude Lorrain — les bénédictions de chevaux à Rome, d'une part, et le rapport des chevaux avec saint Antoine[3] ont été mis en cause :

Voici le compte rendu donné à ce sujet (c . *Civilisat. traditionnelle, organe de la Société française de Folklore*, I, 1, avril 1949, p. 3) :

CLAUDE LORRAIN ET LA BÉNÉDICTION DES CHEVAUX A ROME

« M. P. du Colombier a réussi à identifier le sujet d'un dessin de Claude Lorrain qui se trouve au Musée Condé à Chantilly : c'est la bénédiction des chevaux qui se faisait le 17 janvier de chaque année, jour de la fête de Sainte-Marie-Majeure, à Rome. Très populaire, la cérémonie a été maintes fois décrite, notamment par Gœthe dans son *Voyage d'Italie*. Tous les propriétaires de chevaux de la ville amenaient leurs bêtes sur la place et les faisaient passer devant le portail de l'église, d'où un moine du couvent des Antonites, religieux français établis en cet endroit, les aspergeait d'eau bénite. Les mules du pape y venaient également, ainsi que d'autres quadrupèdes. Bien que sous une forme réduite, la bénédiction des chevaux de Rome se célèbre aujourd'hui encore, non plus devant l'église Saint-Antoine qui a été affectée au rite russe, mais devant la paroisse de Saint-Eusèbe. Les chevaux des loueurs de la ville y sont conduits harnachés et attelés ; les chevaux de course et de selle portent entre les yeux des images de saint Antoine. La cérémonie paraît destinée à protéger les animaux des ensorcellements et des maladies.

1. Culte en Locride de l'Ouest.
2. *Parallèle 50*, 20 janv. 1950.
3. Saint Antoine qui eut un porc célèbre comme familier, était un exorciseur de bêtes et de gens ; rappelons qu'Epicure eut avant lui, au temps du paganisme, le privilège d'être dénoncé comme ayant eu le porc pour emblème. Avant l'*Epicuri de grege porcus*, un des *skyphoi* hellénistiques de Boscoreale (gobelet aux squelettes), illustre le reproche stoïcien, en montrant un porc disputant un gâteau au célèbre philosophe hédoniste.

Elle ne paraît pas appartenir à la tradition des Antonites et ne se rencontre pas à l'abbaye chef d'ordre en Viennois. Il est probable que ces moines ont exploité une tradition populaire déjà existante ; cependant, leur réputation de thaumaturges, la renommée qu'avait leur patron de combattre le démon — renommée qui a inspiré tant d'artistes, surtout dans les Pays-Bas et en Allemagne — a bien pu faciliter cette prise de possession, alors qu'en France la protection des chevaux est surtout du ressort de saint Éloi ».

Si l'on voulait chercher ici les antécédents des rites encore célébrés à Rome — un peu et partout d'ailleurs en Italie[1] — on songerait naturellement d'abord à la bénédiction solennelle des chevaux ou *Equirria*, qui prenait place dans la série des fêtes consacrées à Mars, au mois *Martius*, marquant le début de l'année (27 fév., 14 mars)[2]. Mais il faudrait rappeler aussi les interdictions pratiquées au bois sacré de Nemi, où la présence de Virbius-Hippolyte a été considérée comme *aition*[3] de rites prophylactiques.

Mais tout cela mérite d'être étudié plus en détail, dans une enquête générale.

Ch. P.

Sur la retaille de l'ivoire.

Les historiens de l'art nous enseignent que les ivoiriers ont manqué de matière pendant une grande partie du Moyen âge ; l'époque romane nous a laissé peu d'ivoires et les artistes ont plus d'une fois utilisé des objets antérieurement sculptés auxquels ils ont donné une façon nouvelle. C'est seulement au cours du XIII^e^ siècle qu'on assiste à une renaissance de cet art.

On trouvera — dans le passage suivant de *l'Histoire ancienne jusqu'à César*, qui date des premières années du XIII^e^ siècle (1210-1212, pensons-nous) — une confirmation à tout cela, un témoignage indirect, mais intéressant, sur le prix que les contemporains attachaient à l'ivoire hérité de Byzance, sans doute, plutôt que des chasses d'Alexandre.

Après une chasse où les hommes d'Alexandre ont abattu neuf cent quatre-vingts éléphants : « ... li rois Alixandres lor fist totes les cornes et les dens traire des boches, dont puis fu tote Gresse et tote Macedonie enrichie et enbelie d'ivoire qui la fu conquis a cele fois ; et encore dient li pluisor et content, — mais je de vérité ne le sai mie —, qu'encore ore maintenant n'uevre on de nul autre ivoire c'on tiegne por fin ne por loiau que de celui que li rois Alixandres et sa gent conquistrent adonques. »

(B. N. fr. 20125, f 242 *c*.)

G. Raynaud de Lage.

Le commerce marseillais.

Un ouvrage récent, *Histoire du commerce de Marseille*. I, *L'Antiquité*, par Raoul Busquet (Paris, Plon, 1949), publié sous les auspices de la Chambre de Commerce de Marseille, attire de nouveau l'attention sur les modalités du commerce de la cité phocéenne et les rapports des trafiquants avec les populations de la Gaule.

---

1. Cf. Silone, *Le grain sous la neige*, pour la bénédiction des ânes en Calabre.
2. Cf. encore, A. Zwaenepoel, *Antiq. class.*, 18, 1949, p. 7, n. 3.
3. Hippolyte avait été la victime des chevaux. La confusion Virbius-Hippolyte a pu venir du tabou des chevaux, et du lien qui s'établissait, d'autre part, d'Hippolyte avec Artémis-Diana.

Les premières traces de relations économiques sont représentées par des tessons de poterie phocéenne de la seconde moitié du VII^e^ siècle avant l'ère, témoignage de voyages de prospection plutôt que de véritables relations. Le premier établissement des Phocéens n'est pas une colonie de peuplement, mais un comptoir, installé à La Tourette, au Fort Saint-Jean, et qui reste dans la dépendance des négociants de la métropole. Les conditions mêmes de ce caractère expliquent la nature des relations commerciales avec les indigènes, et on ne peut suivre l'auteur lorsqu'il lance à travers la Gaule les caravanes massaliètes. Si des objets de ce commerce ont pénétré assez profondément dans le pays, ce n'est pas le fait des Marseillais. Il n'y a pas eu de « pénétration massaliète » (p. 23) par les vallées de la Saône et du Rhône. Enfermés derrière leurs murailles, que surveille une ligne d'*oppida* indigènes échelonnés dans un rayon de sept à dix kilomètres, les Marseillais ont limité leur action directe aux abords de la Durance, et leurs monnaies les plus anciennes ne la dépassent pas. Je rapprocherais volontiers ce commerce de celui qui fut pratiqué, au XVII^e^ siècle, par les marchands européens sur la côte occidentale de l'Afrique ; les objets de ce négoce ont été transmis de proche en proche, non par les Marseillais, mais par l'intermédiaire des indigènes. Et cela est si vrai que les découvertes de céramiques attiques à figures noires du VI^e^ siècle, assez nombreuses en Camargue, à Saint-Blaise, à La Montagnette près de Tarascon, à Saint-Remy, à La Vallelongue, à Sorgues, au Pertuis, s'espacent dès qu'on s'éloigne de ces territoires : on ne les a encore renouvelées qu'au Mont-Lassois (Côte-d'Or), à Château-Salins (Jura) et en Haute-Saône. Après la céramique, les armes et les vaisseaux de bronze conduisent à de semblables conclusions. Notons que deux pièces seulement ont été retrouvées dans le Sud-Est de la Gaule : le casque des Baux et l'œnochoé du Pertuis. Tous les autres objets de métal ont été découverts en Bourgogne, en Champagne et dans la Suisse occidentale et, contrairement à ce que pense M. Busquet, ces œnochoés, ces stamnoi de bronze ne représentent pas des fabrications grecques, mais étrusques, arrivées dans ces régions à travers les cols des Alpes (cf. JACOBSTHAL-LANGSDORFF, *Die Bronzeschnabelkannen*).

Le relevé, donné aux pages 52-53, des poteries attiques à figures rouges des V^e^-IV^e^ siècles, trouvées en Gaule, n'est pas moins significatif : abondantes en Provence et en Languedoc, elles n'apparaissent plus qu'isolément dans l'Est du pays, au Beuvray, dans l'Isère, la Haute-Marne et la Marne, accompagnant des vaisseaux de bronze sortis des ateliers de l'Étrurie.

Si l'on envisage la politique des Marseillais et la marche des accroissements territoriaux de la cité, on est conduit à marquer plusieurs étapes : ce n'est pas avant la fin du VI^e^ siècle, plus tard peut-être, que des comptoirs ont pu être installés dans le Delta du Rhône, à Saint-Blaise, aux Saintes-Maries, à Beaucaire peut-être. La défaite des Étrusques à Himère ou devant Cumes aura pour conséquence un élargissement des possessions massaliètes : établissements de comptoirs à Agde et à Olbia, de têtes de pont à l'entrée des vallées du Taillon, du Var et de l'Argence. Cet élargissement implique que les Marseillais ne se trouvaient pas alors dans une situation aussi brillante que l'on se plaît à le montrer. De plus, les progrès des Celtes en Provence et dans l'Italie du Nord provoquent une crise très grave dans les relations économiques de Marseille. La suspension de la frappe des drachmes lourdes en porte vraisemblablement le témoignage. La crise fut cependant passagère, car on saisit un élargissement des rapports massaliètes avec l'Italie méridionale, et les conquêtes d'Alexandre, à partir de 334, vont donner un regain d'activité aux échanges avec l'Asie et l'Ionie. C'est peut-être alors seulement que

l'on peut parler, avec témoignages archéologiques à l'appui, de contacts directs des marchands massaliètes avec les Gaulois de l'intérieur.

L'afflux des céramiques campaniennes au IIIe siècle représente l'importation en quantités du vin d'Italie, et les monnaies de Marseille gagnent, par le Mont-Genèvre, la vallée du Pô. Cependant je ne pense pas que l'on puisse dégager du tableau des pages 74-77 des conclusions bien précises sur les rapports du commerce de Marseille et de ses monnaies. Dans la Gaule languedocienne, la monnaie ibérique a joué un rôle non moins important.

Les relations ont toujours été cependant assez précaires avec les indigènes, si l'on en juge par l'appel fait par les Marseillais aux Romains, en 181, pour les délivrer des pillards du littoral. Erreur grave, que la cité devait payer un jour de son indépendance, Rome n'ayant pas pour coutume de prêter gratuitement ses services. Dans ce même temps, Marseille abandonne le système des marchés temporaires et se tourne vers la constitution d'un domaine territorial, ce qui paraît bien indiquer encore la nécessité où elle est d'assurer sa liberté face aux indigènes dans les régions du Bas-Rhône et du confluent de la Durance. Mais les habitants du pays résistent et un nouvel appel à Rome, en 154, est nécessaire. En 124, Rome intervient de nouveau, mais cette fois, elle reste sur place, s'installe à Aix, occupe les pays entre Rhône et Alpes et étend ses possessions en direction de l'Ouest. En 118, ce sera la fondation de Narbonne ; l'invasion des Cimbres et des Teutons et la guerre civile porteront le dernier coup au commerce marseillais. Arles prend la place de Marseille. R. L.

Amphores grecques trouvées dans des sépultures de Constantine (Algérie).

Le *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, t. 51, 1941-1942, paru en 1944, a signalé la découverte de deux tombes antiques au S.-O. de la ville de Constantine, entre le cimetière européen et le cimetière indigène. Les trouvailles ont été décrites par M. André Berthier, directeur du musée Gustave Mercier, à Constantine (*l. l.*, p. 330 sqq.). Deux amphores grecques ont pu être sauvées sur trois, dans une des tombes. — La grande amphore porte deux estampilles circulaires aux anses. Il s'agit, bien qu'on ne le dise pas, d'amphores rhodiennes, et cela est fort intéressant pour le commerce de l'Afrique du Nord dans l'antiquité ; l'insigne du médaillon est chaque fois la rose traditionnelle (*Bulletin* : une « fleur »). Il y a deux inscriptions :

Δαμοκράτευς
Ἐπὶ Κλεωνύμου. Ἀρταμιτίου

Dans une seconde sépulture, il y avait eu quatre amphores, dont deux encore de Rhodes, et une autre dont le sceau (p. 332) rappelle certaines marques de Cnide. Lors de la rédaction de la note, il n'a pas été tenu compte, malheureusement, des publications récentes[1] concernant les estampilles d'anses d'amphores, rhodiennes ou autres. Certaines des inscriptions eussent pu être ainsi datées relativement :

Relevons encore les textes :

Ἐπί Ἀλεξι	άδα. Ἀγριανίου
Ἐπί Αὐτο	κράτευς. Ὑακινθίου

1. On renvoie à Albert Dumont! Pour la collection de Lindos, p. ex., cf. M. P. Nilsson, *Bull. acad. Danemark*, 1909, 1 et 4, p. 37-180 ; 349-359 ; etc.

Il est rappelé (p. 337-338) qu'une amphore de Rhodes provient du tombeau de Masinissa (bibl., p. 337, n. 2), et qu'elle n'avait pas été décrite. On lit sur les deux anses : ... εμιος et, sous réserves, Ἐπὶ Σωδάμου. Ἀ... (nom de mois, comme ci-dessus) Σώδαμος est connu sur les estampilles rhodiennes (J. Paris, *Mél. Holleaux*, 1913, p. 164); Δαμοκράτευς aussi (*ibid.*, p. 159, et Miss Virginia Grace, *Hesperia*, III, 1934, p. 238-239, nos 90-92) et Κλεώνυμος (*ibid.*, 162)[1]. Ch. P.

Exportations lyonnaises en Scandinavie.

L'industrie romaine a répandu abondamment ses chaudronneries dans les pays scandinaves. Rien qu'au Danemark, on connaît l'existence de plus de cent cinquante puisettes à vin en bronze, et parmi elles, un groupe, dit de « Gödåker », est caractérisé par la convexité de son profil et le caractère celtisant de son décor. C'est ainsi que la pomme de pin terminant le thyrse, figurant sur des modèles d'époque augustéenne, a été interprétée à la manière de feuillages. M. Gunnar Ekholm (*Provinzialromerska vinskopor i skandinaviska fynd*, dans *Aarbøger for Nordisk oldkyndighed historie udgivne af det kgl. Nordiske Oldskrift-Selskab*, 1940, p. 141-151) attribue à des ateliers lyonnais la fabrication de ces puisettes, qui diffèrent des prototypes campaniens par un modelé plus grossier et un décor barbarisant. L'accentuation des reliefs sur le fond du récipient interdit de les placer au début du Ier siècle de notre ère. La chronologie des découvertes scandinaves aboutit d'ailleurs à de semblables conclusions : fin du Ier ou début du IIe siècle.

Ce ne sont pas les seuls objets, originaires de la Gaule, qui aient été trouvés en Scandinavie. On avait déjà reconnu comme appartenant à ces fabrications, une situle, deux œnochoés et neuf casseroles. La trouvaille néerlandaise de Doorweth permet de reconstituer l'itinéraire suivi par ces importations le long des voies romaines, dont Lyon était le grand point de jonction. Dès le milieu du Ier siècle de notre ère, les chaudronneries gallo-romaines sont acheminées jusqu'en Hollande, d'où les Frisons de l'embouchure du Rhin les transportent par mer jusqu'en Scandinavie, préludant ainsi aux relations commerciales qui se développeront au cours du IIe siècle entre les deux pays.

Les conclusions de M. Gunnar Ekholm apportent de nouveaux arguments à l'histoire des bronziers et du commerce lyonnais à l'époque gallo-romaine.

R. L.

Découverte d'un trésor de monnaies romaines d'argent à Lay (Loire).

En mars 1949, en tirant du sable d'une carrière sur le bord d'un chemin, commune de Lay, arrondissement de Roanne (Loire), on a trouvé un trésor de 1.127 deniers romains d'argent. La plus ancienne pièce est un denier de Marc Antoine Légion VI, la plus récente un denier d'Alexandre Sévère (n° 173 de Cohen et 160 de Mattingly), émise d'après Mattingly entre 222 et 228. La plus grande partie de ce trésor date de Caracalla et Élagabale. Il y a onze empereurs représentés et trois impératrices. Ce trésor, probablement contenu dans une *capsa* cylindrique, était caché sous le sol d'une maisonnette, qui devait servir de poste de garde et de signaux. M. Pierre Fustier a procédé à des fouilles méthodiques sur tout l'emplacement de cette maison; il a découvert des débris de tuiles romaines, des tessons

1. Une amphore rhodienne a été trouvée aussi à Ensérune (Hérault) en 1949 : Ἐπὶ Τεισαμένου. Ἀγριάνου (niveau des IIIe-IIe s.).

de poterie commune, de longs clous de charpente, deux grains de collier, dont un en malachite, et un en terre vernissée ; ces objets ont été déposés au Musée de Roanne, qui a aussi acquis quelques deniers.

Ces deniers, soigneusement rangés en rouleaux, constituaient vraisemblablement la paye du poste militaire.

Cette découverte pose la question des invasions barbares dès le premier quart du IIIe siècle. M. J. J. Hatt a noté que la destruction d'Argentoratum en 236 est attestée par les fouilles faites à Strasbourg en 1947 et 1948 (J. J. Hatt, *REA.*, 51, nos 1, 2, janvier-février 1949). Lampride laisse entendre qu'il y eut des invasions ou des troubles en Gaule sous le règne d'Alexandre Sévère.

La maisonnette fouillée se trouvait sur le bord d'une voie romaine de Roanne à Lyon, route de passage que M. Fustier a repérée en plusieurs points.

F. Déchelette.

Au Musée archéologique de Dijon.

La salle Auguste-Baudot, rénovée savamment, avait présenté du 25 sept. au 15 oct. 1946 une exposition de la vigne et du vin dans l'archéologie bourguignonne, exposition diligemment organisée par M. Paul Lebel. Les musées d'Alise-Sainte-Reine, de Beaune, de Châtillon-sur-Seine, d'Autun, de Chalon-sur-Saône et de Langres, ainsi que quelques collectionneurs, avaient contribué à l'entreprise par le prêt d'objets et de documents.

La vigne était le thème principal de l'exposition. On l'y retrouvait sur les stèles gallo-romaines et les monuments du Moyen âge, comme sur les céramiques sigillées. Un choix judicieux de sculptures et de reliefs retraçait les diverses phases de l'industrie du vin en Bourgogne : images du vigneron, un vase ou une serpette dans les mains du tonnelier, du marchand de vin à son comptoir, scène du transport des barriques, etc. L'outillage était représenté par des serpettes, des sarcloirs, un tire-bouchon, une cannelle en bronze. Une section était consacrée au dieu de la vigne, et à cet inquiétant bonhomme qu'est le dieu au maillet. Avec le christianisme, la Vierge aux raisins remplace les vieilles entités divines des Celtes. Pierres tombales de vignerons, scènes du calendrier rustique sculpté aux portails des églises bourguignonnes retracent des scènes de vendanges et de pressurage, dont une tapisserie du XVe siècle offre aussi un tableau moins sommaire. R. L.

Découvertes gallo-romaines à Orléans.

Les travaux de déblaiement et de reconstruction, exécutés au centre même d'Orléans, ont amené la découverte de niveaux romains sous les maisons détruites. L'emploi de la pelle mécanique n'est malheureusement pas favorable à des observations précises, et ce n'est que dans les déblais bouleversés qu'il est possible de recueillir tessons et objets. Je dois à l'obligeance de M. le Dr J. Fromols la communication de quelques-unes de ces découvertes, notées par M. Le Pesant, archiviste du Loiret, qui suit attentivement le travail de déblaiement.

Dans le remblai du chemin de fer, sur lequel sont déversés, sans ordre, les déblais, il a ramassé des céramiques indigènes qui s'apparentent à celles du Beuvray et aux fabrications lédosiennes par leur couverte d'un blanc crémeux sur fond rose ou rouge. Le décor consiste en chevrons, tracés à la molette. Sur des fonds d'urnes globuleuses, que l'on peut dater du début du principat d'Auguste, apparaît

dans un double cartouche rectangulaire, apposé à l'aide de deux poinçons différents, la marque du potier SOLIMARVS.

Quelques coupes archéologiques, relevées dans des tranchées, creusées à la pelle à main, montrent les traces de remaniements du Moyen âge, ayant amené un mélange des tessons de *sigillata* et de poteries à vernis vert du XV^e^ siècle. Dans cette partie de la ville, postérieurement à la fin du II^e^ siècle, les découvertes se raréfient, et l'on ne trouve plus que des objets appartenant au IV^e^ siècle.

R. L.

A Vichy.

Au cours de travaux de nettoyage, exécutés au mois de mars 1942, à la source de l'Hôpital, le captage romain a été découvert, et des sondages, entrepris dans le voisinage ont permis de reconnaître la nature des constructions. La source jaillissait à gros bouillons d'un puits maçonné, autour duquel avait été coulé un épais massif de béton, destiné à interdire toute déviation latérale des eaux. Ce coffrage était fait de ciment gris foncé, mélangé de gros fragments de briques, de tuiles et de travertin. A la partie supérieure, le puits était entouré d'une margelle, moulurée intérieurement, constituée par huit blocs de pierre de 1 m. de côté et 0 m. 80 de hauteur, appareillés de façon à déterminer par leur réunion une vasque octogonale dans le haut, arrondie dans le bas. Sur l'une des faces est pratiqué un orifice circulaire pour l'écoulement de l'eau. Parmi les concrétions calcaires qui obstruaient complètement l'orifice du puits, on recueillit des fragments du revêtement en marbre de la vasque, qui était enfoncée à plus de 2 m. sous le sol. Mais dans l'antiquité, le dallage sur lequel elle reposait devait être au niveau du sol environnant, et c'est dans cette vasque que l'on venait directement puiser les eaux de la source de l'Hôpital. Des restes importants de piscines gallo-romaines, que pouvait alimenter la dite source, ont été mis au jour dans le voisinage, sur la place actuelle du Monument aux Morts, où la dénivellation du terrain facilitait l'adduction des eaux. A Évaux (Creuse) et à Plombières (Vosges), on a retrouvé la même culotte de béton protégeant les puits de captation. La fontaine de la Via degli Augustali, à Pompéi, rappelle par sa forme hexagonale, la vasque de la source de l'Hôpital. (D^r^ A. MORLET, *Captage gallo-romain de la source de l'Hôpital*, dans *La Presse Médicale*, n° 30, 14 août 1943, p. 445-446.)

R. L.

Un no man's land belgo-romain.

La vallée de la Haine est limitée au Nord par la route de Bavay à Assche, à l'Est par la rivière le Piéton, au Nord par la Forêt Charbonnière. La voie romaine de Bavay à Cologne la traverse, jalonnée par les stations romaines découvertes sur les emplacements des agglomérations modernes de Givry, Haulchin, Les Estinnes, Waudrez et Chapelle. Dans cette région, depuis la conquête romaine jusqu'aux temps de Claude, la vie économique a été restreinte, et ce ne sera pas avant le milieu du I^er^ siècle après J.-C., que se manifestera une occupation plus dense et plus systématique ; un réseau routier suffisamment souple permettra alors l'importation de marchandises, en particulier les poteries des officines arvernes. L'époque des Antonins est la période la plus prospère, et c'est alors que parviennent sur la Haine les vases de Lavoye, de Rheinzabern et de Trèves. Sous Marc-Aurèle, les échanges avec Bavay sont importants et se poursuivront au III^e^ siècle, pour ce qui est, notamment, des vases planétaires. L'invasion des années 268-275, qui déferle par la grande route Bavay-Cologne, transforme le pays en un véritable désert. La

région semble bien avoir été vidée de ses habitants. Les seules découvertes, contemporaines du v^e^ siècle, ont été faites dans les ruines de fortins.

Comment expliquer cette disparition de la vie dans le bassin de la Haine à cette époque ? Dans un article des *Mélanges M. A. Kugener* (*L'occupation du sol à l'époque romaine dans le bassin supérieur de la Haine*, in *Latomus*, V, 1946, p. 47-56), Mme Germaine Faider-Feytmans suggère l'établissement par les Romains d'un véritable glacis de frontière, permettant une surveillance effective des voies de communication en direction de Bavay. Le pays aurait été volontairement évacué par toute sa population. L'explication est ingénieuse, et on connaît déjà de semblables *no man's land* au Nord du Rhin (Pays-Bas) et, en Grande-Bretagne, entre les murs d'Hadrien et d'Antonin. R. L.

Fouilles à Arlon (Belgique).

En mars 1948, à Arlon, l'*Orolaunum* romain, des travaux de construction d'immeubles entamèrent le rempart du III^e^ siècle, et amenèrent la découverte de trois pierres romaines. L'une d'elles, très bien conservée, représente une scène bachique sous la treille : à gauche un jeune homme joue de la flûte, à droite une femme agite un tambourin. Les deux autres pièces sont des fragments d'entablements, décorés de motifs géométriques. D'autres pierres ont été repérées dans le rempart, mais n'ont pu en être extraites.

Plus tard, au mois d'avril, lors de l'agrandissement d'une pharmacie de la grand rue, on atteignit une nouvelle fois le rempart, mal conservé en cet endroit. Une demi-douzaine de pierres provenant de monuments romains y fut dégagée. Les unes étaient sans décors, les autres portaient des sculptures et même des inscriptions. Parmi ces dernières, signalons deux pierres tombales. La première, qui pèse plus de 1.500 kilos, porte une inscription mutilée ; elle est dédiée à Tacitius Derissoris et paraît dater du début du II^e^ siècle ; l'épitaphe est encadrée par un décor de draperies et de victoires ailées. La seconde, plus petite, a la forme d'un cippe et porte le nom de Sattonis.

Dans le terrain adjacent, la fouille se poursuit avec d'excellents résultats. Les chercheurs se heurtèrent à un tronçon de l'enceinte comprenant les restes d'une tour, ou plutôt du saillant semi-circulaire tourné vers l'intérieur de la ville, et une partie de la courtine. La tour et la courtine sont très bien conservées sur une hauteur de 4 m. environ ; l'extérieur est revêtu d'un parement de moellons réguliers alignés avec grand soin. Dans les fondations de la tour on remarqua plusieurs pierres qui ont été partiellement dégagées. L'une d'elles représente sur la partie supérieure Hercule enfant étreignant de ses deux bras deux serpents. Une autre pierre figure une danseuse. D'autre part un bloc polychromé offre un décor architectural montrant un profil de corniche admirablement travaillé.

Il a été décidé que ces restes du rempart du III^e^ siècle seraient conservés et non réenfouis. Les nombreuses pierres et entablements déjà dégagés enrichissent notablement notre connaissance de la sculpture romaine des deux premiers siècles de notre ère. Pierre HOMBERT.

Les fouilles d'Avenches (Suisse).

De 1938 à 1941, d'importantes fouilles ont été entreprises sur le site antique d'Avenches ; le XIV^e^ bulletin de l'*Association Pro Aventico* (1940, p. 7-42) en a fait connaître les principaux résultats.

Ce fut d'abord l'exploration des terrains situés aux abords du « Cigognier »,

pour tenter de préciser l'exactitude du terme *forum*, appliqué à la partie du territoire comprise entre cet emplacement et le théâtre, et déterminer la nature du monument. On doit désormais rattacher celui-ci au groupe capitolin. Le temple proprement dit était sans doute périptère, et sa colonnade extérieure reposait sur un soubassement de grès coquillier. Il se dressait au fond d'une grande cour, entourée de portiques, dans l'axe de laquelle une voie dallée, large de 12 m., aboutissait au pied de l'escalier monumental desservant l'édifice. Vers le milieu de la chaussée et au centre de la cour, il y avait un autel, dont les traces sont encore visibles sur le pavage ; de chaque côté de la voie, des fondations à décrochements symétriques laissent supposer l'existence d'autres autels ou édicules.

L'emplacement occupé par le temple, la cour et les portiques, formait une sorte de cuvette et de grandes précautions durent être prises pour assurer l'évacuation des eaux : une canalisation, longeant le péribole, sous le gradin inférieur du mur intérieur, rejoint un grand égout, traversant la cour d'Est en Ouest. Deux autres égouts passent, l'un, entre les deux murs méridionaux de la cour ; l'autre, sous l'aile orientale du portique septentrional, pour rejoindre la canalisation du péribole.

Le temple du « Cigognier » faisait partie d'un grand ensemble architectural, établi d'après un plan d'urbanisme. Il est situé à 150 m. au Sud du théâtre, la largeur de la cour intérieure et des galeries qui l'entourent est de 106 m., identique à la plus grande largeur du théâtre. Les deux édifices étaient ainsi placés aux deux extrémités d'une vaste place monumentale, dont les accès et les constructions, dressées sur les côtés longs, restent encore à découvrir.

Antérieurement à la construction du temple, l'emplacement du « Cigognier » avait été occupé par des constructions plus simples. L'une d'elles, en pierres sèches, était précédée d'un portique, soutenu par des colonnes de bois ; une maison, plus solidement bâtie, présente un certain nombre de pièces desservies par un couloir ; d'autres, plus légères, correspondent sans doute à des baraquements établis lors de l'édification du temple. Dans les couches de remblai, principalement au voisinage du grand escalier, on a reconnu les traces d'une occupation des ruines, à basse époque, probablement en rapport avec l'exploitation des matériaux de construction.

Des sondages, effectués sur le bord du chemin conduisant du théâtre antique à la gare du chemin de fer, ont amené la découverte d'un grand bassin, qui semble avoir appartenu à un gymnase ; hypothèse que renforce la découverte, dans le voisinage immédiat, d'une inscription mentionnant la construction d'un *sphaeristerium*, par un édile de la cité, Claudius Maternus.

A l'amphithéâtre, il a été possible de préciser la date de construction de l'arène, environ la seconde moitié du Ier siècle avant l'ère, ou le début du second. Le monument a pâti de destructions répétées, suivies de reconstructions, dont les traces apparaissent clairement dans les déblais. Au cours d'une première période, on pénétrait dans l'amphithéâtre par trois portes, surmontées d'un arc, pratiquées dans le mur circulaire du Rafour. Lors d'une première période, les seuils de ces portes furent surélevés, et des décorations, dont quelques traces subsistent, appliquées aux ouvertures. Lors d'une seconde restauration, les portes furent murées et le sol de l'arène remblayé, tandis que le mur extérieur était renforcé par des contreforts disposés en hémicycle.

La ville romaine, entourée d'une enceinte, flanquée de soixante-treize tours, distantes de 70 m., est maintenant dégagée sur environ les 2/5 de sa superficie, dans la partie comprise entre la ville moderne, à l'Ouest, et l'amphithéâtre antique, à l'Est.

R. L.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES
RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Fondée par René CAGNAT

1950

La contribution que M. Adrien Bruhl, secrétaire général de l'École française de Rome, veut bien, depuis un certain temps déjà, apporter à cette Revue a été aussi large cette année que les précédentes. Les dépouillements qu'il a effectués notamment des *Atti della Pontificia Accademia romana di archeologia (Rendiconti)*, du *Bullettino comunale di Roma*, d'*Epigraphica*, des *Jahreshefte* de Vienne, des *Rendiconti della Accademia di Napoli* nous ont été fort précieux et nous tenons à l'en remercier chaleureusement. Il a eu en outre l'obligeance de nous mettre en rapports avec M. le Dr. Dinu Adamesteanu, à qui nous sommes très reconnaissant d'avoir analysé à notre intention l'*Anuarul Institutului de Studii clasice (Cluj)*, le *Bulletin de l'Institut archéologique bulgare*, *Dacia* et la *Revista istorică română*. Nous avons aussi une dette particulière, que nous sommes heureux d'acquitter ici, envers M. Julien Guey, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Lyon, et comme toujours, envers les Directeurs de la *Revue archéologique*, nos confrères MM. Raymond Lantier et Charles Picard[1].

1. Nous exprimons notre meilleure gratitude à tous ceux qui nous ont aimablement communiqué des documents ou aidé de leur intervention : MM. A. Alföldi, † G. M. Bersanetti, R. Bloch, J. Carcopino, L. Carolus-Barré, Chr. Courtois, A. Degrassi, M. Durry, A. Ernout, R. Étienne, J. Gagé, A. Grenier, J. Heurgon, J. Lauffray, L. Leschi, R. P. R. Mouterde, MM. H. G. Pflaum, G. Picard, M. Renard, L. Robert, F. de Visscher, P. Wuilleumier, D. Zontschew.

1° PÉRIODIQUES.

American Journal of archaeology, LIII, 1949.

P. 249-257. R. P. Oliver recherche la valeur de la lettre Ⅎ inventée par l'empereur Claude, qui équivaut à ỹ.

P. 337-344. Aline Abaecherli Boyce. La XII[e] salutation impériale de Septime Sévère. Liste des inscriptions qui la présentent : plus de 30 entre 198 et 210 ; mais cette acclamation n'a jamais eu un caractère officiel (cf. R. O. Fink, A. S. Hoey et W. F. Snyder, *Feriale Duranum*, dans *Yale Classical Studies*, VII, 1940, p. 132, n. 575).

P. 362-364. A. Suskin. Troisième supplément, d'après des textes récemment publiés, à la liste des consuls des trois premiers siècles de notre ère. Les deux premiers ont été publiés dans l'*Amer. Journal*, XXXIV, 1930, p. 3-7 par G. A. Harrer et M. H. Griffin ; XLIII, 1939, p. 278-284 par G. A. Harrer et A. I. Suskin.

Annuaire du Musée national archéologique, Plovdiv, t. I, 1948.

Rédacteur : D. Tsontchev.

P. 27-32 (résumé en français, p. 33). B. Gerov, à l'aide des 11 inscriptions où est mentionné un thracarque, étudie les caractéristiques de cette fonction.

L. Julius Teres (*Ann. épigr.*, 1939, n° 184) a été thracarque en Thrace avant d'être nommé décurion à Philippes.

P. 57-59 (texte français). I. I. Russu. Notes d'épigraphie et d'onomastique thrace, parmi lesquelles nous relevons les suivantes :

P. 57, n° 3. A *Novae* (Sistov). Fragment de bas-relief (*Bull. de l'Inst. archéol. bulgare*, XV, 1946, p. 193 ; *Ann. épigr.*, 1944, n° 17).

1)

*apolli*NI CENDRSSENO
NIVS K EX VOTO

Lire : *Cendr(i)sseno.*

Semble la seule attestation latine du nom thrace de ce dieu.

P. 57, n. 1. *C. I. L.*, III, n° 835 et p. 1377 : **2)** l. 5-6, lire *Ditugentus.*

P. 58-59, n° 9. A *Amphipolis* (G. I. Kazarow, *Denkm. des thrak. Reitergottes...*, 1938, p. 87, n° 420, fig. 235). Lire :

3)

[θεῷ Σ]ουρεγ[έθῃ] Βείθυς Ἄθου.

Le dieu thrace Suregethes est connu par des inscriptions grecques et une latine : *Sur(e ?)gethie* (*Thracica*, II, n° 3 avec bibliogr.).

P. 59, n° 12. *C. I. L.*, VI, n° 3828 ; H. Dessau, *I. L. S.*, n° 6105 : **4)** IALCA ne doit être interprété ni LAECA ni IALCA, mais TALCA, fin d'un nom thrace comme [*Roime*]*talca* ou [*Si*]*talca.*

P. 182 avec fig. D. Tsontchev. A Pachino, arr. de Karnobate. Épitaphe mutilée.

THE ANNUAL OF THE BRITISH SCHOOL AT ATHENS, XLII, 1947.

P. 201-230. T. B. Mitford. Révision d'inscriptions de Chypre déjà publiées et figurant presque toutes aux *I. G. R.*, III ; important pour un meilleur établissement des textes. Nous ne pouvons donner que quelques indications.

P. 201-206. Reprise du n° 930. L. 7 : il ne s'agit pas d'une bibliothèque publique, mais du dépôt d'archives local.

P. 208-212. A *Palaepaphus*. Base de statue (n° 944). Le texte le plus récent doit se lire ainsi :

5)

Ἀφρ[ο]δείτηι Παφία.
[Αὐτοκράτορα Καί]σαρα θεοῦ Σεβαστοῦ υἱὸν
[Τίτον Οὐεσπασιανὸ]ν Σεβαστὸν ἀρχιερέα μέγιστον
[καθιεροῦντος c.10 ΡΚΙΟΥ Κοίντου υἱοῦ, Κοίντου Ὀρτηνσίου
[τοῦ ῥήτορος ? ἀπογόνου c.3 ΤΗΣΕΙΝΟΥ ἀνθυπάτου.
[Φλαουία Κλαυδία ? Σεβα]στὴ<ι> Πάφος.

L'auteur défend sa restitution du nom de Titus. Deux autres inscriptions mentionnant des proconsuls de la 2e (plus loin, n° 122) et de la 3e année (inédite) de ce prince, celle-ci doit se dater du 1er juillet 79 au 30 juin 80. — Titulature de Paphos aux deux premiers siècles de l'Empire.

P. 212-214. Révision du n° 947. **6)** Voir l'inscription parallèle de Paphos (*Ann. épigr*, 1928, n° 61 ; *S. E. G.*, VI, n° 810).

T. Caesernius Statianus Quinctianus (*Prosop. imp. rom.*, 2e édit., II, p. 35, n° 180), qui fut sans doute *curator* de Nicomédie (*I. G. R.*, III, n° 6), remplaçait le proconsul en tant que *procurator :* il est intéressant de trouver sous Caracalla une fonction aussi essentiellement équestre tenue par un personnage de rang sénatorial.

P. 222-225 avec fig. L'inscription n° 997 est palimpseste.

7) Aux l. 5-6, la formule originelle διδύμων υἱῶν [αὐτοῦ] || Γαίου καὶ Λουκίου Καισά[ρων] a été remplacée par les mots διδύμων υἱῶν Δροίσ. Κα[ίσ.] || Τιβερίου καὶ Γερμανικοῦ Καισά[ρων].

P. 227-228. A *Palaepaphus* (E. A. Gardner, D. G. Hogarth et M. R. James, *Journ. of Hell. Studies*, IX, 1888, p. 242, n° 61). Lire :

8) [Σεβαστὴ Πάφο]ς(?) Λιουίαν Θεὰν Νέα[ν Ἀφροδίτην ?].

P. 228. Renvoi aux nombreuses dédicaces honorant la maison impériale à Chypre sous Auguste, à propos du n° 943 restitué au nom de Tibère, probablement à l'occasion de son mariage avec Julie en 11 av. J.-C.

P. 230. Milliaire de Macrin (*Ann. épigr.*, 1940, n° 104).

9) L. 10 : au lieu de Π Κ[λαυ], lire : Τι(βερίου) [Κλαυ] ; l. 11 : au lieu de δίου Ἀττάλου πατὴρ καὶ ἀνθυπάτ[ου], lire : δίου Ἀττάλου Πατερκλιανοῦ ἀνθ(υπάτου) ; Ti. Claudius Attalus Paterculianus, légat impérial de Thrace au début du règne de Commode et proconsul de Chypre en 217-218 (*Prosop. imp. rom.*, 2e édit., II, p. 172, n° 795), était probablement originaire de Pergame, comme C. Claudius Attalus Paterculianus (*Ibid.*, p. 173, n° 800), qui était sans doute son frère.

Id., XLIII, 1948.

P. 219-223. A. M. Woodward. A Sparte (*I. G.*, V, n° 44). Compléter ainsi les lignes 12-13 :

10) .....[... στρατευσάμενος ? σὺν Καίσαρι]
Μάρκῳ ἐγ [Κ]οίλῃ [Συρίᾳ ἐπὶ.....]

Il s'agit de la campagne qui suivit la défaite d'Avidius Cassius en 175-176.

Le Λυκεῖνος auquel se rapporte le cursus serait un petit-fils de Ti. Claudius Brasidas (*Prosop. imp. rom.*, 2e édit., II, p. 185, n° 818).

P. 258. C. Cl. Titianus Demostratus, *proconsul Cretae et Cyrenarum* en 161 ap. J.-C., fut éponyme à Sparte (*Ibid.*, II, p. 255, n° 1044).

L'Antiquité classique, XIII, 1944.

P. 11-35. F. de Visscher. Le statut juridique des nouveaux citoyens romains et l'inscription de *Rhosos*, I.

L'inscription de *Rhosos* (édition révisée, p. 22-31 ; traduction, p. 32-35 ; bibliographie, p. 21, n. 1) illustre de façon frappante le régime selon lequel des citoyens, à côté de la cité romaine nouvellement acquise, gardaient un lien d'appartenance avec leur cité d'origine.

P. 127-134. S. J. de Laet se sert d'une inscription d'*Oenoenda*, en Lycie (*I. G. R.*, III, n° 500) pour interpréter, à la suite d'A. Stein (*Prosop. imp. rom.*, 2e édit., I, p. 87, n° 512 et p. 284, n° 1406), deux passages de l'Histoire Auguste (*v. Marci*, 25, 4 ; *v. Cassii*, 7, 4) : le *Maecianum filium Cassii* de la *v. Marci* aurait été tué en protégeant sa nièce Alexandria *(cui Alexandria erat commissa)*, fille de sa sœur Alexandria et de Ti. Claudius Dryentianus Antoninus, laquelle plus tard par reconnaissance prit le surnom de Maeciana.

Id., XIV, 1945.

P. 5-28. W. Vollgraff. A Argos, près d'un portique de basse époque, non loin à l'est de l'agora hellénistique. Base de statue en calcaire.

11) Ἰσθμὸς κηρύττι σε πόλις βοοῶσιν Ἀχαιῶν,
Καλλιππῖνε, Δίκης ὄμμα, δικεότατον·
Τοὔνεκεν Ἰναχίη σε διηνεκέεσ[σι γε]ρέρει
δώροις, Εὐπράκτῳ τοῦτ' ἐπιτιλαμένη.

Kallippinos « doit être ou bien le proconsul d'Achaïe ou, sinon, un des jurisconsultes auxquels celui-ci déléguait ses pouvoirs judiciaires ».

Voir la révision et le commentaire de ce texte par L. Robert, *Hellenica*, IV, p. 138-141 (*Ann. épigr.*, 1949, nº 237). Iotacismes : πόλις pour πόλεις, κηρύττι pour κηρύττει, ἐπιτιλαμένη pour ἐπιτειλαμένη ; πόλ(ε)ις est le sujet de βοοῶσιν ; ponctuer après σε : « L'Isthme te proclame, les villes des Achéens t'acclament, Kallippinos, comme l'œil très juste de la Justice. »

P. 29-59. F. de Visscher. Suite de l'article commencé en 1944, p. 11-35. L'auteur conclut que les concessions du droit de cité n'ont pas en principe imposé l'usage du droit romain aux nouveaux citoyens qui continuent à vivre sous l'empire de leur droit local ; la pénétration d'éléments romains dans les droits provinciaux a été progressive et volontaire.

P. 324. Dans un article sur Sarapis kosmokratôr, P. Hombert rappelle deux inscriptions déjà connues : F. Cumont et L. Canet, *C. R. Acad. Inscr.*, 1919, p. 313-328 ; cf. *Ann. épigr.*, 1913, nº 188 ; — *I. G. R.*, I, nº 1063.

Id., XV, 1946.

P. 5-42 et pl. I. H. Hardenberg étudie l'autel de Mercure arverne à Horn (*C. I. L.*, XIII, nº 8709). Rappel des autres dédicaces à ce dieu.

P. 121-126. F. de Visscher fait ressortir l'intérêt que présentent, au point de vue juridique, les dispositions des codicilles de Popilius Heracla (*Ann. épigr.*, 1945, nº 136 ; 1949, nº 196). — Cf. plus loin, *Bull. de l'Académie de Belgique*, XXXII, 1946, p 67.

P. 263-288. A. Cordoliani. Catalogue de 35 inscriptions chrétiennes qui offrent, outre les éléments ordinaires de datation (report aux Fastes consulaires, indication du jour du mois), des mentions comme la férie ou le jour de la semaine, le jour de la lune, la date de Pâques. Étude de ces textes pour apprécier l'usage fait par les contemporains des tables qui ont servi à la détermination de la fête de Pâques du IIIe au VIe siècle.

Id., XVI, 1947.

P. 29-36. S. J. de Laet. Organisation et nature juridique de la *vigesima hereditatium*. Auguste, conservateur en matière fiscale, organise la nouvelle taxe sur le modèle de divers *vectigalia* plus anciens (*vigesima libertatis* et *portorium*).

P. 134. P. Hombert. Note sur les milliaires romains trouvés aux Pays-Bas : quatre figurent au *C. I. L.*, XIII, nos 9162-9165 (aucune raison de contester l'authenticité de 9165) ; deux, au nom de Constantin, trouvés à Eygelshoven (Limbourg hollandais), sont nouveaux.

Id., XVII, 1948.

Miscellanea H. Van de Weerd.

P. 13-18. A. Alföldi. **12)** Dans le diplôme militaire de l'*Ann. épigr.*, 1948, nº 56, la cohorte à

double ethnique de la l. 7 est vraisemblablement celle [*Latobicor*]*um et Varcianorum*. L'auteur rassemble ce que nous savons de ces peuples de la Pannonie méridionale (cf. plus loin, n° 110), ainsi que des *Sisciani*.

P. 19-24. H. Biévelet. État de l'épigraphie de Bavai.

P. 21. Au nord de Bavai, sur le territoire de Houdain. Cippe avec une signature d'artisan.

P. 21-24. A Bavai.

P. 21-22. Cachet d'oculiste en stéatite verte.

13) Sur une tranche :

INCEAVRTI · STAC
TV AD CLARITAT

Stactu(m) ad claritat(em).
Sur un des plats :

L · LONGIN ALBF

Il semble qu'I et N sont liés. L'auteur lit : *L. Longin(i) Alb(i) f(ilii)*, ou *L. Longin(us) Alb(i) f(ilius)* ; au lieu d'*Alb(i)*, il propose aussi *Alb(ini)*.

P. 23-24. Fragment et épitaphes.

P. 323-330. J. Heurgon. L'inscription mentionnant l'arrivée de Tibère à Bavai (*C. I. L.*, XIII, n° 1370), détruite en 1944, permet de préciser l'itinéraire qu'il a suivi de Boulogne au Rhin en 4 ap. J.-C. Le caractère sacré de l'hommage qui lui est rendu en cette occasion, probablement par un *negotiator* venu de Narbonnaise s'établir chez les Nerviens, intéresse l'histoire du culte impérial et sa diffusion précoce aux confins septentrionaux de l'Empire.

ID., XVIII, 1949.

P. 55-78. W. Vollgraff. L'épitaphe grecque, trouvée à Dijon, de Chyndonax, prêtre de la Vénus Céleste que les Perses appelaient Mithra, a été suspectée à tort (*I. G.*, XIV, n° 370*). — Cf. *C. R. Acad. Inscr.*, 1948, p. 278.

P. 276 et fig. 12. R. Pettazzoni. Base en marbre dédiée *Numini Invicto Soli Mithrae* (Vatican, Cortile della Pigna) (*C. I. L.*, VI, n° 724).

P. 385-400. E. Thévenot. Les monuments et le culte d'Épona chez les Éduens.

P. 386. Les inscriptions sont au nombre de 3 (*C. I. L.*, XIII, n^{os} 2902-2903 ; *Recueil... É. Espérandieu*, XI, p. 28, n° 7685).

ANUARUL INSTITUTULUI DE STUDII CLASICE (Cluj), III, 1936-1940 (publié en 1941).

P. 148-152. E. Condurachi étudie la carrière de Q. Tullius Maximus, gouverneur de Thrace, et lui rapporte le n° 2660 du *C. I. L.*, II (cf. *Prosop. imp. rom.*, 1re édit., III, p. 340, n^{os} 279-280 ; E. Groag, P. W., *R. E.*, VII A, col. 1315-1316).

P. 153-159. I. I. Russu considère des noms propres publiés dans une série d'inscriptions.

P. 306-318. E. Condurachi. La réforme administrative de Dioclétien et de ses successeurs ne modifie pas seulement l'étendue des provinces d'Afrique et d'Asie, mais le rang de leurs gouverneurs, qui restent toutefois sous l'autorité directe de l'empereur

et dont la fonction demeure, au Bas-Empire, une des plus importantes de l'administration provinciale.

P. 319-340. I. I. Russu. A *Potaissa*.

14)

I O M
C IVL PRISCVS IIVIRALIS
M S P
EX VISV L P

L. 3 : *m(unicipii) S(eptimii) P(otaissensis)*.

15)

HERCVLI INVICTO
SACRVM
T RASIVS CRISPVS)
LEG V MAC P C
V L S M

L. 4 : *P(iae) C(onstantis)*.

ID., IV, 1941-1943 (publié en 1944).

P. 10-16 et pl. I. K. Horedt republie et étudie la tablette de bronze avec lettres découpées, provenant de Birthälm (*C. I. L.*, III, n° 1617). — Cf. *Ann. épigr.*, 1944, sous le nom d'A. Alföldi.

P. 186-233. I. I. Russu. Corrections à l'ouvrage de A. Kerényi, *Die Personennamen von Dazien*, 1941 (cf. *Ann. épigr.*, 1944), en ce qui concerne notamment les *cognomina* barbares : illyriens, thraco-daces, orientaux et celtiques.

P. 234-261. M. Macrea. A Râsnov (*Cumidava*, Dacie supérieure), dans le camp romain.

16)

iuliae mamaeae
augustae matri
dom. n. sanctissi
mi imp. caes. seue
*ri al*EXANDRI *a*VG ET
*castror*VM SENA
*tus*QVE COH VI NO
*ua c*VMIDAVENSI
*um al*EXANDRIANAE *(sic)*
*ex quae*STVRA SVA
*dedicante ias*DIO
domitiano leg.
aug. pr. pr. iiì dac.

L'inscription permet de localiser à Râsnov la *Comidava* de Ptolémée, III, 8, 4.

Repris par le même auteur, avec quelques légères variantes de lecture, dans le *Bull. de l'Inst. archéol. bulgare*, XVI, 1950, p. 61-69. — Rapprocher *C. I. L.*, III, n° 718 = H. Dessau, *I. L. S.*, n° 2494, et *Ann. épigr.*, 1912, n° 5.

Id., V, 1949.

P. 1-6 avec fig. M. Macrea publie l'inscription du *C. I. L.*, III, nº 37*, considérée comme fausse par Th. Mommsen. Elle est fixée dans le mur de l'Institut d'Études classiques à Cluj. .

17)

IMP · CAESARI ·
MARCO ANTO
NIO · GORDIANO
PIO · FELICI · IN
VICTO AVG *pon*
TIF MAX *trib.*
pot.... resp. col.
nap. dieatissima
numini maiestati
que eius.

L. 8 : *Nap(ocensis).*

P. 7-8. M. Macrea. A *Potaissa*. Moule de lampe avec estampille : **18)** M S D, que l'auteur lit M(*anius*) S(*ervius*) D(*onatus*). — Cf. plus loin, nºs 70 et 79.

P. 338-343. **19)** M. Macrea met en doute la restitution de D. Tudor pour une dédicace à Jupiter Zbelsurdus (plus loin, nº 178).

Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, C, 1937, 2e partie.

P. 527-533. Ch. Makaronas. A *Dium* en Piéride.

P. 527-529 avec fig. Plaque de marbre.

20)

P · ANTESTIVS · AMPHIO
AED · AVGVR · IIVIR · QVINQ
ET · ANTESTIA · IVCVND
AEDEM · LIBERO
ET · COLONIS · DE · SVA
P · F · C ·

P. 529 avec fig. Base de marbre.

21)

M · PONTIVS · AVCTVS · ET M PONTIVS
IVCVNDVS · AED · LIBERO · PATRI · ET
THIASO SACR

Archivo español de arqueología, XVIII, 1945.

P. 154 avec fig. T. Ortego y Frías. A La Muela (Hinojosa de Jarque). Partie droite d'une épitaphe.

P. 156 avec fig. Le même. A Canalizo (Cuevas de Almudén). Épitaphe.

Id., XIX, 1946.

P. 71-72, fig. 16 et p. 83. J. A. Sáenz de Buruaga et J. García de Soto. A Merida, dans la nécropole orientale. Fragment d'inscription impériale (sans doute Trajan), remployé dans une sépulture.

P. 110-116 avec fig. F. Bouza-Brey. A Lourizán, près de Pontevedra (Galice).

P. 110. Autel de pierre.

22)

DEO V
ESTIO
ALONI
ECO AR
A M
P SEV
E R A

P. 111. Autel de pierre.

23) DEO
VESTIO
ALONI
ECO A
RAM P

Le dieu Vestius Aloniecus est nouveau.

Id., XX, 1947.

P. 68-74. L. Monteagudo. A Parga (Galice). Autel.

24) CONVE
TENE
E·R·N

Lire : *Convetene e(x) r(editu) n(ostro)*.

Ce texte semble avoir été dédié à *Conventina* ou *Convetina*, divinité d'une source guérisseuse trouvée en 1876 à *Procolitia*, station du *vallum Hadriani* en Bretagne (auj. Carragburgh Farm). La dédicace serait l'œuvre d'un légionnaire de la VII[a] Gemina qui au temps d'Hadrien, aurait détaché une *vexillatio* en Bretagne.

P. 265-309 avec pl. et fig. J. M. de Návascués y de Juan. Épigraphie chrétienne de la province d'Estramadure. Nouveautés et rectifications.

L'auteur entreprend une révision complète de l'épigraphie paléochrétienne et visigothique en Espagne. L'article montre la nécessité de cette révision qui doit porter aussi bien sur la lecture que sur l'interprétation des textes. Des noms comme Surisca et Abundio proviennent de lectures fautives et doivent disparaître. Il convient d'attacher une grande importance à la paléographie.

Id., XXI, 1948.

P. 82-83 et pl. A. García y Bellido. A Caravaca (?) (province de Murcie). Inscription gravée à la pointe sur le cou d'un petit cheval de bronze.

P. 110-143 avec fig. J. Mallon. La lecture d'une inscription sur brique d'Aceuchal, conservée au Musée de Merida et reproduite par E. Diehl, *Inscr. lat. christ. veteres*, n° 2794, est complètement erronée. Il faut substituer le texte suivant, gravé à la pointe avant cuisson dans une écriture mixte qui, d'après l'auteur, mêle la capitale de la Syrie et la minuscule de l'Égypte, utilisées toutes deux par les papyrus.

25) INTEREA MED
*i*VM ENEAS IAM
CLASSE TENE
BAT
☧

Il s'agit d'un vers de Virgile (*Aen.*, V, 1). C'est un des plus anciens monuments chrétiens d'Espagne.

P. 123-124. Citations de Virgile ou des Psaumes inscrites sur des briques.

P. 280. F. Russell Cortez. A *Ammaia* (Aramenha), au Portugal. Dédicaces à Ocrimira et à

Toga (plus loin, nos 213 et 215).

Face à la p. 287. Figure reproduisant un ex-voto à la Dea sancta Turibrigensis Adaegina (*C. I. L.*, II, no 5298 ; *Ann. épigr.*, 1946, no 193).

Id., XXII, 1949.

P. 244-247 avec fig. A. García y Bellido et J. G. Echegaray. Sur le pic de Dobra, près de Torrelavega, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Santander. Autel ; auj. au Musée de Santander.

26)
CORNE VICANS
AVNIGAINV
CESTI · F · ARA
POSSVIT · DEO *(sic)*
ERVDINO · X · KIS
NGV · M · EV · COS

Ligatures : l. 1, ANV ; l. 5, IS ; l. 6, AV, MA, EV.

L. 1-2 : *Corne(lius) vicanus Aunigainu(m) ;* l. 5-6 : *X k(alend)is Augu(stis) Ma(nlio) Eu(tropio) co(n)s(ulibus).*

Date : 23 juillet 399 ap. J.-C.

P. 394. L. F. Füster. A Lara. Épitaphe.

P. 398 avec fig. L. F. Füster. Épitaphe d'une affranchie *(C. I. L.*, II, no 1698).

P. 400-413. F. Russell Cortez.

P. 411 et p. 405, fig. 5. A la Citania de Sanfins. Estampille sur un vase.

P. 411 et p. 405, fig. 4. A Bairral. Autel de granit.

27)
I O M
CAR*u*R
SIANV
CRPC*r*
A · L · V · S

L. 4 : L'auteur propose de lire *c(urator) r(ei)p(ublicae) c(ivis) r(omanus)* ou *c(oloniae) R(....).*

P. 410-411. Reproduit les inscriptions que nous donnons plus loin, nos 218-221.

P. 412. Près du Castro de Fontes (Douro). Autel.

28)
AV · GE ·
CILEAE ·
MILNIMF
VOT · PO

L'auteur interprète : *Auge Cileae Milni(a) M(ebdi) f(ilia).*

P. 414-415 et fig. 6 hors-texte. T. Ortego. A Las Paredejas (Soria). Épitaphe.

Athenaeum, XXVII, 1949.

P. 210-245. **29)** G. Tibiletti étudie le fonctionnement des comices centuriates à la lumière de l'inscription de Magliano (*Ann. épigr.*, 1949, no 215 ; cf. 1950, nos 39 et 166), dont il donne le texte p. 241-245.

Atti della Pontificia Accademia romana di archeologia, Rendiconti, XXII, 1946-1947.

P. 167-183. A. Degrassi, s'appuyant principalement sur un fragment des Fastes d'Ostie (*Inscr. Italiae*, XIII, 1, n. 5, année 105 ;

Ann. épigr., 1945, n° 34), prouve que Trajan s'est embarqué pour la Dacie en 105 non pas à Ancône, mais à Brindisi ; p. 171, photographie de l'arc d'Ancône (*C. I. L.*, IX, n° 5894) ; p. 179 et 180, rappel, d'après les milliaires, des travaux exécutés sur la *via Appia* au temps de Nerva et de Trajan, et de la construction de la *via Trajana*.

P. 185-226. M. Cagiano de Azevedo. *Aenona* et son Capitole. Il s'agit de la ville de Nona à l'extrémité nord de la Dalmatie. Avec fig., deux épitaphes trouvées à Pederzane.

P. 227-239 avec fig. A. Ferrua étudie 51 inscriptions paléochrétiennes du Musée de Syracuse, en partie éditées par P. Orsi, dont il corrige ou complète les lectures.

P. 228, n° 1 — p. 230, n° 3. Épitaphes grecques avec dates consulaires.

P. 253-265. P. S. Leicht étudie les collèges professionnels d'Aquilée tels que nous les font connaître les inscriptions.

P. 267-273 avec fig. A. Bartoli. A Rome, dans les fouilles pratiquées derrière la curie. Base dont le haut a été coupé et manque ; la partie conservée est brisée en deux morceaux qui se rejoignent complètement.

30)

*ne*CNON ET MAGISTRO MILITVM PER GALLIAS QVAS DVDVM
ob IVRATAS BELLO PACE VICTORIAS ROMANO IMPERIO
REDDIDIT MAGISTRO VTRIVSQ MILITIAE ET SECVNDO
CONSVLI ORDINARIO ATQ PATRICIO SEMPER REIPVBLICAE
*i*NPENSO OMNIBVSQ DONIS MILITARIB ORNATO HVIC
SENATVS POPVLVSQ ROMANVS OB ITALIAE SECVRITATEM
*q*VAM PROCVL DOMITIS GENTIB PEREMPTISQVE
*b*VRGVNDIONIB ET GOTIS OPPRESSIS VINCENDO PRAESTIT*it*
*i*VSSV PRINCIPVM $\overline{DD}$ $\overline{NN}$ THEODOSI ET PLACID*i ualenti*
*n*IANI $\overline{PP}$ AV$\overline{GG}$ IN ATRIO LIBERTAT*is* QVAM *ille bene*
*me*RENS ERIGIT DILATAT ET TV*et*VR AEQVE ST*atu*
AM CONLOCAVIT *mor*VM PROBO OPVM REFVGO DELATO
RVM VT HOSTIVM INIMICISSIMO VINDICI LIBERTATIS
PVDORIS VLTOR ꝑ

L'inscription ne peut se rapporter qu'à Aétius ; elle est de 437 après qu'il eut brisé la rébellion dans les Gaules en 435, libéré Narbonne des Goths en 436 et battu les Burgondes ; elle nous apprend qu'une statue lui a été alors élevée *ob Italiae securitatem*. — Voir plus loin, n° 54.

Noter la mention de l'*Atrium*

Libertatis ; voir à ce sujet plus loin, nos 54 et 165.

P. 275-317. P. de Francisci étudie l'histoire du Sénat romain et de la Curie aux ve et vie siècles de notre ère.

Berytus, IX, 1948-1949.

P. 45-49 et pl. XIV. Ch. C. Torrey. Petite *tabula ansata* de bronze provenant de Syrie ; auj. dans la collection babylonienne de Yale University.

31) *a)* Θεῷ ἁγίῳ
Σαραπτηνῷ
συνέγδημος
εὐξάμενος
ἀνέθηκεν.

Ce texte permet d'interpréter une inscription de Pouzzoles (*I. G. R.*, I, n° 420 ; *O. G. I. S.*, n° 594), auj. à l'Université de Michigan (ici p. 48, fig. 1 et pl. XV, 1-2), dont la partie grecque se rétablit ainsi :

b) Ἐπὶ ὑπάτων Λουκίου Καισε[ννίου καὶ Π. Καλουισίου]
καὶ Τυρίοις (ἔτους) σδ', {μ}ηνὸς Ἀρ[τεμ]-
ισίου ια' κατέπλευσεν ἀ[πὸ]
Τύρου εἰς Ποτι[ό]λοις θεὸς [ἅγ]-
5 ιος [Σ]αρεπτηνό[ς], ἤγαγεν [ἰς]
ἠλεὶμ κατ' ἐπιτο[λὴν τοῦ θεοῦ].

Date : 29 mai 79 ap. J.-C.

L. 5 : ἰς du phénicien 'iš, homme ; l. 6 : les Élim étaient de hauts fonctionnaires, chargés spécialement dans les cités phéniciennes des institutions religieuses.

Pour J. et L. Robert (*R. É. G.*, LXII, 1949, p. 148, n° 196), συνέγδημος dans *a* est le nom du dédicant ; celui du dieu se retrouve, comme Ch. Clermont-Ganneau en avait eu l'idée, mais sans l'accepter (*Florilegium Melchior de Vogüé*, p. 113), dans *I. G. R.*, I, n° 419 ; *I. G.*, XIV, n° 831. Ils rejettent d'autre part certaines considérations présentées par l'auteur à propos de *b*.

P. 91-127 avec pl. R. G. Goodchild. La route côtière de la Phénicie et ses milliaires romains.

P. 117-127. Inventaire des milliaires de la route Antioche-Ptolémaïs.

Bulletin de Correspondance hellénique, LXX, 1946.

P. 187-198. M. Feyel. Contrairement à l'opinion courante, Paul-Émile, en 167 av. J.-C., a institué un συνέδριον fédéral pour la Macédoine entière, qui groupait des représentants des quatre μερίδες et subsistait à l'époque impériale (inscriptions de Monastir et de *Beroia*).

P. 247-261. J. Jannoray. A Delphes. Inscriptions d'époque tardive.

P. 254-259 avec fig. Base de calcaire grossier.

32)

[Ματτι]δίαν Σεβαστῆς
[θυ]γατέρα Σεβαστῆς
[ἀδ]ελφὴν Σεβαστῆς
[ἔγ]γονον τηθίδα Αὐτο-
[κ]ράτορος Καίσαρος Τί-
[τ]ου Αἰλίου Ἀδριανοῦ
[Ἀ]ντωνείνου Σεβαστοῦ
[Ε]ὐσεβοῦς Φλαουΐα Κλέα
ἡ ἀρχηΐς τὴν ἑαυτῆς
εὐεργέτιν ἐκ τ[ῶ]ν ἰδίω-
ων.

Il s'agit de Matidée II, fille de Matidie I, petite-fille de Marciane, la sœur de Trajan ; elle était sœur de Sabine, la femme d'Hadrien, et ainsi tante maternelle d'Antonin le Pieux.

Remarques sur l'emploi d'ἔγγονος dans le sens de *neptis*.

Flavia Klea est déjà connue à Delphes (*S. E. G.*, I, nº 159) ; c'est vraisemblablement à elle que Plutarque a dédié le *De Iside et Osiride* et le *Mulierum virtutes*.

Le titre d'ἀρχηΐς, employé pour trois autres delphiennes de l'époque antonine, désigne, comme l'a vu A. D. Keramopoullos, la présidente de la confrérie des Thyades vouée au culte de Dionysos.

P. 259-261. Bloc de marbre grossier, découvert en 1935 dans une olivette en contre-bas de la route moderne de Delphes à Arakova. Deux textes successifs séparés par un intervalle correspondant aux deux dernières lignes du texte *a* gravé le premier (copié en partie par Cyriaque d'Ancône : *C. I. G.*, nº 1714) ; la pierre a été retournée pour le texte *b*.

33)

a) Αὐτοκράτορα Κα[ί]-
σαρα Μᾶρκον Αὐρ[ήλ]-
λιον Κᾶρον Εὐσεβῆ
Εὐτυχῆ Σεβαστὸν
ἡ ἱερὰ Δελφῶν πόλις.

deux lignes martelées.

b) [Τὸν ἡμ]ῶν κύρ[ιον]
[ἐπ]ιφανέστατο[ν]
Φλ . Κώνσταν
ἡ ἱερὰ Δελφῶν
πόλις.

Flavius Constans, honoré ici du vivant de Constantin, s'est vu dédier une autre base à Delphes lors de son accession au trône (*Fouilles de Delphes*, III, fasc. 3, p. 55, nº 75).

Id., LXXI-LXXII, 1947-1948.

P. 39-46. N. M. Verdilis. A Athènes, sur l'agora romaine.

P. 39-42 et fig. 1. Bloc de marbre pentélique. Fragment d'une lettre impériale au Panhellénion, datée de 201 ap. J.-C.

P. 42-46. Base en marbre de l'Hymette.

34) [Αὐτοκράτορα Νέρουαν Τραιανὸν Καί]-
σαρ[α Σ]εβαστὸν Γερμανικὸν ὁ ἀρχιε-
ρεὺς αὐτοῦ Τι. Κλαύδιος Ἀττικὸς
[Ἡρώδ]η[ς] Μαρα[θώ]νε[ιο]ς.

Il s'agit du père du sophiste Hérode Atticus.

Bulletin d'Études orientales de l'Institut français de Damas, IX, 1942-1943.

P. 39-50. D. Schlumberger. A Palmyre (J. Cantineau, *Inv. des Inscr. de Palmyre*, III, n° 3 ; H. Seyrig, *Syria*, XVIII, 1937, p. 1-4, cf. *Ann. épigr.*, 1937). Lire ainsi :

35)

[Β]ασιλεῖ βασιλέων πρὸς [Ὀρ]όντῃ [..... βα]σιλείας τὴν κατὰ [Π]ε[ρ]σῶν νείκην ἀναδησαμένῳ Σεπ[τιμίῳ Ἡρωδι]ανῷ Ἰούλιος Αὐρήλιος [Σεπτί]μιος Ο[ὐ]ο[ρ]ώδης [καὶ Ἰούλιος Αὐρήλιος ..... ἐπίτροπος τῆς δ]εσ(π)-οίνης κεντηνά[ριος] ἀμφότεροι στρα[τηγοὶ τῆς λαμ]προτάτης [κ]ολω[ν]εί[ας].

L'auteur partage l'avis d'H. Seyrig, pour qui le roi des rois Hérodien (Hérode de l'Histoire Auguste), fils qu'Odeinath avait eu d'un premier lit, et roi en même temps que son père, ne se confond pas avec Hérennien, successeur d'Odeinath, comme pensait A. Alföldi (*Berytus*, V, 1938, p. 81, n. 1), après Ch. Clermont-Ganneau (*Rec. d'Arch. orient.*, III, p. 194-201 ; cf. *I. G. R.*, III, n° 1032).

Julius Aurelius Septimius Warôd est connu par de nombreuses inscriptions de Palmyre (pour sa carrière, cf. p. 60-61).

P. 42-48. Titulatures successives de Yahballâth ; à quoi elles répondent.

P. 45, n. 3. Le n° 1027 des *I. G. R.* vient de Byblos, non de Palmyre.

P. 48-50. Reconstruction de l'histoire des princes de Palmyre.

P. 53-82. D. Schlumberger. Les gentilices romains des Palmyréniens.

P. 53-64. Avant 212, peu de Palmyréniens sont citoyens romains ; après, ils sont nombreux (édit de Caracalla), et tous, anciens et nouveaux, prennent les noms de Julius Aurelius ; certains sont nommés Julius Aurelius Septimius entre 262 et 272, ce dernier nom étant réservé par les princes de Palmyre à des notables qui occupent de hautes fonctions.

P. 66-79. Répertoire de tous les Palmyréniens citoyens romains actuellement connus, avant 212, et après 212, ceux-ci groupés par gentilices.

P. 80-82. Notes explicatives.

Bulletin de l'Académie de Belgique, classe des Lettres, 5e série, XXXII, 1946.

P. 67. F. de Visscher souligne l'intérêt de certaines dispositions juridiques contenues dans le testament de Popilius Heracla (*Ann. épigr.*, 1945, n° 136) : le défunt charge ses affranchis du soin d'exercer le culte funéraire *(jus*

sepulchri, inexactement appelé ici *jus monumenti)*, sans leur accorder, semble-t-il, le droit d'être enterrés dans le monument, dont il leur réserve expressément le droit d'accès, suivant une formule courante. — Cf. plus haut, *L'Antiquité class.*, XV, 1946, p. 121-126, et voir *Ann. épigr.*, 1949, n° 196.

P. 160-162 avec fig. F. Cumont. A Rome, dans le cimetière païen situé sous la nef de la basilique de Saint-Pierre (*Ann. épigr.*, 1945, n° 134).

ID., XXXIII, 1947.

P. 50-59. **36)** F. de Visscher fait ressortir qu'une interprétation nouvelle proposée par A. Wilhelm (cf. J. et L. Robert, *R. É. G.*, LVI, 1943, p. 347, n° 80) des l. 57-58 du III^e^ édit d'Auguste (*S. E. G.*, IX, n° 8) établit de façon formelle l'existence du double droit de cité, romaine et locale, en Cyrénaïque (cf. plus haut *L'Antiquité class.*, XIII, 1944, p. 11-35 ; XIV, 1945, p. 29-59 ; et plus loin sous le nom F. de Visscher).

ID., XXXIV, 1948.

P. 421-427. F. de Visscher commente deux inscriptions découvertes dans la nécropole de l'Isola sacra.

La première (G. Calza, *La Necropoli del Porto di Roma*, 1940, n° 76) est ainsi conçue :

37)

D M
M · A N T O N I V S · A G A T H I A S
A E D I C V L A M · P V R A M · E X · S E P V L C H R O
M · C O C C E I · D A P H N I · C V I V S · H E R E S · E S T
F A C T A · D I V I S I O N E · I N T E R · S E · E T · C O H E R D E S · S V O S *(sic)*
A D I E C T O · D E · S V O · P A R I E T E · M E D I O · E T · O S T I O · L I B E R O
F A C T O · F E C I T · S I B I · E T
L I B E R T I S · L I B E R T A B V S Q V E · P O S T E R I S Q V E · E O R V M

L'*aedicula* peut être dite *pura* parce que, grâce à la construction du mur de séparation et au percement d'une entrée particulière, elle s'est constituée en sépulture familiale à l'abri de l'intrusion de tout mort étranger, notamment de la famille des cohéritiers.

Un autre procédé pour créer un *locus purus* aux dépens d'une tombe ancienne se présente ailleurs dans la même nécropole (*Ibid.*, n° 90).

38)

D L · C A E C I L I V S · V I C T O R · D O N A T V M · S I B I · P A V I M E N T V M · M
P V R V M · V I R G I N · M O N V M E N T I · H V I V S · A P E R E L L A · H I E R O N I D E
E T · A N N I I S · V I T A L E · E T · D E C I A · I N · Q V O · S A R C O P H A G A · N O V A · S V M P T I B V S · S V I S · I N S T V X I T · F E C I T *(si*
Q V E · S I B I · E T · C A E C I L I A E · H Y G I A E · C O N I V G I · S V A E · E T · L I B E R T I S · L I B E R T A B V S · Q V E · P O S
T E · R I S Q V E · E O R V M

L. 2 : *virgin(is)*.

La rénovation intérieure du monument, où le *sepulchrum* a été recouvert sous un revêtement et où de nouveaux sarcophages ont été aménagés, permet de la considérer comme un *locus purus*.

ID., XXXV, 1949.

P. 190-199. F. de Visscher donne le texte de la table de Magliano (*Ann. épigr.*, 1949, n° 215) et en caractérise les dispositions essentielles ; il s'attache notamment à l'interprétation des l. 46-49 et propose pour la l. 48 la restitution suivante :

39)

48 : .....ITAQ QVI COS PR CREANDORVM CAVSSA DESTINATIONE*m habebit uti eorum quae s. s. s.*

49 : RATIO HABEATVR.....

BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE BULGARE, XVI, 1950.

Serta Kazaroviana.

P. 7-16. P. Collart. Monuments thraces de la région de Philippes.

P. 8-9. Publie le relief *C. I. L.*, III, n° 682 = 7338.

P. 9-10. A Sélian. Épitaphes, dont P. Collart, *Philippes*, p. 305, n. 3 ; pl. XXXVII, 2.

P. 12. Stèle votive (*Ann. épigr.*, 1939, n° 201 ; P. Collart, p. 425-429 ; pl. LXXI, 1).

P. 14. Stèle funéraire avec noms thraces (P. Collart, pl. XXXVIII, 1).

P. 17-20. M. P. Nilsson. Pseudo-mystères d'Asie Mineure. Large utilisation des inscriptions.

P. 40-46. A. Wilhelm reproduit son article sur la fondation de l'emporium de *Pizos*, paru dans le *Beiblatt* des *Jahreshefte... in Wien*, XXXVII, 1948, col. 30-34 (voir plus loin, n° 113).

P. 59-60. E. H. Minns. Un nouveau monument thrace en Grande-Bretagne (en russe). Il s'agit de la dédicace de Bowes en l'honneur de Vinotonus Silvanus (*Ann. épigr.*, 1947, n° 133 ; cf. 1949, n° 96).

P. 61-69 avec fig. M. Macrea. A Râsnov *(Cumidava)*. Dédicace à Julia Mamaea (plus haut, n° 16).

P. 81-87. D. Sergejevski. Reliefs romains de la Bosnie centrale (en slovène). Étudie *C. I. L.*, III, n° 12770.

P. 165-176. G. Seure. Quelques réflexions générales sur les noms propres thraces.

P. 229-234. J. Klemenc. Nouvelles inscriptions militaires de Slovénie (en croate).

P. 229 avec fig. A Vičavi, près de *Poetovio*. Autel.

40)

i. o. m.
S A C R
M · CL · AVITVS
〉 LEG X GEM
P F
V S L · M

P. 231 avec fig. A Wurherške, près de *Poetovio*. Fragments de marbre.

41)

IILIVI
LEG XIII
S L

Probablement de l'époque de Trajan.

P. 232. A Ljubljana *(Emona)*.

42)

PVDENTI BRIX
MIL COH II PR C
GRANI PAN
VIXIT AN XXV TFI

L. 1 : *Brix(ia)* ; l. 2-3 : *c(enturia) Grani(i) Pan...* ; l. 4 : *l(estamento) f(ieri) j(ussit)*.

Probablement de l'époque de la guerre dalmato-pannonique.

P. 233. Même provenance.

43)

D · M
M AVR CRIS
PINIAN MIL
LEG XIII GEM
SENTIVS
ALEXAND
OPT POSVIT

L. 7 : *opt(io)*.

Probablement de l'époque de Gallien.

P. 235-240. M. Abramić. Deux inscriptions historiques de l'antique Dalmatie (en slovène).

P. 235 et fig. p. 236. A Liubuškoga, en Herzégovine. Autel découvert en 1931 (voir en dernier lieu A. Degrassi, *Memorie... dei Lincei*, ser. VIII, vol. II, fasc. 6, p. 318, n. 6, 1950).

44)

DIVO AVGVSTO · ET
TI · CAESARI · AVG · F · AVG ·
SACRVM
VETERANI · PAGI · SCVNASTIC
QVIBVS · COLONIA · NARONIT ·
AGROS DEDIT

L. 4 : *Scunastic(i)* ; l. 5 : *Naronit(ana)*.

Probablement de l'époque de la guerre dalmato-pannonique.

P. 238 et fig. p. 237. A *Aequum*.

45)

CN MINICIO
FAVSTINO
IVLIO SEVERO
TRIB LEG XIIII GEM
QVAESTORI PROVINC
MACED TRIB PLEB PR
LEG LEG XIIII . . .

Il s'agit du consul suffect de 127 ap. J.-C.

P. 285-290. Gr. Florescu. Une nouvelle inscription concernant la famille des *Coccei* de *Capidava*. Plaque de marbre trouvée dans le voisinage de *Capidava*.

46)
DIS M
M COCCEIVS VITLVS VET COH
VBIO SIG VIX·ANN LXX MILI ANN XXVIII
CLAVDIA CONIVNX ET COCCEIVS VETVRIVS
ET COCCEIVS NARDVS F H F C
M·COCEIVS·TITIO·PIS·PATR *(sic)*
F·C

L. 3 : *Ubio(rum)* ; l. 5 : *f(ilii) h(eredes) f(aciundum) c(uraverunt)*.

Les l. 6 et 7 ont été ajoutées par une autre main : ATR liés : PATR*(i)*.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1943-1944.

P. 291-300. M. Roblin. L'inscription d'un *collegium Silvani* (*C. I. L.*, VI, nº 3713 = 31006 ; XIII, nº 326), qui se trouvait au XVIIIe siècle à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés et qui est considérée comme romaine à cause de ses rapports avec le *C. I. L.*, VI, nº 631, a dû être apportée de Rome au XVIe siècle par un des évêques Du Bellay.

P. 346-353. J. Toutain. Étude sur la déesse Herecura ou Aeracura, protectrice des vergers et reine des Enfers, connue par diverses inscriptions.

P. 360-367 et pl. V, en bas. J. Formigé expose comment a été reconstituée l'inscription du trophée des Alpes à La Turbïe, dont le texte a été conservé aussi par Pline (*Nat. hist.*, III, 24, 20). — Voir J. Formigé, *Le Trophée des Alpes (La Turbie)* ; Supplément à *Gallia*, II, Paris, 1949, p. 51-61 et fig. 47 et 51.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET DE STATISTIQUE DE LA DRÔME, XXI, 1949.

P. 37-40. H. Desaye, Inscriptions de Die.

P. 37-39. Minimes fragments épigraphiques, surtout d'épitaphes.

P. 39. *C. I. L.*, XII, nº 1647. Lire :

47)
OIVI·DIOSCORVS
CONTVBE*rnali*

P. 39, n. 6. Les nos 1599 *a* et 1691 *c* du *C. I. L.*, XII se raccordent. Lire OG, non *u*OC.

P. 39-40. Le milliaire de Pontaix a été retrouvé et placé au Musée de Die (*C. I. L.*, XII, nº 5502). Sous la dédicace à Crispus :

48)
PIISSIMIS
principibus
*c. u*ALE*r*
*i*O CONS*tan*
TIO *et c. ual.*
*m*AX*imian*O
NO*bilissi*
mis CAES
*a*RIBVS
VIII

Dans la dédicace de Crispus, le chiffre des milles est VIII et non VIIII. Cf. *C. I. L.*, XIII, n° 5504.

P. 40. Amélioration de la lecture du n° 239 des *Inscr. lat. de Gaule, Narbonnaise,* par Ém. Espérandieu.

49)

IVCVNDVS CO*n*
VERTINE · F · MACER*iam*
CIRCVM · ARAM · VOLK*ani*
magis(?) TERIO · SVO *reip. (?)*
*d*IENSIVM DONAVT

BULLETTINO DELLA COMMISSIONE ARCHEOLOGICA COMUNALE DI ROMA, LXXII, 1946-1948 (paru en 1949).

P. 3-10 avec fig. et pl. Margherita Guarducci. A Tor Tignosa, près de la station de chemin de fer de Pomezia. Cippes de pépérin, en forme de pyramides tronquées ; autour d'eux des objets datant de la seconde moitié du IV^e^ siècle av. J.-C. et du début du III^e^.

50)

a) NEVNA · FATA
b) NEVNA · DONO
c) PARCA · MAVRTIA
DONO

A doit être pour *aī* et représenter un datif ; *dono* = *dono(m)*.

Neuna est une divinité jusqu'alors inconnue ; *fata*, qui parle ou qui a parlé. Parca est mentionnée ici pour la première fois ; Maurtia, en rapport avec Mars et Maurs, forme épigraphique archaïque de *Tusculum* (*C. I. L.*, I, 2^e^ édit., pars II, fasc. 1, p. 390, n° 49).

L'auteur met ces divinités en relations avec les *Tria Fata* et insiste sur leur caractère oraculaire.

P. 11-25 avec fig. et pl. Margherita Guarducci. Nouveaux documents du culte de Caelestis à Rome. Rappel des dédicaces à Caelestis déjà connues, qui ont été trouvées à Rome ; il faut ajouter aujourd'hui les suivantes :

Fouilles de A. M. Colini en 1939, via della Consolazione.

P. 15. Grande plaque de marbre blanc, où sont représentées deux paires de plantes de pieds dirigées en sens opposé *(itus* et *reditus)* ; entre les deux groupes, au-dessous de l'image grossière d'une colombe regardant à gauche :

51)

CELESTI ꟻIVM
*f*ALI IOVINVS
*u*OTVM SVVM
*r*ESTITVIT

P. 16-17. Pierre mutilée vers la gauche.

52)

. *ca*ECILIVS PRA
VS CON FILIO
suo A CAECILIO P
ris · CO PRO SVAM
*salu*TEM D D AQVE
*ins*TRVMENTVM
*deo sanc*TO SABAZI ET
celesti TRIVMPHALI

L. 5-6 : *aqu(a)e instrumentum*, sans doute une conduite d'eau.

Monuments confirmant l'exis-

tence du culte de Caelestis sur le Capitole, déjà connue par H. Dessau, *I. L. S.*, nº 4438 ; cf. A. Audollent, *Le culte de Caelestis à Rome*, dans *Entre Camarades*, 1901. Autres indices d'un culte de Sabazius et Caelestis sur le Capitole. Le sanctuaire doit avoir été détruit et ses pierres remployées pour un édifice tardif du Forum Holitorium.

P. 20. Plaque de marbre inédite du Musée du Latran, paraissant être du IIe siècle.

53)

EX IMPERIO DAE *(sic)*
AE ꟾ CAELESTIS ꟾ
DOMINO ꟾ PLVTONI
M ꟾ ANTONIVS ꟾ
ONESIMVS ꟾ FECIT

L'auteur étudie un fronton avec la figure de Caelestis qui faisait partie de la collection de la Villa Pacca.

P. 32-43. A. Degrassi revient sur l'inscription en l'honneur d'Aétius (plus haut, nº 30) et sur la question de l'*Atrium Libertatis* qui y est mentionné.

54) Fin l. 9-début l. 10 : l'auteur propose, non sans hésitation, de restituer : [*ingenio suo pa*]*rens ;* fin l. 10-début l. 11 : *si*[*atu*]*am* étant trop court, ajouter *aere*]*am*.

A. Degrassi se sépare du premier éditeur sur la question de la date que, pour des raisons historiques, il repousse après 439 et 440, après l'échec des Vandales devant Palerme ; le texte est antérieur à 446, année du troisième consulat d'Aétius. L'auteur appelle l'attention sur la mention à cette date des *dona militaria* qui, jusqu'à présent ne paraissaient plus dans les inscriptions postérieures à Septime Sévère.

L'*Atrium Libertatis* est alors le siège du Sénat ; la Curie, restaurée aussitôt après l'incendie d'Alaric, fut vite abandonnée, ceux qui participaient aux séances, peu nombreux, préférant se réunir dans l'*Atrium Libertatis*, qui subsista au moins jusqu'à l'époque de Théodoric (*C. I. L.*, IV, nº 1794 = H. Dessau, *I. L. S.*, nº 825).

P. 119-125. A. Galieti. La *massa Neviana*, unité agricole le long de la Via Appia, connue par le *Liber Censuum*, comprenait un *fundus Atinianus*, dont l'auteur fixe l'emplacement grâce à un milliaire de Nerva pour le 19e mille, en partie détruit lors de la guerre (*Ann. épigr.*, 1911, nº 66 ; cf. G. Cressedi, *Rendiconti della Accad. dei Lincei*, ser. VIII, vol. 4, 1-2, 1949, p. 86.

Bullettino del Museo dell'Impero Romano, XV, 1946-1948 (appendice au tome LXXII, 1946-1948, du *Bullettino comunale di Roma*).

P. 43-45. V. Cianfarani, à propos d'une note d'E. Pais, dans *Italia antica*, I, p. 37, qui s'appuyait sur *C. I. L.*, IX, nº 5541, montre que l'historien italien a fait une erreur complète dans l'identification de noms de localités.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1949.

P. 16-18. Ch. Saumagne.

55) A l'aide de fragments épars, certains déjà connus (A. Merlin, *Inscr. lat. de la Tunisie*, n° 894), d'autres nouveaux provenant de Carthage, essai de reconstitution d'un règlement d'administration financière, reproduit en cinq exemplaires au moins, datant du règne de Valentinien Ier et émanant vraisemblablement du vicaire d'Afrique : série de tarifs fiscaux en conformité desquels est arrêtée l'assiette des divers titres servant à exiger, de chacun des *fundi*, *territoria* ou *civitates*, des prestations annonaires en nature de *triticum*.

P. 41, n. 1 ; p. 45, n. 2. J. J. Hatt. A Strasbourg. Marques de potiers.

P. 125-128 avec fig. J. Heurgon. A Amiens. Patère de bronze émaillée, sur le pourtour extérieur de laquelle se détache en haut une ligne d'inscription ainsi conçue :

56) MAIS ABALLAVA VXELODVNVM CAMBOG*lanis* BANNA ESICA

Réplique presque identique de la coupe de Rudge, trouvée au XVIIIe siècle dans le Wiltshire, en Angleterre ; le texte comporte ici six stations de la partie ouest du Mur d'Hadrien, au lieu de cinq (en plus celle d'*Esica*, déjà identifiée avec Greatchesters), et précise la teneur de l'inscription sur la coupe de Rudge (*C. I. L.*, VII, n° 1291). Cf. la liste de l'Anonyme de Ravenne.

P. 132-136. **57)** J. J. Hatt attribue à une révolte militaire ignorée sous Nerva dans les Champs Décumates, d'un côté, les inscriptions attestant que la Ia Adjutrix a pris part alors à une guerre suève et germanique (*C. I. L.*, V, n° 7425 ; H. Dessau, *I. L. S.*, n° 2720 ; — *Ann. épigr.*, 1923, n° 28 ; A. Merlin, *Inscr. lat. de la Tunisie*, nos 778-779) ; d'un autre, la disparition de la XXIa Rapax, marquée d'infamie, rayée des cadres pour sa rébellion et dont le nom est martelé sur certains monuments (*C. I. L.*, XIII, nos 5201, 11514, 11524).

P. 220-226. L. Leschi. A *Gemellae* (40 kilomètres au sud-ouest de Biskra), dans la cour centrale du praetorium du camp (cf. plus loin J. Baradez, *Fossatum Africae*, 2°).

P. 221. Au centre du portique décorant la façade des *principia*. Base adossée à la colonne de gauche ; auj. au Musée d'Alger.

58)

IMP CAES DIVI TRAIANI
PARTHICI F DIVI NERVAE
NEP TRAIANO HADRI
ANO AVG PONT MAX
TRIB POT X COS III
COH I CHALCID EQ
DEVOTISSIMA IPSI
STATVAM DE SVO POSVIT
SEX IVLIO MAIORE
LEG AVG PR PR

Date : entre le 10 décembre 125 et le 9 décembre 126 ap. J.-C.

Sex. Julius Major, ici légat de la III^e légion Auguste en 126, fut plus tard légat de Syrie et revint en Afrique comme proconsul.

P. 221-222. Inscription qui surmontait le centre du portique ; auj. au Musée d'Alger.

59)

IMP CAES DIVI TRAIANI PARTHICI F DIVI NERVAE
NEPOS TRAIANVS HADRIANVS AVGVSTVS
PONT MAXIMVS TRIB POT XVI COS III P P
L VARIO AMBIBVLO LEG AVG PR PR LEG III AVG

L. 4 : *leg. III* a été martelé, puis regravé.

Date : entre le 10 décembre 131 et le 9 décembre 132 ap. J.-C.

L'inscription donne la date de la construction du camp, qui suit de près celle du grand camp de Lambèse.

P. 222. Plaque mutilée en bas, portant une dédicace à Antonin le Pieux entre le 1^er janvier et le 9 décembre 140 ; cette dédicace se termine par les deux lignes suivantes :

60)

*...i. caeser*NIO *statia*NO LEG
*aug. pr*O *pr. cos. d*ESIG

P. 223. Base ; auj. au Musée d'Alger.

61)

DIVO
PERTINACI
PATRI
ALA I PAN
NONIORVM

P. 223. Restes d'une dédicace à Septime Sévère et à ses fils.

P. 223. Base adossée, sous le portique, à la colonne centrale de droite.

62)

IMP CAES M
ANTONIO GOR
DIANO INVI
CTO PIO FELI
CI AVG ALA EQ
PANN GORDI
ANA DEVOTA
NVMINI EIVS

P. 224. Au centre de la cour du praetorium. Autel monumental.

63)

u i CTORIAE NOB PR
i n CIPVM NOSTRO
rum u ALERIANI ET
*gallie*NI ET VALERIANI CAES
a u g g g . L MAGIVS
u a l e r IANVS VC
l e g . AVGGG PR PR
aram VOVIT CVRANTE
..... FAVSTINO PRAEF
A P

Dern. l. : *a(lae) P(annoniorum)*.

Le légat était considéré comme se nommant Macius et datant du IIe siècle (*C. I. L.*, VIII, nº 2618 *c*) ; il a peut-être précédé Veturius Veturianus (cf. *Ann. épigr.*, 1946, nº 39 ; 1914, nº 245 ; *C. I. L.*, VIII, nº 2634 = H. Dessau, *I. L. S.*, nº 2296).

P. 225. Fragment d'inscription où l'on peut reconnaître des éléments des noms, de la filiation et de la titulature d'Hadrien, et reconstituer les mots suivants :

64)

*castra (?)... per*FECTA FVERANT *per* LEG. *ii*I AUG

P. 225-226. Conclusions qu'on peut tirer de ces inscriptions pour préciser l'histoire de l'organisation militaire des confins du Sud algérien.

P. 264-270. **65)** J. Carcopino propose de voir dans le *Co. Sullae* d'une inscription sur mosaïque de *Glanum* (*Ann. épigr.*, 1946, nº 161) Faustus Cornelius Sulla Felix, gendre de Claude, consul en 52 ap. J.-C., exilé en 58 par Néron à Marseille (Tac., *Ann.*, XIII, 47), puis assassiné en 62 sur l'ordre de ce prince (*Ibid.*, XIV, 57), alors qu'il s'était retiré à *Glanum*, dans la maison où la mosaïque a été découverte et dont il était propriétaire.

P. 298-302 avec fig. G. Picard. A Mactar. Deux pierres remployées dans une pile d'aqueduc.

66)

c. brutti o l. f. pomp. praesenti FVLVIO RVS
*tico cos. procos. prou. afri*CAE XV VIR SACR FACIVNDIS CVRA
tori operum loco oru MQVE PVBLICORVM LEG PRO PR
*imp. caes. traiani hadri*ANI AVG PROVINCIAE CAPPA
5 DOCIAE ITEM LEG PRO PR *imp. caesaris traiani hadriani*
AVG PROVINCIAE MOESIAE *inferioris* LEG PRO PR IMP CAESAR DIVI TRA
IANI AVG PROVINCIAE CILIC CVR *Viae* LATINAE LEG LEG VI FERRATAE DONIS MILI
TARIBVS DONATO AB IMP TRAIANO *aug. ob bellum* PARTHICVM PRAET AEDIL PLEB *quaes*
TOR PROVINCIAE HISPANIAE BAE*ticae ulterioris* TRIB LATIC LEG I MINERVIAE DONIS
10 MILITARIBVS DONAT AB IMP AVG OB BE*llum germanicum* TRIVMVIRO CAPITALI PATR*ono*
d.
D

L. 1 : le bas des lettres subsiste seul dans la partie droite ; l. 6-7 : pour expliquer l'anomalie de la titulature, l'auteur suppose que le lapicide a omis IANI FIL HADR au début de la l. 6 ; nous croirions plutôt à une contamination maladroite des deux formules courantes *leg. pro pr. Imp. Caesar. Traiani Aug.* et *leg. pro pr. diui Traiani*, pour indiquer que Bruttius a été légat de Cilicie sous Trajan et l'est resté après la mort de celui-ci.

Né vers 75 av. J.-C., Bruttius est sans doute le fils de L. Bruttius Maximus, proconsul de Chypre sous Titus (plus loin, n° 122) ; en 114, à la tête de la légion VI[a] Ferrata, il prend part à la conquête de l'Arménie. Ami d'Hadrien, il aurait été consul en 124, proconsul d'Afrique en 137-138 et fut consul pour la seconde fois en 139 avec Antonin le Pieux (*Prosop. imp. rom.*, 2[e] édit., I, p. 370, n° 164). Son fils C. Bruttius Praesens, consul deux fois, fut le père de l'impératrice Crispine (*Ibid.*, p. 372, n° 165).

P. 303-304. A. Piganiol, revenant sur la légation de Cilicie, insiste sur ce que Bruttius gouvernait cette province en 117, ce qui le fit « spectateur ou complice des intrigues » qui se nouèrent à la mort de Trajan. La reconnaissance d'Hadrien lui assura une belle fin de carrière.

P. 332-337. R. Thouvenot. Deux diplômes militaires du Maroc.

P. 332-336. A *Banasa*.

67) Sur une face :

IMP CAES DIVI HADRIANI F DIVI TRAIA
NI PARTHICI NEP DIVI NERVAE PRONEP T AE
LIVS HADRIANVS ANTONINVS AVG PIVS
PONT MAX TR POT XX IMP II COS IIII PP
EQVIT ET PEDIT QVI MILIT IN ALIS V QVAE
APPEL I AVG GALL ET GEMEL CR ET TAVRI
AN VICTR ET III ASTVR ET I HAMIOR SVROR
SAG ET COH XI I ITVR CR ET V DALMAT CR
ET II HISP VASCON ET IIII GALLOR ET I ASTVR
et CALLAEC ET II SVROR SAG ∞ ET III ASTVRVM
et II HISPAN CR ET I LEMAVOR ET III GALL
FELIX ET IV TVNGR VEXILL ET SVNT IN MAV
ret. TINGIT SVB VARIO PRISCO PROC QVIN
que ET VIGENTI STIPENDIS EMERI*tis*
dimiss. honesta missione QVOR NOM*ina subscripta sunt*

Sur l'autre face, texte de même teneur, mais plus endommagé.

Date : 157 ap. J.-C.

Étude des corps de troupes mentionnés. Ce diplôme permet de compléter un fragment d'un

autre diplôme trouvé à *Volubilis* (*Ann. épigr.*, 1949, n° 74).

P. 335-336. Mention d'un autre petit fragment de diplôme trouvé à *Banasa*, annonçant cinq cohortes ; début du règne d'Antonin (?).

P. 336-337. A *Thamusida*. Fragment.

68) Face interne :

*cu*M EST CIVITAS IIS DATA AVT
*si qui caelibes e*SSENT CVM IIS QVAS POSTEA
*duxissent dum*TAXAT SINGVLI SINGV
las a. D V K APRIL
t r a I A N O HADRIANO II COS
TESANIANO
*i i hispa*NAE C R CVI PRAEST
PAETVS
*e*X GREGALE
ONI F FLAVO VIROVESC
LIAE FIL EIVS
*descriptum et r*ECOGNITVM EX TABVLA AENEA QVAE
fixa est romae IN MVRO POST TEMPLVM
diui augusti ad MINERVAM

Face externe :

VRBANI
ROMANI
VIBIANI
VITALIS
FLORI
LEONA'E
CRESCENTIS

Date : 118 ap. J.-C.

Le bénéficiaire est originaire de *Virovesca*, dans la vieille Castille.

Dacia, IX-X, 1941-1944 (publié en 1945).

P. 407-425. D. Tudor. Monuments conservés au Musée de Bucarest.

P. 412-414. Groupe sculptural de *Romula* (*C. I. L.*, III, n° 8027 ; H. Dessau, *I. L. S.*, n° 4074).

P. 416-417. Sur le socle d'un bas-relief de Némésis, dont le haut manque.

69)

.....E HERENNIA
*nu*S EX VIS P

P. 431-440. O. Floca. La briqueterie de *Sarmizegetusa*.

P. 439. Estampille trouvée souvent dans la briqueterie, donnant le nom de son propriétaire.

70) M · SER · DONA†

Cf. plus haut, n° 18 et plus loin, n° 79.

P. 473-483. Gh. Stefan. A *Noviodunum*.

P. 473. Autel dont le haut manque.

71) ROMA*nus*
MILES
LEG I· ITAL
VOTV SOVIT *(sic)*
L I B M

P. 475-478. Autel en forme de prisme, dont trois faces sont inscrites. Gr. Florescu en a donné une lecture plus satisfaisante (cf. plus loin, nº 175).

Id., XI-XII, 1945-1947 (publié en 1948).

P. 123-124. Gh. Stefan. A Drajna-de-Sus (Valachie), dans le camp romain. Tuiles et briques estampillées.

72)
a) LEG V MACEDONICA
b) LEG I ITALICA
c) LEG XI C P F
d) COH COM
e) COH I COM

d) et *e)* : *Com(magenorum).*

Époque de Trajan et premières années d'Hadrien (cf. Cichorius, P. W., *R. E.*, IV, col. 273-274).

P. 155-168. D. Tudor. A *Sucidava.*

P. 155-159.

73) . . . . . .
r e G I N A *e*
AVREL AN*to*
NINVS EX *u*
O T O P O S *u*
I T

Début du IIIe siècle ap. J.-C.

74) Minime fragment de la dédicace d'une construction que Caracalla et Géta (celui-ci [*trib. po*]*t. IIII cos. II*) [*per m*]*il*[*it*]*es suos fecer*[*unt*].

P. 159-166. Briques estampillées portant le nom des corps de troupes et parfois l'indication de leur garnison.

75) *a)* LE XIII G P
Le(gio) XIII G(emina), P(ontes).
b) CORS III A D
Co(ho)rs III A(lpinorum) D(ardanorum ?).
c) DAL VARI
Dal(mati) Vari(na).

L'auteur développe *Vari(na)* ; voir cependant *Ann. épigr.*, 1939, nº 92, 1944, nº 5 : *Variana* ; 1944, nº 13 : *praedia Variana.*

d) E N C
E(quites) n(umeri) C(onstantinorum).

P. 166-168. Estampilles sur des lampes ; marques en couleur sur des fragments d'amphores.

P. 216-219. Gr. Florescu. A *Capidava.*

76)

D M S
FABRICIA Q F
SATVRNINA PA
VIX ANN XXI
C MVNATIVS
VENVSTVS
PRAEF COH I GER
CONIVGI PIIS
SIMAE POS

L. 3 : *p(i)a ;* l. 7 : *coh(ortis) I Ger(manorum).*

Dix dernières années du IIe siècle.

P. 269-270. I. I. Russu publie une série de corrections à des inscriptions déjà connues. **77)** Nous relevons :

a) Bull. de l'Inst. archéol. bulgare, XI, 1937, p. 286-287 = *Archäol. epigr. Mitt.,* XV, 1892, p. 218, nº 106, l. 7, lire : το[ῦ] ἑτα[ί]ρου.

b) G. Kazarov, *Denkm. thrak. Reiters,* 1938, p. 55, nº 236, lire : Μούκιο(ς) ὀρδιν(ᾶτος) κεντυρ(ίων)...

c) Ibid., p. 181, nº 1093, lire : ὠρδινᾶτος.

P. 273-274 avec fig. D. Tudor. Coin supérieur gauche de la *tabella posterior* d'un diplôme militaire, conservé au Musée national des Antiquités à Bucarest.

78) Face interne :

Sur la *tabella I,* restituer le nom d'Hadrien, à la date de 121.

tabella II :

CIVIT DEDIT *et conub. cum uxoribus quas tunc*
HABVISS CVM *est ciuit. iis data aut si qui caelib.*
ESSENT CVM IIS *quas postea duxiss. dumtaxat*
SINGVLI SIN*gulas ..... m. annio uero ii et*
CN ARRIO AV*gure cos. .....*
GR*egali*
IVNIO IVN*iano .....*

Face externe :

tabella II (restituée d'après le diplôme de 120 : *C. I. L.,* XVI, nº 68) :

L PVLLI *anthi(?)*
TI CLAVDI *erotis(?)*
P ATINI *crescentis(?)*

Date : 121 ap. J.-C.

P. 275 et suiv. **79)** M. Macrea identifie avec Manius Servius Donatus le personnage qui figure au *C. I. L.,* III, nos 8075, 17 *a* et 12638 ; c'est le propriétaire du grand four découvert par O. Floca à *Sarmizegetusa* (cf. plus haut, nº 70, et aussi nº 18).

EPIGRAPHICA, IX, 1947 (publié en 1949).

P. 3-31 avec 2 pl. hors-texte. R. Bartoccini. A Tarente. Angle

inférieur droit d'une table de bronze, trouvé en 1909.

80) Fin de 26 lignes d'une loi romaine (haut. max. 0 m. 197 ; larg. max. 0 m. 226 ; haut. moyenne des lettres 0 m. 005), qu'il nous est difficile de reproduire ici, en raison des dimensions qu'elle revêt avec les restitutions de l'auteur.

Observations sur l'aspect de la table, la facture des lettres (caractères très rudes), l'orthographe et les formes grammaticales.

D'après la mention, à la l. 12, *socium nominisque latini*, le document, qui devait être fort important, est certainement antérieur à 90 av. J.-C. Ce serait une loi présentée par un magistrat, discutée et *rogata* dans les comices, destinée à combattre et à réprimer le *repetundarum crimen*. R. Bartoccini voudrait reconnaître dans ce fragment une partie de la *lex Servilia Glauciae* et appuie son hypothèse sur une discussion des arguments proposés par divers historiens.

P. 30-31. Index des mots.

P. 32-35. Margherita Guarducci, dans un article sur la guerre de 114 av. J.-C. entre Lato et Olonte, cherche à préciser la chronologie des documents publiés par H. Van Effenterre dans la *Rev. des Études anc.*, XLIV, 1942, p. 31-51 (cf. *Ann. épigr.*, 1945, nº 94).

P. 36-39. A. Palestra. A Robecco sul Naviglio (à 4 kilomètres d'Abbiategrasso). Borne milliaire en forme de colonne.

81)

d. N IMP CAES
fl. *co*NSTANTINO
MAX P F VICTORI
AVG PONTIF MAX
TRIB : POT XXIII IMP
XXII CONS VII
P P PROCONS HV
La suite n'a pu être déchiffrée.

L. 7 et suiv. : *hu*[*manarum rerum*] || [*optimo principi*] || [*divi Constanti filio*] || [*b(ono) r(ei) p(ublicae) n(ato)*] ||....

Date : 326 ap. J.-C.

La pierre devait appartenir à la voie romaine de Milan à Ivrée vers les Alpes Grées. — Cf. *Ann. épigr.*, 1939, nº 23.

P. 40-43 avec fig. Lucia Antiseri. A Spello *(Hispellum)*.

P. 40. Borne avec deux noms de *duumviri* (*Ann. épigr.*, 1948, nº 102) ; fin de l'époque républicaine.

P. 41.

82)

CN · CORNELIO · C · F
PALAT · POMPONIO
MARTIALI · EQVO · PVB ·
VI · VIR · AED · IIVIR · I · D
QVAEST · II
II · VIR · QVINQ · AVGVRI
PLEBS · VRBANA
OB · MERITA · EI*us*
L · D · *d*. *d*.

Ier siècle ap. J.-C.

P. 44-55. A. Berger, examinant l'abréviation C. C. C. dans l'inscription du *collegium sympho-*

niacorum (*C. I. L.*, VI, n° 4416 = 2193), montre que l'interprétation de Mommsen : *c(oire) c(onvocari) c(ogi)* n'est pas satisfaisante et suggère deux solutions : *quibus senatus c(ollegium) c(oire) c(onvenire) permisit*, ou bien *c(ollegium) c(onstituere)*, ou *c(elebrare)*, ou *(condere)*, *coire, permisit*, ce qu'il juge plus en harmonie avec les textes juridiques et les autres documents.

P. 56-67. G. M. Bersanetti. Notes historico-épigraphiques.

83) 1° Contrairement à l'opinion d'O. Hirschfeld (*Kais. Verwaltungsbeamten*, p. 334), qui n'a pas tenu compte de *I. G.*, XIV, n° 1085 ; *I. G. R.*, I, n° 136, le chef du bureau *a studiis*, tant qu'il a eu le titre de procurateur, a été *centenarius*. Les personnages d'Ostie (*C. I. L.*, XIV, n° 5340) et de *Pheradi Majus* (*Ann. épigr.*, 1932, n° 34 ; A. Merlin, *Inscr. lat. de la Tunisie*, n° 250) sont entrés dans le service comme *sexagenarii* et ont été mis ensuite à sa tête en étant promus *centenarii*. Quand l'*a studiis* reçut le titre de *magister*, il passa probablement dans la classe des *ducenarii* pour devenir *trecenarius* lorsque au début du IV^e^ siècle il fut fait *magister studiorum*.

2° Dans les inscriptions de l'*Ann. épigr.*, 1945, n^os^ 80 et 85, cf. 1949, n° 153, le municipe auquel il est fait allusion ou qui est mentionné par les abréviations M C est plutôt Cannes que *Canusium*.

3° Revenant sur l'inscription de *Philippopolis* relative à Basiliscus (cf. *Ann. épigr.*, 1948, n° 43), l'auteur discute certaines des interprétations présentées par O. Fiebiger, dans les *Denkschr. d. Akad. der Wissensch. in Wien, Philos.-histor. Kl.*, LXX, 3, 1939, p. 25, n° 35.

P. 68-80. Antonia Lussana. Observations sur les bornes milliaires de la Transpadane, de la Vénétie et de la Ligurie : liste des empereurs dont les noms sont rappelés sur ces pierres ; analyse des divers formulaires qu'elles comportent.

P. 81-89. F. Sprater. Importance du règne de Claude pour la région rhénane (peu de renseignements d'ordre épigraphique).

P. 90-108. Lucia Donaduzzi Marcon a établi, d'après des livres, manuscrits et anciens catalogues, comment se composait la collection épigraphique de l'érudit véronais du XVII^e^ siècle Moscardo, et a relevé les monuments qui sont encore conservés dans les musées de Vérone et ceux qui n'y sont plus.

P. 109-112 avec fig. V. Tusa. A Rimini. Cippe.

84)

CNEO AQVILIO RO
MANO EVSEBIO VC
CONSVLARI FLAMI
NIAE ET PICENI OB IN
LVSTRIA EIVS MERI
TA ET INSIGNIA BENE
FICIA PATRONO
DIGNISSIMO ORDO
ARIMINENSIVM

Personnage jusqu'à présent inconnu ; la création des *consulares Flaminiae et Piceni* permet à l'auteur de dater le texte de la période 350-400.

P. 113-156. E. Manni. Notes d'épigraphie relative à Gallien.

85) P. 113-137. Chronologie de Gallien. — La chronologie de Valérien et Gallien repose sur un seul point ferme : l'accession au pouvoir de Valérien en 253. L'auteur tente de fixer les dates contestées en regroupant tous les documents qui se réfèrent à chacun des consulats. Les inscriptions et les monnaies montrent qu'il y a trois manières de compter les années de règne.

P. 137-152. Victoires de Gallien et révoltes de prétendants. — L'auteur cherche, d'après les monnaies dites légionnaires, à fixer les dates des victoires de Gallien.

P. 152-156. L'*abolitio memoriae* de Gallien. — Le nom de Gallien n'a été martelé qu'en Italie et en Afrique ; les martelages indiqués dans les autres provinces sont très douteux. Dans certaines inscriptions d'Afrique le nom de Valérien a été respecté alors que celui de Gallien était effacé, ce qui tiendrait à la politique différente suivie par chacun des empereurs à l'égard du Sénat.

Id., X, 1948 (publié en 1950).

P. 3-13. Cecilia Valoti. Étude sur l'activité de Scipione Maffei, collectionneur et éditeur d'inscriptions.

P. 14-20. I. I. Russu. **86)** Suite des notes épigraphiques publiées dans *Dacia*, XI-XII, 1945-1947, p. 269-270.

P. 14, n° 1. A propos de deux épitaphes publiées par A. Ferrua, *Epigraphica*, IV, 1942, p. 53, n° 28 et p. 58, n° 41, l'auteur montre que SARCI et SARCIN ne sont pas des noms, mais des abréviations du terme de métier *sarcinatrix*.

P. 15, n° 2. Deux inscriptions à peu près semblables figurent au *C. I. L.*, IX, n° 664 et X, n° 1885. Il s'agit du même texte, dont la vraie lecture est celle du dernier numéro ; le personnage est un *augustalis*, C. Minatius Bithus.

P. 16, n° 3. *C. I. L.*, IV, n° 1667, à compléter ainsi : *M. Lollius* [*M. l.*] || *Bithus*.

P. 16, n° 4. *C. I. L.*, VIII, n° 3198 (Lambèse). La véritable lecture est celle-ci, où l'on trouve IANVRIVS et non celle du *Supplementum*, n° 18312 TANVRIVS, nom inconnu, tandis que IANVRIVS est attesté au *C. I. L.*, VIII, n° 11578.

P. 17, n° 5. Une inscription, publiée par P. Dimitrov, *Die Grabstelen römischer Zeit in Nordbulgarien*, Sofia, 1942, se lit : *Dis Manibus* || *Mucatral(is)* || *Sil(a)e f(ilius) natio* || B · M · CH II F R ; il faut compléter *natio(ne)* || *B(essus) m(iles) c(o)h(ortis) II F(laviae) < B >(essorum)*.

P. 18, n° 6. Dans une inscription de *Cuppae* publiée par E. Swoboda, *Forsch. am obermoesischen Limes* (*Schrift. der Balkan-*

komm., antiq. Abt., X, Vienne. 1939), p. 8, l'épithète *Nescenses*, doit se rapporter à une forteresse de Mésie inférieure Νίσκονις, dont parle Procope (*De aedif.*, IV, 11, 149, 20).

P. 19, n° 7. Essai de nouvelle lecture du nom d'un peuple thrace cité dans le *Bull. de Corr. hellén.*, XXV, 1901, p. 313, n° 13.

P. 20, n° 8. Une erreur de lecture, faite sur un passage d'une épitaphe grecque de Serres (M. Dimitsas, *Makedonia en lithois*, Athènes, 1896, p. 663, n° 815), a amené G. Mateescu à forger un nom thrace inexistant.

P. 21-58 avec 4 pl. A. Ferrua. Tables de jeu à inscriptions. Suite de l'étude commencée dans le numéro précédent de la même revue (cf. *Ann. épigr.*, 1949, n^os^ 80-83), des *tesserae lusoriae* des Catacombes (n^os^ 53-132).

87) Textes inédits ; observations et corrections à quelques textes déjà publiés, en particulier par M. Ihm ; inscriptions du même genre provenant d'autres régions : d'Afrique (n^os^ 90-97), de Trèves (n° 105), etc.

P. 51-58. Considérations générales sur la taille de ces objets, sur leur date (seconde moitié du III^e^ et IV^e^ siècle, en raison de l'écriture, de l'orthographe et de leur utilisation par les chrétiens dans des sépultures de ces époques) ; manière dont les chrétiens les ont utilisés pour fermer les tombes et inscrire les épitaphes ; intention qu'ils ont eue en les utilisant ainsi. La grande majorité proviennent de Rome : ce damier à 36 cases est une invention romaine.

P. 62-68 avec fig. E. Ferrario. A Milan, dans la basilique des Apôtres. Plaque de marbre assez abîmée. Épitaphe métrique grecque en cinq distiques, du médecin Διόσκορος, suivie d'une mention latine.

88) HIC EST ILLE DIOSCORVS ILLI*us*
LINGVA CONTICVIT MELLE DVLCIOR
ILLI SOLVS
*de*P XII KAL *decem?*BRES

Ce médecin serait peut-être, selon l'auteur, le Dioscorus dont parle saint Augustin dans sa lettre 227 (Migne), écrite après la Pâques de 428.

P. 69-73 avec fig. P. Tremoli. A Norcia. Trois plaques de calcaire.

89)
a) C · FADENO · Q · F
QVI · BASSO
VIII VIR IIVIR · POT
PATRONO PLEB

Fragment avec quelques lettres seulement, se rapportant peut-être au père du précédent.

b) *q. f*ADE*no*...
Q*vir (?)*.....
VIII *uiro*.....
PATRI.....
c) *p* E T I L L E N A E · Q F
M A X I M A E
M A T R I
*ex t*ESTAMENTO C FADENI...
MODERATVS.....

Il doit s'agir d'un monument unique consacré à ces trois personnages.

P. 74-80 avec fig. Margherita Guarducci. A *Leptis Magna*. Cippe de calcaire trouvé dans le vieux cimetière catholique d'Homs en 1927.

90) Épitaphe grecque de 33 lignes par laquelle des θρεπτοί ont voulu honorer leur bienfaiteur Larkis, qu'Alexandris (sans doute une femme d'Alexandrie) engendra à Knossos ([K]νώσιος) dans la « Crète nourrice d'Africains » (fin du IIe ou première moitié du IIIe siècle ap. J.-C.). L'inscription veut être métrique.

P. 90-103 avec fig. A. Calderini. A Milan, dans la zone de San Lorenzo.

91) *a)* ...*omu*... || [*proco*]*s. in A*[*frica ?*] || [*Matris De*]*um cu*[*rator*].

b) ... *C. f. Pol.* ...||... *Passeri*...|| [*iiiiu*]*iro uia*[*rum cur.*] || ...*edon*...

c) .....*roni* || [*sp*]*lend. col. Medi*[*ol.*] || [*leg*]*ion. XI Cl. P. F. pr.* ... || [*prou. Galliae*] *Narb. trib. pleb.* || *trib. milit. leg. IIII.*

Nombreuses épitaphes chrétiennes.

P. 104-130 avec fig. Dem. St. Marin propose une nouvelle restitution du traité d'alliance avec *Callatis* (*Ann. épigr.*, 1933, nº 106), étudié par A. Passerini dans l'*Athenaeum*, XIII, 1935, p. 57-72.

92)
*dolo m*ALO · QVO · PO*plus ro*
*manus socique e*T BELLVM FACE*re debe*
*nto et propria p*EQVNIA · ADIOVAN*to sei*
*aliquis faxit po*PLO · CALLATINO · BELLV*m*
*sei poplo rom*ANO · QVEIVE SVB · INPERIO
*bellum faxit po*PLO · ROMANO VTEI · ET
*callatinus pro*PRIOD · FAXIT *p*OPLO *non*
*aliter ac pop*LVS · ROMANVS · POPL*o*
*faxit callatin*O SEI QVID · AD · HANCE *fir*
mandam societatem ADERE · EXIME*re · ue*
uellent utriusque VOLVNTATE LICE*to*
*uolentibus e*XER*cere*NT · ID SOCIETAT*e*
*in tabolam ae*NAM · VTEI · SCRIBERETVR HO
*c romae in loc*O · OPTVMO IN · FAANO CONCOR*d*

Après avoir conclu, d'après les indices linguistiques et épigraphiques, que le traité ne peut avoir été conclu beaucoup au-delà de la seconde moitié du IIe siècle av. J.-C., l'auteur tente de le replacer dans le cadre historique et pense que sa signature ne doit pas être très éloignée de la réduction de la Macédoine en province romaine et pourrait être des environs de 100 av. J.-C.

P. 131-142 avec fig. G. V. Gentili. Deux nouveaux fragments des Fastes consulaires de *Cupra maritima*.

93) *a) imp. caesar xiii* M·PLAVTI*us siluanus*
l. caninius· GA*llus*
c. fufius GEM*inus*

L. 1 : consuls de 2 av. J.-C. ; l. 2 : consul suffect ; l. 3 : consul suffect en septembre.

b) c. iulius caesar dictator ex
HIS*pania triumphauit*
ET POPVL*o in hortis trans ti*
BERIM·*duo prandia dedit (?)*
C·AVID*ius* . . . . . .

Si l'on admet cette restitution, les faits visés sont de l'année 45 av. J.-C.

Quelques rectifications au fragment publié par A. Degrassi antérieurement (*Ann. épigr.*, 1949, n° 79).

ERANOS, XLIV, 1946.

Dédié à G. Rudberg.

P. 219-227. E. Gren. Copies d'inscriptions grecques et latines prises au début du XVIIIe siècle par le Suédois Michel Eneman.

P. 223, nos 4 et 6 : *C. I. L.*, III, nos 734 et 733.

P. 225, n° 9 : *Ibid.*, n° 737.

P. 226, nos 11 et 12 : *Ibid.*, n° 738 ; n° 732, cf. p. 990 et n° 7401.

P. 228-243. H. S. Nyberg. A *Harmozica*, en Géorgie, dans un tombeau.

P. 230-231, n° 1. Gemme avec un portrait d'homme.

94)
Ἀσπαρουκις πιτιάξης.

P. 231, n° 2. Gemme enchâssée dans la boucle d'or d'une ceinture. Deux portraits, homme et femme, avec leur nom.

P. 231-232, n° 3. Autour d'une coupe en argent.

95) Ἐγὼ βασιλεὺς Φλ. Δάδης ἐχαρισάμην Βερσούμα πιτιάξη.

Pour le titre de πιτιάξης, cf. *Ann. épigr.*, 1947, n° 125, et le

nº ci-après ; Βερσούμα est le nom syriaque Bar saumā.

P. 232-243, nº 4. Stèle bilingue. Le texte grec (*Ann. épigr.*, 1947, nº 125) est suivi d'un texte pehlevi en alphabet araméen ordinaire, reproduit ici et dont voici la traduction :

96) « Je (suis) Sērapīt, fille de Zēvax, le petit bitaxš du roi Farsman, femme de Yōdmangan le victorieux et qui a fait (montré) beaucoup de vaillance, le rab tarbāṣ du roi Xsēfarnūg, fils d'Agrip, le rab tarbāṣ de Farsman, roi des *xblxbl* — lorsque sa vie n'était pas (encore) accomplie ; et elle était tellement jolie et belle qu'elle n'avait pas sa pareille pour sa beauté. Et elle mourut âgée de 21 ans. »

Commentaire des textes. Agrip(pa) et Yōdmangan sont *rab tarbāṣ*, l'un du roi Farsman, l'autre du roi Xsēfarnūg ; ce titre désignerait le grand vizir et serait traduit en grec par πιτιάξης et par ἐπίτροπος.

P. 421-425. T. Kleberg. 13 passages des *Carmina latina epigraphica* (10 précédemment relevés et 3 nouveaux), qui dénotent des emprunts à Juvénal ou des réminiscences de ses poèmes.

Id., XLVI, 1948.

P. 159-161. M. P. Nilsson. Dans l'épitaphe métrique de Mactar publiée par l'*Ann. épigr.*, 1948, nº 107, lire aux l. 13-14 : **97)** *lege deum solemq(ue) super ac sidera novi, deum* étant un génitif pluriel dépendant de *lege* (cf. plus loin, nº 204).

Wiener Jahreshefte, XXXV, 1943.

Le premier fascicule ne nous a pas été accessible.

P. 99-137 et fig. R. Egger. A Grossbuch, région de Klagenfurt, en Carinthie.

98)

*d*ITI SMER*trio* AVG
M CLAVD RVFVS
*et i*VLIA GEMELLINA
*a*EDEM FECERVNT
L M

Autres inscriptions où apparaît le mot Smertrius.

Étude d'une *tabella defixionis* trouvée en 1930 à Bregenz (p. 103-108, fig.), d'une autre de Caerleon (p. 108-110, fig. ; cf. *Ann. épigr.*, 1929, nº 46 ; 1931, nº 69) et de la tablette d'imprécation recueillie en 1865 à Bregenz (p. 116-117, fig. ; — *C. I. L.*, III, nº 11882 ; A. Audollent, *Defixionum tabellae*, nº 93), où apparaît le nom Ogmius (cf. A. Grenier, *C. R., Acad. Inscr.*, 1947, p. 256).

P. 164-169. A. Wilhelm restitue ainsi la l. 9 d'une inscription de Didymes (*Ann. épigr.*, 1938, nº 127 ; 1940, nº 47) : **99)** [σὺν ταῖς βάσεσιν] καὶ τοῖς [βωμ]οῖς.

Id., Beiblatt.

Col. 102-108. J. Keil. A Éphèse.

Col. 102-106 avec fig. Plaque brisée en bas.

100)

IMP CAESAR AVG ET TI
CAESAR AVG F
AQVAM THROESSITICAM
INDVXERVNT CVRAM
AGENTIBVS C SEXTILIO P F POLLIONE
ET C OFILIO PROCVLO

Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ
Σεβαστὸς
καὶ Τιβέριος Καῖσαρ Σεβαστοῦ
υἱὸς
τὸ Θροεισσιτικὸν ὕδωρ εἰσήγαγο[ν]
ἐπιμεληθέντων Γαίου Σεξτιλ[ίου]
[Ποπλίου υἱοῦ Πωλλίονος καὶ Γαίου]
[Ὀφιλίου Πρόκλου].

Cf. pour les noms des épimélites J. Keil, *Ephesos*, III, p. 263. nº 92. — Voir J. et L. Robert, *R. É. G.*, LVII, 1944, p. 225, nº 161 *a*.

Col. 106-108 avec fig. Autel.

101)

Σοὶ τόνδε βωμὸν
δέσποτα Ζεῦ Κτήσιε
Κορνηλιανὸς εὐξά-
μενος εἱδρύσατο.

L'auteur de cette dédicace en deux trimètres ïambiques est inconnu. Témoignages sur le culte de Zeus à Éphèse. — Voir J. et L. Robert, *loc. cit.*

Col. 109-120. D. Zontschew. Inscriptions de la Bulgarie méridionale.

Col. 109-111 avec fig. A *Philippopolis* (Plovdiv) = *Ann. épigr.*, 1948, nº 160.

Col. 111-114 avec fig. A *Philippopolis*. Fragment de frise architravée. Lettres de la seconde moitié du Ier siècle ap. J.-C.

102)

AEDEM THENSAVRORYm

Il s'agirait d'un bâtiment destiné au trésor de l'État. — Cf. J. et L. Robert, *R. É. G.*, LXI, 1948, p. 176, nº 134.

Col. 118-119 avec fig. A 2 kilomètres au sud de Belosem (arrondissement de Plovdiv).

103) Épitaphe d'un βενεφικιάριος.

Col. 119-120 avec fig. A *Philippopolis*.

104) Épitaphe d'un παλαιστρατώτης (= *veteranus*); amende éventuelle à payer τῷ ἱερῷ ταμείῳ.

Col. 121-126. J. Keil. Rectification du texte *I. G. R.*, IV, nº 1703 d'après des estampages. — Voir J. et L. Robert, *R. É. G.*, LVII. 1944, p. 220, nº 148.

Col. 127-138. A. Betz étudie, d'après des inscriptions déjà publiées, le phare et la station navale de Salone.

Col. 137-138. A. Betz. Note sur

l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1944, nº 103.

105) M. Ael(ius) Honoratus, centurion de la légion Iª Adjutrix, a été *reg(ionarius)*, c'est-à-dire chargé de la police contre une insurrection dans la province.

Col. 139-142 avec fig. Gh. Stefan. Dans une île de la Dobroudja aux bouches du Danube, où devait se trouver le camp de *Dinogetia*. Briques. La principale donne :

106)

ΓEG I IOΛIVΞ SCY

Leg(ionis) I Joviae Scy(thicae?).

Permettrait d'interpréter correctement l'Itinéraire d'Antonin, 225, 2-3.

Jahreshefte des österreichischen archäologischen Institutes in Wien, XXXVI, 1946.

Reprennent leur ancienne dénomination, changée depuis 1940 en celle de *Wiener Jahreshefte*.

P. 121-134. J. Keil. A Sardes. Épigramme sur la base d'une statue honorifique d'Acholios (G. Kaibel, *Epigrammata graeca*, nº 903 ; *I. G. R.*, IV, nº 1510 ; W. H. Buckler et D. M. Robinson, *Sardis*, VII, p. 89, nº 83).

107) L'épigramme appartient à la période d'environ 400 et n'a rien à faire avec le *magister admissionum* de Valérien ni avec les invasions gothiques du IIIe siècle ; Acholius était *vicarius* de la *dioecesis Asiana* et avait fondé un sanctuaire d'Éleutheria. — Voir sur cette inscription L. Robert, *Hellenica*, IV, p. 35-47, et p. 149-151 la critique de certaines des considérations présentées par J. Keil (cf. *Ann. épigr.*, 1949, nº 217).

Id., Beiblatt.

Col. 5-14 avec fig. Erna Diez. A *Flavia Solva*. Stèle avec représentation d'un gladiateur et de Némésis.

108) *d*EAE NEMESI

Col. 41-66. B. Saria. Nouvelles inscriptions de la région frontière norico-pannonienne (*Ann. épigr.*, 1948, nºs 234-240).

Col. 67-78. A. Betz. Nouveaux documents concernant les auxiliaires de la Dalmatie.

Col. 68-75. Près d'Humac.

Nº 1. Stèle.

109)

BETVLO KAR
NIS F DOMO
EQVIVS MIL
COH III ALP
AN XL STIP XXI
HSE T F I
VALERIVS SIG
H P

L. 6 : *h(ic) s(itus) e(st), t(estamento) f(ieri) j(ussit)* ; l. 7 : *sig(nifer)* ; l. 8 : *h(eres) p(osuit)*.

Nº 2. Stèle brisée en haut.

110)

EQV CHO III
ALPIN-E DOMO
VERCIANVS AN
XXXVIII STIP XIII
T F IHPHSE

Importance du site d'Humac, dans la vallée de la Trebižat, affluent de la Narenta ; le camp romain a donné de nombreuses inscriptions militaires (liste, col. 68-69). Étude sur la *cohors III*ª *Alpinorum* ou *Alpina*, sur les noms et l'origine de ces militaires, ainsi que sur la question du recrutement ; l'ethnique *Equius* indiquerait une origine des Alpes-Maritimes ; *Betulo* est un nom celtique ; *Vercianus* doit être équivalent de *Varcianus* (cf. plus haut, nº 12).

Col. 75-78, nº 3. A Nadiu *(Nedinum)*, à l'est de Zara *(Jader)*. Autel.

111)
c.(?) OCTAVIVS
C F MACER ⟩
COHOR I
LIBVRNORVM
IANO PATRI
V S L M

Col. 85-124. R. Pittioni. Tombes romaines à Zeiselmauer (district de Tullu, Basse-Autriche). Quelques marques de potiers.

ID., XXXVII, 1948.

P. 112-120 avec fig. R. Egger. A Mautern *(Favianae)*. Plaque de plomb trouvée dans un petit vase de terre cuite.

112) Elle porte une invocation à *Pluton siue* < *m* > *Iou*‖*em infernum diei opor* < *no* >‖*tet Eracura Iuno* ‖ *inferna...* contre l'époux infidèle de *Siluia, Aurelius Sinnianus Ceserianus*.

P. 151-174. Erna Diez. Les urnes cinéraires de *Poetovio*. Liste de ces monuments (p. 154-163), dont bon nombre portent des inscriptions (25 nºˢ) ; p. 155, reproduction du nº 111 des *Ant. Inschr. aus Jugoslavien*, par V. Hoffiller et B. Saria.

ID., BEIBLATT.

Col. 30-34. A. Wilhelm complète aux lignes 68 et suiv. l'édit pour la fondation de l'emporium de *Pizos* (*Syll. Inscr. graec.*, 3ᵉ édit., nº 830 ; *I. G. R.*, I, nº 766) : **113)** πρὸς δὲ δ[ια‖λύ]σωσ[ι] αὐτὰ τὰ ἐμπόρια εἰς τὸ‖[τε]τραπλάσιον τοῦ ἐνδεήσοντος.

Col. 111-112. E. Vetter. Sur des épitaphes de jeunes enfants où l'âge du défunt est indiqué avec une précision particulière ; *C. I. L.*, XI, nº 7325 : *unc(ia) I* (douzième d'une heure) ; XIV, nº 4782 : *d(iebus) X n(octe)*, ne pas corriger en *XV* ; nº 4777 : *d. m.* = *d(i)m(idio)*.

Col. 123. A. Hild. A Bregenz, recherches de 1920-1944. Marques de potiers.

Col. 169-174. R. Egger. Inscriptions de la région préalpine.

Col, 169-171. Deux épitaphes, l'une avec fig.

Col. 171-174 avec fig. A Spielberg, au nord d'Enns *(Lauriacum)*. Stèle.

114)
AEL QVARTINVS
CORN LEG II ITAL
P F VIVVS FECIT SIB
ET AVR CRISPINAE
CONIVG VIVAE FECIT
ET AEL QVAR FIL O AN
XIIII ET FILIS DVOBVS
VIVIS FECIT

L. 6 : *fil(iae) o(bitae).*

Col. 174. A St. Leonhard am Forst (Basse-Autriche). Petit autel.

115)
G E N I O
S A C ·
V P · L I B E R A
L I S · V · S · L · M

L. 4 : VLP liés.

Col. 175-178 avec fig. A. Betz. A Bad Aussee. Épitaphe.

Col. 203-204 avec fig. E. Polaschek. A Traismauer. Stèle brisée en bas.

116)
T R O V C L E I
M A R V S ⊅ D E
M A R I ⊅ F ⊅ E Q
AL · T · Ī · AN XXXXV
ST · XXVI CPP ·

L. 4 : les quatre x liés.

L. 3-4 : *eq(ues) al(ae) T(hracum) I ;* l. 5 : *c(ollegae) p(ro) p(ietate).*

Col. 239-262 avec fig. A. Betz. Au Musée de *Carnuntum.*
Les nos I-II sont déjà publiés.

Col. 258-259, nos 12-13. Épitaphes.

Col. 259-261 avec fig., no 14. Petit autel.

117)
I · O · M
C · T A R V E N I
V S R V F V S · C
V M · S V I S V S L M

Col. 260-262 avec fig., no 15. Petit autel.

118)
S I L V A N O
D O M E S T I C
S A C R
V A L E R I A
L F V I T A L I S
Q V A E E T D O M
N I N A · V S L L M

Col. 273. A. A. Barb. A St. Margarethen (Burgenland). **119)** Marques de briques de la *leg. X^a Gemina* et de la *coh. I^a Ael(ia) S(agittariorum).*

Col. 299-300. E. Vetter. Dans *C. I. L.*, XIV, no 4296, lire non AEMILIVS, mais AEMILIVS ; autres exemples de cette *littera Claudiana* (à son sujet, cf. R. Cagnat, *Cours d'épigr. lat.*, 4e édit., p. 5 et plus haut R. P. Oliver, *Amer. Journ. of archaeol.*, LIII, 1949, p. 249-257).

JOURNAL DES SAVANTS, 1949.

P. 55-62. H. G. Pflaum. Compte rendu du livre de G.-Ch. Picard, *Castellum Dimmidi* (*Ann. épigr.*, 1948, nos 209-220).

120) L'auteur précise le sens de *sub cura* ou *curante*, qui indique le responsable d'une dédicace, l'exécution du monument pouvant être dévolue à d'autres. Il cherche aussi à étudier ce que représente, sur des inscriptions en l'honneur de *J. O. M.*, lors de la fête du 3 mai, la dédicace d'une *ara Cerei* (par ex. *Ann. épigr.*, 1948, no 209), où l'on a vu, d'a-

près saint Augustin (*De civ. Dei*, XV, 22), une mention du Cosmocrator. H. G. Pflaum, mettant à profit des remarques que lui a communiquées H.-I. Marrou, propose de donner à *cereus* le sens de cierge et invoque une inscription de *Carnuntum* (*C. I. L.*, III, n° 14358, 2), où il est question d'un *immunis caerei leg. XIIII G. Anto.*, c'est-à-dire du gradé qui s'occupe de la sculpture (*sculpsit : Ann. épigr.*, 1906, n° 124 ; 1940, n^os^ 147 et 153) de l'*ara cerei*. — Cf. plus loin, n° 186.

P. 62, n. 1. Corrections et compléments au texte de quelques inscriptions.

JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, LXII, 1942.

P. 17. F. M. Heichelheim. A *Lycopolis* (Égypte). Haut d'une stèle ; auj. au Fitzwilliam Museum.

121)

Κ α ί . σ ύ .
Ὑ π ὲ ρ τ ῆ ς τ ύ χ η ς
Νέρωνος Κλαυδίου
Καίσαρος Σεβαστοῦ
Γερμανικοῦ Αὐτοκρά-
[τορ]ος σύνοδος Λυκο-
[πολιτῶν καὶ οἱ] νέοι ἐφ-
[ηβεικότες (?) . . . . .].

L. 1 : Καί(σαρι) σύ(νοδος).

ID., LXVI, 1946.

P. 40-42 avec fig. T. B. Mitford. A Agios Tychon, immédiatement au nord de l'ancienne *Amathus* (Chypre). Stèle.

122)

[Κ]υπρί[αι]
Ἀφροδε[ί]τηι
καὶ Αὐτοκράτορ[ι]
Τίτωι Καίσαρι
[Οὐ]εσπασιαν[ῶι]
[Σεβ]αστῶι τὸ
[ἱε]ρὸν τῶν ἐντὸς
[τ]ῶν στηλ[ῶν]
[ἐπ]τὰ καθιέρω-
[σε]ν Λούκι[ο]ς
Βρούττιος
Μάξιμος
ἀνθύπατος
ἔτους
δευτέρο[υ].

L'année dont il s'agit s'étend entre le 23 septembre 79 et le 22 septembre 80 ; le proconsulat de L. Bruttius Maximus a sans doute commencé le 1^er^ juillet 80 (cf. plus haut, n° 5) ; le personnage, qui n'est pas autrement connu, doit être le père du Bruttius Praesens dont le cursus figure plus haut au n° 66.

La formule τὸ [ἱε]ρὸν τῶν ἐντὸς [τ]ῶν στηλ[ῶν ἐπ]τά serait une survivance d'une formule non grecque ; elle désignerait un téménos délimité par des stèles et avec sept statues ou figures cultuelles.

ID., LXVIII, 1948.

P. 46-56. G. E. Bean. A *Araxa* (Ören Köyü, Lycie). Très long décret de date incertaine (peut-être fin du I^er^ siècle av. J.-C., après 129).

123) Il y est question notamment d'un personnage envoyé comme ambassadeur πρὸς τοὺς παρὰ

Ῥωμαίων πρεσβευτὰς τοὺς περὶ Ἄππιον, puis πρὸς... περὶ Πόπλιον (l. 63-66) ; plus loin (l. 69-71), on lit : τοῦ τε κο[ι]νοῦ τῶν Λυκίων ἄγοντος πανήγυριν κατὰ πενταετηρίδα Ῥώμῃ θεᾷ Ἐπιφανεῖ (épithète nouvelle pour la *dea Roma*)...

JOURNAL OF ROMAN STUDIES, XXXIX, 1949.

P. 38-45. A. H. M. Jones étudie la façon dont, à la fin de la République et sous l'Empire, était organisé le service civil romain des *officiales* qui secondaient les magistrats dans leur tâche administrative.

P. 57-78. Gr. Webster. A Lincoln.

P. 58. Rappel des tombes de légionnaires précédemment connues ; estampille de potier.

P. 59-60 et fig. p. 58. Tuile estampillée ; au Musée de Lincoln.

124) LEG IX HISI

P. 74 et fig. p. 68 ; p. 76 et fig. p. 68. Estampilles de poterie samienne.

P. 77. Fragment d'unguentarium en verre avec débris d'inscription :

125) ONI · , à compléter d'après d'autres exemplaires connus PATRIMONI.

P. 81-95. R. G. Goodchild et J. B. Ward Perkins. Le *limes tripolitanus* à la lumière de récentes découvertes (carte, p. 85).

P. 84-88 avec un plan. A Aïn-Wif, qu'il convient d'identifier avec *Thenadassa*, station de la route de *Leptis Magna* à *Turris Tamalleni*.

P. 86 et pl. XI, 4. Autel de calcaire ; auj. au Musée de Tripoli.

126)

i. O · M D
pro SALVTE ET VICTORIA *dom*
INOR NOSTROR IMPP L SEP*timi*
SEVERI PII PERT·AVG ET M AVREL*i*
ANTONIN AVG·AVG·N FIL ET P
septimi getae caes. AVG AVG
N FIL AVG·N·FRATR ET·IVLIAE
AVG MATR CASTR M CANINIVS
ADIVTOR FAVSTINIANVS PRAEF
COH II HM PRAEP VEX *leg.*
iii AVG PV ARAM POS*u*
IT ET DEDICAVIT

Nombreuses ligatures que nous n'avons pas reproduites.

L. 1 : *J(ovi) O(ptimo) M(aximo) D(olicheno)* ; l. 10 : peut-être *H(a)m(iorum)*, cf. S. Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, n° 3675, plutôt que *H(e)m(esenorum)* ; on pourrait lire THM, avec TH liés.

P. 86 et 88, et pl. XI, 2. Parmi les ruines d'un établissement de bains près des sources. Bloc de calcaire mutilé en haut à droite ; auj. au Musée de Tripoli.

127)

M · COELI*us*
ꝺ NINVS
BALNEVM · V*etustate corrup*
TVM RESTITVENDVM *curauit*
EIDEM · ASSAM · CELLAM · A SO*lo*
FECIT · ET · CYLISTERIVM · INSTITV
IT · CVRANTE · IVNIO · SVCESSO
〉 PRINCIPE

Cylisterium transcrit le grec κυλιστήριον ; on ne voit pas exactement ce que le mot, dont on n'a pas d'autre exemple, signifie ici.

P. 88. Entre la principale agglomération et l'établissement de bains, inscription dont seules trois lettres sont lisibles.

P. 88-92 avec un plan. A Ksar Duib, dans le haut bassin du ouadi Sofeggin, à 80 kilomètres au nord-ouest de Mizda.

P. 91-92 et pl. XII. L'inscription qui se trouvait au-dessus de la porte d'entrée du fortin est brisée en deux morceaux ; celui de gauche est encore en place, celui de droite avait été muré postérieurement dans le corridor d'entrée.

128)

IMPꝺCAES *m. iulius phi*LIPPVSꝺ INVICTVS *aug.*
ET M IVL *Philippus caes* N REGIONEMLIMI*tis ten*
THEITNIꝺ PARTITAMꝺ ET E*ius* VIAM INCVRSIB BARBA*ro*
RVMꝺCONSTITVTO NOVO CENTENARIO▨▨▨▨▨▨
5 S▨A▨S PRAE*cl*VSERV*nt* COMINIO CASSINO LEGꝺAVGGꝺ
PR PR GALLICAN*o* ▨▨▨▨▨▨VE PRAEP LIMITIS CVRA
NVMISII MXIMI DOMO▨I▨SIA TRIB ꝺ

L. 4 : le nom du *centenarium*, sans doute commémorant un membre de la maison impériale, semble martelé ; l. 6 : entre *Gallican*[*o* et *v(iro) e(gregio)*, il manquerait 7 lettres ; l. 7 : entre *damo* et *sia* 4.

Date : 244-246 ap. J.-C.

Tentheos (Thenteos) est connu comme station routière ; le *limes Tentheitanus* figure dans la *Notitia Dignitatum*.

Un Cominius Cassianus a été légat de Numidie en 210-211 (R. Cagnat, *Bull. des Antiquaires de France*, 1915, p. 198-200 ; E. Albertini, *Bull. archéol. du Comité*, 1938-1940, p. 273-276) ; celui dont il est question ici serait son fils ou un parent.

P. 112-115. I. A. Richmond et R. P. Wright. Inscriptions de la Bretagne romaine.

P. 112. Près de Castlecary (Stirlingshire). Autel.

129)

C · IVL · SPII
RATVS N
MAT VE*t.*
LEG · VI · VP
5 F
V · S · L · L · M

Fin l. 2-début l. 3 : interprétation incertaine.

P. 112. A Greenhead Quarry, mur d'Hadrien.

130) CHO $\overline{VI}$ ⟩
LEPIDIANA

P. 112 et 114. A Staward Pele (Northumberland). Autel remployé dans une tour en ruines, du sommet de laquelle il est récemment tombé.

131) I O M
*c*OH IIII G*all.*
*cu*I PRAEST L·LI
*ci*NIVS PVDENS
·PRAEFECT
*a*RAM POSVIT
V·V·S·L

La pierre vient probablement de Chesterholm *(Vindolanda)*, où la IIII[e] cohorte des Gaulois tenait garnison au III[e] siècle et qui est le fort le plus proche de Staward.

P. 114. A Brough (Derbyshire). Estampille sur brique.

P. 114. A Chester. **132)** La tombe de Gabinius Felix, soldat de la II[e] légion, porte, à la l. 4 : ANT et non QVI, comme l'avait suggéré Haverfield (*Ephem. epigr.*, IX, n° 1072).

P. 114. Le n° 1044 de l'*Ephem. epigr.*, IX, doit se lire :

133)
IM*p. caes. diui neruae f.*
NE*rua traianus aug. germ.*
D*ac.*

P. 114. A Lemington, près de Moreton in the Marsh. Au bas d'un relief représentant une déesse qui tient un bâton pointu de la main gauche et de la droite un bâton court semblable à une colonne :

134) DEA RIIGINA

P. 114. A Chedworth. Autel. Au-dessus d'un dieu qui porte une lance de la main droite et une hache dans la gauche :

135) *l*EN M*arti*

Lire : [*L*]*en(o) M*[*arti*].

P. 115. Quelques petits textes.

P. 115. A Londres. La tombe *C. I. L.*, VII, n° 32 a été retrouvée.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, LXI, 1949.

P. 36-91. L. Galand. A Mons *(Mopth...)*.

P. 46-47 avec fig. Dédicace à Antonin le Pieux en 151 ap. J.-C. par les [*Mopthenses ?*].

P. 56-58. Dédicace du Capitole.

3)
ui optimo maximo iunoni REGINAE MINERVAE AVGVSTAE
*salute imp. caes. l. septimi seueri pe*RTINACIS ET IMP CAES M AVRELI A*n*
*ini et imp. caes. p. septimi getae in*VICTORVM AVGGG ET IVLIAE AVG
atris castrorum et totius domus DIVINAE RESPVBLICA MOPTH

L. 4 : *Mopth(ensium ?).*

P. 60-62. Indications numérales relevées sur la face externe des montants du mur sud, dans un quadrilatère dont l'angle sud-est, sur leur face externe, porte l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1941, n° 50, où il faut lire, en *b* : **137)** IN CIRCVITVM.

P. 63-65. Cinq fragments ayant appartenu peut-être au portique du forum, avec une dédicace à Marc Aurèle datée fin 169 ou début 170.

P. 71-72. Stèle à Saturne.

138)
Q ANTONIVS SATVRNINVS
·SACE*rdos* S*aturni*

P. 88-91. Route de *Sitifis* à *Cuicul* avec rappel des milliaires.

P. 119-149 et pl. I. P.-M. Duval. Formes des navires sur la mosaïque d'*Althiburus*, qui sont presque tous désignés par leurs noms (*Ann. épigr.*, 1905, n° 195).

P. 151-181. R. Étienne. Les amphores du Testaccio au III^e^ siècle.

Commentaire des inscriptions en capitales et des signes tracés en cursive sur les amphores, *C. I. L.*, XV, n^os^ 4097-4140.

P. 159, n. 2. D'après H. G. Pflaum, dans *C. I. L.*, II, n° 1085, il faut lire :

139) *proc(uratori) calend(arii) Veget(iani)* ; même lecture au n° 2029).

ID., LXII, 1950.

P. 112-118 avec fig. R. Bloch. A Bolsena. Marques de vases arrétins et sur des lampes.

P. 118-119 avec fig. p. 115. Inscription sur un fragment de verre (cf. *C. I. L.*, XV, n° 6997).

MÉLANGES DE LA SOCIÉTÉ TOULOUSAINE D'ÉTUDES CLASSIQUES, II, 1948.

P. 125-147. M. Labrousse. Note sur la chronologie du premier voyage d'Hadrien.

Parti de Rome à la fin d'avril 121, Hadrien se rend en Gaule, puis en Germanie, en Rhétie et dans le Norique, revient en Germanie, descend le Rhin, gagne la Bretagne et va hiverner à Tarragone en traversant la Gaule.

Au printemps 122, il passe en Afrique pour réprimer une révolte des Maures ; dès le milieu de l'année, la sécurité est raffermie et une grande partie des forces militaires de la Maurétanie tingitane peut être démobilisée (diplômes de 122 : *Ann. épigr.*, 1942-1943, n^os^ 83 et 84) ; il séjourne dans les provinces africaines jusqu'à la fin de 122 ou au printemps 123 ; alors il s'embarque pour l'Orient où il restera trois ans.

MÉLANGES DE L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH, BEYROUTH, XXVII, 1947-1948.

P. 7, n. 1. A. Beaulieu et R. Mouterde, d'après l'Émir Chehab. A Beyrouth.

140) *[R]egi Deo I. O. M. H. Veneri Mercurio.*

P. 357-358. R. Mouterde. Interprétation d'un texte sur mosaïque provenant d'Es-Sedria et connu seulement par deux copies imparfaites (A. Merlin, *Inscr. lat. de la Tunisie*, n° 147).

141) L'auteur propose de lire : *Cucias S<yb>arimue s<s>i lu<e>m, leuor. — Si laudas, la<u>as; si uituperas, sudas. Intra, fruer <b>aias quas perfici denega<b>as;* — et de comprendre : « Si je puis me baigner (?) dans les eaux du Cucios ou du Sybaris, je suis soulagé. — Si tu loues (les nouveaux thermes), tu te baignes ; si tu critiques, tu entres en sueur (au *sudarium ?*). Entre (donc), profite des thermes que tu niais devoir s'achever. »

Cucias (aquas), cf. Plin., *Nat. hist.*, VI, 173 ; cf. *Thes. ling. lat., Onomasticon*, C, col. 739. *Sybarim* désignerait le fleuve qui arrose la ville du golfe de Tarente. *Baias* est déjà connu comme synonyme de thermes ou de bains (cf. H. Dessau, *I. L. S.*, n° 8960).

Mémoires de l'Académie nationale de Metz, CXVIII^e année, 11^e série, XVII, 1948.

P. 95-127 avec 4 pl. É. Delort. Liste complète des potiers qui, dans l'atelier de Satto, à Chémery-Faulquemont, ont fabriqué des vases à parois lisses, estampillés sur le fond à l'intérieur.

2.000 marques avec inscriptions, de 77 types différents (facsimilés), qui se répartissent entre une trentaine de noms. Étude de ces noms pour déterminer d'où leurs possesseurs sont venus travailler en Moselle (l'atelier de Satto était une filiale de Lezoux).

Répertoire des marques de cet atelier trouvées en d'autres endroits avant 1934.

Memoirs of the American Academy in Rome, t. XVII, 1940.

P. 26-56 et pl. I-IV. S. M. Savage. Les cultes de l'ancien Transtévère ; dieux grecs et romains (cultes publics et privés) ; dieux orientaux (surtout syriens). Renvois aux inscriptions.

Pl. III, 1. Inscription de M. Antonius Gaionas (*C. I. L.*, VI, n° 36804).

Pl. IV. Autel de Sol sanctissimus (*ibid.*, n° 710 = 30817).

P. 81-130. M. E. Blake. Mosaïques du Bas-Empire à Rome et aux environs.

P. 88 et pl. 15, 1 et 4. Sur l'Esquilin.

142) *Domus Aripporum et Ulpiorum Vibiorum felix* (*Ann. épigr.*, 1935, n° 145) ; *felix* n'est pas un nom de mosaïste, mais une acclamation, comme dans d'autres inscriptions similaires.

P. 96 et pl. 17. 1. A Prima Porta. Course de chars (H. Dessau, *I. L. S.*, n° 5291 *a*).

P. 112-113. Sur la via Appia. Gladiateurs (*C. I. L.*, VI, n^os 10205 ; — 10203, 33978). Correction au n° 18169.

P. 113-115 et pl. 30, 1-5. A Torre Nuova. Scènes de gladiateurs (*C. I. L.*, VI, n° 10206).

P. 124-125. Épitaphes, dont l'une (pl. 11, 3), inédite, se

trouve à l'Antiquarium communal (sur cette dernière, cf. A. Degrassi, *Doxa*, II, 1949, p. 113-114).

ID., T. XIX, 1949.

P. 1-14. Lily Ross Taylor et T. R. S. Broughton. L'ordre des noms des consuls dans les listes annuelles. Au temps de Cicéron, le consul élu le premier avait le privilège d'avoir son nom cité le premier dans les listes officielles ; plus tôt, il semble en avoir été de même, mais la conclusion est moins sûre. Les indications de Tite-Live paraissent plus dignes de confiance que celles des Fastes Capitolins.

P. 35-76. M. Hammond reprend, par l'examen des diplômes militaires et de la documentation publiée par A. Degrassi dans les *Inscr. Italiae*, XIII, 1, la question de savoir quel jour les empereurs, de Domitien à Antonin, ont renouvelé leur *tribunicia potestas* (cf. même publication, XV, 1938, p. 23-61 : *Ann. épigr.*, 1939). Il conclut que nous n'avons pas de raison pour cesser de croire, avec Th. Mommsen, que c'est Trajan qui, en 98, a transféré cette date de l'anniversaire du *dies imperii* au 10 décembre, jour traditionnel de l'entrée en charge des tribuns sous la République.

La documentation confirme, dans l'ensemble, la mise en garde prononcée par H. Mattingly contre une confiance excessive dans les diplômes militaires.

P. 71-72. Il est possible que le diplôme n° 28 et certain que les diplômes n^{os} 38 et 39 du *C. I. L.*, XVI présentent des noms de consuls qui appartiennent à une année postérieure à celle indiquée par les puissances tribuniciennes de l'empereur : 83 au lieu de 82 pour le premier, 94 au lieu de 93 pour les deux autres (cf. R. Hanslik, *Wiener Studien*, LXIII, 1948, p. 118 et suiv., plus loin, n° 196 ; A. Suskin, *Amer. Journ. of archaeol.*, LIII, 1949, p. 362).

P. 103-114. J. H. Oliver. Observations sur l'édit II et le *senatus consultum* de Cyrène (*S. E. G.*, IX, n° 8).

143) A la l. 50, dans l'espace vide entre φανερόν et ἐποίησαν, restituer τε.

A la l. 105, il existe un passage corrompu que G. Oliverio a corrigé en intervertissant ὅπως et ἀκουσθῶσιν, ce qui a été accepté en général. Oliver voit dans ἐπιφέρουσιν le datif pluriel du participe présent ἐπιφέρων et propose de traduire : *quae in senatu causas deferentibus audiantur...* Après ὅπως le lapicide a omis quelque chose comme ὧσιν κριταί.

L'auteur adopte la thèse de V. Arangio-Ruiz (*Riv. di filologia*, LVI, 1928, p. 321-364), suivant laquelle Auguste avait projeté, dans les actions *de repetundis*, de donner le choix de la procédure aux plaignants, mais cette mesure déplut au Sénat qui, au bout de quelque temps, se le fit réserver.

MEMORIE DELLA ACCADEMIA NAZIONALE DEI LINCEI, CLASSE DI SCIENZE MORALI, STORICHE E

FILOLOGICHE, ser. VIII, t. I, fasc. 4, 1947.

P. 91-193. F. Castagnoli. Le Champ de Mars dans l'antiquité.

L'auteur passe en revue les diverses questions qui regardent l'histoire et la topographie du Champ de Mars. Examinant la valeur topographique de l'expression *Campus Martius* principalement par rapport à celle de l'expression *Circus Flaminius* (édifices dits *in campo* ou *in circo Flaminio*), il est amené, entre autres, **144)** à s'occuper (p. 133-135) du cippe *C. I. L.*, VI, n° 874, cf. 31189 et estime qu'il doit être mis en relation avec la construction de l'aqueduc de l'*Aqua Virgo* et qu'il faut écrire ici *campus* avec un *c* minuscule, dans le sens de plaine sans constructions.

P. 147. Les *ludi votivi* des inscriptions du *C. I. L.*, VI, n°s 385, cf. 30751, et 386 seraient à rapporter au Champ de Mars au sens restreint (entre la via recta et le Mausolée d'Auguste, la via Flaminia et San Apollinare).

P. 163. Voir l'*Ann. épigr.*, 1949, n° 164.

ID., T. II, fasc. 6, 1949.

P. 281-345. A. Degrassi. *Quattuorviri* dans des colonies romaines et dans les municipes régis par des *duoviri*.

L'auteur critique avec soin les témoignages, qui sont surtout épigraphiques, concernant les magistrats des colonies romaines et des municipes régis par des *duoviri* et conclut ainsi : il est possible que les édiles s'appellent *quattuorviri aedilicia potestate* ou même simplement *quattuorviri*, et que sous le nom de *quattuorviri* soit désigné le collège entier des magistrats urbains, *duoviri* et *aediles ;* mais toutes les colonies qui n'ont pas succédé à des municipes ont à leur tête des *duoviri* et seules celles qui ont succédé à des municipes peuvent laisser à leurs magistrats suprêmes le titre de *quattuorviri*.

145) L'auteur propose des interprétations et restitutions nouvelles de certains textes, notamment :

P. 297-298, n. 7. Dans l'inscription n° 47 de l'*Ann. épigr.*, 1947, *man. pot.* ne doit pas être lu *man(umittendi) pot(estate)*, mais *man(data) pot(estate)*. Les inscriptions où cette formule se retrouve sont au nombre de quatre (références).

P. 300, n. 2. Au *C. I. L.*, V, n° 7037, restituer *I[III] a. p.* au lieu de *I[I] a. p.*

P. 314, n. 3. Dans *C. I. L.*, XII, n° 176, cf. p. 806, suppléer ainsi : *L. (?) Rutilio* || *[Aquila ?]e IIII uir(o) II* || *[Rutilia] Secunda* || *patri ;* le personnage a été *IIII vir iterum*.

P. 319, n. 8. F. Bulić, dans le *Bullett. di archeol. e storia dalmata*, XXXVII, 1914, p. 80, complète ainsi une inscription de Salone : *[...co]s. aug. IIIIu[iro i. d.]* || *[tribuno] militum leg. V[...]* || *[donis don]ato bi[s ab Imp.]* ||

Sep[*timio Seuero*] ; il faut suppléer *IIIIu*[*iro u(iarum) cur(andarum)*].

P. 322, n. 7. A *Poetovio* (*C. I. L.*, III, n° 4028 ; V. Hoffiller et B. Saria, *Ant. Inschr, aus Jugoslavien*, I, n° 280), l. 6 : *pr*[*aef(ectus) eq(uitum)*] ou *pr*[*aef(ectus) fabr(um)*] ; l. 7 : *IIIIui*[*r aed. pot.*] au lieu de *IIIIui*[*r i. d.*].

P. 326, n. 8. A Bénévent (*Ann. épigr.*, 1930, n° 121), l. 4 : *IIII uir(o) q(uaestori) III*, non *q(uinquennali) III*.

P. 333, n. 7. *Calama* (Guelma, en Numidie), municipe, puis colonie, eut toujours à sa tête des *duoviri* (cf. *C. I. L.*, VIII, n° 5351; S. Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, n° 285) ; les *quattuorviri* (n°s 5292 et 5368 ; n°s 181 et 289) sont des *quattuorviri aedilicia potestate ;* le *duumvir quinquennalis primus* du n° 5368 (n° 289) n'est pas, comme Gsell l'a cru, le premier *duumvir quinquennalis* de la colonie, mais celui du municipe.

MNEMOSYNE, 4e sér., I, 1948.

P. 327-337. W. den Boer. Lusius Quietus, « l'homme de Qwrnyn » (corriger Qwvnyn), serait originaire de Κυηνεῖον, à l'ouest d'Axoum, c'est-à-dire de la région située au sud de l'Égypte. — A. Jordanescu a consacré une monographie à ce personnage : *Biblioth. d'Istros*, III, Bucarest, 1941.

QUADERNI DI ARCHEOLOGIA DELLA LIBIA, I. Rome, 1950.

P. 14-28. G. Caputo. A *Sabratha.*

P. 14 avec fig. Au revers de la tête d'une statue de Titus, qui devait recevoir une pièce rapportée.

146) IA

P. 26, n. 2. Plaque de marbre découverte en 1935.

147)

DOMINO SILVANO
AEMILIVS SA*cerdos*
ꝑ VOT ꝑ SOL V

P. 29-58. R. Bartoccini. La curie de *Sabratha.*

P. 32-35 et pl. XVII *b* ; p. 37. Bases trouvées à l'intérieur de l'édifice.

148) *a)*

IVSTITIA PARITER AC
PIETATE CAELESTI ADQ
ROMANAE FELICITATIS
PERPETVO FVNDATORI
D N VALENTINIANO VIC
TORIOSISSIMO AC TOTIVS
ORBIS AVG ANTONIVS
DRACONTIVS VC AGENS
VICEM PRAEFECTORVM
PRAETORIO PER AFRICANAS PRO
VINCIAS NVMINI ET
MAIESTATI EIVS SEMPER
DICATISSIMVS

b) Même texte au nom de Valens.

P. 54, n. 7 et 8. Inscriptions et rescrits impériaux où apparaît Antonius Dracontius, vicaire d'Afrique dans la période entre le 28 mars 364 (association de Valens à l'empire) et le 25 août 367 (élévation de Gratien), à l'époque des attaques des *Austuriani* contre les villes de la Tripolitaine.

Des ambassades envoyées en cette occasion et plus tard auprès des empereurs subsistent des témoignages épigraphiques.

P. 35-36 et pl. XVII *a*. A *Sabratha*, dans la construction qui précède la curie. Base.

149) Sur la corniche :

L·AEMILI QUINTI FL PP

Sur le dé :

QUOD LABOREM CONTINUM
PRO PROUINCIAE SUAE
NECESSITATE SUSTINUIT
ET QUOD MISERIAS COM
MUNES SACRIS AVRIB
INTIMABIT ET REMEDIUM
MERUIT ORDO ET POPUL
SPLENDIDAE COL SABRAT
SECUNDUM DECRETA TOTIUS
PROVINC DEDIC CUR
FL VENANTIO

L. 2 : *continu(u)m*.

Le personnage fut honoré à *Leptis Magna* pour une autre mission postérieure (il est *sacerdotalis*, au lieu d'être seulement *flamen perpetuus*).

150)

QVINTI FL SAC
OB MERITVM LABO
RIS ET LEGATIONIS
PERFECTAE
L AEMILIO QVINTO FL PP
SACERDOTALI
ORDO SPLENDIDIS
SIMVS CIVITATIS
LEPCIMAGNENSIVM
DEDIT

Le même personnage se retrouve sur une inscription de *Gigthis* relative à une autre *legatio magnifica* qu'il a effectuée entre 383 et 388 (*C. I. L.*, VIII, nº 11031 ; L. A. Constans, *Nouv. Arch. des Missions*, fasc. XIV, p. 21-22, n. 2 ; A. Merlin, *Inscr. lat. de la Tunisie*, nº 11).

Renseignements sur la *gens Aemilia* à *Sabratha* et à *Oea* (p. 37-38) ; rappel des flamines perpétuels connus dans ces villes et à *Leptis Magna* (p. 39-40).

P. 39. A *Leptis Magna*, au nouveau forum sévérien.

151) Allusion à une base dédiée

T. Flavio Vibiano, v. p., || *uno eodemque anno dumviro Lepcimagn.* || *et sacerdoti prov. Tri.* ||, qui fut *fl. pp. et pont.* || *cur. reipubl. Lepcimagn.* || *sac. Laur. Lab. et sac. M. D.* || *praef. omnium sacr.*

P. 47 et p. 58, n. 62. **152)** Noms des huit curies connues de *Sabratha : curia Au[g]usta, Caele[st(ia)]* plutôt que *Caele[st(is)], Faus-[ti]na, Hadr(iana), Jovis, Mercuri, Neptuni ;* un nom illisible.

P. 51-52, n. 1. A *Sabratha,* dans les *favissae* du temple de Jupiter. Fragment d'une plaque de marbre avec restes d'une dédicace à Constantin le Grand.

P. 52-54, n. 2, avec fig.

a)-b) Plaques de marbre remployées dans le pavement de la curie, auj. disparues, mais ayant laissé l'empreinte de leurs inscriptions sur le lit de chaux qui les supportait.

153) *a)* Mention d'un *flamen [Libe]ri patris.*

b) Fragment d'une dédicace impériale à un des successeurs de Gallien.

Dans les *favissae* du temple de Jupiter : inscriptions en l'honneur de Gallien et de Salonine, fin de 265 ap. J.-C., et de Claude II ou peut-être plutôt de Probus.

c)-d) Empreintes de plaques de marbre remployées de même dans le passage entre l'arrière de la curie et le temple de Sérapis, à l'ouest.

c) Fragment d'une dédicace à Marc Aurèle, postérieure à 175 ap. J.-C.

d) Fragment d'une dédicace à Commode, en 184 ap. J.-C.

e)-g) Plaques de marbre remployées dans ce pavement.

e) Il manque l'angle supérieur gauche et une bande à droite.

154)

imp. caES M AVRELLIO SEuero
alexaNDRO · PIO FEL · AVg. pont.
max. triB POT · X · COS · III PP procos.
. anTONIVS · AEMILIANus
oB HONOREM AVGVRAtus
PRAETER IS X̄ M̄ N̄ SVMMae
HONORARIAE ET SPORTulas
DECVRIONIBVS OB DEDICatio
NEM DATAS STATuit

Les deux premières lignes sont martelées.

Date : 231 ap. J.-C.

f) Haut d'une plaque dédiée à l'*indulgentia* du même empereur en 227 ap. J.-C.

g) Plaque mutilée, dont trois fragments viennent des *favissae* du temple de Jupiter.

155)

C ANicio .f. quIR
F RONTOni
EQVO PVBL Ornato
ANICI BASSI *fl. pp.(?) filIO ·*
Q̄ AEDIL · IIVIR · IIVIR · Q̄Q̄ ·
deSIG · AMATORI PATRIAE
CIVES · OB MERITA ·
curANTE Q FLAVIO HICETA ·

P. 54-55. Suppressions et additions aux listes d'E. de Ruggiero, *Dizion. epigr.*, I, p. 353-354 *(agens vices praefectorum praetorio)* et p. 342-343 *(vicarius Africae)*.

P. 58, n. 63. Dans les *favissae* du temple de Jupiter. Plaque de marbre dont la fin manque. Dédicace à *Diva Faustina*, femme de l'empereur Antonin.

P. 58, n. 65. Même endroit. Fragments mentionnant peut-être une *basil*[*ica*].

P. 59-77. S. Aurigemma. A *Leptis Magna*, Bases trouvées en 1934.

P. 59-66 et pl. XVIII *a*. Sur le *forum vetus*.

156)

IMP · CAES · L · SEPTIMI · SE
VERI · PII · PERTINACIS
AVG · ARABICI · ADIABENICI
PARTHICI · MAX · T P X IMP
XI · COS · III · P P PROCOS ·
AVO D N
L · SEPTIMIO SEVERO SVFETI PRAEF
PVBL · CREATO CVM PRIMVM CI
VITAS ROMANA ADACTA EST
DVMVIR · FL · P · P · IN DECVRIIS ·
ET · INTER · SELECTOS · ROMAE ·
IVDICAVIT · LEPC† · PVBL ·

Date : 202 ap. J.-C., marquant le dixième anniversaire de l'accession de Septime Sévère à l'empire (cf. p. 75).

Étude des diverses charges énumérées; inscriptions mentionnant des suffètes à *Leptis Magna*, qui devint colonie entre 107 et 109 ap. J.-C. (*Ann. épigr.*, 1948, nº 2) ; le personnage fut nommé préfet juste au moment où la cité romaine fut conférée (?) à la ville.

L'auteur lui rapporte la Sylve IV, 5 de Stace, qui vanterait ses exploits militaires et ses qualités oratoires : notre Septimius Severus, né en Afrique où sa famille se serait transplantée d'Italie peu de temps auparavant, après avoir combattu contre les Nasamons en 85-86, serait venu à Rome où il aurait exercé une activité d'ordre judiciaire et aurait été lié avec Stace qui célébrerait son éloquence et sa culture. Nous croyons avec J. Guey (lettre du 2 août 1950) que cette reconstitution appelle des réserves.

P. 66-67 et pl. XVIII *b*. En haut de la *cavea* du théâtre, du côté oriental.

157)

IMP · CAES ·
L · SEPTIMI · SEVERI
PII ꝺ PERTIN · AVG
ARABIC · ADIAB ·
PARTH · MAX ·
TRIB · POTES · XI
IMP XII · COS · III ·
PRO · COS
L · SEPTIMIO · SEVERO
FL AM · PERPET
AVO
CVRIAE · DVAE
TRAIANA · DACICA
EX · VOTO · STATVERVNT

Date : 203 ap. J.-C.

P. 69-70 et pl. XVIII *c*. Dans la zone du grand nymphée.

158)

S E P T I M I A E
P O L L A E L
S E P T I M I S E V E R I
II VIR · FLAM · PERP ·
FIL · P · SEPTIMIVS
GETA · HER · SORORI
S A N C T I S S I M A E
EX ARG · P CXXXXIIII
S ⊐ ⊐ ε DECRETO ·
SPLENDIDISSIMI ·
ORDINIS · POSVIT ·
EX TESTAMENTO ·
EIVS · HVIC · DONO ·
VICESIMAM · ET ·
ARG · P · IIII · S ⊐ ⊐ ε
AMPLIVS · QVAM · LE
GATVM EST · ADIECIT ·

L. 8-9 : *ex arg(enti) p(ondo) CXXXXIIII uncias decem semunciam* ; l. 15 : *arg(enti) p(ondo) IIII uncias decem semunciam.*

Cette dédicace en l'honneur de la tante de Septime Sévère doit être antérieure à l'élévation de celui-ci à l'empire ; le frère de Septimia Polla, père de l'empereur, a été honoré par la *curia Nervia* d'une statue au théâtre de *Leptis : Ann. épigr.*, 1947, nº 48.

Pour l'auteur, *vicesimam* (l. 14) représenterait le 20e de l'argent légué ; J. Guey pense, avec plus de raison, à la *vicesima hereditatium* (lettre du 2 août 1950).

P. 69. Tableau généalogique de la famille de Septime Sévère.

P. 70-71 et pl. XIX *a-b*. Au *forum vetus* et à l'ouest de la cella du temple de Liber pater. Dédicaces à la mère de Septime Sévère, Fulvia Pia, et à sa première femme, Paccia Marciana (*Ann. épigr.*, 1947, nos 49-50).

P. 71-74. Autres dédicaces à ces deux femmes.

P. 71 et pl. XIX *c*. Originairement dans la *summa cavea* du théâtre.

159)

F V L V I A E · P I A E
M A T R I · D O M I N I
N O S T R I
I M P · C A E S · L · S E P T I M I
S E V E R I · P I I · P E R T
A V G · A R A B · A D I A B
P A R T · M A X
C V R I A E · T R E S · S E V E R A · P I A
E T · V L P I A · E T · A V G V S T A
E X · V O T O · P O S V E R V N T

P. 72 et pl. XX *a*. Dans la *summa cavea* du théâtre.

160)

P A *cci*A E M *ar* C I A N A E
Q V O N D A M *ux* O R I S
D O M I N I · N *osi* R I
I M P · *c a e s a* R I S
L · S E P T I *mi seueri*
P I I · P *ertinacis aug.*
A R A B A D I A B E N I C I
P A R T H I C I · M A X
C V R I A E · T R E S · P L O T I N A
E T · N E R V I A · E T · M A T I
D I A · P O S V E R V N T

P. 72-73 et pl. XX *b*. Dans la *cavea* du théâtre.

161)

SEPTIMIAE · OCTAVILLAE
SORORI
IMP · CAES · L · SEPTIMI
SEVERI · PII · PERTINA
CIS · AVG · ARAB · ADIAB
PARTHICI · MAX
C · M · F ·
CVRIAE · TRES · IVLIA · ET
GERMANICA · ET
MARCIANA · POSVER

Dédicace au frère de Septime Sévère par la *curia Dacica* : *Ann. épigr.*, 1946, nº 131.

P. 73-74 et pl. XX *c*. Au théâtre.

162)

IMP CAES · L SEPTIMIO
SEVERO PIO PERTINAC
AVG ARABIC ADIABEN
PARTHICO MAX PONT
MAX TRIB POTES · VIIII
IMP XI COS II P P PRO
COS CVRIA ꝏ
GERMANICA ꝏ
EX VOTO STATVIT ·

Date : 201 ap. J.-C.

On connaît maintenant 11 curies de *Leptis Magna* dont 8 portent des noms rappelant ceux de Trajan, fondateur de la colonie, et des siens : *Nervia, Trajana, Ulpia, Dacica, Germanica, Plotina, Matidia, Marciana ;* la *curia Severa Pia* rappelle Septime Sévère et la *Julia* peut-être sa femme Julia Domna ; la dernière s'appelle *Augusta*.

P. 74-75. Au théâtre. Autres dédicaces aux membres de la famille de Septime Sévère dédiées par les curies :

163)

a) A Julia Domna par la *curia Augusta ;*

b) A Julia Domna par la *curia Julia ;*

c) A Caracalla, en 201 ap. J.-C., par la *curia Pia Severiana ;*

d) A Caracalla, en 201 ap. J.-C., par la *curia Ulpia ;*

e) A Géta par la *curia Matidia.*

Listes : 1º des dédicaces faites par les curies à des membres de la famille sévérienne ; 2º des curies avec les personnages honorés par elles.

P. 76, n. 21. L'auteur confirme que dans le nº 70 de l'*Ann. épigr.*, il faut lire à la l. 6 plutôt *imp. XIIII* que *imp. XIII*.

P. 77, n. 40. Dans un cas comme le nº 49 de l'*Ann. épigr.*, 1947, le génitif *matris* serait amené par le mot *signum* sous-entendu.

Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine, LXVI, 1948.

P. 87-101 avec pl. J. Carcopino revient sur une épitaphe chrétienne de *Tipasa* (*Ann. épigr.*, 1942-1943, nº 48) ; il propose de lire ainsi la date du martyre de Victorinus : *Pr(ovinciae), CCLXXI* (310 ap. J.-C.). Le 6 des ides de mai fut cette année-là non un dimanche ([*d*]*ie Solis*), mais un lundi, décalage d'un jour dont l'épigraphie chrétienne offre d'autres exemples. Tableaux, d'après E. Diehl et H. Dessau, des

inscriptions où figure une double datation par les jours du mois et ceux de la semaine, le plus souvent correcte ; parfois cependant le quantième avance de vingt-quatre heures ; plus rarement, comme ici, il retarde d'autant, ce qui semble en rapport avec les spéculations astrologiques alors en honneur.

P. 103-112. L. Leschi reprend le commentaire d'une inscription relative à une assignation de terres en Afrique sous Septime Sévère (*Ann. épigr.*, 1946, n° 38).

P. 113-115. Chr. Courtois. L'inscription de Constantine insérée dans l'*Ann. épigr.*, 1926, n° 133, doit se lire ainsi, aux l. 2-4 :

164) FL VALER
CRISPINO
NOB · CAES

Il s'agit de Crispus, César de 317 à 326 ap. J.-C.

P. 117-123. G.-Charles Picard fait état d'un texte de la *Passio Perpetuae*, d'après lequel les martyrs furent « contraints de revêtir, les hommes l'habit des *sacerdotes* de Saturne, les femmes celui des *sacratae* de Cérès. » Cette consécration remet aux dieux la vie des condamnés et libère la communauté de sa dette sanglante. à l'égard de la divinité, comme le *molchomor* rachète la vie d'un enfant par le sacrifice d'un agneau (*Ann. épigr.*, 1931, n° 60, cf. n^{os} 58-59). Le *sacerdos* de Saturne est un fidèle voué au dieu, dont l'initiation se fait en passant sous le joug (cf. *Ann. épigr.*, 1949, n° 57).

Rendiconti della Accademia nazionale dei Lincei, classe di Scienze morali, storiche e filologiche, ser. VIII, t. I, 1946.

P. 276-291. F. Castagnoli. **165)** L'*Atrium Libertatis* n'est plus signalé après le I^{er} siècle de notre ère ; les mentions d'un *atrium*, ou *aula*, ou *curia Libertatis*, fréquentes à basse époque sont de simples synonymes de la Curie du Sénat. — Cf. plus haut, n^{os} 30 et 54.

Id., t. II, 1947.

P. 523-528. R. Barbieri. La politique administrative et successorale de Carus. Sa tentative diffère assez profondément de la réforme de Dioclétien.

P. 555-568. M. della Corte. A Pompéi le grand espace entouré de portiques sur la place de l'amphithéâtre était le *Campus* de cette ville ; rappel et commentaire des inscriptions qui y ont été découvertes. Exemples épigraphiques du mot *campus* ailleurs.

Id., t. III, 1948.

P. 123-129. P. di Spigno. L'activité politico-militaire de l'empereur Maximin le Thrace.

P. 454-464. Maria Santangelo. Inscriptions en latin archaïque sur des *pocula deorum* trouvées à Véies (plus loin, n° 184).

Id., t. IV, 1949.

P. 380-382. F. Castagnoli. **166)** A la l. 1 de l'inscription de Magliano (*Ann. épigr.*, 1949, n° 215),

le *templum in quo senatus haberi solet* doit être la bibliothèque annexée à la *porticus ad Apollinis* (cf. Suet., *Div. Aug.*, 29). Cette bibliothèque renfermait une statue d'Auguste sous les traits d'Apollon, qui se trouvait au fond dans une sorte d'édicule formé de quatre colonnes, deux appartenant à la rangée qui longeait les murs, deux en avant de celles-ci ; sur l'architrave, au-dessus des deux colonnes qui se dressaient en avant, furent placées les *imagines (clipeatae)* de Germanicus et de Drusus.

RENDICONTI DELLA R. ACCADEMIA DI ARCHEOLOGIA... DI NAPOLI, XXI, 1941.

P. 5-20. M. della Corte. **167)** Les *Fabii* de Pompéi, à en juger par les peintures qui décoraient certaines de leurs maisons, étaient des Luperques, gardiens et propagateurs du culte des origines de Rome ; dans les fêtes de ce culte avaient lieu des lectures de Virgile et c'est à l'une de celles-ci que fait allusion un foulon impatient : *Fullones ululamque cano, non arma virumque* (*Ann. épigr.*, 1914, nº 139).

P. 53-72 avec fig. A. Maiuri. A Pompéi, dans une cour de la maison dite des quatre styles. En lettres grossières sur un fragment de tuile le mot *Fulgur* (*Ann. épigr.*, 1946, nº 176, cf. 1947, nº 8). Autres exemples de *bidental*.

P. 73-83. F. de Capua revient sur l'inscription d'un *labrum* de marbre trouvé à Stabies (*Ann. épigr.*, 1948, nº 157) et confirme l'interprétation qu'il en a donnée, en étudiant le culte de la *Mater Deum* près des sources d'eau minérale.

P. 273-290 avec fig. A. de Franciscis. A *Buthrotum*. Inscriptions trouvées dans les fouilles de 1937-1939.

P. 281-282. Fragment.

168)
*p*OMPONIANI
Q F ATTICO
*me*RIT

Les *cognomina* [*Po*]*mponiani* et *Attico* font songer à l'ami de Cicéron, dont les rapports avec *Buthrotum* sont bien connus.

P. 282-284. Fragment.

169)
. *p o m p o n i u s* . F GRAECINVS
MILESIVS
iiuiri *q*VINQVENNAL

Les noms de ces *duumviri quinquennales* figurent sur une monnaie.

P. 284. Épitaphe.

P. 284-287. Fragment de marbre.

170)
C O · P O
ii · VIR · II · QVI*nq*.
*l*EG · V · MACEDONIC.
*aug*VRI · PATRONO COL
5 *praef*. *u*EHICLOR · ET ·
praef.CASTR ·
ORESTARVM
SVO

L. 7 : restituer [*ordo*] *Orestarum*, population de la Macédoine,

à l'exemple de *C. I. L.*, III, nº 6195.

P. 287. Fragment de marbre.

171)

A E L I O
a V G · L I B
*chr*Y S A N T H O
*ad*IVTOR · ARATION
*fel*IX · TYCHICVS
*rep*OSTVS · ONESIMVS
*str*ATONICVS · EPICTETVS
*phil*IPPVS · SECVNDVS
LIBERTI

P. 287-288. Fragment de calcaire.

172)

CI
A
MVNATIO
VIRO

Le gentilice Munatius rappelle peut-être que C. Munatius Plancus, frère du consul de 42 av. J.-C., fut chargé en 44 d'installer des vétérans à *Buthrotum* (sous son nom d'adoption L. Plotius Plancus, il est question de lui *Ad Att.*, XV, 27 ; 29 ; XVI, 1 ; 4 ; 16).

P. 288-289. **173)** Dédicace à *Mercurius Aug.* par *C. Papirius Hermes* au nom de ses deux fils.

P. 289-290. Fragment de dédicace à Caracalla.

Id., XXII, 1942-1946 (publié en 1947).

P. 47-55 et pl. I. M. della Corte. Le Junianus des programmes électoraux de Pompéi (*Not. degli Scavi*, 1912, p. 356, 5 et 6 = *C. I. L.*, IV, nº 1046) était, d'après les objets et peintures trouvés dans sa maison, *negotiator ferrarius* et oiseleur.

Revista istorică română, XI-XII, 1941-1942.

P. 134-147 ; résumé en français, p. 147-148. **174)** D. Tudor groupe les renseignements qui montrent que Constantin a réoccupé une petite partie de la Dacie abandonnée par Aurélien : fortifications à *Drobeta* et à *Sucidava ;* pont de pierre sur le Danube entre *Oescus* et *Sucidava ;* (*De Caes.*, 41) ; borne milliaire attestant la réfection de la route *Sucidava-Romula* (*Ann. épigr.*, 1949, nº 204).

Pour I. I. Russu (*Anuarul Institutului de Istoria nationala*, XI, 1946-1947, p. 412-415), l'épithète de *Dacicus* donnée à Constantin (*Ann. épigr.*, 1934, nº 158) répond à l'occupation de cette longue bande de terre au nord du Danube, jusqu'au sillon de Novac.

Id., XV, 1945.

P. 1-36. Gr. Florescu. Inscriptions remployées dans les murs de la tour dite Cetatea Turnu, au confluent de l'Olt et du Danube, qui fut plusieurs fois remise en état avec des pierres prises à la ville voisine d'*Oescus* (*C. I. L.*, III, nº 753 = 7429 ; *Ann. épigr.*, XIV, 1891, nº 46).

Id., XVI, 1946.

P. 10-18. Gr. Florescu fournit une meilleure lecture et une interprétation nouvelle d'une inscrip-

tion de *Noviodunum (Isaccea)* publiée par Gh. Stefan, *Dacia*, IX-X, p. 475 et suiv.

175)

D O M I N O
E T D O M I N A E
L A P O S V I T
L I B V R
N A A R
M A T A
〉·Q·IVL·HELIODORI

L'inscription confirme, pour le début du IIIe siècle, l'existence, déjà connue par des briques et estampilles et par la *Notitia Dignitatum*, d'une station de la *classis Flavia Moesica* à *Noviodunum ;* ces navires de haute mer, sur lesquels étaient embarquées des unités destinées aux opérations terrestres, surveillaient le rivage nord du Pont-Euxin pour empêcher les barbares de tourner le limes danubien en débarquant derrière lui.

P. 119-128. T. Sauciuc-Săveanu. L'empereur Trajan et la mer Noire.

P. 123-124 avec fig. A *Callatis.*

176)

IMP C*aes. diui neruae*
F NERVA *traianus*
AVG

Comme une inscription de *Tyras* (P. Nicorescu, *Analele Academia română, Memoriile Sect. istor.*, XXVI, 1944, nº 16), où il est question d'un édifice érigé à la fin du règne de Trajan, ce fragment témoigne de l'activité déployée par le prince pour dominer la mer Noire et assurer les communications militaires et commerciales nécessaires à l'expansion de l'empire vers l'Orient.

P. 173-179. I. I. Russu. **177)** *Aurgais*, sur une épitaphe de *Capidava* (*Ann. épigr.*, 1938, nº 7) n'est pas un nom dont le possesseur serait un Visigoth fixé sur place après l'invasion de 238. Il faut lire *Aur(elius) Gai(u)s :* le prénom Gaius est souvent employé comme cognomen en Illyricum et la forme syncopée *Gais* (cf. *Antonis, Iulis, Sergis*) offre un phénomène fréquent dans l'Orient gréco-romain.

ID., XVII, 1947.

P. 70-79. D. Tudor réunit deux fragments du Musée national de Bucarest (un est auj. perdu) et reconstitue le texte du *C. I. L.*, III, nº 14216, 1 ainsi :

178)

i. h. D *d.*
I O M Z B
A N
C
5 Q

L. 2 : *J(ovi) O(ptimo) M(aximo) Zb*[*elsurdo*]*;* l. 3 : *An*[*tonius ?*].

La lecture de la l. 2 a été contestée (plus haut, nº 19).

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1948.

Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Picard.

P. 481-521. M. Labrousse. A Saint-Béat (Haute-Garonne), sur

le flanc nord de la montagne d'Arrie.

P. 484-485. Épigraphie de Saint-Béat.

P. 497-521 avec fig. Étude des autels dédiés au dieu Erriapus et à Silvain (*Ann. épigr.*, 1949, nos 113-130).

P. 739-742 avec fig. A. Merlin et L. Poinssot. A Dougga. Noms de chevaux sur une mosaïque.

179) PANTARCVS
AREVS
TERDIACVS
MAPRAERON

P. 764-769. M. P. Nilsson recherche le sens de l'épigramme *Manduca, vibe...* écrite sur la paroi de la chambre sépulcrale de Vincentius, prêtre de Sabazius, dans les catacombes de Prétextat.

P. 822-824. A. Piganiol.

180) A la l. 8 du fragment d'inscription arvalique publié dans l'*Ann. épigr.*, 1930, n° 61, au lieu de VERTVNO lire NEPTVNO. Les sacrifices ont été célébrés le 27 novembre 176, date à laquelle Commode a reçu le titre d'*imperator*.

P. 831-832. A. Plassart. A Thespies. Fragment d'une stèle honorant Q. Braetius Sura, légat proquesteur du propréteur de Macédoine, qui, au printemps de 87 av. J.-C., combattit en Béotie les troupes pontiques.

P. 971-980 avec fig. M. Simon. Le chandelier à sept branches qu'on trouve sur certaines inscriptions chrétiennes n'est pas un symbole chrétien, mais a été adopté par des judaïsants, Juifs incomplètement convertis, chrétiens séduits par les pratiques juives.

ID., 1949, I.

P. 246. Jeannine Auboyer. Compte rendu des fouilles d'Arikamadu ou Virapatnam, près de Pondichéry, paru dans *Ancient India*, juillet 1946. Sur des fragments d'Arezzo, noms de potiers en latin.

ID., 1949, II.

P. 43. J. Coupry. Emplacement où fut découverte, à Hyères, la dédicace de l'*Ann. épigr.*, 1910, n° 60.

P. 94-95. Ch. Picard. Des règlements concernant le partage des eaux, comme ceux de *Lamasba* (*C. I. L.*, VIII, n° 18587, cf. 4440) et de *Tibur* (*Ibid.*, VI, n° 3676), peuvent rendre compte de l'expression *mobiles rivi* employée par Horace, *Carm.*, I, 7, 14, qui désigne des canaux d'irrigation à débit temporaire, — d'après M. P. Nilsson, *Eranos*, XLIII, 1945, p. 301-303.

ID., 1950, I.

P. 72-73 et fig. p. 68. E. Will. A Koenigshoffen, dans le mithréum. Les deux inscriptions de C. Celsinius Matutinus (*Ann. épigr.*, 1920, n° 130) n'étaient pas gravées sur le socle du relief

central, de part et d'autre de la dédicace, qui se lit ainsi :

181)

in h ·D·D·D·I·M*ithrae*
V S · M D I
V S TYP*um*
a S O L O V

L. 2 : D ou, à la rigueur, O. Pour *typum*, cf. *Ann. épigr.*, 1920, n° 130 et 1938 : L. Laurand, *Rev. des Ét. lat.*, XV, 1937, p. 273.

P. 204-205 avec fig. Ch. P(icard). Sur le plateau de Wavre (Suisse). Fragments d'un bol de verre historié (*Ann. épigr.*, 1946, n° 235). En rapprochant ces fragments d'autres bols de verre déjà connus (cf. R. Louis, *Rev. archéol.*, 1938, I, p. 287-293), on peut lire sur une seule ligne :

182) *hierax ua olym*PE V*a*..OIN...VA EVT*yche ua*.

Au-dessous, défilé de quadriges dans le cirque.

REVUE BELGE DE PHILOLOGIE ET D'HISTOIRE, XXIII, 1944.

P. 498-506. S. J. de Laet. Cohortes prétoriennes et préfets du prétoire du Haut-Empire, à propos des livres de M. Durry et de A. Passerini (*Ann. épigr.*, 1938 et 1941).

ID., XXV, 1946-1947.

P. 509-554. S. J. de Laet. Les pouvoirs militaires des préfets du prétoire et leur développement progressif.

Leur rôle primitif se borne au commandement des cohortes prétoriennes ; leur autorité s'étend progressivement à d'autres corps de la garnison de Rome et de l'Italie : *evocati Augusti*, *statores*, *numerus* des *primipilares*. Titus leur subordonne les cohortes urbaines, les flottes de Misène et de Ravenne, les *equites singulares* et les *frumentarii*. Au IIe siècle, ils participent de plus en plus aux expéditions militaires comme chefs d'état-major ou chefs d'armée. Commode confie le commandement à Perennis, tout en restant lui-même à Rome. Si à la fin du IIe siècle les cohortes urbaines, redevenues des troupes de police, sont soustraites à leur autorité, Septime Sévère étend leur compétence sur la légion IIe Parthique et les vigiles. Dès lors la grande majorité des troupes stationnées à Rome et en Italie sont bien probablement sous leurs ordres et au IIIe siècle, qui marque l'apogée de leur puissance militaire, pratiquement le commandement de toutes les armées est entre leurs mains.

D'autre part, depuis Septime Sévère, ils sont chargés de la perception de l'annone militaire, impôt en nature pour l'entretien des troupes ; ils sont ainsi maîtres d'une grande partie des ressources financières de l'Empire et ces pouvoirs financiers, qui leur sont d'abord délégués exceptionnellement, puis régulièrement, s'accroissent au IIIe siècle, l'annone devenant un impôt quasi permanent.

ID., XXVIII, 1950.

P. 131-142 avec pl. M. Renard reprend l'étude d'une inscription de Rome (*Ann. épigr.*, 1946, nº 95), dont il présente la restitution suivante :

183)

procur. A RA*tio*
*nibus procur. a censi*BVS·AVGVST·
*procur. ab epist*VLIS·PROCVR·
*ludi matuti*NI PROCVR·DIOECES·
*alex*ANDR·PROCVR·AD CENSVS
*accipie*NDOS·TRIVM CIVITATIVM·
*ambian*ORVM·MVRRINORVM·*tun*
*grorum procur. frum*ENTI

L. 7-8 : *T*[*ungrorum*] plutôt que *T*[*reverorum*] ; [*A*]*tr*[*ebatium*], proposé par P. Wuilleumier, *L'Administration de la Lyonnaise*, p. 38, n. 8, n'est pas possible.

REVUE DE PHILOLOGIE, LXXV, 1949.

P. 157-159. A. Ernout. A Véies. Gravé sur des petits pots de terre cuite (cf. Maria Santangelo, *Latomus*, VIII, 1949, p. 37-45 ; et plus haut, *Rendiconti della Accad. dei Lincei*, ser. VIII, t. III, 1948, p. 454-464).

184)

a) L TOLONIO DED MENERVA
b) CRERE L TOLONIO D

Tolonio transcrit l'étrusque *Tulumne* et a donné à Rome *Tolumnius* ; *Crere* (et non *Caere*) est un nouvel exemple d'écriture syllabique, où *C* représente *Ce* et un datif avec réduction de la diphtongue *ei*, par suite = *Cerere(i)*.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, LI, 1949.

P. 60-68. L. Déroche étudie la carrière de L. Julius Victor Modianus. **185)** Il pense que l'inscription de Ksar Toual Zammel (*Ann. épigr.*, 1949, nº 108) se place sous Septime Sévère et qu'elle témoigne, dans les titres énumérés aux l. 3-5, d'un renforcement de la machine administrative sous ce prince.

P. 178-179. Dans un compte rendu de l'ouvrage de G. Picard, *Castellum Dimmidi*, **186)** P. Grimal critique l'interprétation, dans l'expression *ara Cerei*, de *Cerei* qui serait le génitif de *Cerus ;* il y voit « quelque adjectif dérivé de Ceres ». — Cf. plus haut, nº 120.

P. 262-321. J. Carcopino. L'hérédité dynastique chez les Antonins.

187) Commente le fragment des Fastes d'Ostie relatif à l'avènement de Nerva (*Ann. épigr.*, 1940, nº 92) : les applaudissements des *Patres* consacrent la légitimité de Nerva ; le *s. c.* du 19 septembre légalise la promesse de l'empereur de ne plus mettre à mort de sénateurs.

L. Ceionius Commodus a été adopté par Hadrien en 136 pour devenir empereur parce qu'il était

un bâtard adultérin de ce prince. Ceionius mort, Hadrien rétablit en 138 le principe de la succession héréditaire à l'Empire ; Antonin, devenu par son mariage neveu de l'impératrice Sabine et de Matidie la Jeune (que des inscriptions appellent *matertera imp. Antonini Pii*, cf. par ex. plus haut, n° 35), apparaît comme « le fidéicommissaire » d'un principat dévolu par avance à Lucius Verus, qu'Hadrien considère comme son petit-fils, et à Marc Aurèle, petit-fils du beau-frère d'Hadrien, M. Annius Verus, et descendant en droite ligne du père de Trajan.

P. 322-323. J. Doise. Les fonctionnaires dans l'empire d'Occident au début du règne d'Honorius. Listes commentées des chefs militaires, des consuls et hauts fonctionnaires, des gouverneurs.

Id., LII, 1950.

P. 77-89. J. Guey. A *Leptis Magna*, sur le nouveau forum sévérien. Base dont une des faces porte l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1948, n° 6 *a* et dont la face opposée présente le texte suivant :

188) FLAVIANII V · C ·

NICOMACHO FLAVIANO AGENTIS
TVNC VICEM PRAEFECTORVM PRAE
TORIO PER AFRICANAS PROVINCIAS
PVBESCENTE ROMANI NOMINIS GLO
RIA ET VIGENTE FORTVNA
DOMINORVM PRINCIPVMQ NOSTRORVM
VALENTIS GRATIANI ET VALENTINIANI
PERPETVORVM SEMPER AVGGG ET VBIQ
VINCENTIVM LEPCIMAGNENSIS
FIDELIS ET INNOCENS ORDO CVM PO
PVLO PRAESTANTISSIMO PATRONO
VOTIS OMNIBVS CONLOCAVIT

L. 2 : lire *agenti* < *s* >.

Virius Nicomachus Flavianus, « grand noble païen » du IVe siècle, fut nommé vicaire d'Afrique en 376 et reçut un successeur avant le 1er juin 378 ; il fut plus tard préfet d'Italie, et, ayant pris le parti d'Eugène, périt à la bataille du *Fluvius Frigidus* (5-6 septembre 394).

Pendant son vicariat, il eut surtout à s'occuper des suites du « scandale de Romanus » en Tripolitaine. Notre texte confirme et complète le récit d'Ammien Marcellin (XXVIII, 6, 1-30). L'*ordo* de *Leptis* proclame son innocence (l. 11) envers l'empereur, que la ville fidèle comme elle le doit en vertu de son titre (*Ann. épigr.*, 1948, n° 2 ; plus loin, n° 206) n'a pas cherché à abuser en incriminant le *comes* Romanus et son incurie dans la défense contre les Austuriens.

Revue des Études grecques, LXII, 1949.

P. 92-162. J. et L. Robert. Bulletin épigraphique.

Indépendamment des observations dont nous faisons état à propos de tel ou tel texte particulier, nous empruntons aux deux auteurs les renseignements que voici :

P. 124, n° 93. D'après B. G. Kallipolitis, dans Μνημόσυνον Ν. Γ. Παππαδάκι, p. 315-317 (Ἐπετηρὶς τῆς φιλοσοφικῆς σχολῆς de Salonique, t. VI, 1948). A Thessalonique.

189) Sarcophage de Π. Μέμιος Ἐπικράτης βουλευτής et de Ἰουλία Βρησεῖς. Le personnage, bien plutôt qu'un descendant hellénisé de P. Memmius Regulus, comme dit l'auteur, est un Grec dont la famille a reçu le droit de cité de ce proconsul.

P. 139, n° 151. J. Keil, dans un article de Halil Edhem hâtıra Kitabı, 1947, consacré au Sarapeion d'Éphèse, p. 181-192, utilise une dédicace inédite à Caracalla, martelée.

P. 146-147, n° 190. Selon H. Bossert et Bahadır Alkım, *Karatepe, Kadirli and its environments, second preliminary Report* (*Publ. Univ. Istanbul*, n° 340, 1947). A Kadirli (Kars Bazar).

P. 21, nombreuses figures et pl. 10, 11, 35.

190) *L. Conetanio L. f. Crust. Proculo Carsulas uixit an. XXIII me. XI d. XX[VIII L.] Conetanius P]rocu[lus trib. leg.] VI Ferr. [filio] piissimo.* [Λ. Κ]ωνητανίῳ Λ. υἱῶι [Π]ρόκλῳ· ἔζησεν ἔτη [κγ'] μῆν. ια' ἡμ. κη'· Λ. Κω[ν]ητάνιος Πρόκλος χρ. υἱῷ εὐσεβεστάτωι.

Vers la fin du texte grec, χ(ιλία)ρ(χος).

Le personnage était originaire de *Carsulae*, en Ombrie ; la légion VI[a] Ferrata était campée depuis 71 en Commagène.

P. 22 avec fig. 47, 48 et 179. Le [...] *Felix* d'une dédicace divine pourrait être le M. Αὐρήλιος Φῆλιξ connu par *I. G. R.*, III, n° 911.

P. 281-296. Jeanne et G. Roux. Au Musée lapidaire de Carpentras. Stèle de marbre fort endommagée (pl. III).

191) Décret des archontes et de la communauté des Juifs de *Bérénikè* (la moderne Benghazi), honorant Decimus Valerius Dionysius, fils de Gaius, qui avait embelli à ses frais un « amphithéâtre » (*C. I. G.*, n° 5362).

Ce décret s'éclaire par un décret semblable de même provenance, conservé au Musée Saint-Raymond à Toulouse, et rendu en faveur d'un gouverneur romain, Marcus Tittius, fils de Sextus (*I. G. R.*, I, n° 1024).

Bibliogr. concernant les deux textes. Discussion sur le sens du mot « amphithéâtre », sans doute « un bâtiment officiel juif de forme elliptique ou circulaire, ... utilisé comme salle de délibération et dépôt d'archives ».

REVUE DES ÉTUDES LATINES, XXVII, 1949.

P. 34. Micheline Fasciato évoque, d'après les inscriptions (*C. I. L.*, XIV, nos 303 et 4620, 4142, 4621, 4622), l'activité économique de P. Aufidius Fortis, qui joue un rôle de premier plan dans le commerce et la manutention du blé à Ostie, exploite vraisemblablement un domaine en Afrique et possède sans doute une flotte de transport.

STUDI ETRUSCHI, XIV, 1940.

P. 147-153. G. Mancini, s'occupant du culte de Cybèle et d'Attis à *Sarsina*, rappelle notamment l'inscription qui mentionne le *collegium dendrophorum* (*C. I. L.*, XI, no 6520).

P. 161-162. A. Solari met en relief l'union religieuse ombro-étrusque d'après un rescrit de Constantin en 333 ap. J.-C. (*C. I. L.*, XI, no 5265).

P. 163-172. R. Pettazoni étudie les *Carnaria* (*C. I. L.*, III, no 3893).

P. 175-181 avec fig. **192)** P. G. Goidanich, examinant l'inscription archaïque du Forum, déclare qu'après RECEI, il y a un r, puis peut-être un o ; on ne peut pas lire LO. Il prouve, d'après des exemples pris dans les divers dialectes épigraphiques, que la règle orthographique du non redoublement des lettres n'est pas applicable dans le milieu des phrases. — Sur l'inscription archaïque du Forum, cf. le grand travail du même auteur mentionné *Ann. épigr.*, 1949, no 167.

ID., XV, 1941.

P. 391-393. D. Massaro reprend l'étude de deux inscriptions de Gubbio (*C. I. L.*, XI, no 5805-5806) : Mars Cyprius est une divinité masculine qui correspond à la déesse ombrienne Cubra Mater.

P. 395-397. A. Minto. Sur le territoire d'Acqualagna ; auj. au Musée de Fossombrone. Stèle funéraire.

193) *D. M. sodalicius Apollinensis Sattianensis loc. dat. a G. Rufio Basso patrono.*

ID., XVI, 1942.

P. 475-477. E. Lazzareschi. Sur le mont Amiata (territoire supérieur de la montagne de Sienne). Pierre murée à la base du flanc extérieur de l'église paroissiale de Saint-Clément.

194)

I · O · M ·
. CAENIVS
SECVNDVS
V · S · L · M

SYRIA, XXVI, 1949.

P. 166-168. E. Will. **195)** Discussion sur le sens de l'inscription de M. Antonius Gaionas, à Rome (*C. I. L.*, VI, no 36804) : dédicace des travaux de captation d'une source ; le *deipnocritès* n'est pas un gardien des serments sacrés (cf. *Ann. épigr.*, 1947, nos 163 et 181), mais remplit sans doute

une médiocre fonction de caractère élémentaire, celle de « répartiteur ».

WIENER STUDIEN, LXIII, 1948.

P. 117-135. R. Hanslik utilise les nouveaux fragments des Fastes d'Ostie pour préciser un certain nombre de dates concernant l'histoire politique et littéraire de la fin du Ier siècle et du début du IIe siècle ap. J.-C.

196) Les deux paires de consuls suffects des diplômes militaires (*C. I. L.*, XVI, nos 38-39) ont exercé leur fonction en 94 (*Ann. épigr.*, 1940, no 92 ; cf. M. Hammond, *Memoirs of the Amer. Acad. in Rome*, XIX, 1949, p. 71-72 ; A. Suskin, *Amer. Journ. of archaeol.*, LIII, 1949, p. 362).

L. Silius Decianus (*Ann. épigr.*, 1940, no 92) est le fils aîné du poète Ti. Catius Silius Italicus (cf. Mart., VIII, 66 ; ce livre VIII a été publié non en 93, mais au printemps de 94).

En 95, un des consuls suffects est A. Lappius Maximus II (*Ann. épigr.*, 1940, no 92) : son nom complet doit être L. Norbanus A. Lappius Maximus ; dans un document rapporté par la lettre de Pline le Jeune X, 58, 6, il apparaît comme gouverneur de Bithynie, où il a dû succéder à Velius Paulus ; puis il a été gouverneur de Germanie inférieure où il a écrasé le soulèvement de L. Antonius Saturninus en 89 : *confector belli Germanici* (*C. I. L.*, VI, no 1347) ; Martial lui dédie son poème IX, 84 au plus tôt à la fin de 94 (le livre IX a été publié en 95). — Appius Maximus Santra (*Prosop. imp. rom.*, 2e édit., I, p. 183, no 950) n'est pas le fils du vainqueur de Saturninus.

Pline le Jeune a été préteur non en 93, mais en 95, comme il a déjà été reconnu contre l'avis exprimé par Th. Mommsen.

Le consulaire des lettres de Pline III, 9, 33 et IV, 9, 3 n'est pas Q. Pomponius Rufus, consul suffect à la fin de 95 (*Ann. épigr.*, 1940, no 92), mais C. Pomponius Rufus Acilius [Prisc?]us Coelius Sparsus, proconsul d'Afrique en 112-113 (R. Cagnat et A. Merlin, *Inscr. lat. d'Afrique*, no 13 ; St. Gsell, *Inscr. lat. de l'Algérie*, no 1282), consul suffect en septembre-octobre 98 avec Cn. Pompeius Ferox Licinianus (*Ann. épigr.*, 1940, no 93).

A la l. 2 de l'*Ann. épigr.*, *ibid.*, il s'agit de Cn. Domitius [Apollinaris], à qui Pline a adressé ses lettres II, 9 et V, 6.

A. von Premerstein a rapporté l'inscription d'une grande base trouvée à Pergame (*Ann. épigr.*, 1933, no 268, cf. no 201 ; 1934, no 176) à C. Julius Bassus, consul suffect en 105 (*Ann. épigr.*, 1945, no 34) ; E. Groag (P. W., *R. E.*, Suppl.-Bd. VII, col. 312, no 425 *a*) refuse de voir en lui le sénateur connu par Pline, *Epist.*, IV, 9 ; V, 20, 1 ; VI, 29, 10 ; X, 56, 4 et suiv. ; 57, 2), proconsul de Pont-Bithynie à peu près en 102-103. Ajouter aux motifs invoqués le fait que, compromis dans un procès en 104, ce personnage n'a pu être consul suffect en 105.

Baebius Macer, consul désigné

lors de ce procès (Pline, *Epist.*, IV, 9, 16 et suiv.), doit avoir été suffect en 104.

ZEITSCHRIFT DES DEUTSCHEN PALÄSTINA-VEREINS, LXIV, 1941.

P. 203-256. P. Thomsen. Les inscriptions latines et grecques de Jérusalem et de ses environs immédiats. Premier supplément au recueil publié en 1920-1921 dans la même revue, t. XLII et XLIV.

ID., LXVI, 1943.

P. 69-71. **197)** O. Fiebiger. Dans l'inscription d'Inak, sur le *limes arabicus* (Syria-Princeton, Div. III, *Inscr. in Syria* par E. Littmann, D. Magie jr. et D. R. Stuart, p. 123- 241, n° 223), Herminarius, πραιπόσιτος γεντιλίων ἐν Μοθανοῖς ἀναφερομένων, a un nom germanique ; Guththa, son père, a lui aussi un nom germanique transformé, Guda ou Gudda, plutôt que sémitique. Indication des corps de troupes qui ont été en relations avec *Motha*.

P. 94. P. Thomsen. Rectification pour les nos 92 A et B de l'article cité plus haut.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE.

A. ALBENQUE. INVENTAIRE DE L'ARCHÉOLOGIE GALLO-ROMAINE DU DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON. Rodez, 1947.

Inventaire par localités, selon l'ordre alphabétique des communes, qui fait place aux monuments épigraphiques (la plupart déjà connus) : épitaphes, milliaires, estampilles de potiers, cachets de bagues, inscriptions à l'encre ou à la peinture sur des vases, graffites, fragments divers.

P. 52, n° 42 ; p. 169, n° 538 et pl. VI, 2. A Canet-de-Salars. Fragment.

P. 67-68, n° 105 et pl. I, 1. A Labastide-l'Évêque. Dédicace en l'honneur de Zmaragdus, chef de chantier des mines impériales (*C. I. L.*, XIII, n° 1550 ; A. Grenier, dans J. Déchelette, *Manuel d'archéologie*, VI, p. 974-975).

P. 83-88, n° 187 et pl. II, 3 et 4. Note sur La Graufesenque.

P. 106, n° 268 et pl. IV, 2. Dans l'église de Boyne. Épitaphe inédite.

P. 116-117, n° 310 et pl. V, 1. A Rodez. Milliaire de Trébonien Galle (*C. I. L.*, XIII, n° 8885).

P. 125, n° 335 et pl. V, 4. A Rodez. Cippe funéraire (*C. I. L.*, XIII, n° 1551).

Ces inscriptions sont reprises dans le livre du même auteur, *Les Ruthènes*, Rodez, 1948, notamment p. 287-306 avec pl.

J. BARADEZ. FOSSATUM AFRICAE (Gouvernement général de l'Algérie, Direction de l'Intérieur et des Beaux-Arts, Service des Antiquités, Missions archéologiques). Paris, 1949.

Donne des figures d'un certain nombre d'inscriptions :

1° Route de *Ad Calceum Herculis* à Tobna. Bornes milliaires.

P. 63-64. IXe mille *a Cal-*

ceo (E. Albertini, *Rev. africaine*, LXXII, 1931, p. 242 et suiv.).

P. 16 et 67. X^e mille (cf. *Ann. épigr.*, 1949, *Bull. archéol. du Comité*, 1948, janvier).

P. 69 A. 70 A et 73. XI^e mille *(Ibid.)*.

P. 70 B. XII^e mille *(Ibid.)*.

2° Dans le camp de *Gemellae* (cf. L. Leschi, plus haut, n^os 58-64).

P. 102 B. Dédicace de la *cohors I^a Chalcidenorum* à Hadrien, en 126.

P. 107 A. Autel élevé à la Victoire de Valérien, Gallien et Valérien César par L. Magius Valerianus légat des Augustes.

P. 107 B. Autel aux *Dii campestres* élevé par T. Aurelius Aurelianus, préfet de l'*ala Thracum Pia Fidelis*.

P. 107 C. Vue d'ensemble du dégagement des inscriptions.

P. 117 A. Dédicace au *divus Pertinax* par l'*ala I^a Pannoniorum*.

3° P. 252 A. A *Mesarfelta* (*C. I. L.*, VIII, n° 2488).

P. 280 B et C. Fragments d'inscriptions byzantines de *Thabudeos* (E. Albertini, *Cinquantenaire de la Fac. des Lettres d'Alger*, 1932, p. 59).

HOMMAGES A JOSEPH BIDEZ ET A FRANZ CUMONT (COLLECTION LATOMUS, VOL. II). Bruxelles, s. d. [1949].

P. 85-90. M. Durry revient sur la question du christianisme dans les cohortes prétoriennes à propos du n° 171 de l'*Ann. épigr.*, 1939, qui concerne évidemment un chrétien. **198)** Sur les 10 exemples invoqués par C. Mercurelli quand il a publié ce texte (*Riv. di archeol. crist.*, XVI, 1939, p. 73-99), il n'en retient que 3 (*C. I. L.*, VI, n^os 32654, 32691, 32980), à quoi il ajoute celui qui est en cause et le *C. I. L.*, VI, n° 37231, où il faut lire BAEBIA HERTOFILE et non HERMOFILE (cf. Mercurelli, p. 77, fig. 3).

P. 229-244. F. Magi et B. Nogara. A Rome, au palais de la Chancellerie Apostolique, près de la porte d'entrée, à droite le long de la façade, restes d'un mithréum.

P. 230 et pl. XII. Autel cylindrique, dédié par *Aebutius Restitutianus qui et Proficentius* (*Ann. épigr.*, 1937, n° 231 ; 1949, n° 172). A droite des deux dernières lignes, une grande palme oblique.

P. 230-238 et pl. XIII. Plaque.

199)

HIC LOCVS EST FELIX · SANCTVS · PIVSQVE BENIGNVS ·
QVEM MONVIT · MITHRAS MENTEMQVE DEDIT ·
PROFICENTIO · PATRIS SACRORVM
VTQVE SIBI · SPELAEVM · FACERET · DEDICARETQVE
ET · CELERI · INSTANS · QVE OPERI · REDDIT · MVNERA · GRATA
QVEM · BONO · AVSPICIO SVSCEPIT · ANXIA · MENTE
VT POSSINT SYNDEXI · HILARES CELEBRARE VOTA PER AEVOM
HOS VERSICVLOS GENERAVIT PROFICENTIVS ·
PATER · DIGNISSIMVS · MITHRAE ·

Auparavant, la plaque avait servi de base à une offrande ; sur la face inférieure, on lit :

L · CASTRICIVS · PROBVS · D · D ·

Commentaire détaillé de F. Cumont, accompagné d'une traduction proposée par J. Bayet et A.-J. Festugière :

« C'est ici le lieu favorisé des dieux, saint, cher au ciel, que, dans sa bienveillance, Mithra a prescrit, suggérant à Proficentius, père des rites, de lui bâtir et dédier une crypte. Et voici qu'il s'acquitte d'un doux service, pressant même la hâte d'un travail qu'il a entrepris sous d'heureux auspices, tant il a souci que les *syndexi* puissent, dans la joie, se réunir pour leurs prières, éternellement. — Ces petits vers ont été composés par Proficentius, père très digne de Mithra ».

Les *syndexi* (l. 7), qui apparaissent ici pour la première fois en latin, sont connus par une formule liturgique qu'a conservée Firmicus Maternus (*De err. prof. relig.*, V, 2) et à Doura-Europos (*Ann. épigr.*, 1935, nº 159 où il faut lire l. 4-5 : Λιβεριανῷ ; 1940, nº 227) : ce sont ceux que le Père a initiés par une poignée de mains rituelle. — *Vota celebrent* (l. 7) désignerait une union mystique entre le Père et l'ordinand, analogue à celle du mariage (un des grades inférieurs de la hiérarchie mithriaque est celui de *nymphus*, fiancé). — Cumont insiste sur l'idée de sainteté du temple (l. 1), sur l'allusion à la *mens* du Père (l. 2 et 6), sur le mot *hilares* (l. 7).

P. 238 et pl. XVI. Partie droite d'une plaque ; l'inscription était contenue dans un cartouche à queues d'aronde (seule celle de droite, portant une palme, est conservée).

200)

M · E T
R R I V S
S O L I S
T MAXIMO COS

L. 1 : un nom de divinité au datif comme *Matri Deum*, suivi de *et* ; l. 2 : un second nom de divinité comme *Attidi*, puis le nom du dédicant ; l. 3 : son cognomen et sa qualification, *sac(erdos) Solis* ; l. 4 : les auteurs proposent (p. 240) de compléter [*Imp. Volusiano II e*]*t*, soit 253 ap. J.-C.

P. 238-239 et pl. XVI. Fragment de plaque brisé de partout, sauf en haut.

201)

deo INVICTO *mithrae*
TIVS · PR

P. 313-322 et pl. XXVI. W. Seston traduit et commente l'épitaphe d'Eutychos (*Ann. épigr.*, 1945, nº 119), où, dans la partie latine, il faut, d'après le texte grec, **202)** substituer *inside*[*ns*] ou *inside*[*nte*] à *in side*[*ra*] ; il met en relief le type nouveau de l'héroïsation par la pureté.

P. 347-352. H. Van de Weerd et S. J. de Laet. La *cohors Asturum et Callaecorum*, qui était en Germanie (*C. I. L.*, XIII, nº 7037), puis en Maurétanie tingitane (L. Chatelain, *Inscr. lat. du Ma-*

roc, nos 43, 58, 123 ; *Ann. épigr.*, 1934, no 4) est différente de la *cohors Ia Asturum et Callaecorum* attestée en Illyrie en 60 (*C. I. L.*, XVI, no 4).

P. 353-373. W. Vollgraff commente une épitaphe trouvée près de Philippes (*C. I. L.*, III, no 686 ; F. Bücheler, *C. L. E.*, no 1233).

203) L. 11 : lire *s*[*a*]*uciamur* ; fin l. 17 : restituer *a* < *x* > *e* ; fin l. 19 : *alqu* = *a* < *e* > *qu*[*ae*] ; l. 22 : le complément de Bücheler est à rejeter ; autres restitutions proposées.

P. 359, n. 3. L'auteur rapproche des vers 11-12 du *C. I. L.*, VI, no 27383 (Bücheler, no 1061) les hexamètres des l. 11-14 du no 107 de l'*Ann. épigr.*, 1948 (épitaphe de Julia Mo. Benenata, de Mactar) qu'il traduit ainsi : **204)** « Par la volonté des dieux, j'habite les doux Champs Élysées de Proserpine et je connais le Soleil là-haut et les constellations » (cf. plus haut, no 97).

British Administration, Tripolitania. Reports and Monographs of the Department of Antiquities : no 1, 1948.

R. G. Goodchild, *The Roman Roads and Milestones of Tripolitania (Discoveries and Researches in 1947)*.

Réunit les milliaires de Tripolitaine, au nombre de 41. Sur cet ensemble, 1 date de Tibère ; 22, de l'année 216 ap. J.-C. ; 6, de Maximin ; 6 sont postérieurs et 6, de date incertaine.

Id., no 2, 1949.

P. 29-35. R. G. Goodchild, *Some Inscriptions from Tripolitania.*

P. 29-30. A *Leptis Magna*, sur le *forum vetus*, près du temple de Liber pater. Plaque de marbre blanc trouvée en 1934.

205) *anti*NOO
*d*EO
*fru*GIFERO
*lepcita*NI PVBLICE

P. 30-32. A *Leptis Magna*, sur le *forum novum Severianum*. Trois textes trouvés par G. Guidi.

P. 30. Sur un des longs côtés d'une base de calcaire.

206) GENIO
COLONIAE VLPIAE TRAIANAE AVG FIDELIS
SEPTIMIAE SALONINAE LEPCIS MAGNAE
LEPCITANI DEVOTI

P. 31. Sur un des petits côtés d'une base de calcaire allongée, ayant probablement supporté une statue équestre.

207) IMP CAES
P LICINIO
GALLIENO PIO
FEL AVG PONT
MAX TR POT XV COS.
VII PP PROCOS LEP SEP
SALONINIANI PVR

L. 7 : *pur* pour *pub(lice)*.

Date : 10 décembre 266-9 décembre 267 ap. J.-C.

P. 31. Plaque de marbre blanc remployée dans un dallage.

208) IMP CAES P LICINIO GALLIENO GERMANICO PIO FEL AVG PONT MAX GERMANICO MAX TRIB POT XIII IMP COS VI PP PROCOS ET CORNELIAE SALONINAE SANCTISSIMAE AVGVSTAE N CONIVGI GALLIENI AVGVSTI N LEPC SEPT SALONINIANI PVBL

Date : 10 décembre 264-9 décembre 265 ap. J.-C.

Le nom de la ville a donc été :

1° *Colonia Ulpia Trajana Fidelis Lepcis Magna* sous Trajan (*Ann. épigr.*, 1948, n° 2).

2° *Colonia Ulpia Trajana Augusta Fidelis Septimia Lepcis Magna* en 202 *(jus italicum)* ; les *Lepcitani* deviennent *Septimiani* (*Ann. épigr.*, 1947, n^{os} 49-50).

3° *Colonia Ulpia Trajana Augusta Fidelis Septimia Salonina Lepcis Magna*, entre 258 (ou 260) et 264 ; les *Lepcitani* deviennent *Septimiani Saloniniani*. — *Salonina*, peut-être à cause de sa fidélité lors de l'usurpation du tyran Celsus (*Script. Histor. Aug., Tyr. XXX*, 29), si ce personnage n'est pas une invention pure et simple (*Prosop. imp. rom.*, 2^{e} édit., II, p. 146, n° 646).

P. 32-34. Les *centenaria* du limes tripolitain.

A Sidi Ali ben Zaïd, près du village de Breviglieri, sur le plateau de Tarhouna, dans la fouille d'une petite tour de garde fortifiée à deux ou trois étages, près de la porte que l'inscription devait surmonter. Table flanquée d'un aigle et d'un lion.

209) CENTENARE
MVFELTHIA
NA MARCI CE
CILI BVMV
PAL FF SEM
PER DVNBAN
EM BVCVBVO
M SALONEM

Comme dans plusieurs autres inscriptions de l'intérieur de la Tripolitaine (*C. I. L.*, VIII, n° 22660 et suiv.), on a là des mots libyques transcrits en caractères latins. L'auteur propose pour le début : *Centenare(um) Mufelthiana Marci C(a)ecili Bumupal...* ; la tour était un *centenarium*. Ensuite, on pourrait penser à *f(ecerunt) semper* ; les autres mots n'apparaissent pas latins et le sens reste énigmatique.

P. 33-34. A Scemech, dans le Wadi Sofeggin au sud de Beni

Ulid, une inscription, gravée au-dessus d'un bas-relief représentant deux Victoires qui portent une guirlande, surmontait la porte d'une tour de garde. Les seuls mots reconnaissables dans les trois lignes du texte sont le nom *Macrine* et le terme *centeinari* qui, à l'origine écrit *centinari*, a été corrigé par l'addition d'un second *e* ; auj. au Musée de *Leptis*.

P. 39. R. G. Goodchild. Au kilomètre 102 de la route Tripoli-Homs, non loin de Fondouk-Nagazza, four de potier ; deux lampes estampillées ABAP (rétrograde).

M. DURRY. ÉLOGE FUNÈBRE D'UNE MATRONE ROMAINE (ÉLOGE DIT DE TURIA). Paris, 1950.

Après une introduction qui traite de la *laudatio funebris* et de la *laudatio* dite de Turia (*C. I. L.*, VI, nos 1527, 31670 et 37053 ; H. Dessau, *I. L. S.*, no 8393 et Add., p. CXC), texte établi, traduit et commenté par l'auteur. La *laudatio* n'est pas celle de Turia, mais d'une inconnue.

P. 65-66. Liste des principales *laudationes* attestées.

J. GAGÉ. RES GESTAE DIVI AUGUSTI, 2e édit. Strasbourg, 1950.

Réimpression par le procédé photo-mécanique de la 1re édition (1935 ; cf. *Année épigr.*, 1935). Corrections et additions p. 211 et suiv.

B. GEROV. LATEINISCH-GRIECHISCHE LEXIKALISCHE GEGENSEITIGE BEZIEHUNGEN IN DEN INSCHRIFTEN AUS DEN BALKANLÄNDERN (extrait de l'ANNUAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE SOFIA, FACULTÉ HISTORICO-PHILOLOGIQUE, T. XLII (1945-1946) et XLIII (1946-1947).

En bulgare avec bref résumé en allemand.

Le volume « est consacré à l'emploi des mots latins dans les inscriptions grecques et à celui des mots grecs dans les inscriptions latines » des pays balkaniques (d'après J. et L. Robert, *R. É. G.*, LXI, 1948, p. 142-143, no 26, qui ajoutent quelques observations).

A. E. GORDON. SUPRALINEATE ABBREVIATIONS IN LATIN INSCRIPTIONS (University of California, PUBLICATIONS IN CLASSICAL ARCHAELOGY, T. II, fasc. 3, p. 59-132). Berkeley et Los Angeles, 1948.

Remarques générales : sous la République, très peu d'exemples (p. 62) ; sous l'Empire, 1.100 cas environ examinés (p. 63-66). Liste alphabétique des mots qui, dans les inscriptions latines, sont abrégés et marqués par des barres horizontales suscrites : mots coupés ; lettres intermédiaires supprimées ; mots coupés avec répétition de la lettre finale (p. 67-102). Origine et développement des types d'abréviations (p. 103-112). Index d'abréviations (p. 113-131). Cette pratique ne fournit aucun indice concernant la date des textes.

MÉLANGES DÉDIÉS A LA MÉMOIRE DE FÉLIX GRAT, t. I. Paris, 1946.

P. 31-38. J. Carcopino reprend l'étude de l'inscription de l'*Ann. épigr.*, 1946, n° 102, et développe les mêmes conclusions.

P. 39-52. J. Toutain cherche à préciser la nature, l'étendue et la portée des avantages accordés par Claude aux gens de *Volubilis* quand la communauté indigène fut transformée en municipe romain (*Ann. épigr.*, 1916, n° 42 ; L. Chatelain, *Inscr. lat. du Maroc*, n° 116). — Cf. *Bull. archéol. du Comité*, 1943, proc. verb. de décembre, p. XII-XVI.

L. JALABERT ET R. MOUTERDE. INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES DE LA SYRIE, t. III, 1re partie ; RÉGION DE L'AMANUS, ANTIOCHE (Institut français d'archéologie de Beyrouth, BIBLIOTHÈQUE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE, t. XLVI). Paris, 1950.

Première partie du tome III du Recueil général des inscriptions de la Syrie, dont le tome I a paru en 1929 et le tome II en 1939 (*Ann. épigr.*, 1940, nos 212-215) : 300 textes (nos 699-988), donnés en minuscules, avec bibliographie et commentaire ; quelques-uns reproduits en fac-similés.

Nous signalerons les suivants :

P. 395-411, n° 718. Inscription de *Rhosos* (*Ann. épigr.*, 1934, n° 217).

P. 416-417, n° 724. Épitaphe d'un ἀρχιατρός, déjà connue.

P. 426-427, n° 741. Dédicace à Zeus Ombraros (*Ann. épigr.*, 1947, n° 140) ; lecture certaine, malgré les doutes de J. et L. Robert, *R. É. G.*, LIX-LX, 1946-1947, p. 355, n° 140.

P. 433-436, nos 750-751 ; p. 443-444, n° 771 ; p. 456-458, nos 799-801 ; p. 459,461, nos 808-809 ; p. 475-476, nos 851-852 ; p. 484-486, nos 874-875. A Antioche et aux environs. Mosaïques déjà publiées, avec légendes dont certaines sont relatives à des personnifications d'idées abstraites.

P. 438-439, n° 762. Cursus de M. Rubrenus Virius Priscus Pomponianus Magnianus Proculus, (*Ann. épigr.*, 1938, n° 177).

P. 444-448, nos 774-778. Église de Kaoussié (*Ibid.*, nos 174-175).

P. 479-481, n° 867. Près d'Antioche. Bloc de calcaire inédit, ayant servi de poids, daté de « la 2e année du règne de l'empereur Néron-Claude, César Auguste, Germanique ».

P. 490-492, nos 883 et 884. Près d'Antioche. Bornes déjà publiées qui « peuvent être tenues pour un extrait du cadastre, ou pour des bornes cadastrales parcellaires », rappelant les bornages opérés sous la Tétrarchie et attestés par des inscriptions aux confins de la Syrie et de l'Arabie.

E. JALHAY. EPIGRAFIA AMAIENSE (extrait de BROTÉRIA, t. XLV, fasc. 6). Lisbonne, 1947.

Inscriptions d'*Ammaia* (Aramenha).

P. 8-9 et fig. 5. Autel de granit.

210)
I O V I · O
M · F V S C A
VITVLI · LIB
A · L · S ·

P. 9-10 et fig. 6. Autel de granit.

211)
I O V I
O · M
SOL · IVL
QVIN̄VS

L. 3 : L'auteur lit *Sol(utorio)*.
P. 10-11 et fig. 7. Autel de granit.

212)
I O V I ·
S A C R V̄M
F A V S T V S ·
BASSI · LIB
A · L · V · S ·

P. 11-12 et fig. 8. Autel de granit.

213)
O C R M̄
A E · S A C
I V L I A · A
T V R I S C A
A · L · V · S

L. 1-2 : *Ocrimirae sac(rum)*. Cette divinité est inconnue jusqu'ici.
P. 12-13 et fig. 9. Autel de granit.

214)
I O M
[illegible]
M A X I M A
M[illegible]R
[illegible]
S · V · S ·

P. 13-14 et fig. 10. Autel de granit.

215)
TOGAE · AL
MAE S · NO
V E L A · N
NIÆ · LIB
ERTA
V · A · L · S

L. 2 : MAE liés.
Pour *Toga*, *C. I. L.*, II, n° 801.

P. 14-19. Inscriptions déjà publiées au *C. I. L.*, II : n^os^ 162 (ici fig. 11), 159, 160, 161, 163, 164, 5130, 5131.

P. 19. D'après *História de Portugal*, Barcelone, 1928, p. 245. Autel.

216)
GENIO O[illegible]
CONSTITVT ·
SACRVM

L'auteur propose de lire : *Genio O[siris] constitut(oris) sacrum (?)*.

P. 19-20. = *C. I. L.*, II, n° 158.

P. 20-22 et fig. 13. D'après J. Leite de Vasconcelos, dans la revue *Ethnos*, I, Lisbonne, 1935, p. 5. Bloc de marbre.

217)
T I B · C L A V D I O
C A E S A R I · A V G ·
G E R M A N I C O · I M P · IIII
P O N T · M A X · T R I B · P O T ·
IIII · C O S · III · D E S I G · IIII
C I V I T A S · A M M A I E N S I S
E X · V O T O · A N N V O
L · C A L V E N T I O · V E T E R E ·
C A R M I N I O · L E G ·
T I B · C L A V D I · C A E S A R I S · A V G
P R O C V L O · P I S I R I · F ·
O M V N C I O N E · C I L A I · F ·

Date : 25 janvier 44-24 janvier 45 ap. J.-C.

Cf. *Prosop. imp. rom.*, 2e édit., II, p. 102, nº 428.

Les personnages des deux dernières lignes seraient des duumvirs.

E. Jalhay. Lápides romanas dos arredores de Mação (Beira Baixa) (extrait de Brotéria, t. XLVIII, fasc. 2). Lisbonne, 1949.

P. 6-8 et fig. 1. A Senhora da Moita (district de Mação). Autel de granit, brisé en bas.

218)
IOVI · OPT
VMO · M
AXVMO

P. 8-10 et fig. 2. A Vilar de Mó (district de Gavião). Autel de granit.

219)
CAENO
MAR̄IVL
SOLVIT

L. 2 : *Marti v(otum) l(ibens)*.

P. 10-12 et fig. 3. A Vilar de Mó. Autel de granit.

220)
M M I N V S
TALTICI
R A N N E L
P I C I O
D · V · L · M ·

Rannelpicius, divinité jusqu'ici inconnue.

P. 12-15 et fig. 4. A Feiteira (Belver). Pierre tombale, brisée à droite.

221)
C SEMPRON
IVS AEBARVS
VISCVNOSINI
F CLVNIES · AN X . . .
H · S · E · S *t. t. l.*

L. 4 : *Clunie(n)s(is)*.

J. Laffargue et G. Fouet. Peintures romanes, vestiges gallo-romains a Saint-Plancard (Haute-Garonne). Toulouse, 1948.

P. 85-92 avec fig. Monuments encastrés dans les murs d'une église romane dédiée à saint Jean-Baptiste, au milieu du cimetière de Saint-Plancard.

P. 85. nº 1. Autel de marbre blanc.

222)
S V H V G I O *(sic)*
DEO
IVE SECVNDNA
V · S · L · M

L. 3 : lire *Juli(a)*.

P. 86-87, nº 2 ; cf. *Recueil... É. Espérandieu*, XIII, p. 16, nº 8127 et pl. XX. Stèle de marbre blanc.

223)
De part et d'autre de la tête :
SVT VGIO
Sutugius sous les traits de Mars, de face, avec casque, cuirasse et bouclier.
· D ·
VS · B V R V S I · F
ex VOTO · PATRIS ·

P. 89, nº 4. Autel de marbre blanc dont le couronnement est mutilé et dont le bas manque.

224)
D E *o*
M A R T I
S V T V G I O
M · M A N S V
E T I V S

Le dieu indigène Sutugius était assimilé à Mars, comme, dans le pays de Comminges, Leherenn à Ardiège, Dahus à Gourdan, Erge à Montsérié et Arixo à Loudenvielle.

P. 90, nº 5. Autel de marbre blanc brisé en haut (le nom du dieu manque).

225)
D E O
L E N T I N A
L E N̄ I · F B A L
B I N V S B A R N̄
A L B I M A R N̄ F
V · S · L · M

L. 4-5 : ligatures de *Alpini ;* l. 5 : *Albina*, avec NA liés.

P. 91, nº 6. Fragment d'autel de marbre blanc, incomplet à gauche et en bas.

226)
*m*ARTI
LI

P. 91, nº 8. Fragment d'autel de marbre blanc, incomplet à droite et en bas.

227)
I · O *m.*

P. 92, nº 9. Fragment d'autel de marbre blanc, incomplet en bas.

228)
I O M

Le nom du dédicant est mutilé.

P. 92, nº 10. Moitié droite d'un cippe de marbre blanc.

P. 97, nº 28 avec fig. ; cf. *Recueil... É. Espérandieu*, XIII, p. 16, nº 8131 et pl. XXI. Dans le mur du cimetière.

229) Cippe funéraire de marbre blanc dédié par *Cuctilionia C. filia* à son mari.

J. LAUFFRAY. FORUMS ET MONUMENTS DE BÉRYTE (extrait du BULLETIN DU MUSÉE DE BEYROUTH, VII et VIII). Beyrouth, 1949.

Précisions concernant la localisation d'un certain nombre d'inscriptions déjà connues à Beyrouth.

D'autres textes de cette ville sont inédits.

P. 48 et 50, et pl. XI *d*. Dans un édifice situé à la limite sud du forum occidental présumé, au point 10 du plan I. Base.

230)
I V L I A E
D O M N A E ·
A V G · M A T R I ·
C A S T R*orum*
col. iulia
F E L · B E R ·
P V · D E C D E C

L. 7 : *pu(blice)*.

P. 55-56. Dans la fouille de la nouvelle Poste.

P. 55 et pl. XI *a*. Partie supérieure d'un autel.

231)
I · O · M · H
T I · C L A V D I V S
Z M A R A G D V S

P. 55-56 et pl. XI *c*. Partie supérieure d'un autel.

232)

ꝑ I · O · M ꝑ
MALECHIABRVDENO ·

Pour l'épithète *Malechiabrudenus*, rapprocher la dédicace de Rome *Sac(rum) Aug(usto) Iovi Maleciabrudi* (H. Dessau, *I. L. S.*, nº 9282). Sur *Jupiter Maleciabrudis*, forme locale de Jupiter héliopolitain, cf. S. M. Savage, *Memoirs of the Amer. Acad. in Rome*, XVII, 1940, p. 50 ; E. Will, *Syria*, XXVI, 1949, p. 164.

P. 56.

233)

F O R T V N A E
GENI COLONIAE
M IVLIVS AVIDI
VS MINERVINVS
DOMO EMESIS CO
RONATV HONORATVS
DEC DEC SAECVLO
CC DE SVO FECIT

L. 8 : *c(onditae) c(oloniae) ;* cf. H. Dessau, *I. L. S.*, nº 7145 : *anno primo facti municipi.*

P. 56 et pl. XI *f*. Inscription très fruste, mentionnant une... *Licinia, c. f. ;* le texte aurait besoin d'être étudié.

P. 61-62. Dans la rue de l'Émir Béchir.

P. 61 avec fig. Corniche d'autel.

234)

VIRATVS · SVI · ARAM · FECIT ·

Nous restituons : [... *ob honorem duum*]*viratus sui...*

P. 62 et pl. XI *b*. Fragment de chapiteau corinthien dont l'abaque porte sur une ligne :

235)

...EVIVS · SEIVS SABINVS EX · D · D

Sans doute [. *M*]*evius.*

P. 64-65. Au sud-ouest de la Grande Mosquée.

236)

. . . . . IVSTO
praef. FABR IIVIRO
quinq. FLAM MART
*tarse?*NSIVM METRO
polis PONI CONSTITVIT

L. 3 : *flam(ini) Mart(iali).*

P. 66-68 avec fig. et pl. XI *e*. Fragment de tarif fiscal, de l'époque byzantine (cf. R. Mouterde, *Mél. de l'Univ. Saint-Joseph, Beyrouth*, XXV, 1942-1943, p. 33-40).

MÉLANGES DE PHILOLOGIE, DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES OFFERTS A J. MAROUZEAU. Paris, 1948.

P. 319-346. S. Lambrino redonne le texte des 11 cippes portant des dédicaces impériales des IIe et IIIe siècles trouvés par V. Pârvan à *Histria* dans le mur d'enceinte, où ils avaient été remployés : 7 furent élevés par les *veterani et cives romani et Bessi* du *vicus Quintionis* (*Ann. épigr.*, 1919, nº 13 ; 1927, nº 58 ; 1924, nºs 142 à 146) ; 3 par les *cives romani et Lai* (les Λαιαῖοι de Péonie, Thucyd., II, 96) du *vicus Secundini* (*Ibid.*, 1927, nº 62 ; 1924, nº 148 ; 1927, nº 64) ; un pour le salut du *vicus Celeris* (*Ibid.*, 1924, nº 147).

S. Lambrino ajoute 4 nouveaux textes à ceux-là ; 3 provenant aussi du mur d'enceinte sont dus aux habitants du *vicus Secundini*, dont l'un est déjà dans l'*Ann.*

épigr., 1934, nº 166 (ici fig. à la p. 325 et pl.), dont les deux autres sont inédits.

P. 322 avec fig. Bloc de calcaire.

237)

I O M
C·R·E LAI·CONS
VICO SECVNDINI
PO PRO SALVTEM IM
PERATORVM·DOM
INORVM N̄ N̄·L'·S·
SEVERI E·MARCIA
AN̄ONINI·CVRA
A·G·MG AREM
DIOSCORIDEN̄IS
E IVSSTNO WER
I·M·P·P·SEVERO
III E N̄· COS

L. 2 : *c(ives) r(omani)* ; l. 4 : *po(suerunt)* ; l. 7 : *A(ureli)* ; l. 9 : *ag(entibus) mag(istris) Artema* ; l. 11 : *Jusst(i)no.*

Date : 202 ap. J.-C.

P. 323 avec fig. Bloc de calcaire.

238)

I O M
C·R E LAI CONSISTENES
VICO SECVNDINI PO
SVERVNT PRO SALV
TE IMPERATORIS M
AR·Antonini PI·I·FE
LICIS·AVG·CVRAGEn
TIBVS MAGG·FL·VALEN
TE ET VALERIO COSENIS
IMP·DOMINO·N̄ *m. aur.*
ant. AVG II·I·E VALE
RIO COMAZONE
CONS

Date : 220 ap. J.-C.

Le quatrième texte trouvé par S. Lambrino provient des constructions byzantines voisines du temple d'Aphrodite et mentionne

239)

...οἱ ἐκ τοῦ λεγο-
[μ]ένου Λαϊκοῦ Πύργου

Il montre, d'après l'auteur, que dans une inscription de *Tomis* (*C. I. L.*, III, nº 7533), il convient, malgré les doutes de V. Pârvan, de restituer le nom du village *vico* [*T*]*urre Muca*, *Muca* représentant le nom abrégé du fondateur du vicus : *Mucatralus*, ou *-tralis*, ou *-por.* — Pour ces *turres*, cf. en Thrace *Ann. épigr.*, 1927, nº 49.

S. Lambrino étudie en détail tout ce groupe d'inscriptions, s'attachant notamment au caractère ethnique des dédicants, et montre qu'elles nous font assister aux phases successives d'adaptation à une vie politique romaine de plus en plus complète.

Les traces celtiques dans la toponymie de la Scythie mineure (entre autres le *vicus Vero*[*b*]*rittianus* du *C. I. L.*, III, nº 12479, la rivière *Gabranus* de l'*Ann. épigr.*, 1919, nº 10) viennent de la fusion parmi les autochtones des Celtes qui se sont répandus dans la région au IIIe siècle av. J.-C.

P. 400. E. Löfstedt **240)** est d'avis que dans le diplôme militaire de Domitien (*Ann. épigr.*, 1910, nº 75), il n'y a pas lieu de changer aux l. 18-19 *idem* en

eiusdem, comme l'a proposé U. Wilcken (L. Mitteis-U. Wilcken, *Grundzüge... der Papyruskunde*, I, 2, p. 549).

P. 421-426. W. C. McDermott s'occupe des inscriptions du *C. I. L.*, IX, nos 3660-3663.

241) La première doit être complétée.

ANTONIA CLAVDI NERONIS CAESARIS

Th. Mommsen avait pensé avec raison qu'il s'agissait d'Antonia Minor, femme de Drusus l'Ancien dont il rétablissait le nom, mais sa restitution ne convenait pas ; Antonia devait être désignée comme mère de Claude et grand-mère de Caligula.

Le texte, probablement postérieur aux trois autres qui ont peut-être été gravés aussitôt après la mort d'Auguste, daterait de la période comprise entre le 18 mars 37 (avènement de Caligula) et le moment où Antonia, qui mourut le 1er mai 37, reçut le titre d'Augusta (Dion Cassius, LIX, 3, 4).

K. Michalowski et autres. Tell Edfou 1938 (fouilles franco-polonaises, rapports, t. II, fasc. 1). Le Caire, 1938.

P. 146-154. J. Manteuffel. A *Apollinopolis Magna. Ostraca* grecs d'époque romaine concernant les impôts.

P. 146-151. **242)** *Ostraca* provenant du quartier juif. Quittances d'impôts payés par les Juifs, de Vespasien à Trajan, notamment de l'impôt spécial, appelé τιμὴ δηναρίων δύο Ἰουδαίων ou simplement Ἰουδαϊον τέλεσμα (cf. A. Merlin, *Les revers monétaires de l'empereur Nerva*, p. 74).

M LIVIVS DRVSVS CLAVDIANVS

et concerne le père de Livie.

La seconde est celle de la mère de Livie, Alfidia M. f. ; la troisième se rapporte à son premier mari, Ti. Claudius Nero.

Quant à la quatrième, l'auteur propose de la restituer ainsi :

germanici mater auia c. germanici

H. G. Pflaum. Les Procurateurs équestres sous le Haut-Empire romain. Paris, 1950.

Important ouvrage retraçant l'aspect d'ensemble du système procuratorien du Haut-Empire.

1re partie : origines ; nombre des procurateurs (de 25 sous Auguste, les procuratèles passent à 182 au milieu du IIIe siècle) ; pouvoir des procurateurs-gouverneurs et des procurateurs financiers des provinces.

2e partie : développement du cursus procuratorien, depuis le choix de cette carrière par le jeune chevalier jusqu'à son arrivée au faîte des honneurs ; étude de la hiérarchie des procuratèles.

Nombreuses listes et tableaux.

P. 160-163. Discute la restitution proposée par W. Seston, *Dioclétien et la Tétrarchie*, I, p. 118, n. 2 (*Ann. épigr.*, 1949, no 257),

d'une inscription de *Tamuda*, publiée par R. Thouvenot, *Rev. des Études lat.*, XVI, 1938, p. 266 (*Ann. épigr.*, 1939, n° 167) et **243)** en présente des compléments inspirés d'une suggestion de J. Carcopino (voir la restitution de ce dernier dans *Rev. des Études anc.*, XLIX, 1947, p. 303 = *Ann. épigr.*, 1949, n° 132).

P 317-318. Dans l'épitaphe de Julius Achilleus (*Ann. épigr.*, 1941, n° 101 ; 1949, n° 193), il faut lire aux l. 3-4 : **244)** *ex prox(imo) mem(oriae), (ducenario) Ludi magni.*

S. Riccobono, N. Festa, H. Gabrici, B. Biondi et V. Arangio-Ruiz. Acta divi Avgvsti, t. I. Rome, 1945.

Cet ouvrage doit réunir tous les textes, lois, édits, sénatus-consultes datant du règne d'Auguste :

1) Nouvelle édition critique des *Res gestae*, par D. S. Riccobono et N. Festa ;

2) Commentaire numismatique des *Res gestae*, par H. Gabrici ;

3) Lois promulguées par Auguste ou par les consuls ; édition critique, reproduction de tous les textes se rapportant à une même loi ; bibliographie moderne, par B. Biondi ;

4) Sénatus-consultes de l'époque augustéenne, par B. Biondi et V. Arangio-Ruiz.

L. Robert. Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques. t. VII. Paris, 1949.

P. 34 et suiv. A Yalova (Bithynie). Architrave datée.

245) [ἐ]ρο[μν]αμονούσης Βρουττίας Κρισπείνης.

D'après H. G. Pflaum, il s'agit de la femme de l'empereur Commode (cf. J. et L. Robert, *R. É. G.*, LXII, 1949, p. 144, n° 183 *a*).

P. 92. Dans une inscription de Laodicée du Lycos (*I. G. R.*, IV, n° 858 ; *Mon. Asiae min. ant.*, VI, 1939, n° 11), **246)** restituer ἀγωνοθέτην [τῆς (chiffre)] πεντετηρίδος τῶ[ν μεγά]λων ἀγώνων Δίων Κ[ομμοδεί]ων ἱερῶν εἰσελα[στικῶν εἰς π]ᾶσαν τὴν οἰκουμένην] (cf. R. Flacelière, J. et L. Robert, *R. É. G.*, LII, 1939, p. 506-507, n° 393).

P. 105-113 et pl. VII, 1. A Smyrne. Base de marbre donnant la liste des victoires remportées par un athlète notamment aux Hadriana Olympia de Smyrne et aux Capitolia de Rome.

P. 117-125. Restitution complète, grâce à plusieurs inscriptions concernant le personnage, de la carrière d'un athlète milésien, qui a été vainqueur à la course armée aux Sebasta Romaia de la province d'Asie : inscr. du théâtre de Milet reconstituée ici plus complètement (A. Rehm, *Milet*, I, 9, *Thermen und Palaestren*, n° 368) ; inscription de Didymes (ici, p. 119 et pl. XV) ; inscription d'Olympie (L. Robert, *Études anatoliennes*, p. 141).

P. 133-134. D'après G. Mihailov, *Bull. de la Soc. histor. bulgare*, XXI, p. 117-122. Base de *Serdica* portant invitation à la première célébration de concours tétraétériques, datée du règne

d'Antonin le Pieux, de Marc Aurèle César et de L. Aelius Commodus.

P. 135-140 et pl. XVIII. Sur un monument de Tatarevo (arrondt de Borisovgrad, en Thrace) représentant notamment des gladiateurs, **247)** πουλσάτωρ *(pulsator)* désigne une catégorie nouvelle de gladiateurs, du type lourd ; le terme doit s'appliquer à une manière spéciale de combattre.

P. 197-205 et pl. XXIV. Édition révisée d'une épigramme de Tarse (*I. G. R.*, III, nº 883 ; A. Wilhelm, *Wiener Studien*, XXIV, 1902, p. 596 ; W. M. Ramsay, *The social basis of Roman power in Asia Minor*, p. 298-300) :

248)

Εὐτύχι Ἡμέρι σ
Ῥωμαίων ὕπατον, μεγέξο-
χον ἐν Κιλίκεσσιν, εἵνεκα
καὶ παιδὸς πανυπέρτατον ἐν
πολιήταις, τούτῳ γὰρ βασιλῆς
δώκαν γέρας ὄφρα οἱ υἱὸς συνκλή-
του βουλῆς μετέχοι πολυκυδέα
τειμὴν, τρεῖς στεφάνους ἑξῆς
ἀναδησάμενον παναρίστους
δημιουργὸν παπειν Κιλικάρχην
γυμνασίαρχον σύνδικον ἀγνότα-
τον, βουλῆς στέφος, εὐγενὲς αἷμα
Δήμητρος θεράποντες ἀγακλέα τόνδ' ἀνέ-
θηκαν· ἐπὶ γραμματέων τῶν περὶ Νέω-
να τὸ β' καὶ Λούκιον τὸ β' καὶ Ἀλέξανδρον
τὸ β' καὶ Μυραγένην τὸ β'· οἱ αὐτοὶ γραμματεῖς τὴν στατίωνα ἐκ τῶν ἰδίων τῷ ἱερῷ συνεργιῷ.

Traduction des 14 premières lignes.

L. 10 : il y a bien ΠΑΠΕΙΝ, où il ne faut pas voir, avec W. M. Ramsay, le nom, abrégé, du préfet du prétoire Papinien, mais sans doute une dignité locale, d'origine indigène, encore inexpliquée.

Les serviteurs de Déméter (l. 13), « collège professionnel en rapport avec l'agriculture », ont élevé la statue dans la *statio*, le bureau qui avait été construit pour eux par leurs secrétaires (remarques sur ce qu'il faut entendre par *statio*).

P. 206-238. Le culte de Caligula à Milet et la province d'Asie.

Commentaire, après révision, d'une inscription de Didymes publiée par Th. Wiegand en 1911 (*Ann. épigr.*, 1912, nº 134).

249) Trois améliorations au texte ; lire l. 2-3 : νεοποιοὶ et νεοποιήσαντες ; l. 6 : καὶ Τιβερίου ; l. 9-10 : ἀρχινεοποιοῦ καὶ σεβαστονέωι. — L. 7-8, comprendre : Τιβε-

ρίου Ἰουλίου, Δημητρίου νομοθέτου υἱοῦ, Μηνογένους.

Renseignements sur Cn. Vergilius Capito, grand-prêtre, pour la première fois, du temple de Caligula à Milet, connu par ailleurs ; Ti. Julius Menogenes est néocore du temple et doit être grand-prêtre pour la seconde fois du culte municipal des empereurs à Milet ; les deux dernières fonctions remplies par le troisième éponyme sont nouvelles.

Les néopes, tous philosébastes, sont des délégués, choisis à raison d'un par *conventus* (étude détaillée sur ce point), de la province d'Asie qui construit le temple et organise le culte (cf. Dion Cassius, LIX, 28 ; Zonaras, XI, 7).

Identification des villes nommées dans l'inscription. Le Καισαρεύς de la l. 17 est originaire non de l'actuelle Kassaba de Lydie, mais de Tralles ; l'ethnique Ἰουλιεύς des l. 9 et 12 ne représente pas *Julia Gordos*, mais *Julia*, non encore exactement localisée, aux confins de la Phrygie.

Διοκλῆς Μοιτᾶ Ἀπαμεύς (l. 15-16) doit avoir un lien de parenté étroit avec le Μυτᾶς Διοκλέους d'une inscription d'Apamée (ici p. 220-221 ; *I. G. R.*, IV, n° 793 où il faut lire à la fin φιλοδόξως).

P. 241-243. A *Kibyra*, sur le mur du *diazoma* du théâtre (*I. G. R.*, IV, n° 901).

250) Inscription en l'honneur de Κόϊ[ντον] Αἰμίλιον Λέπιδον δίκαιον ἀνθύπατον σωτῆρα καὶ εὐεργέτην καὶ πάτρωνα τῆς πόλεως. La date de 171 ap. J.-C., indiquée à la fin, est celle non de l'érection de la statue, mais de son transfert (μετακομιδή), à la suite duquel une nouvelle dédicace fut gravée, reproduisant l'ancienne (l. 1-4) avec une addition. Le proconsul d'Asie Q. Aemilius Lepidus peut donc très bien être le consul de 21 av. J.-C. (cf. E. Groag, *Prosop. imp. rom.*, 2e édit., I, p. 63-64, n° 376).

A. M. Schneider. Die römischen und byzantinischen Denkmäler von Iznik-Nicaea (Istanbuler Forschungen, t. XVI). Berlin, 1943.

D'après J. et L. Robert, *R. É. G.*, LIX-LX, 1946-1947, p. 350-351, n° 189.

N° 2. Fragment de cursus, restitué par E. Groag et J. Keil, d'un personnage qui a peut-être été consul en 130 (*Prosop. imp. rom.*, 2e édit., II, p. 112, n° 481) :

251) [Γάιον ? Κάσ]σιον [Ἀγρίππαν Γαίου ? Κασσίου Ἀγρί]ππου υἱὸν [ὕπατον ? ἀνθύπατον Ἱσπανίας] Βαιτικῆς πρεσ[βευτὴν Αὐτοκράτορος λεγ]ιῶνος κ' Οὐαλε[ρίας Νικηφόρου στατηγὸν] πρεσβευτὴν καὶ ἀντι[στράτηγον ἐπαρχίας] Κρήτης καὶ Κυρή[νης δήμαρχον δ(ήμου) Ῥ(ωμαίων) ? ταμίαν] ἐπαρχείας [Κρήτης καὶ Κυρήνης ? (ou Πόντου καὶ Βιθυνίας ?) χειλίαρχον] λεγιῶν[ος...].

N° 3. Petit fragment **252)** mentionnant la [λεγ.] β' Παρθικῆς, à laquelle appartenait un homme [δόμῳ Φε]ρεντίνῳ.

N° 36 (cf. p. 40, add.). Sans doute une femme de la famille de C. Cassius Agrippa <n° 2>.

Nº 59. Inscription chrétienne.

253) Un κοιμητήριον est élevé par Φλ. Ἰταλᾶς ἀπὸ προτηκτόρων pour lui et sa famille. Le violateur δώσει λόγον Θεῷ (de même au nº 60 : où il est ajouté ἐν ἡμέρᾳ κρίσεος).

Nº 64. Épitaphe latine.

A. Vieira da Silva. Epigrafia de Olisipo (Subsidios para a história de Lisboa romana). Lisbonne, 1944.

Recension des inscriptions d'*Olisipo* connues jusqu'à 1944, accompagnée d'une notice (p. 10-39) sur l'évolution de cette épigraphie et d'un index (p. 284-320) des auteurs qui se sont occupés des inscriptions de la ville. — Cf. le compte rendu de R. Étienne, *Rev des Études anc.*, LI, 1949, p. 192-194, avec des remarques critiques.

Nº 1. Trouvé en restaurant le château de S. Jorge ; au Musée du château.

254)
*di*NAE
*sa*CRVM

P. 95, nº 2. Mêmes travaux ; au Musée. Autel (A. Vieira, *Olisipo, Boletin do Grupo « Amigos de Lisboa »*, III, 1940, p. 82).

255)
MERCVRIO
THORIALI
SACR

Une quatrième ligne, incomplète en bas, donne les noms du dédicant qui commencent par M suivi de cinq vestiges de lettres indistinctes et se terminent après un point par TVLA ou TVLÀ.

Thorialis qualificatif inconnu (cf. R. Étienne, *loc. cit.*, p. 193).

P. 104, nº 11. Mêmes travaux ; au Musée (A. Vieira, *loc. cit.*, p. 81).

256)
NEMETI[illegible]
FIRMVS · AVg.
VER · VIL XX
HER *d.* S *Fec.*

Lecture de H. G. Pflaum : *Nemeti*[*o* ou *ae*] *Firmus Au*[*g(usti)*] *ver(na)* (cf. R. Étienne, *loc. cit.*, p. 193) *vil(icus) XX her(editatium)* [*d(e)*] *s(uo) fec(it)*.

La racine *Nemet* est celtique, cf. *Nemetona*.

P. 269, nº 144 E avec fig. A Poço de Cortes, sur la route qui mène de l'aéroport à Poço de Biopo ; conservé dans le jardin du Palais Galveias. Autel.

257)
I · ASSAECO
VOTVM
ANIMO LVBEN
M · CAECILIVS
CAENO SOLVIT

L. 1 : *J(ovi) Assaeco*.

P. 270, nº 144 F avec fig. Aux mêmes endroits. Autel.

258)
PATRI LIBERO
SACRVM
G · R · T · AVO
V · A · L · S ·

L. 3 : sans doute les initiales du nom du dédicant, suivies du datif d'*avus*.

P. 271, n° 144 G avec fig. Aux mêmes endroits. Petit autel.

259)

· C · S ·
APONIANICO
POLIS CINIO
SACRVM
A· L·

Lecture de H. G. Pflaum : *< G >(enio) s(acrum). Aponia Nicopolis < Ge >nio sacrum a(nimo) l(ibens).*

Un certain nombre d'épitaphes ne sont pas signalées ici.

F. de Visscher. La Cittadinanza romana (extrait des Annali del Seminario giuridico dell' Università di Catania, III, 1949).

La concession du droit de cité romaine laisse subsister pour les bénéficiaires des provinces les droits qu'ils tiennent de leur *origo* locale ; l'auteur invoque notamment l'inscription de *Rhosos*, (*Ann. épigr.*, 1934, n° 217 ; cf. plus haut *L'Antiquité class.*, XIII, 1944, p. 11-35 ; XIV, 1945, p. 29-59) et les édits d'Auguste trouvés à Cyrène (*S. E. G.*, IX, n° 8 ; *Ann. épigr.*, 1941, au nom F. de Visscher ; F. de Visscher, *Bull. de l'Acad. de Belgique*, XXXIII, 1947, p. 50-59; cf. plus haut, n° 36).

P. Wuilleumier, A. Audin et A. Leroi-Gourhan. L'église et la nécropole Saint-Laurent dans le quartier lyonnais de Choulans (Institut des Études rhodaniennes de l'Université de Lyon, Mémoires et documents, 4). Lyon, 1949.

L'étude archéologique est signée de P. Wuilleumier et A. Audin.

P. 3-4. Indication des inscriptions romaines livrées par le quartier.

P. 18-30 et pl. VI. Quinze épitaphes latines, plus ou moins complètes, trouvées en 1947 à la Montée Saint-Clair-Duport, au milieu des substructions de l'ancienne église Saint-Laurent, auj. détruite. — Une première série (un texte) date du milieu du VI^e^ siècle ; une deuxième (trois fragments) se place vers le début du VII^e^ ; une troisième (onze n^os^) se réfère explicitement, par trois textes, au règne de Clovis, c'est-à-dire de Clovis II, milieu du VII^e^ siècle. — Les noms sont tantôt germaniques, tantôt latins.

Tous ces textes sont publiés avec traduction française et commentaire explicatif détaillé. Voici, à titre d'exemple, une de ces épitaphes (p. 19-20, n° 2) :

260)

+ IN HOC TOMOLO VEL SVB HVNC CESP*item iacent(?) mem*
BRA BONE MEMORIAE TEODATA PVE*lla qui uixit*
ANNVS X OBIIT · VIII KALENDAS NOVEM*bres anno*
XII REGNO GLORIOSISMI · DOM NOS CHLOTHOV*ii*
·REGIS INDIC · XI ·

Alf. Merlin.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités

A. — Périodiques

American Journal of archaeology, 1949 ; 1950, p. 1 à 160.
Annuaire du Musée national archéologique, Plovdiv, I, 1948.
The Annual of the British School at Athens, 1947 ; 1948.
L'Antiquité classique, 1944 ; 1945 ; 1946 ; 1947 ; 1948 ; 1949.
Anuarul Institutului de Studii clasice (Cluj), III, 1936-1940 ; IV, 1941-1943 ; V, 1949.
Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς, 1937, 2e partie.
Archivo español de arqueologia, 1945, nos 59-61 ; 1946 ; 1947 ; 1948 ; 1949.
Athenaeum, 1949.
Atti della Pontificia Accademia romana di archeologia, Rendiconti, 1946-1947.
Berytus, 1948-1949.
Bulletin de Correspondance hellénique, 1946 ; 1947-1948 ; 1949.
Bulletin d'Études orientales de l'Institut français de Damas, 1937-1938 ; 1942-1943 ; 1943-1944 ; 1945-1946 ; 1947-1948.
Bulletin de l'Académie de Belgique, classe des Lettres, 1946 ; 1947 ; 1948 ; 1949.
Bulletin de l'Institut archéologique bulgare, 1950.
Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1943-1944 ; 1945-1946-1947.
Bulletin de la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme, LXXI, 1949-1950, p. 1 à 112.
Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma, 1946-1948, p. 1 à 128.
Bullettino del Museo dell' Impero Romano, 1946-1948, p. 1 à 48.
Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1949.
Dacia, 1941-1944 ; 1945-1947.
Epigraphica, 1947 ; 1948.
Eranos, 1944 ; 1945 ; 1946 ; 1947.
Jahreshefte des oesterreichischen archäologischen Institutes in Wien, XXXV, 1943, 2 ; XXXVI, 1946 ; XXXVII, 1948.
Journal des Savants, 1949.
Journal of Hellenic Studies, 1940 ; 1941 ; 1942 ; 1943 ; 1944 ; 1945 ; 1946 ; 1947 ; 1948.
Journal of Roman Studies, 1949.
Mélanges de l'École française de Rome, 1949 ; 1950.
Mélanges de la Société toulousaine d'Études classiques, 1948.
Mélanges de l'Université Saint-Joseph, XXVII, 1947-1948.
Mémoires de l'Académie nationale de Metz, XVII, 1948.
Memoirs of the American Academy in

Rome, XVII, 1940 ; XVIII, 1941 ; XIX, 1949.
Memorie della Accademia nazionale dei Lincei, ser. VIII, t. I et II, fasc. 1 à 6.
Mnemosyne, 1948 ; 1949.
Quaderni di archeologia della Libia, I, 1950.
Recueil... de la Société archéologique de Constantine, 1948.
Rendiconti della Accademia nazionale dei Lincei, 1946 ; 1947 ; 1948 ; 1949, p. 1 à 398.
Rendiconti della R. Accademia di archeologia... di Napoli, 1940 ; 1941 ; 1942-1946 ; 1946-1948.
Revista istorică română, 1941-1942 ; 1943, p. 1 à 146 ; 1945 ; 1946, p. 1 à 324 ; 1947.
Revue archéologique, 1948 *(Mélanges Charles Picard)* ; 1949 ; 1950, I.
Revue belge de philologie et d'histoire, 1944 ; 1945 ; 1946-1947 ; 1948 ; 1949 ; 1950 (t. à p.).
Revue de philologie, 1948 ; 1949 ; 1950, p. 1 à 134.
Revue des Études anciennes, 1949 ; 1950 (t. à p.).
Revue des Études grecques, 1949.
Revue des Études latines, 1949.
Studi etruschi, 1940 ; 1941 ; 1942 ; 1943 ; 1944.
Syria, 1946-1948 ; 1949.
Wiener Studien, 1941 ; 1942 ; 1943-1947 ; 1948.
Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins, 1941 ; 1942 ; 1943, p. 1 à 112.

B. — Publications relatives a l'antiquité romaine

A. Albenque, *Inventaire de l'archéologie gallo-romaine... de l'Aveyron.*
J. Baradez, *Fossatum Africae.*
(J. Bidez) *Hommages à Joseph Bidez et à Franz Cumont.*
British Administration, Tripolitania. *Reports and Monographs of the Department of Antiquities*, nos 1 et 2 (R. G. Goodchild).
M. Durry, *Éloge funèbre d'une matrone romaine (éloge dit de Turia).*
J. Gagé, *Res gestae divi Augusti*, 2e édit.
B. Gerov, *Lateinisch-griechische lexikalische gegenseitige Beziehungen...*
A. E. Gordon, *Supralineate abbreviations in Latin Inscriptions.*
(F. Grat) *Mélanges Félix Grat.*
L. Jalabert et R. Mouterde, *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, III, 1.
E. Jalhay, *Epigrafia amaiense.*
— *Lápides romanas dos arredores de Mação.*
J. Laffargue et G. Fouet, ... *Vestiges gallo-romains à Saint-Plancard.*
J. Lauffray, *Forums et monuments de Béryte.*
(J. Marouzeau) *Mélanges de philologie, de littérature et d'histoire anciennes offerts à J. Marouzeau.*
K. Michalowski..., *Tell Edfou 1938.*
H. G. Pflaum, *Les Procurateurs équestres sous le Haut-Empire romain.*
S. Riccobono, N. Festa..., *Acta divi Augusti*, I.
L. Robert, *Hellenica*, VII.
A. M. Schneider, *Die römischen und byzantinischen Denkmäler von Iznik-Nicaea.*
A. Vieira da Silva, *Epigrafia de Olisipo.*
F. de Visscher, *La cittadinanza romana.*
P. Wuilleumier, A. Audin..., *L'église et la nécropole Saint-Laurent dans le quartier lyonnais de Choulans.*

2° Table des provenances

3° Table des matières

Au terme de chaque décade, *L'Année épigraphique* a l'habitude, pour faciliter la recherche, de fondre en une seule, d'une part les Tables des provenances, d'autre part les Tables des matières des dix années précédentes.

Nous nous proposons, dès que nous en aurons les moyens, de procéder au même groupement systématique pour la période 1941-1950. C'est pourquoi il a paru possible, par mesure d'économie en ces temps difficiles, de différer la publication des deux Tables des provenances et des matières de 1950 ; nos lecteurs voudront bien les trouver incorporées dans les *Tables générales, VI^e^ série*, que nous espérons faire paraître, — en un fascicule spécial comme d'ordinaire, — vers la fin de 1951.

A. M.

TABLES

DU TOME XXXVI DE LA SIXIÈME SÉRIE

PAGES

Stratigraphie et chronologie des sites archéologiques du Proche-Orient, par Maurice DUNAND 5

Pyxis à figures noires du Musée National d'Athènes, par André DESSENNE . 40

A propos d'Avienus, *Ora maritima*, vers 701-702, par J. JANNORAY 77

Les forêts de la basse Seine, par Lucien MUSSET 84

Variété : Les sépultures mérovingiennes par incinération en Belgique, par Pierre HOMBERT 96

Nouvelles archéologiques et correspondance : George Foucart (1865-1944). — Georges Seure (1873-1944). — Pierre Roussel (1881-1945). — Stanley Casson (1889-1944). — Thomas Whittemore (1871-1950). — Bibliographies régionales. — Propos sur la muséographie. — La vaine querelle des égyptologues : le symbolisme contre l'histoire ? — Après le Centenaire de l'École française d'Athènes (1846-1946). — La tentative sacrilège de Miltiade au sanctuaire parien de Déméter. — Illustrations de l'*Iliade* 103

Illustrations : Armes et parures des dépôts d'offrandes de la XII[e] dynastie dans un des temples de Byblos, fig. 1 (p. 18) ; poteries de Ras-Shamra, Khabour, fig. 2 (p. 27). — Pyxis d'Athènes, fig. 1 (p. 41) ; type de la pyxis d'Athènes, fig. 2 (p. 42) ; formes de pyxides, fig. 3 à 6 (p. 44) ; détail du corps de la pyxis d'Athènes, fig. 7 (p. 45) ; même pyxis : suite de la représentation, fig. 8 et 9 (p. 46, 47) ; même pyxis : fin de la représentation, fig. 10 (p. 48) ; développement des figures ornant le corps de la pyxis d'Athènes, fig. 11 (p. 57) ; couvercle de la pyxis d'Athènes : danse féminine, fig. 12 (p. 61) ; danse près d'un autel, fig. 13 (p. 70) ; danse de femmes : sur un couvercle de *lékané*, de la péninsule de Taman, fig. 14 (p. 74). — Les sépultures mérovingiennes par incinération en Europe occidentale, fig. 1 (p. 98).

L'aigle du culte solaire syrien, par Anne ROES 129

Variété : Un relief pannonien d'inspiration égyptisante, par Jean LECLANT ... 147

Nouvelles archéologiques et correspondance : Ad memoriam : G. Maspero, 1846-1916. — Cérémonie en l'honneur de la famille R·inach. — Inde ou Grèce : Cassandre, Laocoon et le Cheval de Troie dans l'art du Gandhara ? — Encore le Trône Ludovisi. — La découverte de Panagurichté. — Fouilles sur l'emplacement de la Victoire de Samothrace. — Sur une frise samothracienne. — Héraclès et les Cercopes au portail de Sainte-Trophime d'Arles. — Le « baiser à la terre » : survivances de rites antiques à l'époque chrétienne. Rites antiques et modernes : épreuves et bénédictions des chevaux. — Sur la retaille de l'ivoire. — Le commerce marseillais. — Amphores grecques trouvées dans des sépultures de Constantine (Algérie). — Exportations lyonnaises en Scandinavie. — Découverte d'un trésor de monnaies romaines d'argent à Lay (Loire). — Au Musée archéologique de Dijon. — Découvertes gallo-romaines à Orléans. — A Vichy. — Un *no man's land* belgo-romain. — Fouilles à Arlon (Belgique). — Les fouilles d'Avenches (Suisse) 150

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par Alf. MERLIN 172

Illustrations : Emblème de bouclier sur vase à figures noires, fig. 1 (p. 130) ; décor de lécythe corinthien, fig. 2 (p. 131) ; sceau archaïque grec, fig. 3 (p. 132) ; tesson protocorinthien trouvé à Argos, fig. 4 (p. 132) ; décor de vases géométriques, fig. 5 (p. 133) ; bractée d'or trouvée en Russie, fig. 6 (p. 137) ; effigie d'une médaille de Cilicie, fig. 7 (p. 138) ; groupe de marbre trouvé en Transjordanie, fig. 8 (p. 139) ; portrait de Tigrane sur médaille arménienne, fig. 9 (p. 142) ; sceau achéménide, fig. 10 (p. 143) ; décor de vases proto-attiques, fig. 11 (p. 143) ; broche de l'Ashmolean Museum, fig. 12 (p. 145). — Trésor de Panagurichté, fig. 1 (p. 155) ; nouvelle frise samothracienne, fig. 2 (p. 158) ; Héraclès apportant les Cercopes à Eurysthée, fig. 3 (p. 160).

TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

DESSENNE (André). — Pyxis à figures noires du Musée National d'Athènes .. 40

DUNAND (Maurice). — Stratigraphie et chronologie des sites archéologiques du Proche-Orient 5

HOMBERT (Pierre). — Les sépultures mérovingiennes par incinération en Belgique 96

JANNORAY (J). — A propos d'Avienus, *Ora maritima*, vers 701-702 77

LECLANT (Jean). — Un relief pannonien d'inspiration égyptisante 147

MERLIN (Alf.). — *Revue des publications épigraphiques* 172

MUSSET (Lucien). — Les forêts de la basse Seine 81

ROES (Anne). — L'aigle du culte solaire syrien 129

Le gérant : P.-J. ANGOULVENT.

1951. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)

ÉDIT. N° 22.560 Dépôt légal : 1-1951 IMP. N° 12.417

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

REVUE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XXXVI Juillet-Septembre 1950

REVUE TRIMESTRIELLE

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

SIXIÈME SÉRIE — TOME XXXVI JUILLET-SEPTEMBRE 1950

SOMMAIRE

	Pages
Stratigraphie et chronologie des sites archéologiques du Proche-Orient, par Maurice Dunand	5
Pyxis à figures noires du Musée National d'Athènes, par André Dessenne	40
A propos d'Avienus, *Ora maritima*, vers 701-702, par J. Jannoray	77
Les forêts de la basse Seine, par Lucien Musset	84
Variété : Les sépultures mérovingiennes par incinération en Belgique, par Pierre Hombert	96
Nouvelles archéologiques et correspondance : George Foucart (1865-1944). — Georges Seure (1873-1944). — Pierre Roussel (1881-1945). — Stanley Casson (1889-1944). — Thomas Whittemore (1871-1950). — Bibliographies régionales. — Propos sur la muséographie. — La vaine querelle des égyptologues : le symbolisme contre l'histoire ? — Après le Centenaire de l'École française d'Athènes (1846-1946). — La tentative sacrilège de Miltiade au sanctuaire parien de Déméter. — Illustrations de l'*Iliade*	103
Illustrations : Armes et parures des dépôts d'offrandes de la XII^e^ dynastie dans un des temples de Byblos, fig. 1 (p. 18) ; poteries de Ras-Shamra, Khabour, fig. 2 (p. 27). — Pyxis d'Athènes, fig. 1 (p. 41) ; type de la pyxis d'Athènes, fig. 2 (p. 42) ; formes de pyxides, fig. 3 à 6 (p. 44) ; détail du corps de la pyxis d'Athènes, fig. 7 (p. 45) ; même pyxis : suite de la représentation, fig. 8 et 9 (p. 46, 47) ; même pyxis : fin de la représentation, fig. 10 (p. 48) ; développement des figures ornant le corps de la pyxis d'Athènes, fig. 11 (p. 57) ; couvercle de la pyxis d'Athènes : danse féminine, fig. 12 (p. 61) ; danse près d'un autel, fig. 13 (p. 70) ; danse de femmes : sur un couvercle de *lékané*, de la péninsule de Taman, fig. 14 (p. 74). — Les sépultures mérovingiennes par incinération en Europe Occidentale, fig. 1 (p. 98).	

RÉDACTION

49, boulevard Saint-Michel, PARIS (5^e^)
Le mardi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
108, boulevard Saint-Germain, PARIS (6^e^)

ABONNEMENTS

Département des Périodiques
1, place Paul-Painlevé, PARIS (5^e^)
Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1950

Un an (à dater de janvier) France	1.200 »
— — Étranger	1.500 »
Prix des numéros 1, 2, 3, chacun	350 »
Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique*	600 »

L'année 1948 de la *Revue Archéologique* forme deux volumes consacrés aux MÉLANGES CHARLES PICARD

Les 2 volumes illustrés, ensemble	3.000 »

Les Éditeurs rachètent les numéros des années 1940 à 1945

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant. Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme de VINGT francs.*

F 02.014

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

fondée en 1844

DIRECTEURS

RAYMOND LANTIER CHARLES PICARD

REVUE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

6e SÉRIE. Tome XXXVI Octobre-Décembre 1950

REVUE TRIMESTRIELLE

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

SIXIÈME SÉRIE — TOME XXXVI · OCTOBRE-DÉCEMBRE 1950

SOMMAIRE

PAGES

L'aigle du culte solaire syrien, par Anne ROES 129

Variété : Un relief pannonien d'inspiration égyptisante, par Jean LECLANT ... 147

Nouvelles archéologiques et correspondance : Ad memoriam : G. Maspero, 1846-1916. — Cérémonie en l'honneur de la famille Reinach. — Inde ou Grèce : Cassandre, Laocoon et le Cheval de Troie dans l'art du Gandhara ? — Encore le Trône Ludovisi. — La découverte de Panagurichté. — Fouilles sur l'emplacement de la Victoire de Samothrace. — Sur une frise samothracienne. — Héraclès et les Cercopes au portail de Sainte-Trophime d'Arles. — Le « baiser à la terre » : survivances de rites antiques à l'époque chrétienne. Rites antiques et modernes : épreuves et bénédictions des chevaux. — Sur la retaille de l'ivoire. — Le commerce marseillais. — Amphores grecques trouvées dans des sépultures de Constantine (Algérie). — Exportations lyonnaises en Scandinavie. — Découverte d'un trésor de monnaies romaines d'argent à Lay (Loire). — Au Musée archéologique de Dijon. — Découvertes gallo-romaines à Orléans. — A Vichy. — Un *no man's land* belgo-romain. — Fouilles à Arlon (Belgique). — Les fouilles d'Avenches (Suisse) 150

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par Alf. MERLIN 172

Illustrations : Emblème de bouclier sur vase à figures noires, fig. 1 (p. 130) ; décor de lécythe corinthien, fig. 2 (p. 131) ; sceau archaïque grec, fig. 3 (p. 132) ; tesson protocorinthien trouvé à Argos, fig. 4 (p. 132) ; décor de vases géométriques, fig. 5 (p. 133) ; bractée d'or trouvée en Russie, fig. 6 (p. 137) ; effigie d'une médaille de Cilicie, fig. 7 (p. 138) ; groupe de marbre trouvé en Transjordanie, fig. 8 (p. 139) ; portrait de Tigrane sur médaille arménienne, fig. 9 (p. 142) ; sceau achéménide, fig. 10 (p. 143) ; décor de vases proto-attiques, fig. 11 (p. 143) ; broche de l'Ashmolean Museum, fig. 12 (p. 145). — Trésor de Panagurichté, fig. 1 (p. 155) ; nouvelle frise samothracienne, fig. 2 (p. 158) ; Héraclès apportant les Cercopes à Eurysthée, fig. 3 (p. 160).

RÉDACTION

49, boulevard Saint-Michel, PARIS (5e)

Le mardi, de 14 heures à 16 heures

ADMINISTRATION

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

108, boulevard Saint-Germain, PARIS (6e)

ABONNEMENTS

Département des Périodiques

1, place Paul-Painlevé, PARIS (5e)

Compte chèques postaux : PARIS 392-33

Abonnements 1951

Un an (à dater de janvier) France ..... 1.500 fr.

— — Étranger ..... 1.750 fr.

Prix des numéros 1, 2, 3, chacun ..... 400 fr.

Le n° 4 contenant *L'Année épigraphique* ..... 600 fr.

L'année 1948 de la *Revue Archéologique* forme deux volumes consacrés aux MÉLANGES CHARLES PICARD

Les 2 volumes illustrés, ensemble ..... 3.000 fr.

Les Éditeurs rachètent les numéros des années 1940 à 1945

AVIS IMPORTANT : *Les demandes en duplicata des numéros non arrivés à destination ne pourront être admises que dans un délai maximum de 15 jours après réception du numéro suivant. Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de la somme de VINGT francs.*

ÉDITIONS A. & J. PICARD

82, rue Bonaparte, PARIS (6e)

VIENT DE PARAITRE :

Louis HAUTECŒUR

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CLASSIQUE EN FRANCE

TOME III. — L'ARCHITECTURE DURANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE LE STYLE LOUIS XV

Un beau volume grand in-8° de 664 pages avec 516 illustrations ..... **3.500 fr.**
140 exemplaires sur papier couché ..... **4.500 fr.**

Livre V. — **LE STYLE LOUIS XV**

1. L'activité de l'architecture. — 2. Les architectes. — 3. L'architecture privée, hôtels et châteaux. — 4. La décoration. — 5. L'architecture religieuse.

Livre VI. — **LES TRADITIONS ACADÉMIQUES**

1. L'académie, théories et enseignements. — 2. Les Intendants, les villes et l'architecture publique. — 3. Les bâtiments du Roi et de Mme de Pompadour. — 4. Les architectes contemporains de A.-J. Gabriel. — *Index des noms cités.*

Précédemment parus :

TOME I. — LA FORMATION DE L'IDÉAL CLASSIQUE LA RENAISSANCE, HENRI IV ET LOUIS XIII

Deux volumes ..... *(épuisé, sera réimprimé)*

TOME II. — LE SIÈCLE DE LOUIS XIV

Deux volumes grand in-8° de 939 pages, 683 illustrations..... **3.200 fr.**
Quelques exemplaires sur papier couché ..... **4.000 fr.**

FISKE-KIMBALL

LE STYLE DE LOUIS XV

ORIGINE ET ÉVOLUTION DU ROCOCO

Traduit par Mlle Jeanne MARIE

Un beau volume grand in-4° avec 275 illustrations hors-texte, tiré à petit nombre..... **3.500 fr.**

Robert LAULAN

L'ÉCOLE MILITAIRE DE PARIS

LE MONUMENT 1751-1788

Ouvrage publié avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

Un volume in-4° de 144 pages et 40 planches hors-texte, tirage limité... **1.800 fr.**

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

PRÉHISTOIRE

Tome XI

Fascicule unique

H. BREUIL et L. MÉROC. *Les Terrasses de la Garonne et leurs quartzites.* — A. LEROI-GOURHAN, avec la collaboration de J. BAUDET, S. BOZZONE, N. DUTRIÉVOZ. *La Caverne des Furtins (commune de Berzé-la-Ville, Saône-et-Loire).* — J.-P. LEBEUF et A. MASSON-DETOURBET. *Le Site de Tago (Tchad) (Mission Logone-Lac Fitri).*

Un volume in-4° carré, illustré..... 800 fr.

108, Boulevard Saint-Germain, PARIS-VI^e^

1951. — Imprimerie des Presses Universitaires de France. — Vendôme (France)

FEB 27 1951